D. 26.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DEUXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1884

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

IV[1].

ÉVACUATION DE L'ALLEMAGNE. — BATAILLE DE DETTINGUE.

I.

Si la reprise de la guerre était accueillie à Vienne, par Marie-Thérèse, et à Versailles, autour de Louis XV, avec une satisfaction à peu près pareille, bien que partant de sentimens très divers, il était une autre capitale et un autre souverain qui en éprouvèrent une impression tout opposée. A Berlin, chez Frédéric, la nouvelle qu'une armée puissante, commandée par un roi en personne, s'approchait des frontières de l'empire avec le dessein de peser sur les destinées de l'Allemagne causa une déception bientôt suivie d'une violente colère. Cette intervention, qui ne devait pas être inattendue, mais qui avait tardé si longtemps qu'on avait fini par n'y plus croire, dérangeait, en effet, tous les calculs de l'astucieux conquérant de la Silésie. En se retirant de la lutte, Frédéric s'était flatté de laisser aux

(1) Voyez la *Revue* du 1er, du 15 janvier et du 15 février.

prises deux adversaires de taille à peu près égale qui épuiseraient mutuellement leurs forces, tandis qu'il réparerait lui-même les siennes dans le repos. Spectateur et juge des coups, il attendrait l'heure où il lui conviendrait de reparaître de nouveau comme le médiateur nécessaire et l'arbitre des conditions de la paix. Tout avait d'abord semblé répondre à ses espérances. Ménagé par la France, qui craignait de le pousser à bout, adulé par l'Angleterre, qui se flattait de l'entraîner à sa suite, traité par l'Autriche vaincue avec une déférence qui, précisément parce qu'elle était froide et contrainte, n'attestait que mieux sa victoire, assiégé de supplications par l'empereur, qui le conjurait de lui venir en aide, il savourait, le sourire sur les lèvres, toutes les jouissances de l'orgueil satisfait. Aux instances qui lui étaient faites par les parties adverses pour l'attirer dans leurs rangs il répondait tantôt par des promesses évasives, tantôt par des refus hautains, le tout assaisonné de propos insultans, avec cette intempérance de langue qu'il n'avait jamais su contenir et que le succès mettait plus que jamais à l'aise. Si les généraux français n'étaient à ses yeux que des imbéciles servis par des poltrons, les négociateurs anglais, à leur tour, étaient des fous furieux et des brouillons ivres. Ces aménités étaient répandues par lui à droite et à gauche, avec une impartiale largesse, dans la certitude que, ni de part ni d'autre, l'injure, si elle était ressentie, ne serait vengée. Le comble fut mis à sa présomption lorsque, après avoir refusé obstinément à l'Angleterre de l'aider dans ses vues agressives, il n'en obtint pas moins, vers la fin de 1742, de cette puissance un traité d'alliance défensive et de garantie réciproque qui lui assurait l'intégrité de ses états (ses nouvelles conquêtes comprises) sous la seule condition de protéger lui-même au besoin la neutralité du Hanovre. C'était un traité à peu près semblable dans la forme à celui qui avait été conclu avec la France, dix-huit mois auparavant, et dont les dispositions ostensibles ne contenaient aussi que des stipulations défensives; et comme celles-là subsistaient encore, au moins sur le papier, Frédéric, en réalité, pouvait croire que, si la guerre s'envenimait entre l'Angleterre et la France, il se trouverait garanti indifféremment par l'un des combattans contre l'autre (1).

Ce contentement égoïste avait pourtant déjà fait place à un certain malaise quand il avait appris successivement l'issue malheureuse de la tentative de Maillebois, la capitulation de Prague, puis la situation gênée de l'armée française en Bavière, qui pouvait d'un jour à l'autre amener sa retraite. L'idée que Marie-Thérèse,

(1) Droysen, t. II, p. 17, 18, 35, 36. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 260 et *passim*; 294, 295 et *passim*.

victorieuse sans son concours, dictant la paix sans son intermédiaire, se trouverait par là libre de se livrer sans contrainte à tous ses rêves de ressentiment et de revanche, lui parut singulièrement déplaisante. Comme il avait joué tout le monde, il ne se dissimulait pas qu'il était exposé à voir aussi à un jour donné tout le monde ligué contre lui. La Silésie était limitrophe de la Bohême, et beaucoup de ses nouveaux sujets gardaient un vieil attachement pour l'héritière de leurs anciens souverains. Si, après une paix conclue avec la France, une armée autrichienne, faisant appel à cette sympathie persistante des populations, franchissait par surprise la limite qui séparait les deux provinces, — exactement comme il avait fait lui-même deux ans auparavant, — ce n'était ni la France, épuisée et trahie, ni l'Angleterre, railleuse et mécontente, qui lui viendraient en aide. Son inquiétude s'accrut encore lorsque, parmi les conditions de paix possible exigées par Marie-Thérèse, il entendit mentionner l'appel du grand-duc à la succession impériale. De tous les résultats de la dernière guerre, le plus avantageux peut-être à ses yeux, celui auquel il attachait presque autant de prix qu'à l'extension de ses frontières, c'était l'avènement à l'empire d'un prince sans force et sans valeur personnelles, qu'il se flattait de tenir toujours à sa discrétion. « L'empire confié à Charles VII, avait-il dit dans un document curieux que j'ai déjà cité, s'attachera à la Prusse; j'aurai l'autorité de l'empire, et l'électeur de Bavière l'embarras. » Un prince protestant ne pouvait désirer mieux dans les idées du temps que de tenir ainsi l'empereur en laisse et en tutelle. Mais ce calcul menaçait d'être complètement bouleversé par le retour au pouvoir du souverain de l'antique maison à laquelle l'Allemagne avait obéi si longtemps et dont le joug n'aurait acquis que plus de force par la tentative impuissante qu'on aurait faite pour le secouer. Dans cet état d'esprit, déjà alarmé, l'apparition d'une armée anglaise sur les frontières de l'Allemagne, qui exaltait les espérances de Marie-Thérèse, devait causer à son vainqueur, devenu son allié, mais toujours au fond son rival, une véritable perplexité.

Quelle que fût l'inquiétude du monarque prussien, l'arrogance ne lui ayant jusque-là que trop bien réussi, il crut pouvoir encore sortir de peine en prenant avec tout le monde, même avec le roi d'Angleterre son oncle, le ton haut et menaçant. Il manda chez lui l'ambassadeur britannique, le froid et tranquille Écossais Hyndford, que le lecteur connaît : « Mylord, lui dit-il, je vous ai fait venir pour vous parler de la situation présente de l'empereur et de l'empire, dont je suis moi-même un des membres principaux. La nouvelle de l'arrivée de troupes si nombreuses, dont la plus grande partie est étrangère, me rend nécessaire de connaître les intentions

du roi votre maître. Nombre de princes et d'états de l'empire sollicitent ma protection et me demandent d'arrêter cette invasion armée qui amènerait chez eux les malheurs de la guerre et ne peut manquer de causer leur ruine. Je ne puis supporter que le chef de l'empire, que j'ai contribué plus que personne à faire élire, soit chassé de ses domaines héréditaires et peut-être contraint à déposer la couronne impériale ou à consentir à l'élection d'un roi des Romains... Que veut donc le roi votre maître? S'il ne veut qu'attaquer la France, en Flandre, en Lorraine ou sur tout autre point du territoire français, je n'ai rien à y voir; mais c'est mon devoir, étant le prince le plus considérable de l'empire, d'empêcher tout nouveau désordre en Allemagne. Ne vaudrait-il pas mieux pour le roi d'Angleterre, qui, comme électeur de Hanovre, a pris part au choix de l'empereur, d'essayer de détacher ce prince de la France que de le forcer de recourir à l'appui de l'étranger? Et, après tout, ajouta-t-il, s'il faut dégainer, il vaut mieux aujourd'hui que demain. » Puis il s'arrêta en regardant Hyndford en face pour juger de l'effet de sa menace.

Par malheur, il avait affaire à un homme qui le connaissait bien, l'avait vu à l'œuvre et lisait dans ses regards le calcul qui se cachait sous cette feinte colère. Hyndford reçut sans en être étourdi ce déluge de paroles. « Je pris la liberté de lui répondre, écrit ce ministre à Carteret, que, quoique je ne fusse pas suffisamment informé de la destination de nos troupes, Sa Majesté ne pouvait être ni surprise ni offensée que des auxiliaires de la reine de Hongrie prissent le parti le plus utile au service de leur alliée; que les alliés de la reine étaient bien forcés d'aller chercher ses ennemis là où ils se trouvaient; que c'étaient les Français qui avaient donné le premier exemple d'entrer dans l'empire, où ils sont encore à l'heure qu'il est en grand nombre et commettent les plus grands excès; s'ils n'y étaient pas, on ne serait pas obligé de les y venir trouver, et les auxiliaires de la reine ont bien autant de droits d'entrer dans l'empire que les auxiliaires de l'empereur. Et qui donc, lui ai-je demandé, a appelé les Français dans l'empire? — C'est moi, dit le roi, mais je ne l'ai fait qu'avec l'assentiment et sur la demande de la plus grande partie de l'empire. » Puis il reprit encore : « Écoutez, mylord, je ne me soucie pas de ce qui arrive aux Français, mais je ne puis souffrir que l'empereur soit ruiné ou détrôné. Je me charge de faire faire la paix à l'empereur, et ensuite les Français s'en iront comme ils pourront. Mais l'empereur n'a plus de quoi vivre, et c'est ce que je ne puis tolérer. — Je reconnais, lui dis-je, que Votre Majesté a choisi un empereur qui lui est commode et ne lui causera jamais de désagrément. » Ceci le fit rire. « C'est un choix aussi convenable, dit-il, aux princes d'Allemagne qu'à moi-même.

— Oui, repris-je, s'ils étaient tous aussi puissans que Votre Majesté. » Et l'entretien finit là-dessus d'assez bonne humeur (1). »

Mais Hyndford n'était pas homme à s'en tenir là, et, quoique peu effrayé des menaces au fond desquelles il voyait clair, il tint pourtant à en avoir le cœur net : « Aussi, continue-t-il, le soir, au lever de la reine mère, je pris à part le comte Podewils, et, feignant d'être bien en colère pour tirer de lui tout ce que je pourrais, je me plaignis du tour inattendu que le roi avait donné à sa conversation... et des expressions inconvenantes dont il s'était servi, et j'ajoutai : « Sa Majesté prussienne s'y prend de bonne heure pour donner des lois à l'empire; mais la nation britannique n'est pas d'humeur à se laisser dicter par d'autres ce qu'elle a à faire. » Ce ministre a paru très troublé, m'a dit qu'il verrait le roi ce matin, et qu'ensuite il serait mieux en mesure de m'entretenir. — Et le lendemain, reprend Hyndford, je ne manquai pas de me placer le matin sur le passage de Podewils, comme il sortait du cabinet du roi. Il me dit que la première chose que le roi lui avait demandée, c'était s'il m'avait vu depuis ma dernière audience. Le comte lui répondit affirmativement et ajouta que je lui avais paru très surpris de la conversation de Sa Majesté et que je le lui avais dit. Le comte lui a répété quelques-unes des expressions que je lui avais rapportées, entre autres celle-ci : « Mieux vaut dégainer aujourd'hui que demain. » Le roi a essayé de nier ce propos et d'autres encore. « Il est bien vrai, a-t-il dit, que nous étions un peu échauffés l'un et l'autre, mais enfin nous avons fini par rire de bon cœur, et nous nous sommes séparés bons amis. »

Puis, baissant la voix, Podewils pria en grâce Hyndford de se tenir l'esprit en repos, l'assurant que le roi, d'après ses conseils, travaillait déjà à un plan de pacification qui pourrait satisfaire l'empereur sans rien coûter à la reine de Hongrie. « Mais surtout, ajouta-t-il, ne parlez de rien ni au comte Richecourt (l'envoyé de Marie-Thérèse) ni encore moins au marquis de Valori... » Hyndford se croyait donc en droit de conclure sa dépêche par ces mots :

(1) Hyndford à Carteret, 17 décembre 1742. (Record Office.) — Cette conversation et celles qui vont suivre sont antérieures, je dois en convenir, à plusieurs faits que je viens de relater : l'entrée du maréchal de Noailles au conseil, le couronnement de Marie-Thérèse à Prague, etc. Mon excuse pour ce déplacement est que, dans les situations qui se prolongent sans changement et où les questions renaissent à plusieurs reprises sans recevoir de solution immédiate, il serait impossible, sans tomber dans la confusion et sans revenir à tout instant sur ses pas, de suivre l'ordre chronologique tout à fait rigoureux. La résolution du roi d'Angleterre de diriger ses troupes sur l'Allemagne fut annoncée bruyamment dès la fin de l'année 1742, puis suspendue par divers motifs, enfin exécutée au printemps de 1743. A chaque fois, elle excita chez Frédéric la même irritation. C'est au moment de la première menace que se rapportent ces entretiens caractéristiques qui révèlent si bien le fond du cœur du souverain prussien.

« J'ai cru devoir rapporter tous ces détails, passer même sous silence quelques autres gasconnades du roi de Prusse, qui viennent plutôt, j'en suis sûr, de l'impétuosité de son tempérament que d'aucune résolution sérieuse de mettre à exécution ce dont il menace. Je le crois aussi effrayé que qui que ce soit de dégainer, et il ne se sert de ce mot que parce que, sachant l'effet que la menace ferait sur lui-même, il imagine qu'elle en produira autant sur les autres (1). »

C'était pourtant trop tôt chanter victoire, et le bon, le pacifique Podewils, quoi qu'il en dît, n'était nullement sûr d'avoir encore ramené son maître à des sentimens plus calmes. Il dut en douter surtout si, comme il est à croire, il reçut lui-même à bout portant, en réponse à ses conseils de modération, quelque algarade de la nature de celle-ci, que nous trouvons consignée tout au long dans les publications prussiennes : « Mais vous n'envisagez donc pas quelles sont les conséquences de la marche des Anglais en Allemagne! Ils iront en Souabe, attireront à eux tous les princes de l'empire et les forceront de joindre leurs troupes aux anglaises; ils forceront aussi les Français de sortir de l'empire ; ils donneront la loi à l'Allemagne, feront le grand-duc roi des Romains et se moqueront ensuite de toutes les déclarations qu'ils nous ont faites. Et ce sera votre faute que tout cela, parce que vous avez une prédilection inconcevable pour ces infâmes Anglais et que vous croyez que je serai perdu si je me fais valoir et que je fais sentir au roi d'Angleterre que je n'approuve pas sa conduite, et que je suis d'humeur à m'y opposer... Ne voilà-t-il pas encore ma poule mouillée (2)! »

Effectivement, soit qu'il ne pût dominer son impatience, soit qu'il n'eût pas désespéré d'agir par intimidation, Frédéric essaya de revenir à la charge avec Hyndford, cette fois en lui portant un coup droit qui visait au cœur du roi d'Angleterre. Il faut laisser encore ici Hyndford lui-même rendre compte de ce nouvel et étrange incident. — « Je vous écris, dit-il à Carteret, au retour d'un bal masqué où j'avais pensé que j'aurais une occasion de découvrir quelque chose de plus des sentimens de Sa Majesté prussienne. Je ne me trompais pas, car après souper et après avoir pris, je crois, une dose passable de vin, le roi m'a pris à part et m'a dit : « Mylord, j'entends dire que les troupes anglaises sont en marche vers le Rhin, et si c'est vrai, je vous dis clairement qu'elles auront affaire à moi. Car, encore un coup, je ne veux pas souffrir que ces troupes étrangères entrent dans l'empire pour en troubler le repos... Si elles

(1) Hyndford à Carteret, 18 décembre 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

(2) *Pol. Corr.*, t. II, p. 327.

passent le Rhin, je serai obligé de m'y opposer et les princes de l'empire feront de même... Si votre maître fait la guerre à l'empereur, je le prie de se souvenir que le Hanovre est à une petite distance de chez moi, et que j'y peux entrer quand il me plaira. Avez-vous rendu compte à votre cour de la conversation de l'autre jour? — Je lui dis que j'en avais rapporté la plus grande partie et que je transmettrais aussi ce que Sa Majesté voulait bien me dire. — Et combien de temps faudra-t-il pour que ce rapport arrive en Angleterre? — Sire, mon courrier partira demain à quatre heures du matin, en même temps qu'il emportera les ratifications du traité d'alliance défensive, conclu par vous avec le roi mon maître. — En tout, ajoute Hyndford, le roi de Prusse est comme un fou dès qu'il parle de l'empereur. »

Ce fut encore le pauvre Podewils qui reçut le contre-coup de ces folies. Dès qu'Hyndford, qui ne manqua pas de l'aller trouver, lui eut conté ce nouveau débat, le comte, haussant les épaules et levant les yeux au ciel avec un air de surprise et de compassion, s'écria : « Je voudrais pour l'amour de Dieu que le roi cessât de parler d'affaires publiques avec les ministres étrangers, ou qu'il se chargeât de les conduire à lui seul, tant j'en suis malade. Et quand vous a-t-il parlé? Est-ce avant ou après souper? — Après, lui dis-je. — Il faut donc qu'il ait été pris de vin. » Je lui répondis que les menaces que font les rois quand ils ont le vin en tête portent souvent leurs conséquences quand ils sont dégrisés, et qu'un ministre moins froid que moi aurait pris ce langage pour une déclaration de guerre... « Mon cher lord, me dit le comte, vous savez que nous disons tant de choses que nous ne faisons pas, et si vous rapportez cette saillie à votre cour, présentez-la, de grâce, sous le meilleur jour possible. » Je lui répondis que le temps était venu de ne rien cacher, et que d'ailleurs son maître m'avait enjoint de tout porter à la connaissance de ma cour et paraissait attendre impatiemment sa réponse. « Il est certain, dit le comte, que le roi mon maître est effrayé de voir l'empire devenir le théâtre de la guerre. Mais quant à attaquer le Hanovre, je vous jure qu'il n'y a jamais songé. — Monsieur, lui répondis-je, ni vous, ni personne ne sait ce que le roi de Prusse fera ou ne fera pas ; il ne consulte personne et ne suit aucun conseil. Mais il répondra de toutes les folies qu'il ferait. Quoique le roi mon maître soit un plus jeune électeur que celui de Brandebourg, souvenez-vous qu'il est pourtant un beaucoup plus grand roi,.. et que si on en vient aux mains, la question sera de savoir qui des deux a la plus longue épée et la plus grosse bourse. Faites l'usage que vous voudrez de ce que j'ai l'honneur de vous dire (1). »

(1) Hyndford à Carteret, 17-20 décembre 1742. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

Ce ferme langage fit enfin son effet, et, les fumées du vin une fois dissipées, Frédéric se mit tout simplement à l'œuvre, non pour diriger contre le Hanovre une opération militaire, mais pour rédiger et faire parvenir à Londres d'une part, et à Francfort de l'autre, deux plans de nature beaucoup moins aventureuse. L'un et l'autre étaient conçus dans la pensée d'éloigner le péril qu'il redoutait, sans recourir, du moins en son propre nom et à ses propres risques, au hasard d'une guerre nouvelle. L'un de ces projets (celui qui fut soumis au cabinet anglais), consistait à offrir à l'empereur une extension de territoire aux dépens, non de l'Autriche, mais d'un certain nombre des petits états de l'Allemagne. Quelques principautés ecclésiastiques, comme les évêchés de Salzbourg et de Passau, pourraient être sécularisées, quelques villes libres, comme Ulm, Ratisbonne et Augsbourg, privées de leur indépendance et réduites à leurs franchises municipales. On formerait ainsi de ces petites fractions réunies un lot honnête qui viendrait grossir le patrimoine de la Bavière, sans exiger de Marie-Thérèse de nouveaux sacrifices.

L'autre plan, plus simple en apparence, était pourtant d'une exécution plus difficile. Il s'agissait de pousser Charles VII, menacé dans sa sécurité personnelle, à faire un appel solennel à la diète germanique pour la sommer de défendre le chef de l'empire par des mesures efficaces. A cet effet, les contingens impériaux des diverses puissances seraient convoqués et formeraient une armée qui, sous le nom d'armée d'observation et de neutralité, serait chargée de protéger contre l'invasion étrangère l'intégrité du sol germanique. Frédéric espérait que la crainte seule d'avoir affaire à tout l'empire arrêterait les velléités belliqueuses de l'Angleterre. En tout cas, les contingens prussiens étant certainement les plus nombreux, les seuls aguerris, les seuls en état de répondre à l'appel, leur chef serait naturellement placé à la tête de toutes les forces fédérales. Ce ne serait plus alors le roi de Prusse qui aurait à combattre pour sa cause personnelle, mais le prince le plus considérable de l'empire qui veillerait au salut de la patrie commune, et, sous ce costume ou ce masque nouveau, on ne pourrait lui reprocher de violer les engagemens pacifiques si récemment pris à Breslau. On peut croire que cette perspective, sans qu'il désirât précisément la voir réalisée, ne lui déplaisait pourtant pas. Il lui souriait assez de se voir, en imagination, placé en quelque sorte sur les marches du trône impérial, figurant comme le bras armé du grand corps dont Charles VII n'eût plus été que le chef nominal. Merveilleux instinct du génie! des caprices même, de l'agitation tumultueuse et désordonnée de ce grand esprit, naissait une pensée dont il ne soupçonnait peut-être pas lui-même la portée vraiment prophétique : il faisait de la Prusse

le rempart et le bouclier de l'unité germanique, en attendant qu'elle pût en être l'incarnation.

Seulement, les deux plans mis en avant, le même jour, par Frédéric, se contrariaient directement l'un l'autre, car c'était, il faut bien le dire, une étrange manière d'entrer en campagne pour défendre l'empire que de commencer par sacrifier d'un trait de plume, dans la personne des princes évêques et des citoyens des villes impériales, les moins puissans, mais non les moins intéressans de ses membres. Cette manière cavalière de disposer du bien d'autrui pour solder un compte embarrassant, cet abus de la force contre les petits et les faibles, rappelaient trop les habitudes et les procédés d'esprit de l'envahisseur de la Silésie, pour qu'on fût tenté de lui confier le rôle de protecteur et de champion du droit. Aussi, dès que le soi-disant projet prussien de pacification fut connu, ce fut d'un bout de l'empire à l'autre un cri de réprobation universel. Par extraordinaire même, les diverses communions religieuses qui se partageaient l'Allemagne et se surveillaient ordinairement avec jalousie se trouvèrent ce jour-là d'accord; car, tandis que les catholiques prenaient fait et cause pour leurs évêques, la plupart des villes libres, étant protestantes, firent appel pour se défendre aux sympathies de leurs coreligionnaires. Entre l'Autriche et l'Angleterre ce fut à qui s'empresserait d'exploiter ces pieux sentimens. Marie-Thérèse jeta feu et flammes pour les droits de l'église violés; Carteret disait en raillant au ministre de Prusse à Londres : « Qu'on fasse des évêques ce qu'on voudra, mais deux princes protestans comme George et Frédéric peuvent-ils sacrifier ceux qui ont souffert pour l'évangile? » Et le ministre impérial ayant paru un instant ouvrir l'oreille à une proposition où il trouvait l'avantage de son maître, Charles VII fut obligé de le désavouer avec éclat, pour ne pas être accusé de fouler aux pieds, tout à la fois, les canons ecclésiastiques et les constitutions de l'empire (1).

On peut juger par là de l'accueil qui attendait l'autre proposition prussienne, lorsque l'empereur, s'en faisant l'organe, vint demander à la diète germanique, réunie à Francfort, de pourvoir par des mesures militaires à la sécurité de l'empire. Il fut tout de suite aisé de voir que la partie était perdue d'avance, et que, dans une assemblée très timide de sa nature, le moyen d'obtenir un acte de vigueur n'était pas d'avoir commencé par inquiéter chacun, petit et grand, sur le sort qu'on lui réservait dans la liquidation finale et les périls personnels qu'il pouvait courir.

En premier lieu, sur les neuf voix qui formaient le collège des princes électeurs, deux, celles du Hanovre et de la Saxe, étant

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 355. — Podewils au roi de Prusse.

désormais assurées à l'Autriche, la majorité dépendait exclusivement des trois archevêques. Ceux-là, en suivant la fortune pour se rapprocher de Marie-Thérèse, obéissaient à leurs tendances naturelles. Le seul qui hésitât encore était l'archevêque de Cologne, moins en raison de sa qualité de prince de Bavière et de frère de l'empereur, que par suite de l'ascendant qu'avait su prendre sur lui, on l'a vu, l'aimable ministre de France, le comte de Sade. Mais cette fois, en présence du scandale causé par l'atteinte que Frédéric avait portée aux droits des principautés ecclésiastiques, de Sade lui-même dut se reconnaître impuissant, et l'électeur se déclara prêt à aller combattre de sa personne, à la diète, tout plan qui serait l'œuvre d'un prince aussi suspect que le roi de Prusse. Tout ce que le plaisant diplomate put obtenir, ce fut de retarder ce départ en organisant une représentation théâtrale où le prélat lui-même dut prendre un rôle, en compagnie d'une dame qui prétendait à lui plaire. La pièce choisie n'était autre que *Zaïre*, la nature du sujet faisant oublier le nom de l'auteur. La fête devait d'abord avoir lieu pendant les jours gras, et de Sade écrivait à sa cour : « Nous voilà en sûreté pour le carnaval, mais nous nous brouillerons en carême. Pour Dieu, tirez-moi d'ici ! » Il réussit pourtant à prolonger jusqu'à Pâques, l'électeur s'étant laissé persuader que *Zaïre* était une pièce assez édifiante pour qu'on pût la jouer même en temps de pénitence. Mais une fois la semaine sainte passée, rien ne put plus le retenir, et de Sade, désespérant de son crédit, au lieu de l'accompagner à Francfort, demanda lui-même un congé pour retourner en France.

Plus nombreux et plus divisés que le collège des électeurs, les deux autres, celui des princes et celui des villes, n'étaient guère, au fond, mieux disposés. Seulement, il n'entrait pas dans les habitudes de la diète de refuser directement ce qu'on lui demandait. Éluder, ajourner, se perdre dans des longueurs interminables et dans des détails infinis de procédure, ce mode de résistance passive convenait mieux à son tempérament. La haute assemblée ne se fit pas faute, cette fois, de l'employer. Convoquée au milieu de mars, elle n'avait pas encore commencé à délibérer quand la mort de l'archevêque de Mayence, qui la présidait, fournit un prétexte tout naturel pour interrompre les séances. On ne les reprit qu'après un délai d'un mois, lorsque la vacance du siège eut été remplie par un choix cette fois très ouvertement pris parmi les serviteurs les plus dévoués de l'Autriche. Alors seulement, après une délibération longue et pénible où les envoyés de la Prusse se déclarèrent presque seuls pour les partis de vigueur, on aboutit à un *conclusum* très confus, exprimant des vœux stériles pour le rétablissement de la paix et invoquant la médiation des puissances maritimes, c'est-

à-dire de l'Angleterre et de la Hollande. Au moment où les armées de ces deux états se massaient sur les frontières d'Allemagne, une telle décision, si elle ne les autorisait pas expressément à les franchir, n'était pas faite non plus pour les décourager (1).

Cette triste défaillance était la suite naturelle du défaut d'élasticité et d'énergie qui paralysait tous les rouages de la vieille machine impériale; mais il n'est pas douteux que la méfiance inspirée par la politique cauteleuse et capricieuse de Frédéric contribuait encore plus que toute autre cause à un résultat si contraire à ses vues. Personne ne s'était soucié de remettre entre ses mains des forces dont on ne pouvait ni prévoir ni deviner l'usage qu'il comptait faire. Ce sentiment de réserve était si général, tellement répandu dans les partis les plus opposés, chacun croyait avoir tant de sujets de se plaindre dans le passé, tant de motifs de se mettre en garde pour l'avenir, que cette sympathie sur un point unique établissait entre les adversaires les plus déclarés des rapprochemens inattendus. C'est ainsi que Hyndford et Valori s'étaient empressés d'écrire, chacun de leur côté, dans des termes qui ne différaient guère, qu'il n'y avait rien à attendre de bon d'une armée soi-disant de neutralité dont le roi de Prusse aurait le commandement. « On dit, écrivait Valori, qu'il a offert 30,000 hommes pour cette prétendue armée d'observation. Si cette offre avait lieu et qu'elle fût acceptée, ne pensez-vous pas, monseigneur, que ces 30,000 hommes seraient fort à charge à quelque parti qu'ils soient portés, et peut-être d'une médiocre utilité pour la cause qu'ils sembleraient embrasser?.. En tout cas, s'il fait marcher des troupes, ce sera dans le cas où il pourra les faire vivre aux dépens d'autrui. » Hyndford était naturellement plus défiant encore : « Personne ne croira, disait-il à Podewils, à votre neutralité : le plus grand prince d'Europe ne peut pas arrêter la *fama clamosa*, quand sa conduite a donné lieu à tous les soupçons. Si la diète assemble une armée et si on y voit seulement l'uniforme bleu d'un soldat prussien, toute l'Europe regardera ce fait comme la violation manifeste de votre traité avec la reine de Hongrie (2). »

(1) Droysen, t. II, p. 36-44, 55-57, 60-62, 71-73. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 302, 313, 320, 324, 327, 329, 332, 339, 351, 360, 361. — D'Arneth, t. II, p. 207, 210. — Hyndford à Carteret, 16 février 1743. — Carteret à Hyndford, 1er mars 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.) — Carteret à Robinson, 13 mars 1743. (*Correspondance de Vienne.* Record Office.) — Rescrit impérial du 6 mars 1743. (*Correspondance de Bavière.* Ministère des affaires étrangères.) — Blondel à Amelot, 11, 15 mars, 1er avril, 18 mai 1743. (*Correspondance d'Allemagne.* Ministère des affaires étrangères.) — Bussy à Amelot, mars 1743. (*Correspondance d'Angleterre.* Ministère des affaires étrangères.) — De Sade à Amelot, 21 janvier 1743. (*Correspondance de Cologne.*)

(2) Valori à Amelot, 21, 29 janvier 1743. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.) — Hyndford à Carteret, 12 février 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.)

Insensiblement même, cet accord dans la manière de juger le caractère de l'homme auquel ils avaient affaire amenait entre les deux diplomates, malgré l'inimitié de leurs cours, une sorte d'entente presque affectueuse qui s'exprimait même, parfois, par des épanchemens mutuels. Se rencontrant chaque matin à la porte du cabinet royal, ou le soir dans les salons de la reine ou des princesses, ils prenaient plaisir à se raconter l'un à l'autre les tours d'adresse par lesquels Frédéric essayait de les tromper, et en confrontant les confidences qu'on leur avait faites à l'oreille, à percer à jour le double jeu dont on les croyait dupes. C'est le plaisir que se donna Hyndford en particulier, au lendemain des scènes de violences que j'ai racontées, et il en rend compte à sa cour dans un récit piquant dont les dépêches correspondantes de Valori viennent de leur côté confirmer l'exactitude.

On a vu, en effet, de quel ton de sublime indifférence Frédéric s'était exprimé sur le sort qu'il réservait à l'armée française, si l'Angleterre consentait à entrer dans ses vues pour satisfaire l'empereur; on a pu juger également avec quel soin charitable il cherchait à dériver, sur le territoire français, l'orage qui menaçait les provinces allemandes : « Faites la paix, avait-il dit, et les Français s'en iront comme ils pourront. » Et encore : « Si vous attaquez la France en Flandre ou en Lorraine, libre à vous, je n'ai rien à y voir. » Naturellement (et Hyndford devait s'en douter), ce n'était pas de même sorte qu'il parlait au ministre de France. Au contraire, tant que la paix, qui devait être son œuvre, n'était pas conclue, tant que l'Angleterre restait menaçante, il lui convenait que les troupes françaises demeurassent de pied ferme en Bavière pour tenir au moins en échec une partie des forces autrichiennes. Aussi n'était-il pas de jour où il n'engageât Valori à presser le cabinet français d'envoyer des renforts à son armée d'Allemagne et des instructions vigoureuses au maréchal de Broglie. Reproches amers sur la mollesse des soldats, plaisanteries piquantes sur l'incapacité des généraux, indication au besoin de mesures stratégiques à prendre dans une prochaine campagne, il mettait tout en œuvre pour piquer d'honneur l'ambassadeur et stimuler par lui l'ardeur défaillante de son gouvernement. « Mais agissez donc, disait-il sans cesse, messieurs les Français; vous ne faites rien, vos généraux ont vraiment une nouvelle manière de faire la guerre. » Il allait même, au besoin, jusqu'à reprocher l'excès de modération de la France dans ses rapports avec les princes allemands. « Je les connais, disait-il, ils n'agissent que par la crainte. Que ne vous emparez-vous tout de suite, par exemple, de Trèves et de Mayence! je crierais comme les autres, mais au fond je m'en moquerais et j'en serais bien aise. » Que serait-il arrivé si, après avoir suivi ces conseils aventureux, la France s'était trouvée le len-

demain isolée en face de la réconciliation subite, opérée par lui-même, de toute l'Allemagne et de l'Angleterre? C'est ce dont il ne prenait probablement pas la peine de s'occuper (1).

Mais Valori, que tant d'expériences avaient mis sur ses gardes, doutait un peu de la sincérité de ce beau zèle, et toujours inquiet de ce que pouvaient se dire dans de longues et vives conversations lord Hyndford et Frédéric, il crut pouvoir user de la camaraderie amicale qui s'était établie par le fait entre son collègue et lui pour tâcher d'en savoir un peu plus long. « Il est venu droit à moi, raconte Hyndford, après le dîner, et m'a dit : « Mylord, je vais vous faire une question à laquelle je ne sais pas si vous voudrez répondre. Je vous prie de ne pas trouver ma curiosité trop inconvenante... Vous pourrez ne me rien dire ou faire la réponse qu'il vous plaira. » — Je dis au marquis que je ne serais jamais embarrassé de lui répondre, parce qu'il était trop bien élevé pour me faire une question déplacée. Il m'exprima alors le désir de savoir si le roi mon maître avait prié le roi de Prusse d'offrir sa médiation entre l'empereur et la reine de Hongrie. Je lui répondis négativement sans hésiter. Mais, mon cher marquis, ajoutai-je, puisque vous m'avez mis sur le sujet du roi de Prusse, si vous voulez me donner votre parole d'honneur de ne jamais révéler ce que je vais vous dire, je vous dirai quelque chose qui vous surprendra. Il mit sa main dans la mienne et me fit la promesse que je lui demandais de la manière la plus solennelle. Je lui dis alors : « Je ne sais si la bonne opinion que vous avez du roi de Prusse et les protestations d'amitié qu'il fait à votre cour vous permettront de croire qu'au même moment, il essaie avec insistance de persuader au roi mon maître d'attaquer la France sur son territoire au lieu de marcher en Allemagne. » L'étonnement du marquis passa alors toute expression. Après s'être tu quelques instans : « Est-il possible, s'écria-t-il, qu'un prince soit si perfide? Mais puisqu'il en est ainsi, la France n'a plus qu'à penser à elle-même et à planter là l'empereur, dont vous ferez ce qui vous plaira. — Je vous l'avais bien dit, put ajouter Hyndford, quelques jours après, cet homme est exécrable (2). »

Si juste que pût paraître l'épithète, c'était pourtant toujours un homme à ménager. Aussi, remis de sa première émotion, Valori rendait compte de la confidence dans des termes un peu plus modérés. « Lord Hyndford, dit-il, m'a confié sous le plus grand secret, et sur ma promesse la plus formelle de ne jamais le compromettre, que le roi de Prusse avait fait proposer à l'Angleterre de porter

(1) Valori à Amelot, 11, 15 décembre 1742, 19 février, 19, 22 mars 1743. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Hyndford à Carteret, 1er février 1743. (*Correspondance de Prusse.* Record Office.)

tous ses efforts contre la Lorraine, au lieu d'envoyer une armée en Allemagne, et ajouté qu'il nous verrait attaquer de ce côté-là avec plaisir. Pour vous dire ce que je pense de cette confidence qui a été faite par ce ministre (à la suite de quelques réflexions sur le caractère du roi de Prusse et sur le peu de fond qu'il y a à faire sur lui et après qu'il m'avait dit qu'il avait horreur de cette duplicité) je pense qu'il a un peu chargé le tableau (1). »

Il fallait bien le penser, en effet, ou du moins faire semblant afin de garder son sang-froid et de ne pas éclater de rire ou de colère quand Frédéric, à quelque temps de là, vint apporter au même Valori, du plus grand sérieux du monde, ses félicitations les plus chaleureuses sur le parti que prenait le cabinet français d'envoyer une armée vers le Rhin en même temps que des renforts à l'armée de Bavière. Cette fois, d'ailleurs, par extraordinaire, ces complimens étaient de bonne foi, car, repoussé dans sa double tentative, n'ayant réussi ni à désarmer l'Angleterre ni à faire armer l'empire, Frédéric, avec plus de sagesse que de fierté, se résignait à retirer ses menaces et à attendre paisiblement les bras croisés ce qu'allait décider dans cette lutte nouvelle le sort des combats. Dès lors, il lui importait que les Français, dont il faisait encore la veille si bon marché, retrouvassent par un retour de la roue de la fortune l'avantage dont il avait lui-même tant contribué à les priver. Leur victoire, au moins pour un temps, lui redevenait nécessaire pour éloigner de l'Allemagne l'invasion anglaise et rétablir l'équilibre dans le jeu des forces dont il voulait tenir la balance.

C'est le sentiment qu'il témoigna à Valori avec cette effusion de cordialité apparente qui accompagnait toujours chez lui les manifestations de l'intérêt personnel. « Hier, à la comédie, écrit Valori au roi, Podewils est venu à moi et m'a dit en propres termes que le roi son maître avait bu de bien bon cœur à la santé de Votre Majesté, sur l'avis certain des résolutions qu'elle avait prises pour soutenir par les plus grands moyens la cause de l'empereur... Ce prince vint peu de temps après, et à la grande inquiétude de lord Hyndford, du comte de Richecourt, et autres ministres étrangers,.. il me tira à part et me dit mot pour mot ce que je vais rapporter à Votre Majesté : « Mon ami, j'ai bu de bien bon cœur à la santé du roi votre maître. Ma foi, vive Louis XV ! J'y reboirai encore ce soir : je vous charge de le lui mander. Faites bien et vous serez content de moi. J'attends que vous donnerez sur les oreilles à mon oncle d'Angleterre ; pour lors vous me devrez bien quelques excuses. — Je voudrais bien, sire, lui répondis-je, être dans le cas de les faire

(1) Valori à Amelot, 8 janvier 1743. (*Correspondance de Prusse*. Ministère des affaires étrangères.)

dans ce moment ici même à Votre Majesté. — Oh! répondit-il, j'aime trop ce prince pour ne pas lui souhaiter, à quelque prix que ce soit, toute sorte de succès (1). »

Mais Valori ajoutait un peu tristement quelques jours après : « L'annonce de notre armée sur le Rhin produit l'effet contraire à ce qu'on aurait pu désirer. Podewils me dit que, puisque le roi envoyait une armée capable de s'opposer aux entreprises des Anglais, c'était suffisant et le roi son maître n'avait plus de parti à prendre (2). »

Ainsi finissait, par un acte de résignation tardive, cette suite de scènes orageuses, qui n'étaient de nature à grandir le héros de l'Allemagne ni dans l'estime des spectateurs, ni même dans la sienne propre, car il en rend compte dans ses *Mémoires* avec plus de sincérité dans l'aveu de ses sentimens que d'exactitude dans l'exposé des faits. Les menaces impuissantes qu'il avait adressées à l'Angleterre ne sont plus dans ce récit que des représentations raisonnées et des supplications patriotiques. « Ce projet, dit-il (celui de l'invasion des Anglais en Allemagne) ne pouvait pas me convenir... parce que la maison d'Autriche y gagnait par là une entière supériorité sur l'empereur;... ce qui me faisait perdre en partie l'influence que j'avais dans les affaires de l'empire, et qu'il y avait beaucoup à craindre que la reine de Hongrie et le roi d'Angleterre, aveuglés par leurs succès, ne s'oubliassent au point de détrôner l'empereur. Je crus qu'il ne me serait pas impossible de suspendre ce projet par des représentations, en me servant de tous les argumens que peut fournir à un prince allemand, bon patriote, l'amour de la liberté de sa patrie : je conjurais le roi d'Angleterre de ne point transporter, sans des raisons très importantes, le théâtre de la guerre en Allemagne, *et* d'altérer les lois fondamentales de l'empire, par lesquelles il est défendu aux membres du corps germanique de faire entrer des troupes étrangères sur le territoire de l'empire sous quelque prétexte que ce pût être sans le consentement de la diète. Dans le fond, mes affaires ne me permettaient pas alors d'opposer la force à la force; la chose elle-même *n'importait* pas une rupture. J'avais indisposé la France; si je me brouillais avec les Anglais, je perdais les seuls alliés que j'avais et j'entrais dans une guerre dont le sujet m'était étranger en quelque manière. Je me contentai d'un mauvais accord par lequel le roi d'Angleterre s'engageait de ne rien entreprendre contre la dignité de l'empereur ni contre son patrimoine. Carteret, qui cachait sous le langage d'un honnête homme les vices

(1) Valori au roi, 9, 19 mars 1743. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori au roi, 9, 19, 30 mars. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

d'un fourbe, ne fit aucune difficulté de tout promettre et les circonstances où je me trouvais m'obligeaient à feindre de tout croire (1). »

II.

Le plan de campagne du maréchal de Noailles, agréé par Louis XV et par son conseil, consistait, comme je l'ai dit, à se porter entre le Rhin et le Mein, pour arrêter l'armée dite pragmatique au passage et l'empêcher de pénétrer dans le Haut-Palatinat. Le but était de venir en aide à l'armée française, encore campée en Bavière, et qui, sans ce secours, courait risque de se trouver complètement cernée entre les Anglais tombant sur ses derrières, le prince Lobkowitz la prenant en flanc du côté de la Bohême, et le prince Charles de Lorraine arrivant d'Autriche pour l'attaquer en tête. Mais quel devait être, dans l'ensemble des opérations, le rôle assigné à l'armée de Bavière elle-même? Quelle part devait-elle y prendre? Quelles instructions devaient être adressées au maréchal de Broglie qui la commandait? C'était une question très délicate laissée encore incertaine et, par des motifs de divers ordres, très difficile à résoudre.

Il fallait tenir compte d'abord de l'état de délabrement et de désarroi dans lequel ces troupes étaient tombées après plusieurs mois passés, par une saison très rigoureuse, dans un pays ruiné et dans des campemens détestables. Sur ce point, de la part des chefs comme des soldats, c'était un gémissement universel. Dès le 28 janvier, le maréchal de Broglie, écrivant au nouveau ministre de la guerre, le comte d'Argenson, lui faisait de cet état de misère la peinture la plus lamentable, tandis qu'il estimait toutes les forces ennemies auxquelles il avait affaire à plus de 60,000 hommes: « Les soixante-sept bataillons de notre armée, disait-il, sur le pied de 400 hommes, qui est le plus fort où ils puissent être, sans y comprendre les traîneurs et les miliciens qui resteront en chemin, ne feront que 26,800 hommes. Les quatre-vingt-onze escadrons de cavalerie et de dragons complets sur le pied de 120 hommes par escadron, feront 10,920 chevaux, ce qui, joint à l'infanterie, *feront* 37,720 hommes, de sorte que l'armée ennemie se trouve supérieure à la nôtre de 22,780 hommes. » — Et il ajoutait: « Les mala-

(1) *Histoire de mon temps*, chap. VIII. — Nous citons ici le premier texte de cet ouvrage, écrit par Frédéric en 1746, et qui fut remanié par lui depuis lors en 1775. Dans ce premier travail, Frédéric parlait de lui-même à la première personne au lieu d'employer la troisième comme il fit dans le second, en suivant l'exemple de César dans ses *Commentaires*. Plusieurs passages cités, notamment celui qui est ici, ont été considérablement modifiés en passant d'un texte à l'autre.

dies augmentent tous les jours; on ne peut pas soigner les malades comme ils devraient l'être, faute d'établissemens, d'hôpitaux : la gelée qui a redoublé depuis quelques jours nous empêche de retirer aucunes subsistances par les rivières; cela est bien triste, et l'on ne peut savoir quand cela finira. » — « Ce n'est pas ma faute, écrivait-il à la même date à l'empereur qui s'impatientait, si on m'a remis des armées énervées et manquant de tout : je ne sais pas crier misère et mon caractère a toujours été de trouver des remèdes aux difficultés qui se sont présentées sur mon chemin, mais il n'y a que Dieu qui puisse faire l'impossible. » Et le conseiller intime du maréchal, celui qu'il appelait *son bras droit*, et qui n'était pas d'un tempérament facile à décourager, le comte de Saxe, écrivait aussi sur un ton de mélancolie tout pareil : « Je suis ici (au confluent de l'Isar et du Danube), en vedette avec onze bataillons, dont je ne puis, en vérité, mettre sous les armes que 1,500 hommes; le reste est à l'hôpital. Cela n'est pas récréatif (1). »

Mais l'état matériel, quelque triste qu'il fût, n'était rien auprès de l'état moral. Le sentiment que j'ai dépeint, le dégoût et l'horreur pour l'Allemagne et les Allemands, était général, croissant, et répandu dans tous les rangs. C'était une armée entière atteinte de nostalgie à un degré aigu et fiévreux. Personne ne se gênait pour exprimer tout haut ce mécontentement, d'autant plus qu'on ne craignait pas par là de déplaire aux gens en crédit à Versailles, encore moins au général en chef. Celui-ci, en effet, on le savait, s'était prononcé, dès le commencement de la guerre, contre les expéditions lointaines et ne pouvait s'abstenir de constater en toute occasion, pour dégager sa responsabilité, que les événemens ne faisaient que justifier ses prévisions. Il se serait tu, d'ailleurs, que dans son état-major et dans son entourage de famille le plus intime on n'eût point observé la même discrétion. La maréchale, entre autres, qui restait toujours à poste fixe à Strasbourg, à l'affût des nouvelles, et pour être plus à portée d'accourir auprès de son mari et de ses enfans à la moindre alerte, ne pouvait cacher son désir impatient de voir rappeler en France les objets de sa tendresse conjugale et maternelle. C'est ce que lui reprochait sur son ton de causticité habituelle l'abbé, son beau-frère, qui voyait les choses avec plus de sang-froid. Cet habile homme calculait que si l'armée de Bavière rentrait en France pour être fondue dans celle du Rhin, le maréchal n'ayant que peu de chance d'être appelé au commandement des troupes réunies, cette jonction pourrait être le signal de sa retraite; mais il

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 28 janvier 1743. (Ministère de la guerre.) — C. Rousset, *le Maréchal de Noailles*, introduction, p. XL. — Le maréchal de Broglie à Charles VII, 27 décembre 1742. (Bibliothèque nationale. Fonds de nouvelles acquisitions.)

constatait lui-même avec regret combien des conseils prudens avaient de peine à se faire écouter. « Vous m'avez écrit trente lettres, écrivait-il à la maréchale, par lesquelles vous voulez qu'on ramène l'armée de Bavière en France; il n'a pas passé un chat à Strasbourg à qui vous n'ayez parlé sur ce ton... Dispensez-vous de dire votre avis sur une matière sur laquelle on ne vous consulte pas. Lamothe (sans doute quelque aide-de-camp du maréchal, en passage à Versailles), est votre héros parce qu'il a épousé vos sentimens et qu'il les débite en dépit du bon sens et de la raison... Lamothe est attaché à mon frère et en parle fort bien; mais il est fou et de la dernière imprudence, et il lui arrivera *tape-chut* pour tenir ici successivement les mêmes discours qu'il vous a tenus. Je fais ce que je peux pour le faire taire, il n'en parle que plus fort et en même temps ne veut plus servir qu'en Flandres, comme tous les autres... Au nom de Dieu, soyez discrète, mandez-moi ce que vous voudrez, mais taisez-vous avec le public et les passans... J'ai écrit à mon frère que, quoique ce fût votre avis et celui de toute l'armée de revenir en France, je le priais de ne point se laisser aller au dégoût, et qu'il devait au roi obéissance. Du reste, le roi va régner, il a bien débuté; c'est la moitié de la chose que de bien commencer (1). »

Ne suivant qu'à regret et à moitié les avis de son frère, le maréchal s'était pourtant borné à demander qu'on l'autorisât à rester tout l'hiver strictement sur la défensive. Campé autour de Straubing, en avant de Munich, entre l'Isar, l'Inn et le Danube, il ne voulait faire que les opérations nécessaires pour maintenir sa gauche en communication avec la citadelle d'Égra et ravitailler régulièrement cette place, dernier point occupé par les armées françaises en Bohême. Cette réserve prudente, pleinement justifiée d'ailleurs par les habitudes militaires du temps, ne pouvait qu'être approuvée à Versailles. Mais il s'en fallait bien qu'elle rencontrât le même assentiment à Francfort auprès de l'empereur, qui, n'ayant pas de cesse qu'il n'eût recouvré l'intégrité de son électorat, aurait voulu à toute force qu'une pointe fût poussée sur-le-champ pour reconquérir la ville de Passau et quelques autres dépendances de la Bavière encore détenues par les Autrichiens. Il offrait pour cette entreprise le concours de ses troupes impériales, dont il portait le chiffre à 35,000 hommes, tous payés d'ailleurs par des subsides français. Le maréchal s'y refusait, n'ayant aucune confiance (il le disait tout haut) dans cet effectif imaginaire, pas plus que dans le talent du général Seckendorf, qui en avait le commandement. « Il n'y a pas là plus de 15,000 hommes à mettre en campagne, disait-il, et encore ne valent-ils pas mieux que nos milices. » De là une dis-

(1) L'abbé de Broglie à la maréchale. (*Papiers de famille, passim.*)

cussion engagée entre le maréchal et l'empereur, qui se poursuivit pendant tout l'hiver sur un ton d'aigreur croissant et qui était parvenue à une véritable exaspération, quand on apprit d'une manière tout à fait certaine la marche des Anglais en Allemagne et les dispositions prises par le maréchal de Noailles pour se porter à leur rencontre.

Nouveau et encore plus grave sujet de dissentiment entre Bavarois et Français : l'empereur soutint que c'était le cas de se montrer audacieux en agissant pour empêcher les Autrichiens de faire leur jonction avec les Anglais. Broglie pensait, au contraire, que la réserve était plus commandée que jamais puisque, si les Français étaient vainqueurs sur le Rhin, ils seraient libres de reprendre l'offensive sur le Danube avec toutes leurs forces réunies et la confiance inspirée par le succès : au contraire, si la fortune ne les secondait pas, il importait à l'armée de Bavière de ne pas s'être coupé d'avance la retraite en s'enfonçant trop avant en Allemagne. Mais c'était justement cette dernière pensée, évidemment dominante dans son esprit, ce soin de se ménager des communications libres pour opérer au besoin sa retraite vers la France, qui lui était amèrement reprochée par l'empereur et tout son entourage. « Après tout, disait-on, victorieuse ou vaincue, la France ne songe qu'à nous laisser là, et M. de Broglie plus que tout autre n'est occupé qu'à préparer cet abandon. »

A plusieurs reprises, l'empereur, monté au plus haut degré d'irritation, porta ses plaintes à Versailles par des lettres directement adressées à Louis XV, et, à force d'insistance, il obtint une demi-satisfaction. « Ne trouvez-vous pas, disait le comte d'Argenson au maréchal, le 5 avril (dans un langage assez singulier pour un ministre), qu'il est temps d'agir un peu davantage pour ranimer la valeur des troupes et détruire l'opinion où les ennemis paraissent être que nous ne pouvons et ne voulons rien entreprendre? Faites vos réflexions, monsieur, sur ce que j'ai l'honneur de vous demander. Sa Majesté ne vous prescrit rien, mais elle attend de votre zèle et de votre courage des entreprises en quelque façon au-dessus de vos forces (1). » On engageait aussi le maréchal à traiter avec plus d'égards le commandant des troupes impériales et à ne pas refuser toujours de s'entendre avec lui. Satisfait de ces instructions pourtant assez vagues, Charles VII témoigna le plus vif contentement à Blondel, le résident français à Francfort. « Voilà parler, dit-il; je vois bien que le roi veut agir vigoureusement et que M. le cardinal est mort. C'est lui qui ne faisait qu'hésiter et voulait nous aban-

(1) Le comte d'Argenson au maréchal de Broglie, 5 avril 1743. (Ministère de la guerre.)

donner. Mais *requiescat in pace, nunc agamus;* » et, afin de ne pas laisser languir cette reprise de vigueur, il se décida à venir de sa personne à Munich pour se placer lui-même à la tête de ses troupes et marcher à la délivrance de son patrimoine.

Mais il avait compté sans la résolution obstinée du maréchal, qui, aux conseils mollement donnés par son ministre, se borna à répondre : « Il n'y a sorte de politesse et d'égards que je n'aie pour M. de Seckendorf tant que le service du roi n'y est pas intéressé, mais je suis ferme comme un rocher quand je vois que les propositions qu'il me fait ne tendent pas à ce but... A moins que le roi ne m'ordonne de condescendre à tout ce qu'il me demandera, je crois qu'il est de mon devoir de ne pas me rendre à ses vues, quand, après les avoir bien examinées, je trouve qu'elles ne tendent nullement au bien du service. » Ce fut contre ce rocher d'une volonté inébranlable que vinrent se briser toutes les objurgations de l'empereur. Si ce prince s'était flatté d'agir par sa présence et son éloquence plus efficacement que son général, il ne tarda pas à voir qu'il s'était trompé. Jamais il ne put décider le maréchal à faire sortir ses troupes de leur immobilité. Il est vrai qu'ils n'étaient pas placés tous deux au même point de vue. Ce que l'empereur demandait comme un pas en avant pour refouler les Autrichiens eût été pour le maréchal, dont les regards étaient toujours fixés sur la route de France, un pas en arrière qui l'éloignait d'un retour désiré et peut-être nécessaire.

Une entrevue très orageuse eut lieu entre eux aux environs de Munich, et l'empereur, après avoir épuisé les raisonnemens et les prières, essaya en désespoir de cause de faire usage d'autorité. Il déploya la patente royale qui, au début de la guerre, l'avait investi du commandement nominal de toutes les forces françaises. « J'ai d'autres ordres plus récens, répondit le maréchal sans sourciller. — Reprenez donc ce papier, répliqua l'empereur en froissant violemment le parchemin, je n'en ai que faire, puisqu'il ne sert de rien. » Quelques jours après, craignant de s'être emporté trop loin, il fit demander un nouvel entretien dans un rendez-vous qu'il fixa lui-même et où il se rendit de sa personne. Il obtint pour toute réponse que le maréchal, rentré dans son quartier-général, ne pouvait plus le quitter parce qu'il se trouvait gravement indisposé (1).

Du moment où, à tort ou à raison, le maréchal de Broglie refusait de bouger, les troupes impériales n'avaient qu'une chose à faire, c'était de se grouper autour des troupes françaises sur la même ligne de défense, afin d'arrêter par leur masse imposante

(1) Carlyle, t. III, p. 653. — *Mémoires de Luynes*, t. V, p. 26.

tout mouvement agressif de l'Autriche. C'est à quoi l'empereur ne put se résoudre; il laissa en avant de Braunau, de l'autre côté de l'Inn, un corps avancé confié au général Minutzi, qui était censé couvrir la ville et qui, en réalité, restait exposé, sans forces suffisantes, au premier choc de l'armée du prince Charles de Lorraine. Cette imprudence ne tarda pas à porter ses fruits. Dès le commencement de mai, le prince Charles s'étant porté en avant, Minutzi fut culbuté, mis en déroute et fait prisonnier pendant que ses soldats rentraient en fugitifs dans la ville de Braunau. Cette place forte, qu'on avait eu tant de peine à garder l'hiver précédent, se trouva alors bloquée et (ses défenseurs, presque tous Bavarois, ayant perdu courage) elle se rendit au bout de très peu de jours. L'empereur, épouvanté autant qu'irrité, quitta Munich précipitamment pour se réfugier à Augsbourg. Ce fut, comme on peut le bien penser, un nouveau et interminable sujet de récriminations réciproques, les Bavarois se plaignant d'avoir été abandonnés, tandis que Broglie se félicitait de ne pas s'être laissé compromettre par leur témérité étourdie.

La question se présentait alors d'une façon tout à fait pressante. Le flot des Autrichiens débordant en Bavière, il fallait ou céder devant eux ou se mettre en mesure de leur tenir tête. Ce fut la situation que Broglie dut exposer au cabinet français après avoir été obligé de faire déjà un mouvement rétrograde pour se concentrer et se mettre provisoirement en sûreté sur le Haut-Danube, autour de la ville d'Ingolstadt. Un renfort d'environ vingt mille hommes, dix bataillons et douze escadrons, lui était promis depuis plusieurs mois et il en demandait plus que jamais l'envoi, n'ayant pas, disait-il, plus de trois cents hommes à mettre en ligne dans les bataillons qui lui restaient. Mais, en sollicitant ce secours, il laissait clairement entendre qu'il le verrait arriver sans beaucoup de satisfaction ni de confiance. Une autre idée était née dans son esprit et, bien qu'il ne fît que l'insinuer sous une forme dubitative et sans y insister, on pouvait y voir sans peine l'expression de son véritable désir. « Je ne sais, écrivait-il, si vous approuverez une idée qui m'a passé par la tête, qui serait, sans perdre de temps, de marcher avec cette armée, les douze bataillons et les dix escadrons que M. le maréchal de Noailles m'envoie pour le joindre, de marcher tout de suite avec ces deux armées rassemblées à mylord Stairs. Outre que je crois que nous serions supérieurs en force, il est bien différent de donner une bataille proche de soi ou de la donner à cent cinquante lieues. Je doute que les Autrichiens puissent y arriver avant nous. Voilà un canevas : il est aisé de broder dessus, si Sa Majesté approuve cette idée (1). »

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 7 juin 1743. (Ministère de la guerre.)

Je n'ose braver le ridicule d'émettre une opinion sur une opération stratégique quelconque, principalement quand elle se rapporte à des faits aussi éloignés et dont il est si difficile d'apprécier toutes les circonstances; mais je ne puis m'empêcher de penser que l'idée émise par le maréchal de Broglie ne manquait pas de hardiesse et que, si elle eût été aussi vigoureusement exécutée qu'elle était audacieusement conçue, le succès, et même un succès éclatant, aurait pu la couronner. Il était certain, en effet, que sur le terrain ingrat et épuisé de la Bavière, avec des troupes démoralisées, fussent-elles accrues par quelques renforts, on ne pouvait se promettre de sérieux, encore moins de brillans avantages. Ces renforts d'ailleurs, on ne pouvait les emprunter qu'à l'armée du maréchal de Noailles, et c'était atténuer d'autant les forces dont devait disposer ce général au moment de l'action décisive qui ne devait pas tarder à être engagée avec l'armée anglaise. Ne valait-il pas mieux évacuer la Bavière d'un seul coup, sans regarder en arrière et sans perdre en combats stériles un homme ni un canon, pour marcher droit comme à un rendez-vous au champ de bataille où l'Angleterre attendrait la France? Toutes les forces françaises réunies pouvaient se promettre une victoire à peu près certaine, dont Broglie et Noailles, se tenant par la main, auraient partagé l'honneur, et qui aurait rendu à la fortune et au renom de la France leur prestige perdu. On serait à temps ensuite soit de se retourner en vainqueur contre Marie-Thérèse, soit de lui dicter les conditions de la paix. Après tout, l'important n'était pas un pouce de terre de plus ou de moins gardé en Allemagne, c'était de se mettre de nouveau en mesure d'y faire la loi et d'y parler en maître. Il faut ajouter qu'en ouvrant à ses soldats abattus cette perspective nouvelle qui les rapprochait de leur patrie, Broglie pouvait se flatter de ranimer leur ardeur et en quelque sorte de leur rafraîchir le sang. Et quand on songe qu'il avait auprès de lui, dans son intimité, le seul grand homme de guerre qui ait servi la France pendant cette première moitié du XVIII[e] siècle, il est difficile de ne pas supposer que ce projet d'une audace heureuse lui avait été soufflé à l'oreille par son inspirateur habituel. On croit, en effet, y reconnaître la main et le génie du comte de Saxe (1).

Seulement il ne fallait pas se dissimuler que si l'opération pou-

(1) Dans une lettre de Maurice de Saxe à son père le roi Auguste, écrite le 13 juin, on voit que, s'il n'avait pas suggéré le plan du maréchal, au moins il le connaissait et n'y avait pas fait d'opposition. « Je crois, dit-il, que nous pourrions bien recevoir l'ordre de nous rapprocher de M. de Noailles et d'évacuer la Bavière. Notre cavalerie est complète et nos bataillons sont à trois cents. Les Français désirent plus que les ennemis d'être hors de ce pays. Je me lasse enfin de voir des cadavres épars et privés de sépulture. » (*Maurice, comte de Saxe*, par M. de Vitzthum. Leipzig, 1867, p. 471.)

vait être justifiée par l'événement, l'effet moral, au premier moment et avant le résultat obtenu, devait être fâcheux. Comme dans toute partie hardiment jouée quitte ou double, il y aurait un moment d'angoisse et d'incertitude. La retraite, tant qu'on ne saurait pas où elle tendait, aurait aux yeux de spectateurs déjà malveillans l'apparence d'une fuite. L'empereur, obligé de se retirer en hâte dans les bagages de l'armée française, allait pousser des cris de désespoir et peut-être se jeter à l'aveugle dans les bras toujours ouverts de l'Angleterre. Nul ne savait non plus ce que ferait ou penserait Frédéric quand il se verrait laissé seul en tête-à-tête en Allemagne avec Marie-Thérèse. C'était donc une résolution des plus graves, à peser par des considérations autant politiques que militaires, de celles, en un mot, qu'il n'appartient pas à un général de prendre de son chef, mais qu'un souverain digne de ce nom a seul le droit de lui commander.

C'était le cas de voir si Louis XV était ce souverain-là : il voulait bien et on espérait bien qu'il allait l'être; mais, en ce genre, ni les vœux, ni les espérances ne suffisent. Quand les nouvelles des désastres de Bavière et les dépêches du maréchal de Broglie lui arrivèrent, elles le trouvèrent non pas encore dégoûté, mais étourdi du poids des affaires. Sa bonne volonté durait toujours, bien que quelques connaisseurs crussent déjà remarquer chez lui des traces visibles de distraction et d'ennui, surtout pendant les longues séances du conseil. Mais, en réalité, pour un souverain novice, la situation devenait singulièrement critique. D'une part, en effet, le maréchal de Noailles ne se décidait qu'à regret à envoyer en Bavière une partie de ses meilleures troupes; il écrivait lettre sur lettre pour demander qu'on l'en dispensât et quand, enfin, il dut s'exécuter, les corps dont il se sépara, convaincus qu'on les envoyait périr dans une terre maudite, se mirent en rumeur et donnèrent des signes d'indiscipline. Un régiment même (celui qu'on appelait le régiment des *vaisseaux*) entra un moment en pleine rébellion. D'un autre côté, le ministre impérial, à Paris, le prince de Grimberghe, assiégeait rois, ministres et courtisans de ses récriminations contre le maréchal de Broglie, qu'il accusait ouvertement de trahison, et il annonçait hautement que, si son maître n'était pas mieux traité, il quitterait la partie et ferait sa paix à lui seul. Entre ces pressions opposées le pauvre roi perdait le sens : « La Bavière me tourne la tête, » écrivait-il avec désespoir, et, à cet aveu, déjà naïf, il ajoutait cette confession plus sincère encore : « Je ne suis pas plus spirituel que cela; ce qu'il y a de sûr, c'est que je fais de mon mieux (1). »

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 4 juin 1743. — Rousset, t. I, p. 97. — Plusieurs mémoires existant au ministère de la guerre attestent la résistance que mit le

Le nouveau plan du maréchal de Broglie, tombant au milieu de cette confusion, ne fit que l'accroître. Le roi porta les dépêches sur-le-champ au conseil, qui se trouva divisé, ce qui n'est point surprenant, vu la gravité de l'affaire et attendu qu'il l'était déjà sur toutes les autres. Frédéric, dans ses *Mémoires,* fait de cette petite assemblée un portrait comique à sa manière : il prétend que personne n'y savait son métier, que la guerre y était confiée à un robin, disciple de Cujas et de Bartole, et les finances à un ancien capitaine de dragons, tandis que le ministre des affaires étrangères, Amelot, imitait maladroitement le patelinage du cardinal de Fleury, « comme une fille bossue peut imiter la danse lascive d'un premier sujet d'opéra (1). » Des caricatures ne sont pas des portraits. La suite devait faire voir que d'Argenson n'était pas un ministre de la guerre incapable, ni Orry un financier sans habileté. Mais la vérité est que la direction manquait à ce conseil sans tête, où l'on sentait (chose à laquelle on se serait difficilement attendu) le vide laissé par la disparition de Fleury. Si l'action du vieillard était débile, au moins elle était unique, et son extrême jalousie du pouvoir avait l'avantage d'en concentrer l'exercice. Après lui, l'unité avait disparu sans que la vigueur eût rien gagné : c'était, dit ici plus justement Frédéric, un « gouvernement mixte qui naviguait sans boussole sur une mer orageuse et n'avait pour système que l'impulsion des vents. » Cette fois, l'orage étant fort et naissant précisément de la contrariété des vents, les opinions se partagèrent aussi et se combattirent, et tout fait croire qu'il y eut, sur la décision à prendre, une de ces discussions qui devenaient parfois si violentes et si bruyantes, que, suivant un témoin oculaire, on n'aurait pas entendu Dieu tonner (2).

Le résultat fut que la majorité étant indécise, on prit un système mixte qui, voulant ménager toutes les chances, réunit, comme c'est l'ordinaire des compromis, tous les inconvéniens sans aucun des avantages des deux partis en balance. Ordre fut donné à Broglie de tenir bon à Ingolstadt tant qu'il pourrait et de reprendre, s'il le pouvait, l'offensive en refoulant de nouveau les Autrichiens. Mais la dépêche qui lui portait cette instruction prévoyait elle-même le cas où il lui serait impossible de l'exécuter ; et dans cette hypothèse, aussi admise d'avance, elle indiquait ce qu'il y aurait à faire pour

maréchal de Noailles à envoyer le renfort réclamé par le maréchal de Broglie. — Chambrier au roi de Prusse, 17 juin 1743. (*Correspondance interceptée.* Ministère des affaires étrangères.)

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. III. La comparaison d'Amelot avec une danseuse a disparu du texte définitif. — D'Argenson, *Journal*, t. IV, p. 164. — Chambrier affirme qu'Amelot ne cessait d'être du parti du maréchal de Broglie, tandis que les lettres de Tencin font voir que le cardinal lui était très opposé.

(2) Le comte d'Argenson au maréchal de Broglie, 13 juin 1743. (Ministère de la guerre.) — Camille Rousset, *Correspondance de Noailles*, t. I, p. 97.

réaliser le plan tout contraire qu'avait proposé le maréchal : — « Dans le cas, disait la dépêche, où vous seriez obligé de quitter le Danube soit pour ramener l'armée à Straubing, *soit pour aller joindre celle du maréchal de Noailles et opérer ensemble*, comme vous le proposez, il y aurait des mesures et des précautions à prendre sur lesquelles j'adresse un mémoire détaillé à M. de Vanolles (le chef de l'intendance) qui vous en rendra compte pour recevoir vos ordres sur ce qu'il contient. J'en envoie une copie au maréchal de Noailles par rapport aux arrangemens qu'il y aurait à prendre de sa part si la marche de votre armée était déterminée sur Wimpfen. »

La pièce ainsi rédigée, de manière à mettre les opinions contraires en regard dans une espèce d'équilibre, chacun, comme on peut penser, à l'issue du conseil, ne se fit pas faute de la commenter à sa manière. Le ministre de l'empereur, le prince de Grimberghe, qui attendait à la porte pour savoir le résultat de la délibération, écrivit le soir même à Belle-Isle, avec qui il était resté en correspondance. — « Je m'aperçus au sortir de chez le roi que les ministres étaient fort affectés et, comme je sollicitais d'eux des réponses qu'ils m'avaient promises pour que je les envoyasse par un courrier de l'empereur, j'en ai arrêté quelques-uns par les discours desquels je reconnus que l'air du bureau était que, tout bien considéré, rien ne pouvait se faire aujourd'hui de plus utile pour les affaires de l'empereur que d'ordonner au maréchal de Broglie de se rapprocher incessamment du Rhin avec son armée et faire la droite du maréchal de Noailles... Je répondis qu'il n'y avait que le maréchal de Broglie dont le louable projet avait toujours été de revenir triomphant à la tête de son armée, ou bien quelqu'un de ses fidèles partisans qui pût penser de la sorte pour achever de le combler de gloire par une si belle fuite (1). »

Broglie, en recevant ces instructions ambiguës, lut sans peine à travers les lignes et comprit qu'il avait des amis dans le conseil qui ne lui sauraient pas mauvais gré de désobéir. D'ailleurs, en cas que l'obéissance fût impossible, ne le laissait-on pas libre d'y manquer? Or, pour lui, l'impossibilité était démontrée d'avance et la preuve n'était plus à faire. Son parti fut donc pris tout de suite de commencer son mouvement de retraite en suivant la ligne la plus courte pour rejoindre les bords du Rhin, où il espérait encore trouver le maréchal de Noailles, avant sa rencontre avec les Anglais. Le 19 juin, il se mit en marche, et le 22, parvenu à Donawerth, à deux étapes en arrière d'Ingolstadt, il écrivait à d'Argenson : « Si d'ici à deux ou trois jours, vous ne m'envoyez pas de courrier,

(1) Le prince de Grimberghe à Belle-Isle, 22 juin 1743. (*Correspondance de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.) — (*Mémoires du duc de Luynes*, t. v, p. 23.)

je partirai avec l'armée pour joindre le maréchal de Noailles. » Il faisait part en même temps de sa résolution à l'empereur et au maréchal de Noailles (1).

Les trois jours marqués comme délai d'attente furent employés par le maréchal à faire tous les préparatifs de sa marche vers le Rhin, opération dans laquelle il était puissamment secondé par le zèle, l'entrain, presque le ravissement de son armée, qui brûlait d'arriver à temps pour prendre part à de nouveaux combats. Le 26, à la dernière heure, au moment où le signal du départ allait être donné, arriva une nouvelle dépêche de Paris, apportée par un courrier, qui était parti le 22. Celle-là était, s'il est possible, encore plus incohérente et plus étrange que la première; car elle maintenait toujours, d'une part, l'injonction de tenir bon à Ingolstadt si on le pouvait, et, de l'autre l'autorisation de rentrer en France si le séjour de la Bavière devenait impraticable. On prévoyait même qu'il faudrait finir par là, seulement le plus tard possible. La seule chose qui était interdite au maréchal de Broglie, c'était celle qui lui tenait au cœur, à savoir la tentative d'aller joindre le maréchal de Noailles pour se battre avec lui contre les Anglais.

Il faut citer quelques lignes du texte pour comprendre ce que Broglie dut ressentir à cette lecture. « Sa Majesté, lui disait-on, n'exige pas de vous l'impossible... Dans le cas où tout autre parti que celui de la retraite vous paraîtrait impraticable, Sa Majesté se repose sur vous de la route que vous croirez devoir prendre pour votre retour sur le Rhin. Sa Majesté ne croit pourtant pas devoir adopter l'idée que vous aviez d'aller joindre le maréchal de Noailles pour combattre ensemble les alliés de la reine de Hongrie sur le Mein; il est persuadé que ce maréchal (ici quelques mots dont le déchiffrement est illisible) n'a besoin quant à présent d'aucun secours pour entreprendre sur eux (les Anglais), quand il en trouvera l'occasion, comme il n'y manquera pas. » Ainsi on lui permettait tout, même la fuite, mais on lui interdisait le seul moyen d'enlever à sa retraite le caractère d'une honteuse déroute; on l'autorisait à ramener en France des convois de blessés et de fugitifs, mais non une armée marchant au combat. C'était évidemment le ministre de l'empereur, qui, revenant à la charge, avait arraché du cabinet ce dernier acte de timidité et d'indécision et imprimé cette dernière oscillation à la balance (2).

Nul doute, cependant, qu'il fallait obéir. La loi du devoir militaire est absolue : l'histoire, pas plus qu'aucun autre tribunal, n'a

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 23 juin 1743. (Ministère de la guerre.)

(2) Le comte d'Argenson au maréchal de Broglie, 23 juin 1743. (Ministère des affaires étrangères. *Correspondance de Bavière.*)

le droit d'en absoudre la violation. Mais s'il est permis, en ce genre comme en tout autre, de plaider les circonstances atténuantes devant la postérité, celui-là sans doute a le droit de les invoquer qui, chargé du sort d'une grande armée, au lieu de la laisser languir dans le dénûment et l'inaction et de la vouer d'avance à une déroute fatale, a préféré la conduire, au risque de sa vie et de sa fortune, là où on pouvait encore combattre et vaincre. Broglie, d'ailleurs, en prenant le parti de ne tenir aucun compte de cet ordre arrivé *in extremis*, ne paraît pas avoir éprouvé le moindre scrupule. « Le courrier que vous m'avez envoyé, monsieur, écrit-il à d'Argenson, votre courrier du 22, est arrivé aujourd'hui à midi, et m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous devez être instruit, par ma précédente, des raisons du parti que j'ai été obligé de prendre de partir d'Ingolstadt pour venir ici, et qui m'obligent aujourd'hui de partir de Donawerth avec l'armée pour aller à Wimpfen. La première de toutes est de n'avoir pas de pain pour l'armée pour plus de quinze jours, à laquelle il n'y a pas de remède ni, je crois, de réponse à faire... Si j'étais resté à Ingolstadt, il y a tout lieu de croire que le prince Charles aurait remonté le Danube pour me couper les communications avec l'Alsace, et même avec M. le maréchal de Noailles. Mais, grâces à Dieu, je n'ai pas donné dans ce *torquet*... J'ai trop éprouvé, à Prague, ce que c'est que la perte de la communication avec la France pour y retomber une seconde fois, et je ne l'aurais pas fait sans une perte inévitable pour l'armée du roi... J'aurais bien des raisons à vous ajouter, mais les deux que je viens de vous alléguer sont plus que suffisantes, et il n'y a personne qui connaît le local qui puisse en disconvenir... Je ne songe uniquement qu'à ce qui est du bien du service et nullement à ma propre gloire, me conduisant en cela comme un bon sujet et un bon citoyen doit le faire (1). »

Un envoyé de l'empereur, le comte de Piosaque, arrivant tout alarmé et porteur d'une lettre pressante, ne réussit pas davantage à ébranler sa résolution. « Je ne puis croire, disait l'empereur, que ce soit l'intention du roi que non-seulement on sacrifie mes droits, mais qu'on abandonne mes états à la discrétion des ennemis... Je vous laisse faire des réflexions sur les suites affreuses qu'aurait cet abandonnement et la séparation de mon armée, car, comme empereur, je ne puis porter moi-même le feu de la guerre dans l'empire dont je suis le chef... Je ne puis trop vous répéter que je vous rendrais responsable au roi des suites que pourrait avoir un pareil sacrifice. C'est un parti dont je ne vous crois pas capable. — Sire, répondit

(1) Le maréchal de Broglie au comte d'Argenson, 26 juin 1743. (Ministère de la guerre.) — Rousset, t. I, p. 53.

le maréchal, M. le comte de Piosaque m'a remis la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 de ce mois. Je n'aurais jamais songé à ramener l'armée du roi en France si je ne m'y trouvais forcé par un manque total de subsistances auquel il est impossible de remédier dans le moment présent... Quelque courage qu'on ait, il faut, pour pouvoir s'en servir, que la nourriture ne manque pas à l'homme... Il faut absolument que je rejoigne M. le maréchal de Noailles pour y trouver des magasins et où l'armée puisse être utile à l'avantage de la cause commune... Si Votre Majesté pouvait connaître combien je suis pénétré de tous les malheurs qui lui arrivent, y participant après elle plus que personne, elle me plaindrait assurément (1). »

Que fallait-il pour que l'acte, à coup sûr très irrégulier, du maréchal de Broglie fût transformé en une de ces fautes heureuses que le succès justifie? Tout simplement que le maréchal de Noailles, averti de sa venue, prît le parti de l'attendre, ou qu'un délai de quelques jours dans la marche des Anglais eût retardé leur rencontre avec l'armée française. Par malheur, précisément parce qu'aucun concert n'avait été établi entre les deux maréchaux, leurs mouvemens se croisèrent au lieu de se seconder : Broglie quittait Donawerth le 26, et, le 27, Noailles livrait et perdait à Dettingue une bataille longtemps disputée, qu'un secours opportun aurait pu aisément transformer en victoire.

C'est ce qui résulte assez clairement du récit même de cette bataille, tel qu'il nous est fait par les écrivains des deux camps. Il en ressort jusqu'à l'évidence que le moindre changement dans la proportion des forces matérielles pouvait décider du sort de la journée. Car, sous le rapport moral, il s'en faut bien que les deux armées qui se rencontrèrent ce jour-là eussent rien à se reprocher ou à s'envier l'une à l'autre. L'indécision, l'incohérence dans le commandement, la discorde entre généraux, la mollesse ou l'indiscipline des soldats n'étaient nullement des faiblesses ou des vices particuliers à l'armée française. Celle des alliés en avait sa bonne part, à peu près égale, sinon supérieure. Les troupes anglaises en particulier, comme c'est assez l'habitude de nos voisins d'outre-Manche au début de toutes les guerres, étaient aussi mal équipées, aussi mal disciplinées que mal conduites. Pour commencer, on avait eu la plus grande peine à les décider à monter sur les bâtimens qui devaient les conduire de l'autre côté de la mer, un embarquement et une navigation étant alors pour des insulaires une beaucoup plus grande affaire qu'aujourd'hui. Un régiment entier

(1) L'empereur au maréchal de Broglie. — Le maréchal à l'empereur, 24 et 25 juin 1743. (Ministère de la guerre.)

de highlanders écossais se mit en révolte, au moment de partir, et retourna dans ses montagnes au son de la cornemuse, en disant tout haut qu'on les avait fait venir pour défendre la patrie, mais non pour aller au-delà de l'océan chercher querelle à des gens qu'ils ne connaissaient pas. Le ministre Carteret, d'ailleurs, mettait lui-même très peu d'empressement à hâter le départ, espérant toujours que quelque incident diplomatique le dispenserait de cette mesure périlleuse, laissant même parfois entendre, en confidence, qu'il ne songeait qu'à satisfaire le parlement par une démonstration apparente. Puis, une fois débarqué sur le continent, la jonction du corps anglais avec les Flamands amenés par le duc d'Aremberg, les Hessois auxiliaires et les Hanovriens fut lente et difficile, le tempérament emporté de lord Stairs s'accordant mal avec le caractère plus calme du général autrichien. Enfin quand le roi George lui-même vint au camp accompagné de son ministre, plus d'un débat s'éleva entre le général qui voulait marcher en avant, à tout hasard et à tout rompre, et le ministre qui se flattait encore qu'on pourrait ajourner une rencontre sanglante, ou que le maréchal de Noailles viendrait offrir la bataille à l'entrée même du territoire allemand et dispenserait les troupes anglaises de s'y enfoncer trop avant (1).

L'une et l'autre espérance furent trompées : Noailles, avait bien eu la pensée un instant de se porter sur le cours inférieur du Rhin, en s'emparant (suivant le conseil peut-être perfide donné par Frédéric à Valori) des petites souverainetés ecclésiastiques et de la ville impériale de Francfort; mais il recula sagement devant la pensée du soulèvement que pouvait susciter en Allemagne la violation de ces territoires indépendans. Il vint se poster sur la frontière du Haut-Palatinat entre le Mein et le Neckar, s'étendant sur la rive droite d'une de ces rivières et la rive gauche de l'autre, barrant ainsi la communication avec la Bavière. Il eut même quelque mérite à garder cette attitude prudente, qui suivant l'opinion défavorable alors répandue en Allemagne au sujet des armées françaises, lui était imputée à timidité et lui attirait des reproches assez amers de la part des spectateurs les plus bienveillans; mais, comme il ne bougeait pas de cette ligne défensive, il fallut bien que l'armée anglaise vînt l'y chercher. Lord Stairs le fit avec autant de maladresse que d'imprudence; il s'avança au-delà de Francfort, sur la droite du Mein, et vint camper entre les petites villes de Dettingue et d'Aschaffenbourg, dans une plaine étroite où il n'avait pu parvenir qu'en traversant des gorges assez resserrées. C'était une sorte de camp retranché dont il croyait avec raison qu'il serait impossible de le débusquer par la force.

(1) Bussy à Amelot, 31 mai 1743. (*Correspondance d'Angleterre*. Ministère des affaires étrangères.)

Le calcul eût été juste si son adversaire eût fait la faute de venir l'y attaquer; mais Noailles, évitant toujours de prendre aucune initiative, se borna à couper à l'armée anglaise toutes les subsistances qui pouvaient lui venir du cours supérieur du Mein et de la Franconie. Au bout de quelques jours, lord Stairs s'aperçut que, s'il était difficile de le chasser de son enclos, il était également malaisé pour lui d'y vivre avec les convois insuffisans et mal organisés qui lui arrivaient péniblement des bords du Rhin par le couloir étroit qu'il avait traversé lui-même. Se trouvant dans la gêne, il songea à se dégager en faisant un mouvement rétrograde du côté de la ville de Hanau. C'était le moment qu'attendait Noailles. Bien que manœuvrant toujours sur la rive gauche du Mein, il s'était rapproché assez de cette rivière pour avoir pu jeter en amont d'Aschaffenbourg et en aval de Dettingue des ponts qui lui permettaient de passer à volonté sur la droite. De plus, il avait rangé sur la rive gauche elle-même des batteries dont la portée dépassait beaucoup la largeur du cours d'eau et pouvait atteindre aisément l'armée qui manœuvrait sur l'autre rive. Il plaça à la tête des ponts qui débouchaient du côté de Dettingue son neveu, le duc de Gramont, avec trois brigades d'infanterie, les gardes-françaises et la maison du roi. Lui-même, avec le reste de l'armée, demeura en arrière d'Aschaffenbourg; son plan était de s'emparer de cette localité aussitôt que les Anglais l'auraient quittée pour commencer leur marche rétrograde et de se mettre à leur suite en les pressant sur leurs derrières. En même temps, les batteries postées au-delà du Mein, commençant leur feu, devaient les prendre en flanc. Enfin, en arrivant en face de Dettingue, ils auraient trouvé le duc de Gramont et son monde qui, traversant le Mein, leur auraient présenté un front menaçant. Pris ainsi de trois côtés, en arrière, en avant et sur leur gauche, il ne serait resté aux Anglo-Autrichiens d'autres ressources que de capituler, l'étroit passage qui restait ouvert sur la droite ne leur permettant pas de se retirer assez vite pour éviter une poursuite victorieuse. « Ce plan, dit Frédéric, était digne d'un grand capitaine. » Louis XV, moins bon juge, en pensait de même quand le comte de Noailles, envoyé en courrier par son cousin le maréchal, vint le soumettre à son approbation. « Je pense, écrivait-il, que vous préviendrez les ennemis aux défilés ou que vous ne les y laisserez pas passer impunément, désirant autant que le comte de Noailles que vous puissiez frotter d'importance ces messieurs Anglo-Autrichiens; vous voyez que je me conforme aux mots nouveaux quand ils me paraissent bons (1). »

Tout sembla d'abord marcher à souhait : dans la nuit du 26 au

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 22 juin 1743. — Rousset, t. I, p. 109.

27, les ennemis ayant évacué Aschaffenbourg pour se diriger sur Hanau, Noailles fit aussi passer le Mein à son corps d'armée, qui s'y établit. Puis, courant lui-même au poste où il avait laissé le duc de Gramont, il présida de sa personne au passage de ses troupes, qui s'emparèrent tout aussi heureusement du village de Dettingue. L'Anglais était ainsi pris au filet : il n'y avait qu'à le laisser avancer pour qu'il se trouvât à la fois cerné et criblé en tête, en flanc et en queue, de manière à ne pouvoir ni avancer, ni se maintenir plus de quelques heures. Du point élevé où s'était placé Noailles, il voyait déjà les batteries postées au-delà du Mein porter le désordre dans les rangs ennemis qui passaient sous leur feu. Tout à coup, à sa grande surprise, il aperçut les troupes qu'il avait laissées à Dettingue opérant un mouvement offensif qu'il n'avait pas commandé et débouchant dans la plaine où les Anglo-Autrichiens avançaient péniblement. Vainement se porta-t-il lui-même à toute bride pour arrêter une manœuvre qui dérangeait tous ses calculs, il était trop tard. C'était le jeune duc de Gramont, qui, au lieu de se contenter du rôle qui lui était assigné et croyant la journée gagnée, voulait s'en attribuer tout le mérite par un coup d'éclat. A l'instant, tout changea de face : l'artillerie du Mein dut cesser son feu, ne sachant plus sur qui porteraient ses coups lancés au hasard dans une mêlée où amis et ennemis étaient confondus. Puis, dans l'engagement qui suivit, les troupes de Gramont, si inopinément compromises et parmi lesquelles figuraient beaucoup de milices et de recrues, ne se trouvèrent nullement de force avec le gros de l'armée qu'elles venaient braver et se troublèrent quand cette infériorité fut trop visible. L'infanterie anglaise, au contraire, retrouvant l'avantage, qui, de tout temps, lui a appartenu, résista, dit Noailles lui-même, comme une muraille d'airain. Pendant que Noailles allait chercher les troupes qu'il avait laissées en arrière à Aschaffenbourg et avant qu'il eût eu le temps de les amener à la rescousse, la débandade se mit dans les rangs français. La maison du roi, seule, tint bon, mais les gardes-françaises elles-mêmes lâchèrent pied, et beaucoup, prenant la fuite au hasard, se jetèrent dans le Mein pour passer à la nage.

Au même moment, à la vérité, une aventure assez ridicule arrivait au roi d'Angleterre : depuis le matin, il chevauchait à la tête de sa troupe, armé d'un énorme pistolet à sa ceinture, et, de plus, d'une épée de bataille d'une prodigieuse longueur, qu'il tirait de temps à autre en disant : « Sus au roi de France ! il est mon ennemi ; vous allez voir comme je le combats. » Pendant qu'il se livrait à ses vanteries, son cheval, effrayé de la canonnade, le jeta à terre et il se vit entouré d'un gros de cavaliers français qui allaient l'emmener prisonnier s'il n'eût été secouru à temps. L'action se

prolongea ainsi, avec ces alternatives de succès et de revers partiels, toute la journée : elle fut très sanglante et coûta surtout la vie à beaucoup d'officiers du premier rang, qui s'efforçaient de maintenir ou de ramener leur troupe ébranlée. Les héritiers des noms les plus illustres de France, Harcourt, Gontaut, Rochechouart, Sabran, figurèrent parmi les morts et les blessés, et, dans le nombre, on remarquait le jeune comte de Boufflers, âgé de dix ans et demi, qui tomba frappé d'un boulet et supporta, avant de mourir, l'amputation d'une jambe avec un courage plus que viril. Du côté des Anglais, le duc de Cumberland, frère du roi, fut emmené grièvement blessé du champ de bataille. Au tomber du jour, Noailles mit un terme au combat en faisant repasser toutes ses troupes sur la gauche du Mein (1).

Était-ce vraiment là une défaite? On pouvait raisonnablement en douter. Car si le terrain restait à l'ennemi, et si George se vantait d'avoir pu souper sur le champ de bataille, il n'en fut pas moins très pressé de le quitter, craignant de retomber de nouveau dans le piège dont il était sorti par miracle; de sorte qu'on eut le spectacle singulier d'un vainqueur qui battait en retraite, tandis que le vaincu rentrait paisiblement dans ses positions et même reprenait le lendemain possession de celles que son adversaire avait évacuées. Le roi d'Angleterre avait même si grande hâte de se trouver hors de toute atteinte qu'il donna l'ordre de laisser les blessés et les malades en arrière, et lord Stairs les recommanda par une lettre pressante à la générosité du maréchal de Noailles. Après tout, Noailles pouvait se dire que son but était atteint, puisque l'armée pragmatique n'avait pas pénétré dans la Bavière, dont il était chargé de leur interdire l'entrée. Aussi, dans son premier bulletin envoyé à Paris le lendemain (bien que ne déguisant nullement la vérité, puisqu'il parlait avec une juste sévérité de la mollesse de ses troupes, principalement des gardes-françaises), il ne se plaignait que du demi-succès de la journée. Des lettres privées, arivées en même temps, parlaient presque d'une victoire, et on illumina dans quelques quartiers de Paris.

Mais tout dut changer de face naturellement aux yeux de Noailles lui-même quand l'évacuation de la Bavière par le maréchal de Broglie lui fut connue et que, par là, disparaissait le seul résultat qu'il pût se flatter d'avoir obtenu. La seconde nouvelle suivit de près la

(1) Voir le détail de cette journée dans la dépêche du maréchal de Noailles au roi du 28 juin 1743 (Ministère de la guerre), et dans le récit fait par M. Camille Rousset, t. I, introduction, p. 60, 66. Voir aussi Frédéric, *Histoire de mon temps*, et Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — L'incident relatif au roi d'Angleterre est tiré des dépêches de Valori, 13 juillet 1743, à qui le roi de Prusse l'avait raconté en plaisantant durement sur le compte de son oncle.

première, la complétant et la commentant d'une manière déplorable. C'était le désastre : les avantages partiels dont Noailles s'était prévalu dans sa première dépêche ne parurent plus alors qu'une atténuation calculée de la vérité, dont on imputa la faute, soit au maréchal, qui n'avait pas tout avoué, soit au gouvernement, qui n'avait pas voulu dire tout ce qu'il savait. Chose singulière et qui fait voir à quel degré était portée l'impopularité de la guerre d'Allemagne, on fut généralement plus sévère pour Noailles à moitié vainqueur dans l'accomplissement de ses instructions que pour la retraite de Broglie opérée en violation des siennes. Tandis qu'on admirait l'opération qui ramenait les troupes de Bavière, qu'on croyait perdues, saines et sauves sur le Rhin, on ne tarissait pas en plaisanteries sur l'imprudence du duc de Gramont et la lâcheté de ses soldats; les gardes-françaises, sauvées à la nage, n'étaient plus appelées que *les canards du Mein*, et la journée tout entière reçut le sobriquet de bataille des *bâtons rompus*, parce qu'on supposait que le duc de Gramont et le duc d'Harcourt, qui le secondait, n'avaient songé par leur manœuvre irréfléchie qu'à gagner le bâton de maréchal. Plusieurs demandaient même sérieusement que les ducs fussent traduits devant un conseil de guerre; et Noailles, pour avoir défendu ses parens, fut accusé d'avoir écouté avec faiblesse la voix du sang (1).

En revanche, si Paris lui fut sévère, il trouva à qui parler à Francfort, où il se rendit dans les jours qui suivirent la bataille. L'empereur y était déjà arrivé en fugitif, au comble de l'irritation comme de l'épouvante. Avant de quitter Augsbourg, il avait laissé au maréchal Seckendorf l'ordre d'obtenir à tout prix une suspension d'armes en promettant la neutralité absolue des troupes impériales. L'impératrice, les ministres, toute la cour se répandaient en imprécations contre le maréchal de Broglie d'abord, puis contre la France : c'était à qui voulait courir se jeter aux pieds du roi George et se mettre à sa merci. Ces menaces et ces malédictions étaient, à la vérité, de temps à autre interrompues par des supplications faites sur un tout autre ton, à l'effet d'obtenir quelques subsides dont le besoin était urgent. Non-seulement les troupes, mais même le service le plus intime et tout le personnel de la maison de l'empereur n'étaient pas payés; ses domestiques ne recevaient pas leurs gages, et les fournisseurs de sa table se plaignaient tout haut d'être obligés de le nourrir à crédit. Quand Noailles arriva, il se jeta dans ses bras tout en larmes en le remerciant d'avoir, au moins lui, tenté quelque chose en sa faveur. Noailles employa, pour étancher ses pleurs et

(1) Mme de Tencin au duc de Richelieu, 11 juillet 1743. — Chambrier au roi de Prusse, 8 juillet 1743. (Ministère des affaires étrangères.)

relever son courage, toutes les ressources de l'éloquence persuasive dont il était doué et qui parut d'autant plus flatteuse aux oreilles du prince qu'elle différait davantage du régime rude et hautain auquel le maréchal de Broglie l'avait accoutumé. « Sire, lui disait Noailles en le suppliant de ne pas se laisser abattre, croyez-en la parole d'un vieux militaire qui s'est trouvé dans un grand nombre d'événemens et dans toute sorte d'épreuves. J'ai vu la France dans un temps où le succès accompagnait ses armées et je l'ai vue dans les temps de revers... J'ai vu deux fois le roi catholique forcé de sortir de sa capitale et deux fois son rival s'y faire reconnaître pour roi : la constance et la sagesse ont enfin triomphé ; il a chassé l'ennemi et il est demeuré maître de son état... Au surplus, c'est dans l'adversité et dans les revers que les grandes âmes se font connaître ; celle de Votre Majesté est de ce nombre. » Une lettre de change de 40,000 écus, que Noailles ne craignit pas de souscrire sous sa responsabilité personnelle ajoutait naturellement quelque poids à ces généreuses exhortations (1).

Après ces excitations données à son courage et ce soulagement à ses besoins pressans, il y avait encore une autre manière presque aussi efficace de calmer le pauvre souverain, c'était de satisfaire ses ressentimens en obtenant qu'un châtiment exemplaire fût infligé au maréchal de Broglie. C'est à quoi Noailles lui-même, très mécontent du collègue qui, en essayant de le secourir, n'avait fait que le compromettre, ne demandait pas mieux que de s'employer. « On ne pourra persuader à personne, écrivit-il avec vivacité au roi, que M. le maréchal de Broglie soit revenu sans les ordres de Votre Majesté, et on ne pourra le faire croire à l'Europe entière pas plus qu'à vos propres sujets si Votre Majesté ne donne des marques publiques et visibles de son mécontentement, qui prouvent qu'elle n'a aucune part à une démarche qui est sans exemple et qui peut devenir funeste dans ses conséquences. »

Il demanda donc non-seulement qu'on enlevât à Broglie son gouvernement de l'Alsace, mais qu'on l'éloignât de la cour et que l'on comprît dans sa disgrâce l'abbé de Broglie, qui était soupçonné (bien à tort, nous l'avons vu) de l'avoir encouragé. Il eut satisfaction, mais ce ne fut pas sans peine, car tous ceux qui avaient tremblé pour leurs parens savaient gré à Broglie de les avoir tirés de cette Allemagne détestée ; et les ministres (y compris celui de la guerre) n'étaient pas fâchés d'avoir, à quelque prix que ce fût, la libre disposition d'une armée qu'ils avaient presque désespéré de revoir.

(1) Noailles à l'empereur, 2 mai 1743. (Bibliothèque nationale. Fonds de nouvelles acquisitions.) — Blondel, résident à Francfort et Lautrec, ambassadeur auprès de l'empereur, juillet 1743, *passim*. (*Correspondance d'Allemagne et de Bavière*. Ministère des affaires étrangères.)

Bref, coûte que coûte, on était débarrassé de l'Allemagne. Aussi Louis XV, en chargeant Noailles d'annoncer à l'empereur les dispositions sévères prises pour le contenter, croyait-il devoir s'excuser d'y avoir mis dans la forme quelques ménagemens. — « Vos désirs sont prévenus sur le maréchal de Broglie, lui écrivait-il ; les ordres sont partis pour qu'il vous remette le commandement de son armée, et qu'il se rende à Strasbourg, où il recevra de nouveaux ordres. Ces nouveaux ordres doivent être partis pour qu'il quitte l'Alsace et qu'il vienne à Chambray (la terre du maréchal) sans passer à Paris ni à la cour. Il est vrai que je n'ai pas voulu lui faire cette dernière signification par mon ministre de la guerre, mais je la lui ai fait faire par le contrôleur général son ami, qui, par parenthèse, l'abandonne entièrement dans cette occasion-ci. Cela lui sera plus doux, mais aura pourtant toujours le même effet de marquer mon mécontentement tant envers la nation française qu'envers l'empereur. L'abbé a pris son parti tout seul; il y a dix-huit jours qu'il s'est exilé lui-même à son abbaye (1). »

Mais, presque le même jour, le ministre des affaires étrangères Amelot écrivait à un de ses ambassadeurs : « Il est difficile de pouvoir juger de si loin si le maréchal de Broglie pouvait différer de prendre une pareille résolution, mais outre toutes les raisons qu'il donne pour justifier sa conduite, il y en avait peut-être encore d'autres qu'il ignorait et qui ne font pas regretter qu'il ait quitté un pays où l'armée du roi pouvait courir les plus grands dangers. J'ai su depuis que, pendant que M. de Seckendorf excitait M. de Broglie à tenir ferme, il négociait un traité de neutralité entre la reine de Hongrie et l'électeur palatin (2). » L'exil du maréchal de Broglie dans sa terre de Chambray, écrit un chroniqueur du temps, révolta tout le monde ; des gens sans passion en parlent différemment. »

Avec de pareilles dispositions, il est à croire que la disgrâce du maréchal n'eût été ni bien longue ni bien sévère, mais tant de fatigues et d'émotions avaient brisé le corps du vieux guerrier, et à peine arrivé dans son nouveau duché de Broglie, il fut frappé d'un coup d'apoplexie qui le mit pour jamais hors de service. Il ne fit plus que languir et devait mourir deux ans plus tard, léguant à l'aîné de ses fils, qui ne l'avait pas quitté dans ses épreuves, avec l'héritage de ses talens militaires, celui de ses rudes et implacables inimitiés contre ses rivaux.

(1) Le roi au maréchal de Noailles, 13 juillet 1743. — Rousset, t. I, p. 161.

(2) Amelot à l'évêque de Rennes, ambassadeur en Espagne, 7 juillet 1743. (*Correspondance d'Espagne*. Ministère des affaires étrangères.) — *Revue rétrospective*, t. V, p. 443. — Chambrier au roi de Prusse, 8 juillet 1743. — Frédéric, dans ses *Mémoires*, prétend que le maréchal de Broglie donna un bal à sa rentrée à Strasbourg. Il n'y a pas le moindre fondement à cette assertion.

Noailles, du reste, ne put pas longtemps se faire auprès de l'empereur un mérite de l'avoir vengé; car, dès le mois de juillet, il était obligé lui-même de lui annoncer qu'il devait donner à ses troupes l'ordre d'un nouveau mouvement de retraite et les ramener au-delà du Rhin pour défendre les frontières françaises menacées. C'était le prince Charles qui, ne trouvant plus rien devant lui en Bavière, s'avançait à grandes marches vers l'Alsace. Force était bien d'aller lui tenir tête et de joindre cette fois pour un effort commun et concerté les deux seules armées qui fussent conservées à la France, celle qui venait d'être engagée à Dettingue et celle que Broglie avait ramenée de Bavière. D'ailleurs, une fois que l'empereur posait les armes et se renfermait dans la neutralité, les Français, qui n'avaient jamais été que ses auxiliaires, n'avaient plus de prétexte pour rester en Allemagne. Quelque légitime et même nécessaire que fût cette retraite et quelques ménagemens que Noailles mît à l'apprendre à l'empereur, le malheureux prince, en se voyant cette fois tout à fait délaissé, eut un nouvel accès de désespoir. « Je suis extrêmement sensible, écrivait-il à Noailles, dans une lettre tout entière de sa propre main, de ce que le roi est touché de la situation où je me trouve, et réponds sur ceci, à peu près ce que la connétable aimée et estimée de Louis XIV (Marie Mancini) a répondu à ce prince lorsqu'elle se vit abandonnée : « Vous êtes roi, vous m'aimez et je pars, » disait-elle. Je dirai à mon tour : « Vous êtes roi, vous êtes touché de mon sort, vous êtes le roi le plus puissant de mes alliés et vous m'abandonnez, et je perds par cet abandon tout ce que je puis perdre... Ma situation est la plus affreuse que jamais on aura vue dans l'histoire... Malgré tout, ajoutait-il pourtant en terminant, le roi peut être assuré que mon cœur ne changera jamais de sentimens et que les mouvemens de la proximité du sang, aussi bien que de l'amitié, ne seront jamais étouffés... Vous pouvez, si vous le voulez, présenter ceci au roi pourvu que personne d'autre ne le voie (1). » — Si le roi vit la lettre, je ne sais ce qu'il en pensa, peut-être tout simplement que, de quelque façon qu'on se délivrât d'un allié qui coûtait si cher, le bénéfice surpasserait encore la perte.

Presque le même jour où la désolation était ainsi portée à son comble à Francfort, on triomphait à Vienne. C'est à Lintz que Marie-Thérèse, venue pour surveiller de près elle-même les opérations de son beau-frère Charles en Bavière, avait appris la journée de Dettingue. Elle se hâta d'en faire compliment, par des billets de sa propre main, au roi George, dans son camp, et à son adorateur Robinson, dans son ambassade. Puis elle s'embarqua pour des-

(1) L'empereur au maréchal de Noailles, 24 juillet 1743. (*Correspondance d'Allemagne*. Ministère des affaires étrangères.)

cendre le Danube et regagner sa capitale. « Le 4 de ce mois, écrit Robinson, la reine est rentrée à Vienne par le fleuve ; malgré tant de succès remportés pendant son absence, aucun cérémonial n'était prescrit pour son entrée ; mais l'élan des cœurs et les acclamations spontanées en ont fait un véritable triomphe. La cour avait l'ordre d'attendre Sa Majesté au palais où elle devait être reçue en *gala*, mais, dès le matin, toute la population désertant la ville, se porta d'elle-même à sa rencontre, en remontant les bords du fleuve jusqu'à une distance de deux milles allemands. « Quand l'embarcation parut en vue des murs de Vienne, la reine se fit voir sur l'avant, qui était élégamment décoré, et un immense applaudissement l'accueillit. Après avoir mis pied à terre au milieu d'une foule qui baisait ses pieds, ses mains et le bord de ses vêtemens, elle se dirigea vers le palais, où l'attendait, sur le péristyle, sa mère l'impératrice douairière, entourée de ses jeunes enfans. » Du haut d'une fenêtre ouverte, le jeune archiduc Joseph, encore dans les bras d'une gouvernante, lui faisait un signe caressant de la main en agitant un petit étendard.

Avant de se retirer dans ses appartemens, la reine s'arrêta dans la salle qui précédait sa chambre, et s'adressant à haute voix à l'assistance, elle remercia le ciel de ses faveurs pour la maison d'Autriche, et après Dieu le roi d'Angleterre. Ce jour et les suivans, toute la ville resta en liesse. — « Vous ne sauriez croire, écrivait le chargé d'affaires Vincent, à quel point cette nouvelle a porté l'arrogance des gens de ce pays-ci : j'y suis regardé comme le dernier des hommes et j'y mourrai de chagrin et de misère. Le peuple assemblé dans les rues fait un bruit épouvantable et menace en criant de massacrer tous les Français qui sont ici (1). »

Mais l'orgueilleuse souveraine avait parlé trop haut, et les échos de sa voix portés à Berlin allaient arracher, par un réveil soudain, le plus redoutable des ennemis de l'Autriche à son inquiet et égoïste isolement. Quand Thérèse était portée sur le pavois, Frédéric ne pouvait plus dormir en paix.

Duc de Broglie.

(1) Robinson à Carteret, 6 juillet 1743. (*Correspondance de Vienne*. Record Office.) — Vincent à Amelot, 3 et 6 juillet. (*Correspondance de Vienne*. Ministère des affaires étrangères.) — D'Arneth, t. II.

ANDRÉE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

M. de Garamante n'était plus jeune ; mais, quoique ses cheveux ondulés, si noirs autrefois, eussent déjà subi l'outrage des premières gelées blanches de la vieillesse, quoique sa taille se fût un peu épaissie, que sa démarche eût perdu l'élégance nerveuse et souple qui si longtemps avait fait dire aux femmes : Quel beau cavalier! le comte Melchior gardait encore fort bonne mine et pouvait se féliciter d'avoir doublé sans trop d'avaries le terrible cap de la cinquantaine. Sur ses joues, encadrées d'une barbe rebelle à l'œil mais douce au toucher, le hâle du grand air se mariait aux teintes fraîches de la santé. Ce mâle visage était illuminé par des yeux bleus, tranquilles et doux, qui savaient au besoin s'armer d'une fine pointe d'ironie et cachaient dans un coin de leurs paupières, comme la bouche dans l'angle moqueur de ses lèvres, un grain d'impertinence. Haute taille, épaules robustes, mains grandes, mais d'un très beau dessin, tel était au physique M. de Garamante.

Fils unique d'un ancien garde du corps de Charles X, il avait hérité de son père plus de cent mille livres de rente, et l'appétit qu'il faut pour les manger. Devenu maître de sa fortune, il ne tarda pas à l'entamer. Ce ne fut d'abord que rognures légères sur le bord de son capital. Malheureusement la faim vient à table : le comte mit bientôt les morceaux doubles. Les voyages, les réceptions

joyeuses en automne dans son château, les grandes chasses, les chevaux, les cartes et ces dames, — celles-ci surtout, — firent de terribles brèches à son patrimoine. Pour se ranger, il prit une maîtresse, sous prétexte qu'unifier ses fredaines est faire acte d'économie et de moralité, que d'ailleurs une liaison sérieuse est le surnumérariat du mariage, et qu'un stage dans le faux ménage est l'apprentissage nécessaire du vrai. Mais la maîtresse de transition qu'il choisit pour se préparer à la vie conjugale, petite blonde aux yeux couleur de myosotis, était un de ces faux anges qui ont le diable au corps. Elle fit danser aux écus du comte une sarabande effrénée, puis, un beau jour, le quitta pour suivre un ténor.

Après le départ de son infidèle, M. de Garamante régla sa vie conformément aux principes d'une expérience égoïste. En 1876, il vendit son château au riche raffineur Hector Passemard, ne gardant de son domaine patrimonial qu'un pavillon avec un peu de chasse autour. C'est là qu'il passait la belle saison, en compagnie d'un de ses anciens gardes : présentement, ce vieux brave lui servait de valet de chambre et de cuisinière. L'hiver venu, il s'installait à Paris, non pas dans un appartement dont le loyer et l'entretien eussent grevé trop lourdement son budget, mais dans un de ces logemens composés d'un petit salon et d'une chambre, que certains cercles mettent à la disposition de leurs membres. On n'est pas chez soi, sans doute, mais on n'est pas non plus tout à fait à l'hôtel; c'est quelque chose de décent, qui tient le milieu entre le *home* et l'odieux appartement meublé. On dispose d'un nombreux domestique; au besoin, on peut faire porter une lettre par le chasseur du club, ce qui est de bon ton; la table est excellente et ne coûte presque rien; on a, sans bourse délier, les journaux et les revues du cercle, ses voitures, une place dans sa loge, ses billets pour les expositions. Enfin, cela sauve les apparences; on paraît moins pauvre, quand on se frotte tout le jour à la richesse des autres, et ce n'est pas seulement au public, c'est aussi à soi-même, que l'on fait illusion. Ainsi vivait le comte de Garamante. C'est à peine si l'on se doutait qu'il fût presque ruiné, tant l'expérience de la vie de Paris l'avait fait passer maître dans l'art d'accommoder les restes d'une fortune.

On n'est pas juste pour les vieux garçons. On les dit égoïstes toujours, quinteux, revêches et maniaques le plus souvent. C'est une calomnie : je soupçonne les vieilles filles de l'avoir propagée, car vous n'ignorez pas qu'elles ont, par esprit de corps, une sévérité qui ressemble à de la rancune pour les célibataires du sexe adverse. J'en sais pourtant, de ces vieux garçons, qui sont les plus charmans des hommes. M. de Garamante était du nombre. Il possédait

cette aimable vertu de tolérance qui donne tant de charme au commerce des sceptiques. Son pessimisme, fruit de l'expérience, n'était point amer, mais souriant. Désabusé de tout, il ne maudissait rien. Sa philosophie indulgente répugnait aux récriminations, aussi bien contre les choses que contre les gens. Il méprisait un peu les hommes, mais sans misanthropie, et ne le laissait voir que tout juste assez pour montrer qu'il n'était pas dupe. Après avoir largement usé de la vie, il avait sur le tard découvert la vanité de tout, mais ne s'autorisait point de sa triste science pour tenir école de désenchantement. Il aimait les jeunes gens et ne s'indignait point au récit de leurs fredaines. « Car, disait-il, s'il est bon d'être revenu de tout, il est nécessaire, au préalable, d'y être allé ! » Sa religion était, comme ses opinions légitimistes, un sujet sur lequel il n'aimait pas à s'expliquer. Au fond, les convenances y avaient plus de part que la foi. Il croyait au retour du roi à peu près autant qu'aux apparitions de la Vierge de Lourdes, lesquelles lui paraissaient chose plus édifiante que vraisemblable. Seulement, il pensait se devoir à lui-même, au nom qu'il portait, à ses traditions de famille et à ses relations mondaines, de rester avec les partisans du mystère, en politique aussi bien qu'en religion. Ce désœuvré ne s'ennuyait jamais. Tout lui devenait matière à observation, tout l'intéressait; sans jamais rien faire, il était l'homme le plus occupé de Paris. De fait, rien de plus absorbant que la flânerie quand on la pratique comme lui. C'était une badauderie psychologique de tous les instans, qui s'arrêtait au spectacle des passions humaines comme l'autre aux devantures de boutiques. Il résumait sa vie dans cette formule : Je regarde passer. Le comte avait ainsi rassemblé, à l'insu de tous, une magnifique collection de documens sur le cœur humain, et la joie était pour lui sans mélange quand il enrichissait son musée intime de l'observation d'un cas rare. Une ou deux fois, il avait songé à dresser son catalogue. Mais il s'était dit : « Un livre de Pensées! Des Maximes, comme La Rochefoucauld ! A quoi bon ? A qui profiterait mon expérience, puisqu'elle ne m'a pas profité à moi-même? »

Tout collectionneur, comme on sait, s'adonne à une spécialité : celle de M. de Garamante était l'âme de femme. Là, de simple amateur, il était passé connaisseur, puis expert. Il l'avait étudiée dans sa complexité illogique et décevante, dans ses contradictions, dans ses faiblesses, dans ses bizarreries, dans ses petitesses et ses grandeurs; il la connaissait à fond, comme un bon horloger connaît une montre ; au besoin, il vous aurait fait voir le mécanisme délicat et les rouages imperceptibles qui mettent en mouvement le grand ressort féminin : l'amour. Comme tous les hommes qui ont beaucoup

vécu, mais qui n'ont point laissé traîner leur cœur dans les égouts de la basse galanterie, comme quiconque a aimé, ne fût-ce qu'un jour, et a senti se poser sur soi, ne fût-ce qu'une heure, un vrai rayon d'amour, M. de Garamante professait pour les femmes une sympathie respectueuse et caressante, faite de gratitude, d'indulgence et d'un peu de pitié : tels ces anciens dévots qui ne pratiquent plus et conservent pourtant un reste de religieuse tendresse pour l'église où ils ont prié dans leurs jeunes ans. Il n'avait point pour celles qui tombent ce lourd mépris des hommes qui, ne connaissant rien de la vie, ne savent pas combien le sol est glissant pour un petit pied de femme. Quand on parlait d'une chute devant lui, il disait que c'était peut-être seulement un faux pas, qu'on n'est jamais sûr de ces choses, et que, le fût-on, il faudrait encore ne le paraître point. Ce n'était pas qu'il crût le moins du monde à la vertu des femmes : elles lui avaient donné tant de preuves de leur fragilité ! Mais il n'aimait point qu'on s'appesantît sur ce sujet. Il aurait voulu que les salons organisassent une conspiration du silence autour de ces menues faiblesses féminines, afin d'empêcher les bourgeois, — qu'il n'aimait guère, — de traîner dans la boue d'adorables petites femmes du monde, coupables seulement d'un peu d'inconséquence. Malgré ses cinquante ans sonnés et l'abandon que l'âge lui avait imposé de la qualité de belligérant, le comte restait galant, empressé, comme au plus beau temps de ses conquêtes, avec je ne sais quoi de chevaleresque qui se perd aujourd'hui. Les femmes lui savaient gré de ne pas leur offrir un cornet de bonbons sans avoir l'air de dire qu'il était prêt à se faire casser la tête pour elles. Au demeurant, c'était un galant homme ; l'espèce tend à disparaître.

II.

Après la vente de son château, M. de Garamante s'était d'abord soigneusement confiné au Pavillon, sans vouloir se commettre avec cette famille de parvenus dont la roture opulente insultait à sa noblesse nécessiteuse. Mais il est bien difficile, à la campagne, d'échapper à la tyrannie du voisinage. Le raffineur lui fit une visite qu'il fut obligé de rendre, pour ne pas avoir l'air de bouder, ce qui eût été de mauvais goût. Mme Passemard le reçut avec déférence, en ayant l'air de lui demander pardon ; elle présenta timidement sa fille Andrée et son fils Maxime. Le comte n'aimait point la solitude, car il n'avait que ses souvenirs pour la peupler, et c'est à cinquante ans une triste revue que celle de ces ombres qui défilent confusément, procession de spectres impalpables, sur le fond

obscur du passé. Heureux de voir d'autres visages que la face tannée de son vieux garde, M. de Garamante se montra bon prince et, oubliant qu'il avait devant lui ces marchands de sucre dont les millions avaient exproprié sa pauvreté, renonça au parti-pris de politesse froide et hautaine dont il avait résolu d'abord de ne point s'écarter. Une invitation à dîner suivit de près cette visite. Elle fut acceptée : peu à peu des relations régulières s'établirent entre le pavillon et le château ; l'hiver suivant, il daigna, non sans s'être un peu fait tirer l'oreille, honorer de sa présence une petite fête que les Passemard donnèrent dans leur hôtel du boulevard Malesherbes. Quelques jours après, le hasard de sa flânerie ayant conduit M. de Garamante du côté de Saint-Augustin, il se rappela qu'il devait une visite à ses voisins de campagne.

Le salon où il fut introduit était une de ces grandes pièces dont l'ameublement sans caractère convient indifféremment à un ministère, à une mairie, à la salle de conversation d'un hôtel, ou au salon d'attente d'un dentiste américain. Grands rideaux de damas rouge aux fenêtres, chaises, canapés et fauteuils recouverts de la même étoffe, pendule, candélabre et lustre en bronze doré, table et chiffonniers de Boule, tout était riche, lourd et laid.

Après quelques minutes d'attente, M. de Garamante se leva en bâillant, puis jeta un coup d'œil indifférent sur quelques tableaux encore garnis de leur numéro d'exposition. Ces toiles, où, sous prétexte d'*impressionnisme*, le dessin, le coloris et la composition étaient remplacés par un badigeonnage multicolore, n'arrêtèrent pas longtemps le comte, qui à défaut d'instincts et d'éducation d'artiste, s'était fait, comme beaucoup d'hommes du monde, un certain dilettantisme dont les jugemens ne manquaient ni de goût ni de finesse. Décidément, se dit-il, ce rustre de Passemard a commandé ses tableaux au tapissier qui lui a fourni ses meubles ! et il promenait un regard railleur autour de lui, avec la satisfaction légitime de l'homme que son esprit venge de sa pauvreté. A ce moment, une porte s'ouvrit et Mme Passemard entra dans le salon. C'était une grosse femme rougeaude, boursouflée et toujours haletante. Sa robe de satin noir, couverte de jais, eût peut-être été belle sur les épaules d'une autre ; sur les siennes, elle accusait seulement, de façon disgracieuse, le conflit inquiétant d'une gorge trop opulente et d'un corsage trop étroit. Il y avait dans son regard cette arrogance qu'on prend quelquefois en devenant millionnaire, avec je ne sais quel reste d'humilité inquiète dont certains parvenus ne peuvent jamais se défaire et qui est la rançon de leur insolence. En voyant M. de Garamante s'incliner devant elle avec beaucoup de bonne grâce, cette personne considérable parut fort embarrassée, ébaucha un sourire qui voulait

être aimable, bredouilla d'une voix entrecoupée un : « Monsieur le comte! » et se mit à souffler bruyamment : l'essoufflement était la forme ordinaire de sa timidité.

— Excusez-moi, madame, de n'avoir point choisi votre jour pour venir vous présenter mes hommages. Je passais sous vos fenêtres et je suis entré.

— Monsieur le comte, après l'honneur que vous nous avez fait d'assister à notre petite réunion de famille...

— Petite réunion !.. Fête charmante, voulez-vous dire!

— Oh! c'était bien sans façon, minauda-t-elle avec cette modestie vaniteuse qui fait qu'on baisse les yeux, tout en se rengorgeant.

— Mon Dieu, madame, je ne sais pas au juste ce que vous appelez réception sans façon; mais je vous jure que cet orchestre tsigane jouait à ravir, que le monologue a eu beaucoup de succès, et que vous nous avez donné un souper qui fait honneur à votre chef et à la cave de M. Passemard.

— Oui,.. sans doute,.. c'est aussi ce que prétend Veloutine de *la Soirée parisienne*, qui a, je ne sais comment, entendu parler de notre petite fête et qui, paraît-il, en a dit hier quelques mots dans sa chronique...

Le comte réprima discrètement un sourire furtif qui vint voltiger sur sa lèvre. Ce n'était pas à un Parisien comme lui qu'on en faisait accroire; il connaissait fort bien l'industrie de la célèbre Veloutine.

— En effet, madame, j'ai lu l'article au cercle après déjeuner. On m'a fait l'honneur de me nommer parmi vos invités.

Mme Passemard rougit légèrement, toussa un peu, agita un éventail, et, avec un sourire forcé :

— Vraiment ces journaux sont d'une indiscrétion...

— Bah! ils sont faits pour cela. Je reproche seulement à *la Soirée parisienne* de n'avoir pas assez dit avec quel talent mademoiselle votre fille joue de la cithare.

— Il est vrai,.. c'est un instrument bien distingué, n'est-ce pas, monsieur le comte, que la cithare?

— Très distingué, madame!

— Andrée n'en joue pas mal, et vraiment je ne me repens pas de lui avoir donné Mazzolini pour professeur... C'est que, voyez-vous, nous sommes, M. Passemard et moi, ambitieux pour notre Andrée!

— Vous avez raison, madame.

— Oh! vous ne la connaissez pas! Vous ne l'avez vue qu'à la campagne, et combien de fois? Deux ou trois au plus. Mais la campagne, ce n'est pas son milieu. Elle s'y ennuie, c'est Paris qu'il lui faut, et le monde, et le théâtre, — le théâtre surtout!

— Mademoiselle votre fille aime beaucoup le théâtre?

— Si elle l'aime! Ah! grand Dieu, oui! Et nous l'y menons tant qu'elle veut, la bonne chérie... Mais vous ne savez donc pas qu'Andrée joue la comédie? Comme une actrice, comme une vraie actrice!

— C'est un beau résultat...

— Je le crois bien, et qui fait honneur à son professeur de diction. Figurez-vous que, dans les premiers temps, la petite coquine ne voulait pas vibrer.., vous savez, rrre, rrre, rrre, comme aux Français?

— Parfaitement, madame. J'ai un peu connu autrefois une petite actrice de l'Odéon qui...

— Oh! mais à l'Odéon, ce n'est pas du tout comme aux Français. On vibre de la luette, c'est très commun, c'est faubourien, tandis que, du bout de la langue...

— Et mademoiselle votre fille vibre du bout de la langue?

— Oui, monsieur! Mais il en a fallu du temps, et de la peine, et des exercices! Tenez, savez-vous le vers que son professeur lui avait donné à étudier pour se délier la langue :

Robert, de roc en roc grimperas-tu, rare homme!

Eh bien! pendant deux mois, elle a comme qui dirait fait des gammes avec sa langue sur ce vers-là. J'en devenais folle! Heureusement, la petite a une volonté de fer, comme son père. Là où la facilité lui manque, l'entêtement la sauve. Ainsi, la peinture ne lui allait pas, d'abord...

— Comment! mademoiselle votre fille s'occupe aussi de peinture?

— Mais oui. Pourquoi pas? Cela se fait beaucoup. Elle a même exposé l'année dernière. Tenez, ces trois tableaux sont d'elle.

— Je les ai admirés en entrant, fit galamment le comte, sans savoir que la main qui les avait peints fût la même qui me charmait il y a quelques jours en jouant de la cithare. Mes complimens, madame; avec une telle variété de talens, mademoiselle votre fille mériterait de vivre en un temps moins prosaïque que le nôtre...

— Tiens! c'est justement ce qu'elle me dit toujours, et son père est d'avis qu'elle a bien raison. Voulez-vous que je vous dise? moi je trouve qu'elle donne trop dans les arts. Je voudrais la voir sortir un peu de ses livres, de ses pinceaux, de ses cahiers de musique. Car, enfin, il faudra bien, n'est-ce pas, qu'elle se marie un jour ou l'autre? On n'est déjà plus une gamine. Et, dame, une maison à tenir, surtout comme celle qu'elle aura, ça n'est pas commode! Mais bah! on ne m'écoute pas, ni le père, ni la fille, et je

crois bien qu'au fond on me trouve un peu terre à terre. Qu'en pensez-vous? dites-le-moi franchement.

— Mon Dieu! madame, il m'est fort difficile de vous répondre. Je connais à peine Mlle Andrée, mais elle me paraît être une jeune personne accomplie. Je comprends fort bien que l'amour-propre paternel de M. Passemard soit délicieusement flatté de cette réunion de talens dont un seul suffit, d'ordinaire, aux jeunes filles du monde. Peut-être aussi avez-vous raison de souhaiter que les arts d'agrément, cultivés avec tant de succès par mademoiselle votre fille, ne prennent pas tout son temps et qu'une instruction solide...

Elle se redressa superbement et dit avec fierté : — Monsieur le comte, ma fille a passé ses examens!

— Oh! alors, tout est pour le mieux! fit-il avec une imperceptible nuance d'ironie.

Ils en étaient là de leur conversation, quand la porte du salon s'ouvrit. Hector Passemard entra, suivi d'un grand jeune homme que le comte se souvint d'avoir aperçu aux Charmilles quelques mois auparavant.

— Monsieur le,.. mon cher voisin, dit M. Passemard en se reprenant vivement, charmé de vous rencontrer!. .

Et il secoua la main que le comte lui tendait :

— Permettez-moi de vous présenter mon jeune ami Jacques Henriot.

Il ajouta en regardant le comte dans les yeux et en scandant les mots :

— Un travailleur, monsieur, un garçon de grand mérite, qui veut être, comme moi, le fils de ses œuvres.

Le jeune homme s'inclina légèrement devant le comte, avec cette politesse fière qui ne s'apprend pas :

— M. de Garamante! continua Passemard en s'adressant à Jacques, notre voisin de campagne, qui m'a vendu les Charmilles...

— Mon Dieu! oui, monsieur, dit le comte à Jacques avec son beau sourire; vous voyez en moi un ci-devant châtelain réduit à la portion congrue : un simple pavillon de chasse... Les temps sont un peu durs pour les anciens châteaux historiques... A propos, mon cher monsieur Passemard, est-il vrai que la betterave ne donne pas cette année?

Le raffineur unissait, comme beaucoup de millionnaires, l'orgueil du capitaliste à cette mauvaise honte des parvenus qui ne peuvent pas souffrir qu'on paraisse trop bien connaître la source de leur fortune, même quand elle n'est pas impure. Il se disait volontiers « fils de ses œuvres, » mais n'aimait pas à préciser, et trouvait dans le

vague même de l'expression quelque chose de solennel qui le flattait. Il crut donc entrevoir dans la question du comte une pointe de malice que ce grand maître dans l'art du persiflage discret n'était pas incapable d'y avoir mise, et feignit de n'avoir pas entendu :

— Où est donc Andrée? demanda-t-il à sa femme brusquement.

— Dans sa chambre, je crois...

— Non, à l'atelier, interrompit Jacques.

— Eh bien! aie donc l'obligeance d'aller lui dire que nous sommes au salon.

— M. Henriot est de vos parens? demanda le comte à Mme Passemard, quand le jeune homme fut sorti.

— Non, mais il est l'enfant de la maison, le camarade de mon fils et de ma fille. M. Passemard lui sert de père depuis plusieurs années, car le pauvre garçon est orphelin.

— Et que fait-il?

— Rien,.. c'est-à-dire de la peinture. Il est élève de l'École des beaux-arts.

— J'aurais préféré le voir entrer dans l'industrie, reprit Passemard, car je m'intéresse à lui comme à l'unique enfant de mon vieux contremaître Henriot. Mais pas moyen! Il veut être artiste et n'a pas le sou! ça fait des rêves de gloire! Enfin, n'importe! Il a vingt-cinq ans sonnés : Débrouille-toi! comme disait mon père. Je sais bien qu'il a des dispositions, qu'il travaille comme un enragé et que la peinture commence à faire vivre son homme. Mais c'est égal : au fond, c'est un métier de gueux.

— Je vous trouve sévère. Madame ne me disait-elle pas tout à l'heure que vous étiez fier du talent de peintre de mademoiselle votre fille?

Il eut un mouvement de surprise indignée :

— Ah çà, est-ce que vous trouvez par hasard que ce soit la même chose?

Puis avec un gros rire qu'il cherchait à rendre fin :

— Voyez-vous, moi, je suis un homme pratique et je me soucie de la peinture comme d'une guigne. Seulement, je ne puis pas dire le contraire, ça me flatte que ma fille soit en état de mettre un de ces bonshommes-là sur ses pieds. — Il montrait du doigt un des tableaux que le comte avait examinés en entrant. — Quant à en faire son métier, halte-là! j'aime mieux mes betteraves.

Il insista sur *betteraves*, afin de bien marquer qu'il avait compris la malice du comte.

La porte s'ouvrit et Jacques Henriot entra. Il avait l'air un peu penaud :

— Hé bien? dit Mme Passemard, et Andrée?

— Andrée travaille en haut, comme je vous le disais; elle a changé de toilette en rentrant et ne peut pas descendre au salon.

— Allons, bon! dit M. Passemard en éclatant de rire, elle aura mis son costume de travail et n'ose pas se faire voir. Alors, c'est nous qui allons la surprendre dans son perchoir...

— Mon ami! s'écria Mme Passemard.

— Monsieur! dit tout bas Jacques Henriot d'un air de supplication douloureuse qui n'échappa point au comte et piqua vivement sa curiosité.

— Eh bien! quoi? Qu'est-ce que vous avez à me regarder tous les deux? Ne faut-il pas que je fasse visiter ma maison à M. de Garamante?.. Allons, mon cher voisin, le tour du propriétaire!

Le comte eut un moment d'indécision. Évidemment, cette visite domiciliaire déplaisait fort à Mme Passemard et à Jacques Henriot: devait-il se prêter à la fantaisie vaniteuse du raffineur, ou bien exaucer, en prenant congé, le vœu muet que formaient, on n'en pouvait douter, la femme et l'ami de Passemard? La curiosité l'emporta sur la galanterie; son instinct d'observateur, qui ne sommeillait jamais tout à fait, s'était éveillé depuis un instant :

— Allons! dit-il, je vous suis avec plaisir.

— Ne faudrait-il pas prévenir Andrée? hasarda timidement Jacques Henriot.

— Et pourquoi donc?.. Une fois pour toutes, mon garçon, mêle-toi donc de ce qui te regarde, répliqua durement M. Passemard.

L'expression d'une vive contrariété parut sur le visage du jeune homme. Le comte, qui suivait avec intérêt le jeu de sa physionomie mobile et expressive, crut, à voir l'altération soudaine de ses traits, le sillon profond qui se creusa entre ses deux sourcils brusquement rapprochés, que le jeune homme allait oublier le respect dû à un protecteur. Mais, sur un signe effrayé de Mme Passemard, Jacques ne répliqua point et s'enveloppa dans une sorte de résignation muette qui donnait on ne sait quel charme de mélancolie à sa mâle beauté.

— Tiens, tiens, pensa le comte, ce grand garçon a du sang et de la volonté. Il est vraiment fort bien.

On sortit du salon, et Passemard se mit en devoir de faire consciencieusement admirer à M. de Garamante le confort de son hôtel. Il vanta successivement les tentures en satin bleu de son petit salon, les portières d'Orient de son antichambre, — du Daghestan, mon cher voisin, du vrai, et inusable! — son billard à bandes américaines commandé à New-York, — ne me parlez pas des billards français! — le buffet de sa salle à manger, qui venait de Florence, — oh! ces Italiens! il n'y a qu'eux pour travailler le bois! — la suspen-

sion, l'argenterie, la vaisselle, tout. Il s'épanouissait à faire ainsi l'inventaire de sa richesse devant la pauvreté d'un autre. Mme Passemard, qui depuis la petite scène du salon boudait son mari, ne tarda pas à désarmer : elle approuvait de la tête, donnait les prix, s'essoufflait à ouvrir les placards, époussetait les moulures des meubles avec son mouchoir en maugréant contre la poussière des appartemens de Paris. Et le comte assistait avec son sourire bienveillant et quelque peu railleur à ce branle-bas d'opulence bourgeoise qui se faisait en son honneur.

— Voici maintenant mon cabinet de travail! dit Passemard avec une certaine solennité.

Le comte y remarqua sur la cheminée un buste de la république.

— Oh! oh! dit-il, je ne vous savais pas si républicain, mon cher monsieur Passemard!

Et il coulait un regard narquois vers le ruban rouge qui s'étalait à la boutonnière du raffineur.

— Et pourquoi pas? répondit l'autre avec assurance. Sans doute, je n'ai pas cru pouvoir refuser la croix que le gouvernement déchu m'a offerte, mais j'ai toujours été un homme de progrès, toujours, et je ne vois pas pour quelle raison je ne me serais point rallié aux institutions sagement libérales que la France s'est données.

— Croyez que je n'y vois aucun inconvénient, répliqua M. de Garamante.

— Oui, l'ordre dans la liberté et la liberté dans l'ordre, voilà mon programme.

— Il est simple et net, dit le comte sans sourciller.

— Sans doute, mais ce n'est pas le vôtre, j'imagine, car vous devez être un chevalier du droit divin, vous, monsieur le comte?

C'était la première fois qu'il employait cette formule depuis le commencement de l'entretien, et M. de Garamante remarqua qu'il la prononçait avec un peu d'affectation.

— Mon cher monsieur Passemard, nous ne nous occuperons pas pour aujourd'hui, si vous le voulez bien, du droit divin. C'est une question complexe, comme le suffrage universel. Réservons-la et achevons plutôt la visite de votre charmant hôtel.

— Très volontiers. Jacques, sais-tu, par hasard, si Maxime est rentré?

— Je ne pense pas. Il est allé aux courses et je doute qu'il en soit déjà revenu.

— Monsieur votre fils aime beaucoup le cheval, madame?

— Hélas! monsieur le comte, bien moins encore que les courses.

— Oui, dit Passemard d'un air satisfait, Maxime est un de nos sporstmen les plus distingués.

— Fait-il courir ?

— Non ; mais je ne dis pas qu'un jour...

— Tu n'y penses pas, Hector ! interrompit brusquement Mme Passemard ; ce serait de la folie.

— Et pourquoi donc ? Est-ce que Desrieux, le petit de Roqueplane, ne font pas courir ? Tu n'y connais rien, ma bonne. Cela pose un jeune homme dans le monde, ça lui donne une situation ; on parle de lui enfin. N'est-ce pas, mon cher voisin ?

— Mon Dieu ! reprit le comte, il y a beaucoup de manières de faire parler de soi. L'une d'elles est, en effet, d'entretenir une écurie de courses. Mais il y en a d'autres... Qu'en pensez-vous, monsieur Henriot ?

— Excusez-moi, monsieur, je n'ai pas d'opinion sur ce point.

— Oh ! ce n'est pas Jacques qu'il faut consulter, s'écria Passenard, c'est un dédaigneux : hors de la peinture, de l'art, comme il dit, point de salut... Allons ! monsieur de Garamante, préparez vos jambes ; nous allons monter au perchoir de ma fille. C'est encore un étage. Je ne vous en fais pas grâce, car vous allez voir ce que j'ai de mieux ici...

III.

Ils étaient arrivés devant une magnifique tapisserie flamande à sujet mythologique qui dissimulait une porte. Passemard l'entr'ouvrit avec précaution, coula un regard par l'entrebâillement, et, se retournant aussitôt, mit un doigt sur ses lèvres pour recommander le silence. Puis il entra, marchant avec précaution sur un épais tapis d'Orient qui étouffait le bruit des pas. Le comte, fort étonné de tout ce mystère, Jacques Henriot, un peu pâle, et Mme Passemard entrèrent après lui.

C'était une de ces grandes pièces qu'il est de mode aujourd'hui de faire construire et de meubler sur le modèle des ateliers de peintres. Pas de fenêtres, mais un immense châssis vitré, occupant tout un des côtés et laissant entrer à flots la lumière. Peu de meubles : ici un bahut de la renaissance à colonnettes, panneaux sculptés et incrustations de marbre ; là, une crédence du même style, chargée de belles faïences italiennes, un grand coffre enrichi d'ornemens de cuivre, des chaises à dossier droit recouvertes de cuir gaufré, un piano qui disparaît à demi sous une de ces draperies japonaises d'un ton éclatant, où des fils d'or brillent çà et là dans la broderie. Le long de la cloison qui fait face au châssis, un divan large et bas, négligemment couvert d'un grand tapis de Perse. Des deux côtés de la glace, encadrée de bois noir, au-dessus de la

cheminée, deux palmes d'un jaune d'or, longues et flexibles, montent et se rejoignent près du plafond, en dessinant la courbe gracieuse d'une ogive végétale; sur la tablette de marbre, au lieu de pendule, une belle réduction en bronze du *Persée* de Benvenuto, flanquée de deux coupes ciselées de vieil argent. Dans de grands vases en faïence, des plantes des tropiques dressent leurs feuilles lancéolées, dont la verdure luisante et rigide a l'éclat froid du bronze poli; sur les murs, des plats de cuivre repoussé, des assiettes de Delft et de Rouen, quelques dessins au crayon noir ou à la sanguine; à la place qu'occupe d'ordinaire le lustre ou la lanterne, un oiseau de mer d'une immense envergure, suspendu par un fil d'archal invisible, plane les ailes toutes grandes.

— Hein! qu'en dites-vous? dit Passemard à voix basse. Est-elle gentille?

Debout devant un chevalet, palette et baguette en main, Mlle Andrée peint, le dos tourné à la porte. Une toque de velours noir à la Rembrandt, rejetée un peu en arrière et légèrement inclinée vers l'oreille gauche, laisse vagabonder sur la nuque les touffes indisciplinées d'une chevelure dont le blond, roux et doré tout à la fois, a ce chatoiement fauve qu'aimaient Véronèse et Palma Vecchio. Un col en point de Venise couvre ses épaules un peu grêles. Sa poitrine étroite est enfermée dans une blouse de velours noir à côtes qui tombe droit, sans ceinture. Un pantalon de même étoffe, boutonné au-dessus de la cheville, laisse à découvert les bas rouges qui moulent l'élégance nerveuse des pieds longs et cambrés, chaussés de souliers à boucles d'acier. Dans cet accoutrement masculin, l'aspect de la jeune fille était si bien celui d'un jeune garçon, que le comte eut quelque peine à la reconnaître et ne put réprimer un léger mouvement de surprise. Elle recula d'un pas sans se retourner et pencha la tête de côté, comme font les peintres quand ils veulent se rendre compte de la valeur des tons sur une toile commencée. Au mouvement de sa maîtresse, un grand chien danois, qui sommeillait à ses pieds dans une pose de sphinx, le museau allongé entre les pattes, se réveilla, leva paresseusement la tête, ouvrit en un large bâillement sa gueule rose aux dents aiguës et, tout à coup, dressant ses courtes oreilles de loup, tourna vers la porte ses yeux pailletés d'or, pleins de lueurs phosphorescentes, et resta immobile, regardant obstinément devant lui avec la fixité magnétique des fauves.

— Bonjour, Bichette! cria M. Passemard d'une grosse voix joyeuse; je t'amène une visite.

Elle tressaillit et se retourna d'un mouvement brusque et sauvage de Diane surprise. Son pur profil de statue grecque s'altéra

légèrement et quelque chose de dur passa dans ses yeux; mais ce ne fut qu'un éclair. Elle glissa un regard oblique vers la glace, et, posant sur un escabeau sa palette et son pinceau, s'avança sans embarras au-devant des visiteurs, avec cette aisance dédaigneuse et superbe que donne aux femmes la conscience d'une grande beauté.

— M. de Garamante, dit-elle d'une voix dont l'intonation grave surprit un peu le comte, voudra bien m'excuser de le recevoir en tenue d'atelier... Je croyais vous avoir prié, Jacques, de dire...

— Ne le gronde pas, interrompit Mme Passemard, c'est ton père qui a voulu monter. Tu penses bien, — ajouta-t-elle à voix basse, lui parlant presque à l'oreille, — que ni Jacques ni moi n'aimons assez ton costume de carnaval pour...

— Mademoiselle, dit le comte en s'inclinant, c'est à moi de m'excuser... M. votre père ne m'avait pas dit que je dusse, en entrant ici, troubler votre studieuse solitude.

— Tu ne m'en veux pas, dis? Je faisais visiter la maison à M. de Garamante, et tu comprends, Bichette...

— Mon père, je vous ai déjà supplié de m'épargner ce nom ridicule, dit-elle à demi-voix, d'un ton bref, avec un froncement impérieux des sourcils qui troubla soudain la sérénité de son beau visage.

Ils firent le tour de l'atelier. M. de Garamante, comme beaucoup de gens aujourd'hui, avait, en courant les ventes et les expositions, pris au vol un certain nombre de ces expressions consacrées dont marchands de « curiosités » ou « amateurs » aiment à émailler leurs conversations et qui sont pour eux comme une sorte de « bibelot » du langage. Il déclara que le bronze de la cheminée avait une très belle *patine*, que les bahuts étaient bien *de l'époque*, que les chaises lui paraissaient très *pures de style*. Les escabeaux à pieds tournés étaient assurément *du seizième*; certains signes cependant pouvaient donner à penser qu'ils appartenaient à une *période de transition*. Andrée et Jacques Henriot approuvèrent ou combattirent quelques-unes de ces assertions, et, comme ils avaient l'un et l'autre un répertoire suffisant de termes empruntés au vocabulaire des commissaires-priseurs, l'entretien devint tout à fait inintelligible pour M. et Mme Passemard, ainsi qu'il arrive en pareil cas aux malheureux qui, ayant échappé à la contagieuse manie de *l'ancien*, ont négligé de s'initier aux mystères du jargon qui se parle à l'Hôtel des ventes... et ailleurs.

— En vérité, mademoiselle, un goût exquis a ordonné l'ameublement de votre atelier. Votre instinct d'artiste vous a guidée aussi sûrement dans le choix de ces étoffes, de ces tapis, de ces meu-

bles, de ces objets d'art que dans celui de votre ravissant costume de travail.

Andrée fut charmée du compliment et se garda bien d'avouer que tentures, meubles et bibelots lui avaient été fournis par un de ces spécialistes qu'on nomme architectes d'appartement. Ces artistes, mâtinés de brocanteurs, vous composent un mobilier de style avec l'aisance d'un garçon de restaurant qui dresse le menu d'un souper : ils mettent de l'ancien dans le programme comme l'autre inscrit des huîtres sur sa carte si vous lui en demandez. Leur profession est honorable et lucrative : ils vendent du goût en gros et en détail.

Entre « amateurs, » toute visite d'appartement ressemble à une expertise. Le comte ayant fini la sienne, trouvé un mot aimable et technique pour tout, dessins, faïences, tableau commencé, songeait à se retirer. Andrée le retint en lui offrant de prendre une tasse de café turc, qu'elle se mit à préparer elle-même, sur une de ces petites tables très basses, peintes en rouge, cerclées d'une fine galerie dorée, qui viennent de Constantinople. Elle avait mis le genou gauche à terre; le buste légèrement incliné, la hanche droite formant une saillie qui trahissait son sexe sous le déguisement du costume masculin, dans une pose qui donnait on ne sait quel charme troublant de grâce androgyne à son corps d'éphèbe souple et mince, la jeune fille, attentive à sa jolie besogne, promenait agilement ses doigts longs sur la fragilité des tasses et dosait la poudre parfumée de son café d'Orient. M. de Garamante, assis sur le divan, se pencha vers Jacques Henriot et lui dit à demi-voix :

— Quel joli tableau, n'est-ce pas?

Le jeune homme inclina la tête en signe d'assentiment, sans répondre, et ne sortit point de sa réserve muette, un peu hautaine. Mais Andrée avait surpris les paroles du comte :

— Vous trouvez? dit-elle, — tandis qu'un sourire, relevant légèrement les commissures de ses lèvres, donnait à son visage cette expression énigmatique de coquetterie raffinée et cruelle qui fait le charme inquiétant des têtes de femmes peintes par le mystérieux Vinci. — Je suis bien sûre que Jacques n'est pas de votre avis, monsieur. Notre ami n'admet point, en peinture, les sujets d'une note trop moderne, comme celui que je pourrais, dites-vous, fournir en ce moment. Jacques est un classique. Vous savez,.. des Grecs, des Troyens coiffés de grands casques et montés sur des chevaux qui sont des coursiers?.. N'est-ce pas, cher, que vous serez de l'Institut et que vous irez vous asseoir en habit vert à côté de M. Cabanel?

Elle prononça ces derniers mots d'un ton d'ironie dédaigneuse

qui fit passer sur le visage du jeune homme un nuage de tristesse. Cependant il répliqua aussitôt, en fixant sur elle ce beau regard dont M. de Garamante avait déjà remarqué la mâle assurance et la limpidité :

— C'est possible, Andrée. Assurément, j'ai le tort grave de ne pas plus apprécier les badigeonnages de M. de Morincourt que je ne goûte sa poésie. Toutefois j'essaierai de vous prouver qu'en aimant passionnément son art et en le respectant...

— Morincourt, l'impressionniste, le poète macabre? interrompit le comte. Vraiment, mademoiselle, vous estimez beaucoup sa peinture?

— Oh! ne m'en parlez pas, fit M[me] Passemard, elle en raffole.

— Oui, appuya son mari, elle a même voulu prendre des leçons de lui, malgré tout ce que Jacques a pu dire pour l'en dissuader.

— Bah! dit-elle méchamment, ce n'est pas étonnant, Jacques est jaloux du vicomte!

Le jeune homme se leva brusquement, et, d'une voix qui tremblait un peu :

— Vous vous trompez, Andrée! Dans Morincourt je dédaigne l'artiste et je méprise l'homme. Entre mon dédain et mon mépris il n'y a pas de place pour autre chose.

Et il sortit, après avoir salué légèrement le comte, qui, pris d'une sympathie subite pour ce grand garçon triste et fier, le suivit jusqu'à la porte d'un regard bienveillant.

— Décidément Jacques est dans ses jours d'humeur noire et de violence, — dit Andrée en offrant une tasse de café à M. de Garamante.

— Le fait est, s'écria M. Passemard, qu'il a été d'une vivacité contre ce pauvre Morincourt!.. Ah çà, d'où vient donc sa grande colère contre lui?.. Jalousie de métier sans doute!.. Comment trouvez-vous ce café, mon cher voisin?

— Parfait! Je n'en ai pas bu de meilleur en Orient.

— Vous avez visité l'Orient? demanda curieusement Andrée. — Elle soupira légèrement et, après un silence : — Vous êtes bien heureux!

— Mais oui, répliqua le comte. Autrefois, — il y a bien longtemps, mademoiselle, — quand je n'étais pas un vieillard, j'ai eu l'humeur voyageuse, comme ces grands oiseaux-là, dit-il en montrant l'oiseau de mer. Une mouette, n'est-ce pas?

— Non, mais de la même famille : un goéland. Sur les côtes de Bretagne, on les appelle des mauves. Les pêcheurs croient qu'ils annoncent la tempête. Quand elles entendent leur cri court et strident, les femmes murmurent le refrain d'une vieille complainte bretonne :

Goélands, goélands,
Rendez-nous nos maris, rendez-nous nos amans.

— Andrée! fit chastement Mme Passemard.

— Vous oubliez que j'ai vingt-trois ans, ma mère... Ces oiseaux sont heureux, n'est-il pas vrai, monsieur? D'un coup de leurs grandes ailes ils fauchent l'espace et montent par-delà les nuages... Comme eux, on devrait pouvoir s'élever au-dessus des platitudes et des vulgarités de la vie.

En disant ces mots, ses yeux brillèrent, les ailes fines de son nez droit se dilatèrent, et elle prit l'air inspiré d'une jeune prophétesse.

Comme tous les gens de beaucoup d'esprit, le comte aimait la simplicité. Un langage prétentieux et ampoulé lui faisait horreur:

— Mon Dieu! dit-il, je suis d'avis qu'il faut laisser les enfans à leur mère et les goélands à l'espace. Que voulez-vous? nous avons des jambes, non des ailes. Si l'infini nous appelle, la terre nous retient. Marcher droit ici-bas, mademoiselle, et ne point se crotter, voilà qui n'est pas déjà si vulgaire!

Et il se leva pour prendre congé, tandis qu'Andrée lui jetait le mauvais regard d'un acteur qui vient de manquer son *effet*.

— Madame, dit M. de Garamante, je vous fais mes bien sincères complimens. Votre hôtel est charmant... Mademoiselle, veuillez excuser l'importunité de ma visite...

Elle fit de la tête un petit salut d'adieu et, sans répondre, l'air un peu dédaigneux, retourna à son chevalet.

— Mon cher voisin, j'espère que nous aurons quelquefois le plaisir de vous voir, dit Passemard en reconduisant le comte. Quand vous voudrez venir prendre une tasse de thé le soir avec nous... tout à fait sans façon... Au revoir!.. A bientôt, n'est-ce pas?

Le comte sortit et se mit à arpenter le boulevard Malesherbes, dans la direction de la Madeleine. Il marchait du pas automatique de l'homme dont la pensée travaille.

— Drôle de petite femme! se disait-il. Éducation détestable,.. prétentieuse, mal élevée, coquette en diable, méchante comme une peste; mais intéressante malgré tout... De la race; une jolie ligne, onduleuse, serpentine.. Comment diable ce lourdaud de Passemard a-t-il pu?..

Ici une idée folâtre se présenta à son esprit:

— Oh! non, ce n'est pas possible... N'importe: ou je me trompe fort, ou cette jeune raffineuse qui voudrait avoir des ailes ira loin!.. Vingt-trois ans, incomprise, joue de la cithare, déclame, peint, s'habille en homme. Avec cela, jolie comme un démon. Quelque chose d'étrange et de troublant... Ce grand Henriot a l'air fort épris d'elle: pauvre garçon!

IV.

Hector Passemard, le richissime raffineur, n'avait pas toujours été millionnaire. Dans les premiers temps de l'empire, il était venu du fond de sa province à Paris avec une lettre de recommandation que son père, petit commerçant de Montauban, lui avait donnée pour un sien cousin, épicier aux Batignolles. Le cousin du père Passemard était un brave homme; il prit Hector pour commis d'abord, puis pour gendre; après quoi, il mourut, avec la consolation de penser qu'il ne pouvait laisser en meilleures mains sa fille et ses pruneaux. Hector Passemard fut, en effet, bon époux et bon commerçant; il donna deux enfans à sa femme, un fils, une fille, et fit prospérer le fonds de son beau-père.

Celui-ci était un négociant du vieux jeu : pas d'initiative, pas de conceptions hardies, point de foi dans la publicité; de ridicules petits bénéfices. Par respect pour la mémoire de son beau-père, Hector Passemard conserva les traditions de la maison; mais il les jugeait mesquines et affirmait souvent à sa femme *qu'il y avait quelque chose à faire*. Jusqu'en 1855, il chercha sa voie. Cette année-là, il y eut une exposition universelle qui rassembla sous les yeux des Parisiens les produits du monde entier. Passemard se mit en rapport avec les représentans d'une maison américaine et se fit expédier de New-York un grand approvisionnement de ces conserves que l'on ne connaissait pas encore à Paris. Puis il inonda le quartier des Batignolles de prospectus imprimés ornés d'un drapeau français et d'un drapeau des États-Unis, en couleur. Il était question, dans ce manifeste, de Lafayette et de jambons fumés, de homards en boîtes et de la Déclaration des droits de l'homme. Tous les libéraux du quartier donnèrent aussitôt leur clientèle à Passemard et mangèrent à l'envi du jambon de Cincinnati. C'est de ce jour que commença la fortune de l'épicier novateur. Il eut bientôt un second magasin dans la rue des Martyrs, puis un troisième dans le centre de Paris, rue Montmartre. La clientèle affluait toujours, sollicitée par d'incessantes réclames. En 1862, Passemard liquida et se trouva riche de sept cent mille francs. Avec la richesse l'ambition était venue. Un peu honteux d'avoir, pendant dix ans de sa vie, trafiqué sur la cannelle et les salaisons, il rêvait maintenant de s'élever, d'entrer dans ce qu'il appelait avec respect le *haut commerce parisien*. L'usine d'un raffineur, qui avait fait de mauvaises affaires, fut mise en vente à Saint-Denis : Passemard l'acheta à bon compte et pensa qu'il avait monté de plusieurs grades parce

que, au lieu de débiter du sucre en morceaux, il allait le vendre en pains. Il y a de ces nuances dans le commerce.

Il retrouva, attaché à l'usine en qualité de contremaître, un vieux camarade de Montauban, Firmin Henriot. Le pauvre diable était venu à Paris quelques années auparavant, s'était marié, comme Passemard, mais n'avait pas rencontré la fortune sur sa route. Tandis que son compatriote s'enrichissait à vendre des jambons trichinés, Firmin Henriot suivait la voie douloureuse qui mène la plupart des inventeurs à la folie, au suicide, ou à la ruine. Il rêvait de construire une machine où l'électricité devait remplacer la vapeur comme force motrice. Un savant éminent approuva ses plans et déclara qu'il y avait peut-être là le germe d'une grande et féconde découverte. Mais le malheureux chercheur se heurta bientôt à l'impossibilité de rassembler les capitaux nécessaires à ses expériences et à la construction de sa machine. Il vit souscrire dix fois un emprunt émis par des financiers véreux pour la recherche et le renflouement de deux galions espagnols sombrés dans la baie de Rio-de-Janeiro en 1695 : partout, on lui refusa les dix mille francs dont il avait besoin pour continuer ses travaux. Après la mort de sa femme, en 1853, il se trouva sans ressources, avec un enfant de deux ans. Il aimait tant son petit Jacques, qu'il ne voulut point se séparer de lui et fit venir à Paris, pour l'élever, une vieille cousine qu'il avait à Montauban. Une place de contremaître à la raffinerie de Saint-Denis se trouva vacante : il l'obtint, grâce à ses connaissances en mécanique. C'est là que Passemard le retrouva dix ans plus tard. L'expérience de Firmin Henriot lui fut d'une grande utilité, et c'est en grande partie aux conseils du contremaître que l'ancien épicier dut la rapide prospérité de son usine. En quelques années, le raffineur doubla son capital. Il témoigna sa reconnaissance à Firmin en portant ses appointemens de 3,600 francs à 5,000 : c'est plus qu'on ne fait d'ordinaire en pareil cas. Dans une inondation, Firmin sauva, au péril de sa vie, plusieurs personnes : Passemard fut décoré et donna 300 francs de gratification au contremaître. Enfin, celui-ci ayant été, en 1866, broyé dans un engrenage, il le fit enterrer très convenablement et parla sur sa tombe, avec une émotion suffisante, « de la grande famille ouvrière, de la confraternité des travailleurs, de la gratitude que les patrons doivent même à leurs plus modestes collaborateurs. » Il annonça, en terminant son discours, que désormais il se chargeait de l'éducation du jeune Henriot, alors âgé de quatorze ans. A partir de ce jour, en effet, le fils du malheureux inventeur, toujours victime des machines, fut placé comme interne dans le lycée dont le jeune Maxime Passemard suivait les cours en qualité d'externe. Jacques Henriot devait passer dans la famille du raffineur les dimanches, les congés, les

vacances. On trouva généralement la conduite de Passemard admirable; lui-même aimait à se rendre cette justice « qu'il avait fait grandement les choses. »

Jacques arriva au lycée quelques jours après la mort de son père, pâle, muet, les yeux pleins de cette stupeur qui trahit le douloureux étonnement des jeunes âmes blessées pour la première fois par la vie. Les premiers mois d'internat furent pour lui un temps d'épreuve. Jusqu'alors il s'était laissé vivre avec cette heureuse insouciance dont on n'apprécie le bienfait que lorsqu'on l'a perdue. Entre la vieille cousine, le bon abbé Génin leur voisin, et son père, Jacques avait grandi doucement, à la chaleur de ces trois tendresses qui le couvaient. Tout à coup la vie l'avait saisi de sa main brutale : le père était mort, la cousine était partie, l'abbé était loin. L'enfant restait en proie à l'affreuse solitude et promenait autour de lui le regard épouvanté qu'on jette sur un désert où l'on se sent perdu. Oh! comme il le regrettait maintenant, l'humble petit logement, là-bas, près de la basilique! Comme les pois de senteur, les capucines et les volubilis, arrosés chaque matin, s'enroulaient gaîment aux ficelles tendues devant les fenêtres, au lieu de ces affreux grillages rouillés qui meurtrissaient les mains, et partout, au dortoir, à l'étude, en classe, au réfectoire, lui rappelaient que le lycée est une succursale de la prison! Derrière le rideau vert formé par les plantes grimpantes, tapisserie végétale que le moindre souffle de l'air agitait doucement, que de fois il avait, par les embrasures mobiles du feuillage, contemplé la vieille cathédrale! Il ne l'aimait jamais autant qu'en été, à l'heure où le soleil décline et frappe le portail de ses rayons obliques, tandis que les corneilles, revenues des champs, tournoient autour du monument et jettent dans l'air apaisé la note âpre et courte de leur cri sauvage. L'église alors paraît grandir. Les clochetons s'effilent et s'allongent comme pour garder plus longtemps l'auréole radieuse à leur faîte. L'antique édifice semble s'épanouir et sourire. Jacques assistait avec une religieuse émotion à cette transfiguration sublime. L'esprit du moyen âge entrait en cet enfant. Dans sa naïveté mystique, il attribuait une sorte de vie obscure à ces pierres vénérables; il lui semblait qu'un souffle intime devait animer ce grand corps, qu'un peu de la pensée des fidèles qui depuis dix siècles venaient y prier et y espérer circulait confusément dans sa masse. Puis, à mesure que le soleil baissait à l'horizon, l'incendie du portail s'éteignait, la rose elle-même cessait d'étinceler comme un gigantesque écrin plein de pierreries. Quand les derniers clochetons avaient fini de se baigner dans la lumière, une grande ombre, ainsi qu'un voile de veuve, s'étendait sur l'église. La vie semblait se retirer d'elle; la cathédrale, un instant ressusci-

tée, se glaçait dans son immobilité grise, et les saints agenouillés reprenaient leur éternelle prière.

Souvent, son père, revenant de l'usine, l'avait surpris à la fenêtre, grave, perdu dans une de ces rêveries où toutes les vapeurs de l'âme, pensées confuses, réminiscences fugitives, sensations émoussées, images indécises, flottent comme un brouillard dans notre esprit. Le contremaître, noir du labeur de la journée, entrait dans la chambrette et disait de sa grosse voix joyeuse : « Bonsoir, garçon ! » Et c'était alors des baisers sonores sur les joues fraîches de son fils, des caresses sur ses longs cheveux, des étreintes passionnées, tandis que la vieille cousine grommelait, d'un air de tendresse grondeuse :

— Allons, Firmin, assez comme cela ! Vous voyez bien que la soupe est servie et que vous faites mal à cet enfant. A table ! à table !

Et l'on dînait, bien plus gaîment qu'au réfectoire.

— Qu'as-tu fait aujourd'hui, mon garçon? As-tu vu l'abbé? A-t-il été content de tes devoirs? Mords-tu au latin? C'est que, vois-tu, je ne suis qu'un ouvrier, moi, mais je veux que tu sois autre chose, entends-tu ! Je n'ai pas eu de chance; il faut que tu en aies pour nous deux, petit !

Et jamais Jacques ne songeait sans un serrement de cœur à la douce vie d'autrefois.

Il fut d'abord dans les derniers de sa classe. La monotonie de la vie du lycée l'accablait, paralysait la vivacité naturelle de son intelligence. Le dimanche, un domestique de M. Passemard venait le chercher au lycée. Ce jour de fête, impatiemment attendu par ses camarades, n'apportait aucun soulagement à la souffrance vague qui accablait cette jeune âme. Après l'ennui de sa réclusion désœuvrée pendant la semaine, Jacques avait à supporter, le dimanche, les tortures que lui infligeait sa timidité. Le fils de l'humble contremaître ne pouvait s'habituer aux splendeurs du riche appartement de son protecteur. L'accueil affectueux de Mme Passemard, les questions bienveillantes de son mari sur les professeurs, les devoirs, la place obtenue à la composition hebdomadaire, les ouvertures amicales de Maxime, heureux de retrouver à la maison un condisciple, tout, jusqu'au joli sourire de Mlle Andrée, effarouchait le jeune sauvage.

Quelquefois, au printemps, Mme Passemard l'emmenait au bois dans sa calèche avec son fils et sa fille. Ces promenades étaient un supplice pour Jacques. Chez lui, la gaucherie de l'adolescence se compliquait de sauvagerie native. Il avait honte de s'offrir ainsi en spectacle et aurait donné beaucoup pour échapper à la curiosité de la foule, qu'il jugeait d'instinct malveillante et narquoise. Surtout,

le voisinage de Mlle Andrée l'intimidait. Assis en face d'elle, à côté de Maxime, ce grand garçon se faisait petit afin d'éviter que ses genoux ne frôlassent la robe de la jeune fille, et, pour ne pas rencontrer ses yeux, s'imposait de ne regarder jamais qu'à droite ou à gauche de la voiture. Elle, cependant, serrée dans son corsage étroit, se tenait toute droite à côté de sa mère, qui paresseusement s'allongeait au fond de la calèche. Andrée s'efforçait de vieillir ses seize ans et jouait à la dame avec la gravité comique des jeunes Parisiennes qui, si vite, hélas! cessent d'être fillettes. Laissant sa mère dodeliner par momens la tête, dans une somnolence qui congestionnait sa grosse figure enrubanée de brides rouges, la jeune fille plongeait un regard rapide dans toutes les voitures, détaillait les robes, les corsages, les chapeaux et, d'un mot bref, communiquait ses impressions à son frère. Maxime, de son côté, très au courant de la vie mondaine, comme le sont aujourd'hui les garçons de dix-huit ans, désignait à sa sœur les célébrités de la finance, de la politique, des arts, du théâtre ou du sport. Andrée écoutait avec avidité, se retournait parfois d'un joli mouvement brusque pour mieux voir, et, sur son visage, dont les traits restaient enfantins, tandis que l'expression avait déjà cessé d'être jeune, on pouvait lire l'intérêt passionné qu'elle portait au frivole dénombrement de ces illustrations d'un jour.

Un dimanche qu'on avait fait la promenade ordinaire aux Champs-Élysées, Jacques, en attendant le dîner, était allé s'asseoir dans le petit salon, pièce isolée, où l'attirait souvent son instinct de jeune homme timide et mélancolique. Le petit salon était séparé du grand par une portière qu'on relevait les jours de réception et qui, en temps ordinaire, fermait la baie de communication. Jacques était là, feuilletant un livre, quand un bruit de pas se fit entendre dans la pièce voisine, où Andrée venait d'entrer avec une jeune personne de ses amies, Henriette de Morincourt. S'il vous est arrivé d'entendre, dans un bois désert, babiller deux fauvettes sur une branche, vous savez ce qu'est la conversation de deux jeunes filles qui se croient seules : quelque chose de musical et de chantant, entrecoupé par des rires, un duo alterné de questions, de réponses qui arrivent trop tard, d'exclamations, de diminutifs tendres, d'épithètes mignardes, un gazouillis de petites phrases incohérentes, ponctuées par des baisers, des envolées de mots qui partent soudain, comme les moineaux d'une haie. Ces demoiselles se racontaient leur journée. Henriette était allée au Jardin d'acclimatation. Elle avait visité les serres, le chenil, les volières. Le rouge caroubier était décidément à la mode, seulement elle ne savait pas si maman voudrait... Elle avait un bal pour jeudi, un mariage pour samedi. Quel chapeau mettre? L'éléphant ne valait pas la peine

d'être vu ; quant aux otaries, c'était plus amusant, mais un peu bébé. Un homme l'avait suivie pendant toute la promenade. Elle n'avait rien dit à maman, parce qu'il était très beau : des yeux noirs, une barbe noire, l'air espagnol. Mais elle n'en pouvait plus, il fallait qu'elle confiât son secret à quelqu'un. Or il y avait des raisons de croire que ce monsieur était amoureux d'elle : en effet, il avait, comme elle, caressé le zèbre en répétant avec intention ce qu'elle venait de dire : « Oh ! quel beau petit zèbre ! » Il avait un pantalon rayé...

— Le zèbre ? dit Andrée.

Alors deux frais éclats de rire jaillirent et égrenèrent dans tous les coins du salon leurs notes cristallines, comme les perles d'un collier dont le fil est rompu. Après un silence entrecoupé de : « Ah ! tais-toi,.. j'en pleure,.. tu me fais mourir,.. » Henriette reprit d'une voix grave :

— Riez tant que vous voudrez, mademoiselle, mais je vous assure que j'ai fait la conquête de ce monsieur !

— Comme tu es folle ! Parce qu'il s'est trouvé par hasard à côté de toi, devant le zèbre !..

Andrée s'interrompit pour rire de nouveau. Mais Henriette répliqua d'un ton important, où perçait un peu de dépit :

— Quand tu auras, comme moi, dix-huit ans passés, tu comprendras, ma chère, bien des choses dont tu ne te doutes pas...

— Vraiment, ma chère ? Eh bien ! c'est ce qui vous trompe. Mes seize ans et dix mois en savent aussi long que tes dix-huit et demi. Moi aussi, j'ai un amoureux !

— Est-ce possible ?.. Mais oui, au fait ! Moi aussi, il y a deux ans... Oh ! dis-moi qui c'est, dis-le-moi, je t'en prie, dis, ma chérie !

— Tu ne le répéteras pas ?

— Je te le jure !

— C'est un secret... Personne encore ne s'en doute... Il n'y a que moi qui ai tout deviné...

— Mais qui est-ce ? Est-ce que je le connais ?

— Oui et non.

— Tu me mets au supplice... Parle donc... puisque je t'ai bien dit mon secret...

— Oh ! le tien !.. Enfin !.. Écoute : tu ne lui as pas parlé, mais tu l'as vu déjà.

— Où ?

— Ici.

— Je ne trouve pas... Est-il âgé ?

— Mais, non ; dix-huit ans, comme Maxime.

— Est-il beau ?

— Mais, oui...

Au commencement de l'entretien des deux jeunes filles, Jacques avait songé à s'esquiver dans la crainte de se trouver en tête-à-tête avec Andrée et son amie, s'il leur prenait fantaisie d'entrer dans le petit salon. Mais la porte qui donnait sur l'antichambre était fermée à clé par le dehors. Se voyant pris, il se remit à feuilleter son livre pour se donner une contenance et n'avoir pas l'air d'écouter, si l'on venait à le surprendre. Mais il ne pouvait s'empêcher d'entendre, et bientôt une vive curiosité s'empara de lui lorsqu'Andrée déclara qu'elle avait un amoureux. Il passa rapidement en revue tous les amis de Maxime qu'il avait vus chez M. Passemard depuis quatre ans et ne se trouva pas plus avancé que Mlle Henriette. Celle-ci cherchait toujours :

— Est-il noble?

Mlle de Morincourt croyait devoir à son nom d'apprécier fort la particule et les titres.

— Oh! non, pas du tout, je t'assure.

— Riche?

— Encore moins. Il est orphelin et si pauvre que papa...

— J'ai trouvé! s'écria joyeusement la jeune fille en battant des mains. C'est le camarade de ton frère...

— Tout juste. Il ne dit rien, il ne me parle pas, ne me regarde jamais en face. Mais je suis sûre qu'il m'aime depuis deux ans au moins. Papa dit qu'il travaille beaucoup, qu'il aime la solitude, qu'il est toujours pensif : tu vois bien que c'est une passion. Mais, surtout, pas un mot! Je te répète que personne ne s'en doute, — personne, entends-tu?

Et les deux jeunes filles sortirent du salon en se tenant enlacées par la taille. Jacques, en proie à une émotion indicible, pâle comme le jour où l'abbé Génin était venu lui apprendre la mort de son père, s'était brusquement levé. Il restait là, immobile, comprimant d'une main les battemens de son cœur, serrant de l'autre son front, où mille pensées s'entre-choquaient. Il ne comprenait pas bien ce qui s'était passé; toutefois il sentait confusément que quelque chose de grave venait de s'accomplir. Il y a dans la vie des momens où une lueur soudaine, comme celle d'un éclair dans les ténèbres, illumine brusquement les profondeurs obscures de l'avenir. Pendant une seconde, le regard y plonge avidement et découvre des horizons inconnus; puis la lueur disparaît, l'ombre nous enveloppe de nouveau, et de la vision évanouie il ne nous reste qu'une sorte d'épouvante et d'éblouissement. C'est ainsi que, ce jour-là, Jacques eut le pressentiment d'une destinée remplie tout entière et dominée par cet amour que lui révélait tout à coup la bouche même de celle qui l'avait inspiré.

V.

A l'époque où se produisit cette crise dans la vie de Jacques, Andrée arrivait à la fin de sa seizième année. S'il faut entendre par « éducation soignée » celle qui a coûté fort cher, la jeune fille n'avait pas à se plaindre de ses parens. Son père et sa mère n'avaient pas plus économisé sur son instruction que sur ses toilettes. Elle eut de bonne heure les professeurs à la mode, comme le couturier et la modiste en renom. Son maître de danse fut le fameux Nikolski, qui passait pour un héros de la dernière insurrection polonaise. Cet ancien faucheur, devenu professeur de maintien, prenait on ne sait quel air chevaleresque dont ses élèves raffolaient, quand il esquissait un pas en se donnant la mesure avec sa pochette. Elle eut les leçons de dessin du célèbre peintre Magnus Dupont, qui avait ouvert un cours dans son bel atelier, tout rempli de tapisseries, d'étoffes bariolées et de bibelots rares. Andrée y retrouvait la plupart de ses compagnes du cours de danse, car Magnus Dupont avait été adopté par la finance, le haut commerce, et l'on devait aller chez lui, si l'on ne voulait courir le risque de passer pour de petits bourgeois sans le sou. Les jours de dessin étaient jours de fête pour ces demoiselles. Elles arrivaient à l'atelier, leur album de toile grise sous le bras, trottant menu le long des murs, curieuses, pressées, avides de revoir le bel atelier et le beau peintre à la barbe soyeuse taillée en pointes. L'estrade qui sert aux modèles les préoccupait fort : « Rosine, est-ce vrai qu'elles sont toutes nues, dites? — Oui, ma chère! — Oh! comment osent-elles!.. » Et des rires étouffés partaient çà et là, provoqués par de petites idées folâtres dont il faut s'accuser à confesse. Comme Nikolski, Magnus Dupont avait une légende qui le grandissait aux yeux de ses élèves et mettait sur ses longs cheveux noirs, légèrement ondulés, une mystérieuse auréole de poésie. Le bruit courait qu'une grande dame était devenue éperdument amoureuse de l'artiste tandis qu'il faisait son portrait. On se racontait tout bas qu'il l'avait enlevée, qu'il s'était battu en duel pour elle. Aussi inspirait-il le plus vif intérêt. Elles le trouvaient charmant et plein de séductions, avec sa voix vibrante, ses fines moustaches insolemment retroussées, ses grands cols, ses larges cravates négligemment nouées, son veston de velours noir, ses manchettes de batiste, tuyautées comme le jabot de sa chemise, ses mains nerveuses et l'ongle démesurément long de son petit doigt. Lui, faisait le beau, tendait le jarret, prenait des poses, se promenait entre les rangs de pupitres en caressant sa barbe, jetait un con-

seil par-ci, un compliment ou un reproche par-là ; parfois il s'arrêtait auprès d'une de ses plus jolies élèves, et, penché sur son épaule, frôlant presque de sa poitrine les cheveux de la jeune fille, il arrondissait gracieusement le bras, comme pour la prendre par la taille, et, d'un coup de crayon, rectifiait un nez ou remettait un œil à sa place. Plus d'une avait senti de petits frissons lui courir des épaules à la nuque, quand l'haleine du beau peintre passait, tiède et caressante, près de sa joue. Elles s'aperçurent qu'il parfumait ses mouchoirs d'une essence musquée, très capiteuse, dont l'arome subtil flottait autour de lui, et, à de certains jours, les rendait nerveuses. Andrée découvrit le nom du parfum, en acheta un flacon, et fut aussitôt imitée par la plupart de ses compagnes. Quelques mamans crurent bien remarquer que leurs fillettes prenaient un peu plus de goût qu'il n'était nécessaire aux arts du dessin, et se demandèrent si c'était la leçon ou le professeur qui plaisait si fort à ces demoiselles. Mais le moyen de quitter le cours sans avoir l'air de reculer devant le prix du cachet? Or, dans le monde de la finance, si la première préoccupation est de gagner beaucoup d'argent, la seconde est de paraître en dépenser plus encore. L'honneur du million le veut ainsi. Comme la danse et le dessin, la musique fut enseignée à Andrée par un professeur à la mode. Mlle Passemard avait l'oreille assez juste et un contralto qui promettait pour plus tard de très belles notes graves. Mais elle ne possédait guère que des « moyens » matériels; le sentiment musical dans ce qu'il a de rare et d'exquis, dans ce que le Conservatoire même ne donne pas, quand la nature l'a refusé, lui faisait défaut. Elle retenait fort mal la musique, parce qu'elle ne la sentait point, parce que jamais la divine rosée de l'harmonie ne pénétrait jusqu'à son cœur. Irritée de cette impuissance, elle travailla avec acharnement, et à force de persévérance, grâce aussi à l'habileté qu'elle mit dans le choix de ses morceaux, elle parvint à faire illusion et remplaça de son mieux le don par l'étude. On la félicitait de son talent précoce, mais Andrée avait assez d'intelligence pour savoir ce qui lui manquait : toute jeune encore, elle éprouvait déjà cette souffrance vague qu'inflige à certains esprits la conscience de leur stérilité et aurait donné tout ce qu'on lui avait enseigné pour obtenir en échange un peu de ce qui ne s'apprend pas. Elle se dégoûta du piano, lui reprochant d'être un instrument sans âme, comme font tous ceux qui ne savent pas lui prêter la leur, et se mit à apprendre la cithare.

Les études de littérature, d'histoire, de sciences, de langues vivantes qu'on lui fit faire eurent pour but, non l'ornement de son esprit, mais l'obtention de ce brevet que la mode exige des jeunes filles depuis quelques années, et en l'honneur duquel on les soumet

aux mêmes procédés d'entraînement intellectuel que les futurs bacheliers. On lui apprit de tout un peu. On mit sur son ignorance une mince couche d'instruction : mauvais badigeonnage qui ne tient pas, le jour de l'examen passé. Quelques jugemens puérils sur les écrivains et les œuvres des deux derniers siècles; des radotages niais à propos d'histoire de France; une mixture de dates et de formules relatives à celle des autres pays; la pratique des procédés nécessaires pour faire machinalement quelques opérations d'arithmétique; cinquante mots d'anglais; l'art de résoudre certaines difficultés d'orthographe ou de ponctuation : tel fut le profit qu'elle tira des leçons de son institutrice. J'oubliais une jolie écriture anglaise menue, allongée, qu'elle savait à merveille transformer en ronde ou en bâtarde, la science des pleins vigoureux et des déliés agiles; enfin une connaissance approfondie de toutes les embûches que la perfidie de l'auxiliaire peut tendre au participe. On lui avait fait étudier pendant six mois au moins ce dogme mystérieux de la grammaire française, la règle des complémens, dont les vieilles institutrices, casuistes en orthographe, connaissent seules toutes les ineptes subtilités. Andrée venait de passer brillamment son examen. Son père et sa mère étaient encore tout fiers de ce succès. Mais ni l'un ni l'autre n'attribuaient à l'instruction une vertu propre. Ce qu'ils appréciaient en elle, c'était ce brevet conquis par leur fille, et qui les remboursait, en monnaie de vanité, de leurs frais de livres, de leçons et de cours. Pleins du lourd dédain des ignorans pour les choses de l'esprit, ils ne soupçonnaient pas que l'instruction, administrée avec intelligence, prépare et facilite la grave métamorphose de la jeune fille en épouse, puis en mère; qu'elle fait de cette jolie créature frivole la digne compagne qu'un mari souhaite pour lui-même et l'éducatrice dont il a besoin pour ses enfans; que la littérature donne aux femmes plus de bons que de mauvais conseils; que le livre est l'ami du foyer, l'allié naturel de l'époux, l'exorciste des tentations mauvaises qui naissent du désœuvrement; que la femme, enfin, a des chances d'être aimée mieux et plus longtemps quand le soin qu'elle prend de son esprit, comme de sa beauté, engage le mari à donner une douce cohabitation intellectuelle comme complément à la communauté de la chambre nuptiale.

Vraiment, ils pensaient bien à toutes ces choses, les Passemard! Leur vanité avait suivi la marche ascendante de leur fortune. Tous deux, l'homme et la femme, étaient bouffis de la satisfaction d'eux-mêmes et gonflés jusqu'à éclater de leur importance. L'éducation qu'ils donnèrent à leurs enfans fut un chef-d'œuvre d'imprévoyance et de sottise. Mme Passemard n'avait pas même attendu la seizième année de sa fille pour traîner cette enfant au théâtre, dans les concerts, dans les salons des gros négocians et des riches banquiers

juifs. Puis elle se mit à recevoir dans son hôtel du boulevard Malesherbes, elle donna de petites fêtes, fit chanter Andrée devant les invités, et rêva bientôt de lui voir jouer la comédie de salon. La jeune fille prit goût à cette existence toute de représentation, remplie par le frivole souci de paraître et de faire parler de soi. Elle y perdit je ne sais quelle fleur délicate de naïveté qui ne résiste pas plus au souffle du monde que le duvet des pêches au contact des doigts. Elle ne tarda pas à trouver ses compagnes sottes et ennuyeuses, se plaisant fort, au contraire, dans la société des hommes. Leurs plaisanteries ne l'effarouchaient point; elle supportait leurs regards avec l'assurance des jeunes filles qui ne savent rien ou qui savent tout, et essayait déjà sur eux sa beauté avec la grâce perfide d'un jeune chat qui aiguise ses griffes sur l'écorce d'un arbre. A vivre de cette vie artificielle, Andrée eut aussitôt fait de perdre le naturel que la timidité. Rien n'était simple en elle, car, toujours préoccupée de l'effet à produire, elle prit de bonne heure l'habitude de s'observer, de composer son maintien, son sourire, ses paroles. Aussi eut-elle beaucoup de succès dès son début dans le monde; on lui trouva du piquant, de l'originalité, quelque chose de singulier qui parut au-dessus de son âge. Et Mme Passemard fut la plus heureuse des mères.

Elle, n'était pas la plus heureuse des filles. A leur insu, ses parens expiaient la faute qu'ils avaient commise de donner à leur enfant cette absurde éducation. Ils avaient négligé de faire la discipline de son esprit; et cet esprit rebelle était secrètement impatient de toute règle et de tout frein. Ils n'avaient pas jugé à propos de lui enseigner le respect : elle les trouvait vulgaires et communs. On avait développé en elle la vanité; par vanité, elle rougissait de sa famille. On lui avait proposé pour but les succès mondains; elle ne rêvait plus maintenant que de chanter ou de réciter des vers en public, afin de soulever encore ces murmures flatteurs, ces applaudissemens gantés dont le souvenir enivrant la poursuivait.

Depuis qu'elle était en âge de comprendre, elle n'entendait son père parler que de ses gains, de l'augmentation de ses revenus, de coups de bourse, de fructueux placemens. Le soir, à table ou au salon, Passemard mettait sa femme au courant des affaires de la journée; ces épanchemens éveillaient l'idée d'un sac d'argent qui crève. Mme Passemard contemplait son Hector avec une admiration béate et se demandait parfois comment un seul homme avait eu assez de génie pour opérer une si miraculeuse multiplication des pièces de cent sous. Lui, cependant, jonglait avec les millions, tout en marchant à grands pas dans le salon, parlait de monter de nouvelles entreprises, d'élargir ses combinaisons, d'acheter des terrains, de bâtir des cités ouvrières, de créer une banque. L'odeur de son

or le grisait; il perdait terre, en proie à l'ivresse des spéculateurs heureux, et ne pouvait plus penser qu'à gagner, à gagner toujours, comme d'autres ne pensent qu'à boire sans cesse. Andrée assistait chaque jour au spectacle de ces âpres convoitises de millionnaire inassouvi. Jamais on ne lui parlait de ses devoirs présens de fille, de ses devoirs futurs d'épouse et de mère. L'argent, toujours l'argent, et rien que l'argent! Elle sut que l'honneur est une certaine exactitude à ouvrir sa caisse le jour des échéances et que les bénéfices de deux cents pour cent n'ont pas caractère usuraire. Andrée prit ainsi le respect de la fortune. Mais elle s'en cachait soigneusement, affectait, au contraire, de la dédaigner, se donnait volontiers de petits airs détachés quand on parlait écus et faisait semblant d'ignorer si tel objet coûtait vingt sous ou vingt francs. Bien qu'elle appréciât fort les avantages de la richesse, elle savait mauvais gré à son père de n'être qu'un parvenu et de trop le laisser voir. Elle avait un peu honte de se sentir fille d'un commerçant et rougissait de colère toutes les fois que Passemard racontait avec orgueil ses modestes débuts de petit épicier aux Batignolles, sans oublier « le coup des jambons d'Amérique, » dont il était encore fier après dix-huit ans écoulés. Plusieurs fois des querelles s'étaient élevées à ce sujet entre le père et la fille. Celle-ci avait été jusqu'à déclarer que le commerce lui faisait horreur, que jamais elle n'épouserait un industriel ni un négociant.

— Un prince alors, sans doute! disait Passemard. Il faut un prince pour mademoiselle!.. Et il se mettait à ricaner, ce qui crispait horriblement les nerfs d'Andrée. — Allons, allons, dit-il un jour en tapant sur son gousset, on a de quoi t'en offrir un, si tu y tiens absolument. Ça se trouve, un prince, en y mettant le prix!

La religion aurait pu lui être d'un grand secours, car elle a quelquefois la vertu de comprimer les révoltes des esprits orgueilleux : or il y avait de l'ange rebelle dans cette jeune fille. Mais M. Passemard était plein de défiance à l'égard de la religion. Il faisait profession de ne pas aimer *la calotte*, croyait le plus sincèrement du monde à une vaste conspiration cléricale dirigée par les jésuites, et qui l'épouvantait, bien qu'il ne parvînt pas à en discerner très nettement le but. Il savait à propos parler de l'inquisition, de la Saint-Barthélemy, du *Syllabus* et du petit Mortara. Toutefois il n'eût pas fallu le pousser beaucoup sur chacun de ces articles, car il ne s'était jamais soucié de vérifier le contenu du formulaire libre-penseur que pendant tant d'années M. Havin lui avait fourni tous les matins. Il s'était contenté de l'apprendre comme on apprend le catéchisme, et il y croyait comme on croit aux mystères. Autre chose est d'être libre penseur ou de penser librement.

A force de voir son père accabler sous le poids de lourdes et incon-

venantes plaisanteries, les dogmes et les pratiques du catholicisme, le pape, les prêtres, les couvens, Andrée commença bientôt à perdre le respect de la religion et la croyance aux naïfs enseignemens qui avaient bercé son enfance. Elle essaya de raffermir sa foi ébranlée en lui donnant pour contrefort la piété maternelle. Mais Mme Passemard n'avait qu'une de ces bigoteries étroites dont la puérilité éloigne de la religion plus qu'elle n'y ramène. Elle s'était fait une dévotion à son image, sotte et vaniteuse, allait à la messe moins pour prier que pour s'y faire voir, exhiber ses chevaux et sa livrée, communiait à Pâques afin d'édifier le monde et ses domestiques, croyait aux cierges bénits, aux scapulaires, aux guérisons miraculeuses et aux conversations de la sainte Vierge avec de jeunes bergères. Lorsque sa fille lui fit part des premières alarmes de sa foi, cette fausse chrétienne ne sut trouver, pour calmer la jeune âme inquiète et souffrante, que des doléances sur l'impiété des hommes. Entre l'incrédulité libre penseuse de son père et la piété mesquine de sa mère, Andrée ne pouvait guère résister au doute qui si vite élargit et change en brèches les premières lézardes d'une foi chancelante. En effet, il ne resta plus en elle que les ruines de sa croyance.

Le mal n'eût peut-être pas été irréparable si, à défaut de règle divine, ses parens avaient eu soin de la pourvoir de quelques solides préceptes de cette morale humaine qui sert, en somme, la même cause que la religion. Ils n'y songèrent même pas, par la raison que ni l'un ni l'autre ne soupçonnait ce que peut être un enseignement de cette sorte. Non qu'ils fussent, le père un coquin, la mère une malhonnête femme, mais ces deux natures également vulgaires étaient également incapables d'assumer cette tâche délicate entre toutes qui est la formation d'une âme. Ainsi, l'être moral d'Andrée resta en détresse dans une nuit profonde, où ne brillaient ni la douce lueur indicatrice de la foi chrétienne, ni même ces fanaux d'un éclat plus modeste, que la sagesse humaine allume dans le voisinage des écueils. Ah! comme elle aurait eu besoin d'un pilote, la pauvre abandonnée! Elle ne le trouva pas. Andrée pourtant avait un frère, et c'est le devoir des frères aînés de guider les petites sœurs. Rien est-il plus charmant que d'être institué par la nature ami, confident, éducateur et gardien d'une jeune âme! Malheureusement Maxime ne sut pas s'acquitter de ce doux préceptorat. Son influence sur Andrée, loin d'être salutaire, fut corruptrice. Il n'y avait dans ce gros garçon, d'une lourde et insupportable gaîté, ni délicatesse de sentimens ni élévation de pensée. Deux vulgarités, celle de son père, celle de sa mère, confluaient en lui. Son rôle dans l'éducation d'Andrée fut seulement de donner à sa sœur des notions déplorablement précises sur ce que les jeunes gens appellent s'amuser, de l'initier au jargon des

courses, de lui inspirer du mépris pour la tranquille vie de famille, de l'encourager enfin à n'estimer, après les jouissances du luxe, que la vaine gloriole d'attirer sur soi les regards du monde. Ainsi, entre la grossièreté de son père, la nullité vaniteuse de sa mère, la sottise épanouie de son frère, Andrée avait grandi, dédaigneuse et ennuyée. Cette éducation fit d'elle une petite femme sans jeunesse, sans naïveté, sans illusions, sans gaîté, sans entrain, sans abandon; ne respectant rien et ne croyant à rien, si ce n'est à l'excellence de l'argent; n'appréciant, avec la fortune, que les satisfactions de la vanité; pleine d'une ambition qui réclamait seulement l'éclat et le bruit; affamée de flatteries, redoutable moins encore par sa beauté que par les raffinemens d'une froide et précoce coquetterie. Elle avait deviné l'amour de Jacques avant que le jeune homme se le fût avoué à lui-même. Par désœuvrement et par instinct pervers, elle se plut ensuite à l'entretenir, mais sans lui fournir d'autres gages que ces regards, ces sourires, ces caresses de la voix, ces faibles pressions de main, artifices perfides qu'une femme emploie quand elle veut prendre un cœur sans donner le sien. Après la guerre, lorsque Jacques, ayant terminé brillamment ses études, eut quitté le lycée, Andrée continua ce manège et eut la satisfaction de voir grandir encore la passion qu'elle avait inspirée. Un jour, après le succès de son concours d'admission à l'École des beaux-arts, Jacques, se trouvant seul avec elle, avait enfin osé faire l'aveu qui depuis si longtemps brûlait ses lèvres. Il laissa ruisseler devant elle l'amour qui, goutte à goutte, s'était amassé dans son âme. Il lui conta sa jeunesse solitaire, mélancolique et laborieuse, ses espérances et ses découragemens, le rêve qu'il avait fait d'illustrer son nom, d'arriver pour elle à la gloire et à la fortune.

— Andrée, disait-il, je vous aime. Vous acceptez, n'est-ce pas, le don de ma vie que l'enfant vous a fait, que l'homme ne pourrait plus aujourd'hui vous reprendre? Dites-moi que vous m'attendrez et laissez-moi espérer...

Elle l'interrompit d'un geste, et, plongeant dans les yeux du jeune homme un de ces regards étranges qui l'enivraient, de sa voix mélodieuse et grave, elle dit seulement :

— Ami, ne savez-vous pas que vous êtes mon frère d'élection?

Puis elle passa doucement, d'un air de tendre espièglerie, une rose qu'elle tenait à la main sur les lèvres de Jacques et sortit de ce pas léger qui faisait dire qu'elle glissait au lieu de marcher. Le pauvre naïf se crut dès lors uni à la jeune fille par on ne sait quelles fiançailles mystiques. S'il n'avait point été aveugle, il aurait mieux discerné ce qui se passait en elle. Or Andrée, sans rester tout à fait insensible à la mâle beauté de Jacques, à l'ardeur et à la fidélité

de son amour, n'était point disposée à l'épouser. Pour remplacer la fortune qui lui manquait, aussi bien que le nom, le fils du contremaître Henriot n'avait encore que des espérances de talent. La jeune ambitieuse ne pouvait donc pas compter sur lui pour trouver dans le monde la grande situation qu'elle rêvait. D'ailleurs le mariage alarmait un peu les instincts d'indépendance qu'une éducation imprévoyante avait singulièrement développés en elle. Se sachant belle et riche, Andrée n'entendait pas se presser de faire un choix.

Depuis son admission à l'École des beaux-arts, Jacques n'avait plus voulu rester à la charge de M. Passemard. Il prit une chambre avec un atelier près du Luxembourg et vécut d'une petite rente, fruit des économies du contremaître, placées avantageusement par le raffineur à la mort de Firmin Henriot et capitalisées jusqu'à la majorité de son fils. Deux ou trois fois par semaine, le jeune homme venait dîner et passer la soirée à l'hôtel du boulevard Malesherbes. On l'y recevait avec une bonhomie cordiale qui laissait trop paraître qu'on ne voyait pas en lui un candidat à la main d'Andrée. Plus d'une fois, il avait été question en sa présence de projets de mariage pour la jeune fille; toujours elle avait élevé des difficultés et fini par rejeter les partis proposés. Jacques en était arrivé à croire par momens qu'elle se réservait pour lui, bien qu'elle n'eût pris aucun engagement à cet égard, si ce n'est pas en prendre que de glisser un regard caressant vers l'homme qui vous adore, en disant d'une voix ennuyée et câline :

— Non, plus tard; je ne veux épouser qu'un homme de talent et qui m'aime.

Jacques vivait ainsi dans une incertitude douloureuse ou enivrante, selon que le doute ou l'espoir l'emportait en lui. Andrée savait le relever lorsqu'elle le voyait abattu, le contenir lorsqu'il semblait prêt à se donner carrière : elle pratiquait à merveille cette haute école de la coquetterie qui ne rend la main que pour serrer les rênes aussitôt et fait concourir au dressage d'une passion les propriétés contraires de la cravache et du mors. L'abandon et la réserve, l'affection et la froideur, la câlinerie et l'indifférence étaient combinés avec un art d'autant plus redoutable qu'il se dissimulait soigneusement sous les apparences de la camaraderie. Jacques, étourdi, dompté, en était venu à ce point de résignation docile qu'il acceptait sans se plaindre, en échange de sa pure tendresse, cette amitié ambiguë qui est la fausse monnaie de l'amour. Telle était la situation respective des deux jeunes gens lorsque M. de Garamante vint faire à Mme Passemard cette visite, au cours de laquelle sa perspicacité d'homme qui connaît la vie et qui observe beaucoup ne tarda pas à discerner le manège d'une jeune coquette

dépourvue de sens moral aux dépens de la paix d'un cœur simple et grand. Le comte n'eut pas de peine à voir que, si Jacques avait mis un gros enjeu, il n'en était pas de même d'Andrée; or ce galant homme n'aimait pas qu'on trichât : il se promit de surveiller la partie.

VI.

« Paris, 10 mai 1877.

« Je suis bien heureux, mon cher ami : j'ai le prix du Salon! Mon nom mis en lumière, un voyage en Italie, huit ou dix mois de tête-à-tête avec les maîtres, une moisson d'études et, au retour, quelque belle œuvre... Ah! mon cher Henri, qu'il est doux ce premier baiser de la gloire!.. Et tu ne sais pas tout, tu ne peux pas comprendre... Viens, viens vite, je t'expliquerai... Boucle ta valise et prends le premier train. J'ai besoin de toi, je t'attends et je compte les heures.

« Ton vieil ami,

« JACQUES HENRIOT. »

Quarante-huit heures après le départ de cette lettre, Henri Mareuil frappait à la porte de l'atelier de Jacques.

Ils s'étaient connus au lycée, où le père d'Henri Mareuil, greffier au tribunal de commerce de Rouen, obtint une bourse pour son fils. De complexion nerveuse et délicate, sensible à l'excès, le petit Mareuil était, à l'époque de son entrée au collège, une de ces natures faibles, féminines, que les rudesses de l'internat meurtrissent. Il fut bientôt en butte à l'hostilité de ses camarades. On l'accabla de moqueries, on le battit même, à cause de ses longs cheveux blonds, l'orgueil de sa mère, qui, d'un geste familier, aimait à caresser les boucles soyeuses épandues sur les épaules de son enfant. La vie du lycée ne commença à devenir supportable pour lui que lorsque Jacques Henriot entra dans la classe. Le fils du contremaître, indigné des mauvais traitemens que ses condisciples faisaient subir au jeune paria, le prit sous la protection de ses poings vigoureux. C'est ainsi que naquit l'amitié qui ne devait plus cesser d'unir les deux jeunes gens. Admirative et reconnaissante chez Henri, elle prit chez Jacques, avec le temps, le caractère de tendre sollicitude et de protection que revêt parfois l'affection d'un frère aîné pour son cadet. Ils achevèrent côte à côte leurs études avec un égal succès. Henri avait une imagination vive, de

l'esprit, une remarquable facilité de parole, beaucoup d'ambition et peu de volonté.

— Tu es une femmelette, lui disait parfois Jacques avec son bon sourire; tu n'as que de l'intelligence et pas de caractère.

— Que veux-tu? répondait-il, à force de me battre, quand tu n'étais pas là, on a cassé en moi le ressort de l'énergie. Je suis faible, indécis, c'est vrai, audacieux dans mes idées et irrésolu dans ma conduite. Mais qu'y faire?.. Je suis ton esprit critique, et tu es, toi, ma volonté.

Il prit ses premières inscriptions de droit en même temps que Jacques entrait à l'École des beaux-arts, vécut pendant trois ou quatre ans de la vie du quartier latin, et dut beaucoup de succès à sa jolie tête blonde. Il s'en autorisa pour affecter ce dédain de la femme qui est une des formes de la fatuité. L'amour lui paraissait un de ces délassemens enfantins dont on peut user à la rigueur, mais à la condition de ne point garder d'illusion sur leur puérilité. Les grands enthousiasmes de Jacques le faisaient sourire. Lorsque celui-ci vantait la beauté de la passion :

— Voilà bien mon don Quichotte! disait-il en tordant sa moustache; sais-tu bien que tu es de la race des chevaliers errans, mon bon Jacques? Tiens, je te vois en paladin...

— Je ne t'y vois pas du tout, moi, avait un jour répliqué Henriot.

— Eh non! reprit-il, je ne fais pas anachronisme comme toi, parbleu! Tu n'es qu'un instinctif; tu méritais de vivre il y a trois cents ans, avec ces grands gaillards du XVI[e] siècle, plus raides que leurs armures, qui vous tuaient un homme comme une mouche, puis avaient des extases et causaient avec la sainte Vierge. Moi, je suis un analyste. Je me surveille, je me défie de moi-même comme des autres, et ce m'est une joie que tu ne comprendras jamais, de découvrir et de déjouer une duperie de mes sens, de mon cœur ou de mon imagination.

Mareuil disait vrai. Ce jeune homme « déniaisé et guéri du sot, » portait clairement la marque d'une époque d'extrême criticisme. Les trois ou quatre générations de Chicaneaux normands dont il était l'héritier lui avaient légué une subtilité avocassière qu'il aiguisa encore par une culture intellectuelle très raffinée. Mais ce n'est pas impunément qu'on excelle aux distinctions sophistiques : son caractère avait perdu en force ce que son esprit avait gagné en agilité. A la conférence Molé, on remarqua quelques-uns de ses discours, où les théories les plus radicales étaient exposées avec un talent précoce. Il ne cachait point d'ailleurs son absolu scepticisme, en politique comme en religion, et pensait que les opinions sont affaire de convenance pour les uns, de routine pour les autres, d'in-

térêt pour presque tous. Après le succès éclatant de ses derniers examens, il revint à Rouen avec l'intention de chercher fortune au barreau d'abord, puis dans la politique : c'est là que la lettre de son ami était venue le trouver.

— Mon bon Jacques, va, que je suis heureux de t'embrasser ! Sais-tu bien que nous nous sommes un peu perdus de vue depuis quelque temps. Te voilà donc illustre !

— Ne te moque pas, Henri... Assieds-toi plutôt, car nous avons à causer de toi.

— De moi ?

— Mais oui ; crois-tu donc que je t'aurais fait venir de Rouen seulement pour me féliciter ? J'ai bien autre chose en tête.

— Voyons, je t'écoute.

— Es-tu toujours ambitieux ?

— Parbleu !

— Bien. Et quelle est ta situation à Rouen ?

— Triste. On ne plaide plus en Normandie. Tu ne me crois pas ? On ne m'a offert encore qu'une affaire : il s'agissait de défendre un berger soupçonné d'avoir par enchantemens et maléfices donné le tournis aux moutons de son fermier. Tu comprends que pour aborder un jour la politique...

— Oui, cela ne vaut pas le procès Baudin, n'est-ce pas ?

— Ah ! mon ami, que dis-tu là ! Le procès Baudin ! Quel coup de fortune ! Notre rêve à tous, nous autres les débutans ! Tu ne le répéteras pas, n'est-ce pas ? Eh bien ! à la conférence, j'en connais plus d'un qui tuerait Baudin afin de plaider pour lui. Songe donc, quelle cause magnifique !

— Pardon si je t'interromps, mais nous ne sommes pas aux assises, maître Mareuil. Voici ce que j'ai à t'offrir : M. Passemard...

— Ton correspondant du lycée ?

— Oui, le grand industriel qui m'a servi de tuteur après la mort de mon père.

— Hé bien ?

— Il veut se lancer dans la politique.

— Ah !

— Il songe à se présenter aux prochaines élections dans son département.

— Quelle teinte ?

— Cela dépendra. Il ne sait pas encore au juste.

— Bien. Il sera nommé. Mais, au moins, est-ce une des nuances du prisme républicain ?

— Oh ! certainement. Il cherche un secrétaire et me demande de lui trouver un jeune homme distingué, versé dans la connaissance du droit et sachant de l'économie politique...

— Je refuse.

— Et pourquoi, je te prie? Tu aurais été en relation chez lui avec une foule d'hommes politiques. Au lieu de végéter en province et de gaspiller ton talent dans de misérables affaires, tu serais rentré dans ce grand Paris, tu te serais plongé dans son puissant courant d'idées. Enfin, mon cher Henri, te l'avouerai-je? j'avais un autre motif, tout égoïste celui-là, pour souhaiter que tu acceptasses.

— Pourquoi diable ne me l'as-tu pas dit plus tôt? Voyons vite. Qu'y a-t-il?

Jacques parut hésiter, se leva, fit quelques pas dans l'atelier, revint s'asseoir en face de son ami et reprit d'une voix qui tremblait un peu :

— Il y a, mon ami, ce que tu dois deviner maintenant, car je t'ai dit quelques mots à ce sujet, il y a bien longtemps. J'aime la fille de...

— Comment! cela dure encore?

— Cela durera toujours... Je vais partir pour l'Italie. La bourse de voyage que le prix du Salon m'a value me permettra d'y passer quelques mois.

— Mais pourquoi partir? Il serait si simple de renoncer à ta bourse et de rester!

Henri demeura quelques momens sans répondre.

— Sans doute, dit-il enfin avec effort, mais j'ai besoin de travailler là-bas, d'étudier ces maîtres que je connais à peine, les Vénitiens surtout. Il faut que j'achève de me faire un nom. Il le faut; cela importe au bonheur de ma vie. Comme je te le disais dans mon billet, je compte fermement, après huit ou dix mois de labeur et de recueillement, rapporter quelque chose, une œuvre qui me mette tout à fait hors pages. Et alors, tu comprends, devant partir dans quelques jours, je m'étais épris de cette combinaison qui adoucissait pour moi l'amertume de la séparation et de l'éloignement. Tu aurais été dans la maison, auprès d'elle, tu l'aurais vue chaque jour; tu lui aurais parlé de moi quelquefois,.. tu m'aurais parlé d'elle souvent.

Jacques prononça ces derniers mots d'une voix basse, qui trahissait une profonde émotion. Henri en fut touché et reprit d'un ton plus grave que d'ordinaire :

— Je comprends, cher ami. Mais, dis-moi, j'ai besoin de te demander quelques renseignemens préalables...

— Tu consens donc?

— Comment peux-tu en douter? Vois-tu, mon bon Henri, tu me reprochais autrefois de ne croire à rien. J'aurais dû te répondre que mon scepticisme s'arrêtait à l'amitié. J'ai commencé de t'aimer il y a douze ans, quand tu m'as arraché aux jeunes tortionnaires

qui exerçaient leur cruauté sur ma faiblesse. Depuis j'ai éprouvé que tu étais l'ami le plus sûr qui se pût rencontrer...

— Oui, oui, c'est convenu, passons... Donc, te voilà secrétaire d'un futur homme politique et confident d'un amoureux?

— Pas encore, car tu ne m'as pas tout dit. Je vois bien que tu l'adores, parbleu! la fille de ce raffineur qui se croit apte à faire des lois parce qu'il l'est à faire des pains de sucre. Mais, elle, tu ne m'as pas encore dit si elle t'aimait, Henri?

Un nuage passa sur son front.

— Elle m'aime, dit-il d'une voix brève.

— Tu en es sûr?

— Sans doute.

— Elle te l'a dit?

— Oui et non.

— Comment! Ah çà, sais-tu bien que je ne comprends plus?

Jacques se leva et dit brusquement:

— Tiens, Henri, j'ai tort de ne point te parler avec franchise. Oui, j'aime Andrée ardemment: avec mon imagination qu'elle a séduite, enivrée; avec mon cœur qu'elle remplit depuis dix ans; avec mes sens même, car il n'est pas une partie de mon être qui échappe à la domination souveraine qu'exerce sur lui la plus étrange et la plus désirable des femmes. Mais elle?.. J'ai menti tout à l'heure en te disant qu'elle m'aime. En vérité, je ne le sais pas. Il y a des jours où je crois ne pouvoir plus douter de son affection; il en est d'autres où je trouve dans la froideur de son accueil, dans ses sarcasmes, la preuve de son indifférence et presque de sa haine. Ah! mon ami, cette jeune fille est un sphinx!

— Sois son OEdipe, au lieu de te laisser manger par lui!.. Mon cher Jacques, il me semble que tu es engagé dans une aventure où la clairvoyance d'un ami t'est nécessaire. J'ai hâte de connaître ton Andrée et de l'étudier. Si c'est, comme tu le prétends, un rébus, tu es trop amoureux pour le déchiffrer. J'en saurai plus long sur ta bien-aimée à la voir pendant deux heures qu'à t'entendre parler d'elle pendant huit jours. Ta droiture, ton honnêteté robuste et confiante ne peuvent pas discerner certaines ambiguïtés féminines que je soupçonne. Tiens, mène-moi chez M. Passemard.

— Il y a réception chez lui aujourd'hui même. Je lui ait dit que je te verrais et que je te parlerais cet après-midi. Il m'a prié de t'amener ce soir si tu acceptais.

— Parfait! Allons dîner; nous passerons notre habit ensuite, et à dix heures je prendrai possession de mes doubles fonctions de secrétaire et de... Comment dois-je dire?... De chien de garde, parbleu! Va, tu seras content de moi: tu verras comme j'aboierai aux voleurs!

Il éclata de rire, et, passant son bras sous celui de son ami, l'entraîna en disant :

— Oh ! ces Hercules ! comme ils font la partie belle à Omphale ! Quelle faiblesse, mon cher, d'être épris comme tu l'es, au point de perdre l'esprit critique qui est l'honneur et la vraie force des hommes supérieurs !

VII.

Vers onze heures, la voiture qui amenait les deux amis roula sous la voûte de l'hôtel Passemard. « Mademoiselle demandait il y a un instant si monsieur n'était pas encore arrivé, » dit Baptiste, en prenant le pardessus et la canne de Jacques.

— Ah ! ah ! dit Henri à voix basse, il paraît qu'on a hâte de te voir. Sache te faire attendre, mon bon, c'est une grande force. En amour, quand l'homme n'arrive pas, c'est la femme qui vient.

Près de la porte du grand salon, M. Passemard recevait ses invités, tout en causant avec M. de Garamante et quelques personnes appartenant au monde de la finance et de la politique. Le comte, apercevant Jacques, fit vivement quelques pas en avant, lui tendit la main avec la plus franche cordialité, et, de sa voix mâle qui donnait à ses paroles on ne sait quel charme de loyauté :

— Monsieur, dit-il, j'ai appris par les journaux, il y a deux jours, le succès que vous venez de remporter, et ce m'est une joie très vive de vous en faire mes plus sincères complimens. Je suis heureux que vos pairs, en vous accordant cette haute distinction, aient confirmé le verdict que j'avais, pour mon compte, déjà prononcé...

— Eh bien ! te voilà donc, grand vainqueur, interrompit Passemard. Alors, c'est bien toi qui as le prix du Salon, avec bourse de voyage ?

— Mais oui, si vous n'y voyez pas d'inconvénient... Permettez-moi de vous présenter mon intime ami, Henri Mareuil.

— Ah ! très bien !.. Messieurs, je vous quitte pour un instant... Voulez-vous prendre la peine de me suivre, monsieur, j'ai quelques mots à vous dire dans mon cabinet... Jacques, tu nous accompagnes : je compte, après notre petit entretien, te confier M. Mareuil pour que tu le pilotes dans le bal et le présentes à Mme Passemard et à sa fille.

Ils entrèrent dans le cabinet de travail.

— Asseyez-vous, messieurs, dit Passemard. Je reste debout, car la position assise est funeste aux hommes qui tout le jour (il passa la main sur son front et soupira) sont astreints au travail de la pensée... Où en étions-nous ?.. Ah ! votre ami Jacques a dû vous

faire connaître, monsieur, mes intentions, et, d'autre part, il m'a donné sur vous tous les renseignemens que je pouvais souhaiter...

— Parfaitement, monsieur.

— Voilà qui est fort bien. Je n'ai donc qu'un mot à vous dire, monsieur mon secrétaire...

Et il le mit au courant de ses projets. Il songeait à se présenter aux prochaines élections. Sa situation industrielle était magnifique, mais sa situation politique était encore à faire. Il n'était pas même conseiller général de son département ! Il avait résolu de faire pénétrer ses idées dans les masses profondes du suffrage universel sous la forme d'articles de journaux, d'opuscules et de petites brochures, qu'on répandrait à profusion dans la circonscription. Le temps lui manquant, il avait besoin d'un collaborateur et se félicitait d'en avoir trouvé un tel que M. Mareuil.

— Et maintenant, jeunes gens, allez-vous rafraîchir au buffet; dansez, amusez-vous ! Toi, Jacques, je te charge de M. Mareuil. Présente-le à ces dames, fais-lui faire connaissance avec Maxime et ses amis. Moi, je retourne à mon poste de maître de maison. Je vais reprendre avec quelques personnages politiques que j'ai là un intéressant échange de vues, que nous avions commencé tout à l'heure, sur la réforme de la constitution dans un sens plus démocratique. Retenez bien ceci, monsieur Mareuil : le cléricalisme et la magistrature, voilà les deux ennemis.

Et il sortit, portant la tête avec plus de fierté que Mirabeau après qu'il eut rudoyé M. de Dreux-Brézé. Henri tendit les deux mains à Jacques et dit en riant :

— Comme il faut que je t'aime !

Quand ils rentrèrent dans le grand salon, les danses avaient commencé. Les couples enlacés tournoyaient dans l'espace étroit, sous l'œil des mamans. Les braves et dignes femmes ! qu'elles sont majestueuses à leur banc de quart ! La vieille garde n'était pas plus solide au feu qu'elles ne sont résistantes à la fatigue. Elles s'ennuient, oh ! oui, elles ont chaud, elles ont sommeil. Mais chacune a pour le moins une fille à marier, et l'on sait que la valse fait bien des mariages ! Elles resteront donc toutes jusqu'à la fin, stoïques. Elles entendront pour la centième fois, en dodelinant la tête, la même polka insipide; pour la centième fois, elles subiront le supplice de l'odieux cotillon. Pas une ne désertera ! Leur récompense est là, en bas, dans la voiture :

— Eh bien ! ma fille, y a-t-il du nouveau ?

— Le petit baron m'a demandé deux valses et un quadrille.

— Il t'aime, ma fille !.. Quel bonheur ! Un si charmant garçon Riche, des espérances, et si rangé !

Or, tandis que le coupé du petit baron dépose son maître avenue

de Villiers, à la porte de Mlle Nana, la mère et la fille, serrées l'une contre l'autre, ne se disent plus rien, parce qu'elles font toutes les deux un beau rêve. L'une se voit en longue robe blanche, perdue dans un nuage de mousseline et descendant, les yeux baissés, l'escalier de la Madeleine, tandis que, du fond de l'église, dont l'obscurité est mouchetée de points d'or, l'orgue jette ses grandes ondes vibrantes; l'autre croit bercer sur ses genoux un petit être frais et rose qui regarde on ne sait où, et tend ses mains mignonnes pour prendre on ne sait quoi... Ah! les braves femmes!

Par l'embrasure d'une porte encombrée d'habits noirs, les deux amis regardaient les danseurs, lorsqu'un petit mouvement nerveux de Jacques apprit à Henri qu'Andrée était là. Elle passa, en effet, devant eux, emportée par le tourbillon de la valse, pâle, les yeux mi-clos, les lèvres un peu serrées, la tête légèrement inclinée en arrière. Sa taille flexible ployait sous le bras du grand homme brun qui l'entraînait : elle ne paraissait ni voir ni entendre, tant elle était ravie en extase par l'ivresse du rapide tournoiement.

— C'est elle, n'est-ce pas? dit Henri à l'oreille de son ami.

— Oui, répondit Jacques, d'une voix brève. Viens que je te présente à sa mère.

Les dernières mesures de la valse venaient en effet de résonner. Les deux amis se frayèrent un passage jusqu'à Mme Passemard. Elle trônait, au milieu de plusieurs matrones, qui promenaient sur les hommes le regard inquisiteur des mères de famille en quête d'un gendre, ce regard où il y a de la supplication, mais aussi de la menace, et qui signifie : Ah! si l'on pouvait donc marier sa fille sans avoir un gendre!

— Henri Mareuil! madame, dit Jacques, l'ami dont je vous ai parlé ces jours derniers...

— Monsieur, je suis heureuse de voir chez moi un jeune homme dont la distinction... Vous venez de Rouen, je crois?.. Y aura-t-il beaucoup de pommes en Normandie, cette année?

Mme Passemard avait appris que le dernier mot de l'amabilité est de mettre les gens à leur aise en les plaçant sur leur terrain. Et, dame, quand on vient de Rouen!.. Henri, un peu étonné de cette sollicitude pour le cidre, cherchait une réponse, quand l'excellente femme reprit :

— Ah! j'aperçois M. de Garamante : que je vous présente bien vite à lui!

Les violons grincèrent un instant après. Henri se retourna pour chercher Jacques et ne le vit plus. Comme les danseurs faisaient de nouveau irruption dans le grand salon, il battit en retraite vers

l'antichambre, se trouva à côté de M. de Garamante, et profita de sa récente présentation pour engager la conversation avec lui.

Il y a une sorte de franc-maçonnerie intellectuelle qui permet à deux hommes étrangers l'un à l'autre de se reconnaître pour gens d'esprit après qu'ils ont échangé dix mots. Le comte, charmé de trouver dans Henri Mareuil un fort agréable partenaire, se mit à causer avec lui sur un ton aimable et enjoué.

— Ainsi, monsieur Mareuil, votre ami M. Henriot ne prend pas même le temps de jouir de son beau succès et part dans quelques jours pour l'Italie?

— Mon Dieu oui, monsieur. Il a grande hâte d'étudier les maîtres chez eux. Il me disait hier soir encore que l'œuvre d'art a besoin d'être vue dans le milieu où elle a été composée, qu'un Raphaël perd quelque chose à sortir du Vatican ou des Offices, un Véronèse à être exilé loin de Saint-Marc; qu'enfin un Rubens ne se doit pas goûter aussi bien à Madrid qu'à Anvers ou à Gand.

— Oui, c'est là une opinion ingénieuse. Ainsi, pour votre ami, les œuvres des grands peintres n'auraient pas pour cadre seulement un morceau de bois doré, mais, si je puis dire, le pays même où elles ont été conçues. Soit!.. Mais n'a-t-il pas le cœur un peu gros de quitter ainsi, pour plusieurs mois, sans avoir jamais voyagé auparavant, que je sache, Paris, ses amis, et cette excellente famille Passemard, où tout le monde le traite comme l'enfant de la maison?

— Sans doute. Néanmoins, l'intérêt de son avenir doit passer avant toute considération d'amitié, et, d'ailleurs, rien ne le retient ici...

— Tant mieux, monsieur! dit le comte avec une nuance de gravité qui fut remarquée d'Henri. Leurs yeux se rencontrèrent; Mareuil lut dans ce regard si limpide que le vieux gentilhomme connaissait le secret de Jacques.

— Avez-vous vu Mlle Passemard? reprit M. de Garamante; elle est tout à fait en beauté, ce soir, avec sa robe rouge.

— Je l'ai aperçue tout à l'heure. Elle faisait un tour de valse.

— Avec qui, savez-vous?

— Non. Un grand monsieur brun que je ne connais pas.

— De longues moustaches noires, sans doute? C'est M. de Morincourt, un peintre dont elle a pris des leçons d'aquarelle, et qui, dit-elle, a beaucoup de talent... Vous le verrez souvent ici.

— Ah!

Il y eut de nouveau un silence. Le comte ajouta négligemment :

— Oui, il est très assidu chez les Passemard, surtout depuis quelque temps. Je m'étonne que M. Henriot ne vous ait pas parlé de

lui; car, puisque vous devenez le collaborateur de M. Passemard, et, — dit-il avec un sourire, — l'utile auxiliaire de sa récente ambition politique, votre ami aurait dû, ce me semble, vous mettre un peu au courant des choses et des gens...

— Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu prendre la peine de réparer cet oubli.

— Me remercier, inutile! J'ai pour M. Henriot de l'estime et de la sympathie : il m'est donc fort agréable d'avoir eu l'occasion d'échanger quelques paroles avec son meilleur ami... Encouragez-le à partir, monsieur Mareuil!.. S'il hésitait au dernier moment, pour un motif ou pour un autre, insistez, du droit de votre amitié. Croyez-moi, il a mieux à faire en Italie qu'à Paris.

En prononçant ces mots, le comte avait les yeux fixés vers la porte : Henri suivit la direction de son regard et vit Andrée qui s'avançait vers eux, appuyée sur le bras de Jacques. Elle marchait avec cette grâce alanguie que donne aux femmes, à la fin d'une nuit de bal, la fatigue de la danse. Indifférente en apparence au murmure flatteur qui accompagnait chacun de ses pas, elle levait un peu la tête, d'un joli mouvement de femme amoureuse, pour regarder Jacques en lui parlant. Henri était si loin de s'attendre à ce spectacle, qu'il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil vers M. de Garamante : celui-ci ne répondit à cette interrogation muette que par le plus ironique de ses sourires et s'inclina profondément devant la jeune fille, qui reçut ce salut avec un peu de froideur. Sans même attendre que Jacques lui eût présenté Mareuil :

— Monsieur, dit-elle, votre ami m'a si souvent parlé de vous qu'il me semble non pas vous voir pour la première fois, mais vous retrouver. Laissez-moi donc vous traiter comme une vieille connaissance. — Et elle lui tendit la main, ce qui ne laissa pas de troubler un peu Henri, bien qu'il se fût depuis longtemps corrigé de la timidité comme d'une faiblesse.

A ce moment, un nom passa de bouche en bouche dans le groupe voisin; toutes les têtes se tournèrent curieusement vers l'antichambre que traversait une femme vêtue d'une superbe robe de satin noir, ornée de dentelles d'un grand prix. En l'apercevant, Andrée quitta le bras de Jacques, rajusta rapidement devant la glace le haut chignon de sa coiffure *à l'empire* et se dirigea vers la nouvelle venue en disant :

— Ah! Mme de Rénouville!.. Je vous quitte, messieurs; à tout à l'heure!

Jacques la suivait d'un long regard chargé d'amour, quand Henri interrompit brusquement sa rêverie pour lui dire :

— Eh bien! comment vont tes affaires, ce soir?

— Mieux que je n'espérais. Elle m'a beaucoup félicité de mon prix, tout en faisant des réserves sur le mérite de mon tableau, à ce qu'il m'a semblé... Dieu! qu'elle est belle ce soir!.. Ne trouves-tu pas que cette coiffure grecque lui donne l'air d'une jeune Diane?

— Oui, oui, tout à fait... Mais, c'est égal, je n'aimerais pas à être son mari.

— Vraiment! Et pourquoi?

— A cause d'Actéon, mon cher!

Jacques fronça les sourcils et jeta un regard furieux sur Henri. Il allait sans doute lui adresser quelque mot vif, lorsque M. de Garamante se rapprocha d'eux :

— Monsieur Henriot, dit-il, je vous reproche de retenir votre ami dans le petit salon alors qu'il se passe dans le grand des choses fort intéressantes.

— Quoi donc?

— Venez voir... Tenez, là, près de cette portière, nous serons à merveille...

Mme de Rénouville, debout au milieu du salon, promenait sur le cercle d'hommes et de femmes qui l'entouraient l'impertinence de son regard myope en jouant négligemment avec un superbe lorgnon d'or. Mme Passemard s'empressait auprès d'elle :

— Ah! madame la baronne, que c'est aimable à vous! Je n'osais plus espérer que notre petite fête eût l'honneur de votre visite...

— Je me suis laissé retenir un peu tard, en effet, chez les Sauveterre, où il y avait ce soir une réunion tout à fait *selected*. Cette bonne duchesse voulait absolument me garder à souper...

— Nous accorderez-vous au moins, madame la baronne, le plaisir que vous lui avez refusé? dit galamment Passemard.

— Non; je le regrette, mais je suis attendue chez la marquise de Monte-Cavallo : j'ai promis... Ah! voici votre fillette, dit-elle en apercevant Andrée. Elle porta son lorgnon à la hauteur des yeux et cligna les paupières en examinant la jeune fille. Puis à demi-voix et se penchant vers Mme Passemard :

— Très réussie, cette coiffure empire! Bien dans le caractère de la tête. Un bon point aussi pour la robe. Worth ou Doucet?.. Doucet, n'est-ce pas? je m'en doutais au style du corsage. Worth se néglige un peu... Avez-vous eu du monde ce soir?

— Mais certainement : le comte de Garamante, le vicomte de Morincourt...

— Il vient de publier un bien joli volume de vers... Qui encore?

— Le baron et la baronne de Champ-Rosé, M. Samuel Ganoc, les Oltenheim, le comte de Sassoferrato...

— L'ancien hautbois du théâtre de Nice, n'est-ce pas? dit-elle d'une voix douce.

— Oui, répondit Mme Passemard avec un peu de confusion; mais vous savez que, depuis son mariage à Marseille avec la riche veuve de l'armateur Moulineaux, il a obtenu du pape un titre de comte et qu'on l'accepte aujourd'hui dans le meilleur monde...

— Oh! je sais, je sais... Je ne suis pas fâchée, néanmoins, d'apprendre qu'on m'avait bien renseignée sur lui... Ce monsieur ne reçoit pas, sans doute; du moins il ne m'a pas encore donné signe de vie... Il faudra pourtant que je m'occupe de lui un de ces jours... Vous pouvez le lui dire, puisque vous le connaissez.

Mme Passemard, très penaude, voulait reprendre l'énumération. L'autre l'interrompit au premier nom :

— Oui, oui, dit-elle, je vois que vous avez autre chose et mieux que des comtes du pape. Cela fait un peu sourire, vous savez, cette noblesse de pacotille?.. Allons, au revoir, chère madame!

En la reconduisant, Mme Passemard murmura à son oreille quelques mots que l'on n'entendit pas. Mme de Rénouville lui répondit en s'enveloppant dans sa sortie de bal :

— Je ne puis vous le promettre... Je tâcherai,.. la place me manque bien...

— Un mot seulement, chère madame, pour ma fille! Vous avez toujours été si bonne pour nous!

Mme Passemard rentra dans le salon.

— Eh bien! vous avez vu? dit M. de Garamante aux deux jeunes gens.

— Ah çà, quelle est cette femme? demanda Henri, qui avait tout observé avec le plus vif intérêt : les cajoleries de Mme Passemard et de son mari, l'air insolent de la dame et les efforts que tous, hommes et femmes, faisaient pour être remarqués d'elle.

— Cette femme! reprit le comte. Peste, comme vous la traitez! Sachez, jeune homme, que vous venez de voir une souveraine. Et son trône est solide, à celle-là, car il repose sur la forte base de la sottise humaine! Saluez Veloutine, de *la Soirée parisienne*, arbitre du goût, reine des élégances, dispensatrice des réputations mondaines! Veloutine, qui sert chaque matin la manne intellectuelle dont s'alimentent avant midi trente mille cerveaux de femmes, grandes dames, bourgeoises, cocodettes, cocotes, grisettes et femmes de chambre! Veloutine, dont une chronique élogieuse fait pâmer de joie des duchesses et des corsetières, des ténors et des académiciens!

— Vraiment, c'est elle! Je ne connaissais encore que sa prose.

— Prose admirable, monsieur, genre nouveau qui manquait à notre littérature contemporaine : la réclame sentimentale et le boniment

lyrique. Étudiez ses chroniques : tout y est tendre, délicat, débordant de poésie. Pas une où il ne soit question d'hirondelles, de zéphirs, de lacs bleus, de ciels d'opale, d'infini, d'au-delà, à propos de la traîne de Mme X. ou du corsage de Mme Z. L'adresse de la bonne lingère s'y glisse discrètement entre un mot de Rivarol et deux vers de Musset. C'est charmant, vous dis-je! Ajoutez que Veloutine est pleine de bons sentimens, qu'elle a de la religion, du respect pour les grandes infortunes royales ou impériales, qu'elle déplore les excès de la révolution. Oui, le comte de Chambord a parfois l'honneur d'être patronné par elle, entre une modiste et un bottier! Je vous assure que cette femme fera époque. On ne soupçonnait pas avant elle jusqu'où pouvait aller la bêtise et la platitude d'un côté, de l'autre l'impudence.

— Que voulez-vous y faire?

— Moi? Rien!.. En rire à l'occasion, et comme tout le monde, lire chaque matin son article de Barnum idéaliste. Sous l'ancien régime, par exemple, si j'avais été au pouvoir, je crois que je l'aurais fait fouetter un peu en place de Grève... Oh! rassurez-vous, pas très fort, tout juste assez pour l'empêcher après d'être prise au sérieux...

— Et sous quel prétexte?

— Comme coupable du délit d'effronterie au premier chef et responsable d'une inquiétante recrudescence de la vanité et de la puérilité féminines en France...

— Eh bien! monsieur de Garamante, dit Andrée en entrant, comme vous nous traitez, *poverine chè siamo!*.. C'est bien comme cela qu'on dit en italien, n'est-ce pas, Jacques?

— Ma foi, je ne suis pas bien fort.

— Vous savez donc l'italien, mademoiselle? demanda Henri.

— Oh! non. J'en suis bien loin encore. Mais je m'amuse à l'étudier un peu pour mon chant... Et puis, c'est mon rêve de lire Leopardi dans le texte... Il faudra même, Jacques, que pour me faire faire des progrès vous m'écriviez de là-bas en italien; j'essaierai de vous répondre de même.

— De grand cœur, je vous assure... Quelle magnifique langue, n'est-ce pas?

— Oui, mais, dit-elle, je ne lui pardonne pas d'avoir fait *fleur* du masculin... Messieurs, le souper est servi... M. de Garamante veut-il m'offrir son bras? Nous allons, si vous voulez, aller du côté des jeunes... Oh! ne protestez pas, monsieur le comte, les célibataires sont toujours jeunes!.. Non, pas par là... ce sont les hommes politiques et mon père qui continuent à réformer la constitution : il paraît qu'elle en a grand besoin, car ces messieurs ont commencé à dix heures et voici que deux heures sonnent... Tenez, j'aperçois mon

frère avec ses amis là-bas au fond du petit salon. Nous serons seuls... Allons le rejoindre... Monsieur Mareuil, je vous présente mon frère Maxime... Et maintenant, asseyons-nous.

Ils prirent place tous quatre à une de ces petites tables qui permettent aux soupeurs de s'isoler et de former des groupes sympathiques : ingénieuse innovation, à laquelle le flirt n'a rien perdu, et qui remplace, au grand profit de la gaîté, la solennité un peu froide de la table unique d'autrefois. Les jeunes filles apprécient fort cet usage qui leur permet de prendre, sous l'œil maternel, une sorte d'avant-goût du cabinet particulier, et c'est merveille de voir comme cette seule pensée émoustille toutes ces demoiselles.

— Petit frère, pourquoi ne t'a-t-on pas vu ce soir au salon? interpella Andrée.

Petit frère tourna vers sa sœur un visage charnu, rose, absolument imberbe, et qui semblait, comme celui de quelques jeunes Anglais, modelé dans un rosbif. Avant de répondre, il commença par rire lourdement, et d'une voix pâteuse il dit enfin :

— J'étais vanné. Alors j'ai taillé un petit bac dans ma chambre avec Loulou et Panonceau.

— Ils sont donc venus ce soir? C'est égal, tu as eu tort de ne pas descendre ; M. de Morincourt avait amené sa sœur...

— Ah! oui... Un mariage, n'est-ce pas?.. Je t'ai déjà dit que je n'étais pas encore sur mes boulets.

— Il est charmant, ce jeune homme! murmura Henri à l'oreille de Jacques.

Le souper terminé, M. de Garamante se retira, après avoir serré très cordialement la main de Jacques.

— Bon voyage, monsieur Henriot! Tous mes vœux vous accompagnent. Rapportez-nous de là-bas quelque belle œuvre. Croyez-en un vieux philosophe : le travail est encore ce qu'il y a de meilleur en ce monde. Lui seul ne trompe pas, lui seul rend ce qu'on lui donne, lui seul par conséquent vaut la peine qu'on l'aime passionnément. Au revoir!

Maxime et ses amis avaient quitté le petit salon; Henri passa négligemment dans le grand. Jacques et Andrée demeurèrent seuls. On entendait sous la voûte le roulement sourd des voitures qui emmenaient les derniers invités de M. Passemard. Les deux jeunes gens restèrent un moment silencieux :

— Ainsi, vous partez? dit Andrée. Pourquoi?

— Vous le savez.

— Si je le sais, redites-le-moi.

— A quoi bon?

— Parlez, je le veux.

— Je pars pour échapper au supplice de la vie d'incertitude à laquelle vous me condamnez depuis si longtemps. Je suis las. Je veux tenter l'épreuve de l'absence, et voir si d'aventure elle aurait cette vertu miraculeuse de mettre l'amour dans votre cœur ou l'oubli dans le mien.

— Vous ne m'aimez plus?

— Et vous, m'aimez-vous enfin?

— Vous savez bien qu'une femme répugne à faire de ces aveux... Elle prouve qu'elle aime,.. elle ne le dit pas.

Debout près de la chaise sur laquelle Jacques était assis, elle approcha, d'un mouvement très lent et très doux, sa main des lèvres de son ami. Celui-ci détournait la tête avec une sorte d'effroi, lorsqu'un arome subtil, dont le corps même de la jeune fille semblait imprégné et que Jacques connaissait depuis des années, monta tout à coup à ses narines. Alors il se jeta avidemment sur la main qu'elle lui tendait toujours et la couvrit de baisers. Il n'avait plus peur, maintenant, il ne luttait plus contre la dangereuse ivresse. La jeunesse et la passion flamboyaient dans ses yeux. Elle chercha faiblement à se dégager, ravie et troublée, car elle ne l'avait jamais vu si beau.

— Jacques! dit-elle, un peu pâle. — Il abandonna aussitôt sa main et s'écarta d'un pas. Alors un sourire indéfinissable comme celui de la Joconde releva l'angle moqueur des lèvres de la jeune fille.

— Vous êtes fou, je crois? dit-elle de l'air le plus tranquille du monde.

— Oui, Andrée,.. et c'est pourquoi je pars. Je vais chercher là-bas la paix qui me manque ici. Je tâcherai de rapporter assez de réputation pour arriver à votre cœur par le chemin de la vanité, qui seul y conduit...

Il fit quelques pas pour sortir, et, se retournant :

— Ainsi, vous me laissez partir sans un mot, sans une espérance?

— Ami, dit-elle, pour mériter Rachel Jacob servit sept ans!

Et elle disparut, après lui avoir adressé de la main un signe qui pouvait être un geste d'adieu ou un baiser.

Le lendemain soir, vers huit heures, Jacques et Henri se promenaient sur le quai de la gare de Lyon en attendant le train d'Italie.

— Ainsi, disait Jacques, c'est bien entendu. Parle-lui de moi, mais surtout parle-moi d'elle. Tu me tiendras au courant de tout, n'est-ce pas? S'il est de nouveau question de quelque mariage, si M. de Morincourt ou tout autre devient menaçant, ne crains pas de me prévenir.

— Alors, interrompit Henri, ce que tu m'as dit cette nuit en rentrant est bien vrai? Tu as eu une explication avec elle et tu n'en es pas plus avancé! Et moi qui croyais quand j'ai quitté le petit salon?.. Ah! c'est trop fort!.. Mais elle se moque de toi, mon cher, et de la plus indigne façon!

— Henri, ne sois pas si sévère pour Andrée. C'est un caractère très complexe, difficile à définir. Il y a en elle une part de sincérité... Tiens, je suis sûr maintenant qu'elle m'a aimé hier,.. pendant que je la promenais dans le bal, et après le souper, dans le petit salon... Oui, j'en suis sûr, te dis-je.

— Et comment te l'a-t-elle prouvé? Quelle promesse t'a-t-elle faite? Quel gage t'a-t-elle donné? Non, non, je ne crois pas à cet amour intermittent. Mon pauvre ami, tu es entre les mains d'une coquette d'espèce rare et dangereuse. Donne-moi le temps de l'étudier encore un peu, et je m'engage à mettre ses artifices si bien à découvert, que le charme qui t'enchaîne à elle en sera rompu pour jamais. J'ai commencé mon enquête hier et j'ai déjà la déposition d'un galant homme qui paraît s'intéresser fort à toi, M. de Garamante. Je te promets un joli dossier dans quelque temps. Tu verras! Pendant que tu seras là-bas, je soumettrai ta bien-aimée à une analyse méthodique et persévérante.

— Soit! fais de la psychologie tant que tu voudras... Seulement, Henri, n'oublie pas que tu es mon avocat auprès d'elle et que j'ai confié à ton amitié mes plus chers intérêts.

— Ah çà, de quel ton me dis-tu cela? Qu'as-tu donc?

— Rien... Une idée qui me passait par la tête,.. une idée absurde.

— Tu vas me la dire!

— Mille fois non! J'en rougis déjà... Ah! voici le train. Allons, mon ami, il faut nous séparer!.. Plaide bien ma cause, Henri; il me semble que je laisse ma destinée tout entière entre tes mains.

Ils s'étreignirent dans une longue et muette accolade. Puis Jacques sauta dans son wagon; un coup de sifflet retentit, le train se mit en marche et Henri resta seul, pensif.

— Une idée absurde, a-t-il dit. Laquelle? murmurait-il à mi-voix. Tout à coup, haussant les épaules : « Grand jaloux, va! » dit-il avec un sourire.

George Duruy.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

CHARITÉ PRIVÉE

A PARIS

VI[1].

LES SŒURS AVEUGLES DE SAINT-PAUL.

I. — LA PREMIÈRE SUPÉRIEURE.

Anne Bergunion, née à Paris le 29 février 1804, fut la fondatrice et la première supérieure de l'œuvre que je vais essayer de faire connaître. De petite famille bourgeoise, elle paraît avoir fait, dès l'enfance, l'apprentissage d'une économie que la médiocrité de sa fortune rendait nécessaire. Elle était pieuse, avec des exaltations de foi qui l'entraînaient à des excès de dévotion dont sa santé naturellement délicate eut souvent à souffrir. Au milieu de notes manuscrites, un peu confuses, concernant ce que l'on pourrait appeler sa biographie apostolique, je crois discerner que, lors de sa première jeunesse, elle fut atteinte de désordres dans la région du cœur qui lentement, mais infailliblement, produisirent la maladie dont elle

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er juillet, du 1er août 1883 et du 1er février 1884.

mourut en 1863. Pendant tout le cours de son existence, elle a été dolente, mais les défaillances de la matière n'ont jamais attiédi l'énergie de sa volonté ni la chaleur de sa foi. Elle aima Dieu par-dessus tout, et c'est pour mieux lui plaire qu'elle se consacra au soulagement, au service d'une des infirmités les plus implacables dont l'humanité soit affligée. Elle se crut « appelée, » et de cette croyance découla, pour ainsi dire instinctivement, l'idée d'une fondation où bien des malheureuses closes à la lumière, exclues de la vie collective, ont trouvé des secours, le repos et les ressources morales de l'existence en commun.

Il me semble découvrir en elle un contraste qui l'amènera progressivement à créer l'œuvre dont elle est la mère. Elle est à la fois contemplative et active; elle rêve le calme du cloître, le silence, la marche muette dans les grands corridors, les prosternations prolongées devant la lampe perpétuelle, les litanies se répondant de stalle en stalle et la cloche de matines qui chasse les songes pour éveiller la vision des immortelles délices; en même temps elle aspire vers le don de soi-même aux autres, vers le travail de la main, vers l'occupation permanente et l'accumulation des labeurs qui font la journée trop courte et la nuit trop longue. Entre ces deux courants contraires elle me paraît avoir oscillé longtemps; ce fut le premier qui l'emporta et qui la poussa au couvent de la Mère de Dieu à Versailles, où elle entra dès l'âge de seize ans, malgré l'opposition de sa famille. Elle n'y resta que pendant huit mois; sa mère la rappela si impérieusement qu'il fallut obéir, et la garda près d'elle. Elle ne devait plus retourner dans la congrégation d'où elle avait espéré ne jamais sortir; sa mère affaiblie, en partie paralysée, réclamait ses soins, et un de ses frères lui avait légué en mourant une petite fille, orpheline, âgée de trois ans, à qui elle allait se consacrer. Elle avait alors vingt-huit ans; elle était de santé tellement chétive qu'on la croyait souvent mourante et que plusieurs fois elle fut administrée.

Pour des causes que j'ignore, la gêne, ou peu s'en faut, était entrée dans la maison; pendant les années 1835, 1836 et 1837, il n'y a d'autres ressources que celles du travail d'Anne, qui est sur pied le jour, afin de soigner sa mère malade, élever sa nièce, faire le ménage, et qui reste à la besogne presque toute la nuit pour mener à bonne fin l'ouvrage qu'on lui a confié et gagner l'argent nécessaire à la subsistance de trois personnes. Ces heures-là ont été dures, et loin de laisser dans son cœur quelque levain d'amertume, elles n'ont fait que développer sa commisération naturelle pour les malheureux. Son désir de soulager la souffrance était tel qu'elle n'hésita pas à accepter les propositions de la présidente d'une

association charitable qui la priait de se charger d'élever et d'instruire de petites filles abandonnées. Elle était ingénieuse, tenace et douée d'un esprit d'autorité qui s'exerçait par la douceur. Elle réussit ainsi à créer un atelier où douze jeunes ouvrières travaillaient sous sa surveillance. Elle s'était mise en relation avec des entrepreneurs de lingerie; dans l'ouvroir, on priait beaucoup, on besognait encore plus et, sans trop de peine, on parvenait à gagner le pain quotidien.

En 1845, Anne Bergunion perdit son père et elle se sentit reprise par les idées monastiques qui l'avaient assaillie au temps de sa jeunesse; elle confia son ouvroir à une femme sûre et entra au Sacré-Cœur. Elle ne semble pas y avoir rencontré ce qu'elle cherchait; au lieu du repos intérieur qu'elle espérait, elle n'y trouva que le trouble et une sorte de regret inconscient de sa vie active. Sa santé s'affaiblissait de plus en plus; malgré des dispenses souvent renouvelées, et qui touchaient même les abstinences du vendredi saint, elle souffrait; se reconnaissant impropre au mode d'existence qu'elle avait recherchée, elle céda aux observations de ses frères, abandonna la maison cloîtrée et reprit la direction de son ouvroir. Sans qu'elle s'en doutât, elle venait de mettre le pied sur la voie où son activité, sa charité et sa foi allaient pouvoir s'exercer en toute plénitude. Elle demeurait alors dans la rue des Postes, qui est aujourd'hui la rue Lhomond; son appartement, assez ample, était en quelque sorte une salle d'asile où elle façonnait les jeunes filles à la vie laborieuse, œuvre méritoire où elle me paraît avoir été encouragée et patronnée par le docteur Ratier, qui était un homme de bien dans la haute acception du terme. Médecin du collège Rollin et du bureau de bienfaisance du XII[e] arrondissement, l'un des plus pauvres de Paris (1), il s'était pris de compassion pour les aveugles et réunissait chaque jour chez lui, dans son petit appartement de la rue de l'École-Polytechnique, huit garçonnets et quatre fillettes privés de la vue, auxquels il donnait quelques élémens d'instruction; il cherchait à leur occuper l'esprit et les mains. Il avait ainsi créé une sorte d'asile dont il supportait les charges et qu'il alimentait de toute manière. Les enfans trop jeunes ou d'intelligence trop obtuse pour être admis à l'Institut des jeunes aveugles étaient certains de trouver un refuge auprès de lui et d'être accueillis avec une paternité prévoyante qui ne se démentit jamais. Est-ce lui qui le premier engagea Anne Bergunion à recevoir des jeunes filles aveugles dans son atelier de lingerie? est-ce Anne, — Annette, comme on la nommait

(1) Le XII[e] arrondissement comprenait alors les quartiers St-Jacques, St-Marcel, du Jardin du roi et de l'Observatoire.

familièrement, — qui, poussée par l'ardeur de sa charité, leur ouvrit sa maison? Le point est douteux et je n'ai pu l'éclaircir.

Un incident dont les conséquences ont été fécondes fut le début des modifications qui donnèrent à l'ouvroir une importance capitale en le spécialisant : le secrétaire de la société de patronage des aveugles entendit parler de Mlle Bergunion, de son atelier, de la discipline maternelle qui y régnait, et il pensa que, là, il pourrait trouver pour les infirmes dont il était le protecteur des conditions d'existence qu'il avait vainement cherchées ailleurs. L'Institut des jeunes aveugles, administrativement rattaché au ministère de l'intérieur, accepte l'enfant vers l'âge de dix ans et, sauf des exceptions assez rares, le congédie lorsqu'il a atteint sa dix-huitième année. Dès lors les jeunes filles aveugles, adultes, munies d'un métier insuffisant, parfois sans famille, ne pouvant subvenir à leurs besoins, sont rejetées sur le pavé, où elles deviennent ce qu'elles peuvent, des mendiantes ou moins encore. La société de patronage fait de son mieux pour les caser, pour les pourvoir d'une situation tolérable ou tolérée, mais bien souvent ses efforts sont infructueux et la pauvre infirme s'en va à tâtons dans la vie, tombant, ne se relevant plus, heureuse d'être admise aux Quinze-Vingts lorsqu'elle a dépassé l'âge de quarante ans. La charité animée par la foi pouvait seule s'employer à sauvegarder ces infortunées. Ce fut un de mes anciens camarades de collège, Édouard Pélicier, alors secrétaire-adjoint de la société de patronage, qui, accompagné de sa mère, se chargea de la négociation; il la brusqua et amena deux filles aveugles chez Anne Bergunion avant même qu'elle eût définitivement répondu aux propositions qui lui étaient faites. — Je retrouve la date et les noms : Octobre 1850. Antoinette Moquiot et Amélie Pelle. — Elle devait loger, nourrir, entretenir chacune de ces malheureuses et leur enseigner à travailler, moyennant une pension annuelle de 300 francs. La tâche était lourde et retombait en partie sur elle; elle l'accepta ou la subit sans deviner les difficultés qu'elle aurait à vaincre.

Bien des aveugles ne sont pas tout à fait maîtres d'eux-mêmes et ont dans le caractère des défauts qui résultent de leur infirmité. Beaucoup d'entre eux sont tourmentés de souffrances indéfinies qui souvent se traduisent par des irrégularités d'humeur dont ils sont peu responsables. Le manque d'équilibre dans le système nerveux n'est point rare chez les êtres incomplets; c'est là une maladie contre laquelle « la morale » est impuissante et que les observations ne guérissent pas. Lorsqu'un aveugle se complaît dans l'admiration de soi-même, lorsqu'il ment sans avoir un motif déterminant de fausser la vérité, on peut être certain qu'il est

malade et que sa cécité se complique d'une de ces névroses qui, sans se manifester par des phénomènes extérieurs, impriment une certaine déviation aux fonctions de l'esprit. Comme parmi les voyans, il y a parmi les aveugles des êtres atteints d'une vanité que rien ne justifie et qui les rend désagréables dans le commerce de l'existence. Cette vanité est d'autant plus agressive, d'autant plus susceptible que l'aveugle est de basse extraction, qu'aux jours de son enfance il a servi de jouet à des camarades sans pitié, qu'il a été délaissé dans un coin des étables et enfermé au logis pendant que les gars allaient à « l'assemblée. » Il a été admis à l'Institut des jeunes aveugles, l'instruction qu'il y a reçue lui a fait croire qu'il s'emparait de la science universelle; ses parens rustiques ont admiré les connaissances qu'il avait acquises; il en a conclu qu'il était doué de facultés exceptionnelles puisque sa cécité ne l'empêchait pas de s'approprier des notions qui semblent être le privilège de la vue. Une telle opinion de soi-même suscite l'esprit de révolte et engendre la paresse. Anne Bergunion en fit l'expérience.

Il lui fallut plus que de la patience pour supporter l'insupportable caractère des nouvelles pensionnaires, qui, sous prétexte qu'elles étaient aveugles, se refusaient non-seulement au travail, mais à toute occupation, s'ingéniaient en exigences inattendues et ne voulaient recevoir de services que d'Annette elle-même. Loin de prendre part aux exercices de piété, elles les tournaient en dérision, et lorsqu'on appelait un prêtre pour les morigéner, elles riaient et s'en allaient en fredonnant une ariette. L'ouvroir s'était développé; trente-cinq fillettes l'occupaient et les deux aveugles devenaient un exemple dangereux. Ce fut à force de maternité qu'Anne Bergunion finit par pénétrer ces âmes récalcitrantes; par des soins de toute minute, par des cajoleries, des louanges dès qu'il n'y avait plus à blâmer, par une intarissable bonne humeur, elle les assouplit si bien qu'elle leur confiait de jeunes enfans à instruire. Elle y avait mis le temps, mais rien ne l'avait découragée et elle avait réussi. « Quand la violence et la bonté jouent un royaume, a dit Shakspeare, c'est la joueuse la plus douce qui gagne. » Six autres aveugles lui furent adressées par l'institution; trois d'entre elles avaient été renvoyées avec la note « indomptable. » L'expérience n'était plus à faire, elle fut renouvelée avec les mêmes résultats. Un homme qui a connu Annette me disait : « Elle possédait le don suprême, elle attendrissait les cœurs. » Elle avait la prescience aussi, car elle avait deviné le parti qu'elle pouvait tirer de ses aveugles pour elles-mêmes et pour les autres. Les soins du ménage leur étaien dévolus; elles balayaient les dortoirs, retournaient les lits, faisaient la cuisine et les commissions; elles peignaient, débarbouillaient,

habillaient les enfans de l'ouvroir ; une d'elles les surveillait et leur donnait des leçons de couture. L'acuité de son ouïe était telle, qu'au bruit de l'aiguille glissant dans le linge, elle redressait une erreur et faisait remarquer que « le point » était trop court ou trop long.

Malgré les prières du soir et du matin, malgré les instructions religieuses et l'explication du catéchisme qui ne chômaient pas, l'ouvroir était laïque, exclusivement laïque; les aveugles et les voyantes pouvaient avoir de la piété, mais rien de plus. Cependant l'idée de se réunir sous la même règle, sous le même costume, sous le même toit, hantait toujours l'esprit d'Anne Bergunion, qui sans doute pensait avec quelque regret aux couvens qu'elle avait traversés. Un jour qu'elle lisait la Vie de Mlle de Lamourous (1), elle arriva au passage où la fondatrice de la Miséricorde dit : « Avec une semaine de travail assuré, trois chambres, un écu de six livres en poche, on peut fonder une communauté, » elle proposa gaîment à ses pensionnaires de tenter l'essai. Elle riait ou feignait de rire, mais la pensée avait pénétré en elle et ne devait plus la quitter. Le projet se formulait peu à peu et prenait corps. Elle se disait : « Quand je ne serai plus de ce monde, que deviendront mes filles aveugles, qui en prendra soin? qui les aimera? qui sera leur mère? » Sa charité ne raisonnait pas, son espérance l'emportait, sa foi repoussait les doutes. Elle voyait la maison telle que son cœur ardent la concevait : d'un côté l'école et l'ouvroir, de l'autre la communauté; dans l'école, les petites filles; dans l'ouvroir, les jeunes filles, les adultes, les femmes âgées qui auront vieilli dans l'asile ; à la communauté, les sœurs voyantes, et auprès d'elles les aveugles que la vie religieuse a attirées, qui ont pris l'habit, qui sont des mères à leur tour et qui transmettent leur science de la cécité aux pauvrettes infirmes. Clore dans une demeure faite exprès pour elles celles qu'un mal incurable a forcloses du monde, les recevoir dès la quatrième année et les garder jusqu'à l'heure de la mort ; leur épargner les soucis, les périls de la vie et près d'elles remplacer, autant que possible, la Providence qui les a oubliées dans la distribution des biens naturels, c'était là un rêve dont son âme s'était emparée, qui paraissait presque impossible à réaliser, mais qui la tourmentait jusqu'à l'obsession; sans cesse elle se répétait la phrase de Mlle de Lamourous : « Six francs, trois chambres, de l'ouvrage pour une semaine! »

(1) Mlle de Lamourous, née à Barsac le 1er novembre 1754, morte à Bordeaux le 14 septembre 1836, a fondé en 1801, sous le nom d'asile de la Miséricorde, un refuge pour les filles repenties et l'a soutenu en s'adressant à la charité privée. L'œuvre possède aujourd'hui quatre établissemens : Cahors, Pian, Libourne et Bordeaux, où est la maison mère.

Elle parla de son projet et se vit approuvée. Ce fut en dehors du monde religieux qu'elle rencontra les plus vifs encouragemens, dans la personne du docteur Ratier, qui allait souvent à l'ouvroir visiter les enfans malades et leur donnait même quelques leçons de français et d'histoire d'après la méthode Jacotot, dont il était partisan. Il mit Anne Bergunion en rapport avec l'abbé de La Bouillerie, qui était alors vicaire-général du diocèse de Paris et qui décida M. Sibour à visiter, au mois de mai 1852, l'atelier de la rue des Postes, où travaillaient les aveugles mêlées aux voyantes. Cette visite paraît avoir définitivement déterminé la vocation d'Annette, car c'est après l'avoir reçue qu'elle formula un règlement de vie religieuse et qu'elle adopta un costume noir se rapprochant de celui des ordres monastiques.

L'ouvroir devenait trop restreint pour le nombre d'ouvrières voyantes qui s'y pressaient; on se transporta à Vaugirard, au mois de janvier 1853, dans une maison assez vaste qui fut le véritable berceau de l'œuvre, car c'est là que, le 12 mai de la même année, l'abbé de La Bouillerie vint donner l'habit, c'est-à-dire le costume religieux, à Anne Bergunion et à douze de ses « enfans, » parmi lesquelles sept étaient aveugles. La communauté des Sœurs de Saint-Paul venait de prendre naissance. Une communauté qui n'a pas d'aumônier, cela ressemble à une compagnie de soldats qui n'a pas de capitaine; les prêtres, qui, deux fois par semaine, venaient célébrer la messe ou recevoir la confession, se récusaient et faisaient comprendre qu'ils n'allaient pas tarder à cesser un service que leur règle n'autorisait pas explicitement. La communauté était pauvre et ne pouvait rémunérer que d'une façon dérisoire les soins quotidiens qu'elle était en droit d'attendre d'un ecclésiastique spécialement attaché à la maison. La vacance menaçait de se prolonger, et, sans désespérer, on commençait à craindre que la chapelle ne fût trop désertée, lorsque l'abbé Juge, qui revenait de Rome, où il avait accompagné l'évêque de Chalcédoine, se présenta. Anne Bergunion, devenue la révérende mère supérieure, ne dissimula rien des difficultés au milieu desquelles l'œuvre se mouvait, elle étala sa pauvreté, montra les privations de toute sorte qu'il fallait subir; elle promit à l'abbé beaucoup de peine et une rétribution insuffisante. Cela ne le rebuta pas; il vit s'ouvrir devant lui une existence de sacrifices et de dévoûment; il y entra sans hésiter, et, le 20 novembre 1853, il fut solennellement installé en qualité d'aumônier de la communauté. Il en a été l'âme, et l'on peut dire qu'après Anne Bergunion il en fut le fondateur. Son désintéressement fut extrême; il refusa les honoraires qu'on lui offrait, les réservant à l'ornement de la chapelle et à l'entretien d'une

aveugle. Il s'était épris de l'œuvre, il s'y consacra tout entier et il s'y consacrerait encore si l'âge n'avait affaibli ses facultés sans modérer sa foi.

On ne put rester à Vaugirard, la maison était humide, le loyer était coûteux, les demandes d'admission se multipliaient : on émigra. Il est rare qu'une communauté se développe là même où elle est née; semblable à l'homme, elle est forcée d'abandonner son berceau et d'aller chercher ailleurs l'ampleur nécessaire à ses destinées. Dans l'espoir de trouver la vie à bon marché et le repos, on s'éloigna de Paris, et les prévisions furent mises en défaut, car c'est seulement dans les centres très peuplés que les œuvres soutenues par la charité privée peuvent subsister. L'économie que l'existence à la campagne produit dans les dépenses quotidiennes est peu de chose en comparaison des défaillances de l'aumône résultant du petit nombre de personnes vers lesquelles on peut tendre la main avec la certitude de ne pas être repoussé. Quand on ne vit que d'offrandes, il faut vivre dans les milieux riches. On le reconnut, mais tardivement, lorsqu'après avoir quitté Vaugirard, on se fut transporté à Bourg-la-Reine, dans un domaine appelé le château d'Henri IV et que l'abbé Juge avait, en grande partie, payé à l'aide de sa fortune personnelle. Le terrain était vaste, mais la maison d'habitation était petite et il me paraît que l'on éprouva quelques difficultés à s'y établir. Lorsque l'on déménagea, au mois de novembre 1855, on s'était trop hâté; dans la nouvelle demeure, il n'y avait ni chapelle, ni réfectoire, ni salle pour la communauté; faute de tables, on travaillait sur les genoux, et, pour tout ameublement, on ne possédait que quelques bancs en bois. La première année fut pénible, d'autant plus qu'Annette, malade de fatigue, contrainte de rester au lit, ne pouvait exercer qu'une surveillance intermittente sur ses sœurs, ses ouvrières et ses élèves. Ce n'eût été que demi-mal, on se serait accommodé d'un logis insuffisant, mais on s'aperçut que l'on était trop loin de Paris, trop loin de la bourse charitable où les malheureux vont puiser, et l'on constata que les aumônes diminuaient dans des proportions inquiétantes. Depuis deux ans, l'on était à Bourg-la-Reine et déjà l'on avait à lutter contre des nécessités qui imposaient un nouveau déplacement et forçaient à revenir vers Paris, que l'on n'aurait jamais dû quitter. On se mit en quête; où trouver un terrain dans cette grande ville où le mètre carré coûte plus cher que l'arpent de campagne? La difficulté ne fut ni prompte, ni facile à résoudre; on n'avait guère d'argent comptant, et il fallait découvrir un propriétaire confiant qui se contenterait de paiemens successifs dont les longues échéances n'avaient d'autre garantie que celle de l'endos de la charité. Long-

temps on hésita; des négociations furent entamées, rompues, reprises, et enfin on parvint, après des difficultés sans nombre, à se rendre acquéreur d'un terrain appartenant à l'infirmerie de Marie-Thérèse, que Mme de Chateaubriand a fondée aux premiers jours de la restauration et où l'on fabriquait un chocolat que la duchesse d'Angoulême préférait à tout autre. Dans ce vaste terrain, bien planté, où l'on voyait quelques cèdres dont Chateaubriand avait, dit-on, recueilli les graines dans le Liban, auprès d'Éden, il eût fallu construire un asile approprié aux filles aveugles et élever des bâtimens pour loger la communauté. L'argent est le nerf de la guerre, c'est aussi le nerf de la charité. On en manquait; on emprunta, on hypothéqua la bienfaisance, mais on dut modifier les plans primitifs et se réduire à l'indispensable, c'est-à-dire à l'érection de deux pavillons, qui, agrandissant une petite maison, permettraient une installation provisoire et donneraient le temps d'attendre des jours moins dénués. La communauté se divisa; la majeure partie des religieuses et toutes les aveugles continuèrent à habiter Bourg-la-Reine, tandis qu'Annette, accompagnée de trois postulantes, s'installait dans la maison de Paris, afin de surveiller les constructions commencées et d'activer le travail des ouvriers. Pour elle, pour l'abbé Juge, ce fut une période de fatigues excessives, car il fallait incessamment faire, comme l'on dit, la navette entre Bourg-la-Reine et Paris, et l'on était trop pauvre pour prendre des voitures. Enfin, le 11 novembre 1858, les deux sections de la communauté se réunirent pour ne plus se séparer; les religieuses et leurs aveugles prirent possession de leur nouvelle demeure.

Plus heureuse que bien d'autres, Anne Bergunion avait saisi son rêve : elle avait fondé une communauté et ouvert un asile aux aveugles; l'une se recrutait par l'autre. La fillette, à jamais privée de la lumière, que l'on avait arrachée à la mendicité, que l'on avait élevée, instruite, fortifiée moralement et physiquement, pouvait, si quelque vocation la sollicitait, quitter l'ouvroir, entrer au noviciat, adopter la vie religieuse et se consacrer, à son tour, aux petites filles frappées de cécité, comme on s'était consacré à elle. Il était ainsi facile de rendre le bien que l'on avait reçu, la gratitude s'exerçait d'elle-même; entre les religieuses et les aveugles il y avait, en quelque sorte, un bienfait qui circulait sans cesse, allant des unes aux autres et les réunissant par un lien indissoluble. Annette avait abandonné son nom du monde; elle était devenue la sœur Saint-Paul, Mme la supérieure, selon la formule officielle; mais, pour ses religieuses, pour ses aveugles, elle était ce qu'elle avait toujours été : *la Mère*. C'était une femme lourde, d'apparence un peu molle, que l'anémie, augmentée par les labeurs

et les privations semblait avoir bouffie; ses cheveux blonds disparus sous la coiffe blanche, ses yeux bleus d'expression très douce, la pâleur mate de son visage, indiquaient une faiblesse constitutive contre laquelle la vigueur de l'âme réagissait. Elle aimait son œuvre, elle y croyait et avait marché à travers tant d'obstacles qu'elle ne les comptait plus. Elle ressentait pour ses aveugles une passion qu'elle a communiquée à la communauté; l'impulsion ne s'est point ralentie; la parole qu'elle répétait vibre encore : « Mes filles, nous sommes les servantes de la cécité. »

Elle ne devait pas jouir longtemps du fruit de ses efforts. Elle ne s'était point ménagée; elle n'avait écouté ni les conseils du médecin, ni les avertissemens d'une santé toujours chancelante et qui s'affaiblissait progressivement; à force de s'être surmenée, elle fut contrainte de s'arrêter; « la machine » ne fonctionnait plus. Dès le mois de mai 1863, une toux sèche et persistante, des étouffemens fréquens indiquèrent une maladie organique sur la gravité de laquelle il était difficile de se faire illusion. Dans le dessein de rétablir sa santé et même de la recouvrer, la mère Saint-Paul fit deux voyages qui n'eurent pas le résultat qu'elle en avait espéré. Elle comprit que son heure était proche et ne songea plus qu'à pourvoir à la direction disciplinaire de la maison qu'elle allait abandonner pour toujours. Elle désigna elle-même l'assistante, les officières principales et fit élire la supérieure qui devait lui succéder pour conduire le petit troupeau aveugle qu'elle avait guidé avec tant d'amour. Le 9 septembre 1863, assise dans un fauteuil, car son oppression était telle qu'elle ne pouvait rester couchée, elle mourut entourée de sa communauté. Son souvenir est demeuré vivant; des sœurs non voyantes, qui ont franchi avec elle les étapes de la rue des Postes, de Vaugirard, de Bourg-la-Reine, m'en ont parlé avec l'émotion qu'inspire une tendresse persistante.

La mort n'a touché que la première supérieure, elle en a respecté l'œuvre, qui s'est dilatée lentement, mais avec une continuité qu'expliquent les services rendus chaque jour aux déshéritées de la lumière. L'accroissement, qui se faisait en quelque sorte normalement pendant les dernières années du second empire, a subi un temps d'arrêt au moment de la guerre. A la fin de 1870, les aumônes furent subitement taries; le ravitaillement de la maison était très difficile, on en était réduit aux portions rationnées, et, sans quelques provisions de légumes secs emmagasinés dans les caves, on serait tombé de disette en famine. Dès que les troupes allemandes se furent rapprochées de Paris, les Sœurs de Saint-Paul installèrent une ambulance dans toutes les pièces dont elles purent retirer les aveugles et les religieuses; on tassa les enfans dans les

dortoirs, et la communauté se réfugia sous les combles. On établit une infirmerie où purent trouver place soixante-trois soldats blessés que soignaient dix-huit sœurs. Sur le pignon le plus élevé on avait hissé le pavillon blanc à croix rouge, emblème de la convention de Genève, qui impose aux belligérans le respect des hôpitaux et neutralise les ambulances. Hélas! les obus aussi sont aveugles. Trois projectiles frappèrent la maison doublement sacrée et en effondrèrent le toit, car elle était sur la trajectoire des énormes boulets qui cherchaient le dôme du Panthéon et qui l'atteignirent.

Lorsque, après la capitulation, les portes de Paris eurent été rouvertes, les Sœurs de Saint-Paul, les aveugles, les blessés recueillis dans la maison purent se refaire un peu et substituer un « ordinaire » réconfortant à la nourriture insuffisante et malsaine dont, pendant ces longs mois d'angoisse, on avait réussi à se soutenir. On espérait des jours moins pénibles, mais on avait compté sans la commune, qui s'était préparée pendant le siége, et qui éclata le 18 mars. Les avanies ne furent point épargnées à la maison des aveugles; on y fit des perquisitions, on y chercha, comme ailleurs, le souterrain, le fameux souterrain que l'on ne découvrit là pas plus qu'au séminaire de Saint-Sulpice, à Saint-Lazare, au ministère de la marine, au palais des Tuileries ou au puits de Grenelle. L'ambulance contenait encore vingt-cinq blessés, qui ne se hâtaient point de sortir, et que les sœurs ne se pressaient pas de renvoyer; elles voyaient en eux une sorte de sauvegarde qui protégeait l'asile où les petites filles tremblaient de peur. Le 18 mai, la maison fut envahie par une troupe de fédérés : « Allons, les nonnes, il faut déguerpir!.. » Les pauvres religieuses essayaient d'éluder l'ordre; les blessés réclamaient, les enfans pleuraient : on les mit à la porte, la crosse du fusil au dos; les femmes du quartier injuriaient les fédérés en les traitant de « sans cœur, » s'emparèrent des sœurs, les emmenèrent, les cachèrent et en prirent soin. L'abbé Juge fut moins heureux; c'était « un curé, — bon pour être collé au mur. » Il fut conduit à la Sûreté générale, où Théophile Ferré tenait ses grandes assises, incarcéré au Dépôt, transféré à Mazas, et enfin transporté à la Grande-Roquette. Par bonheur, il fut enfermé dans la troisième section, dont les détenus, encouragés par les surveillans Pinet et Bourguignon, se barricadèrent, résistèrent et furent sauvés, ainsi que je l'ai raconté ici même (1). Si l'abbé Juge avait été mis en cellule dans la quatrième section, il eût probablement partagé le sort de l'archevêque de Paris, du président Bonjean, de l'abbé Deguerry, des pères Clerc, Allard et Ducoudray.

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre 1877.

Le vendredi 26 mai, les Sœurs de Saint-Paul purent rentrer dans leur maison, où les soldats blessés avaient pris soin des petites aveugles ; elles la retrouvèrent saccagée, souillée, vidée ; en face, les bâtimens du Bon-Pasteur flambaient et l'on apprenait qu'il s'en était fallu de peu que l'Observatoire ne fût incendié. Le lendemain, le bruit se répandit que les otages avaient été massacrés à la Grande-Roquette et dans la rue Haxo. Nul doute que l'abbé Juge ne fût parmi les morts ; le dimanche matin, la supérieure et l'assistante se préparaient à gravir les hauteurs de Belleville, afin d'aller reconnaître le cadavre de leur aumônier, lorsqu'un soldat arriva portant une carte de visite sur laquelle l'abbé Juge avait écrit : « Je suis sauvé ! » Ce fut un élan de joie ; la supérieure courait dans la maison, criant : « Il n'est pas mort ! il n'est pas mort ! » Le soldat messager de la bonne nouvelle fit un déjeuner dont il a dû garder souvenir. L'abbé Juge revint le jour même dans la communauté, qu'il avait failli ne plus revoir. Il ne lui fallut pas de longues vérifications de comptes pour reconnaître que le siége et la commune avaient ruiné la maison. Le siége avait épuisé les réserves ; la commune avait brisé les meubles, les portes, les fenêtres ; elle avait ravagé la chapelle et défoncé jusqu'au dernier quartaut de bière, tout en maugréant de ne point trouver de vin. Ce ne fut pas le seul désastre dont souffrit la communauté, qui ne s'est relevée qu'à force d'énergie et que l'on n'a soutenue qu'à force de charité. La préfecture de la Seine avait apprécié l'œuvre et lui venait en aide, car il y a quelque utilité à faire acte de maternité envers les petites filles aveugles, à les moraliser, à leur ouvrir l'intelligence et à les empêcher de tendre la main au coin des bornes. L'œuvre des Sœurs de Saint-Paul recevait donc des encouragemens qui se traduisaient par une subvention dont le chiffre a varié de 4,000 à 1,500, à 3,000 francs, et enfin à 1,300 francs. En 1876, toute subvention fut supprimée. On ne congédia pas une seule aveugle, mais on redoubla d'économie, afin de maintenir en bon ordre la maison que nous allons visiter.

II. — LA COMMUNAUTÉ ; L'OUVROIR.

La maison s'élève au numéro 88 de la rue Denfert-Rochereau ; sous ce sobriquet, les étymologistes auront quelque peine à retrouver la *via inferior* parallèle à la rue Saint-Jacques, qui était la *via superior*. Passons : lorsqu'un conseil municipal se borne à être facétieux, en ce temps-ci, il faut applaudir. La maison est située entre l'infirmerie de Marie-Thérèse, qui reçoit les vieux prêtres

infirmes, et l'hospice des Enfans-Assistés, où les commissaires de police font porter les pauvres petits abandonnés de leur mère que l'on découvre au pied du bénitier des églises et sous les portes cochères; en face, on aperçoit, au-delà d'un mur, les bâtimens du Bon-Pasteur, où sont recueillies les malheureuses que la foi va enlever sur les lits contagieux de Saint-Lazare et de Lourcine. Dans cet espace restreint on voit d'un coup d'œil les prodiges de la charité et quelles épaves elle recherche : l'enfance délaissée, la perversité contaminée, la vieillesse affaiblie, le mal des ténèbres. Entre deux pavillons de bonne apparence, une avant-cour close entre deux portes de fer, cour étroite, un peu triste, divisée par une barrière en bois plein qui sépare la communauté de l'ouvroir et des classes à gauche ; une maison sans élégance, en plâtre, munie de portes-fenêtres s'appuyant sur un perron de trois marches, est la maison qu'habita Chateaubriand, lorsqu'après la révolution de juillet, fatigué des autres et de lui-même, il se retira dans une retraite, où il espérait éviter la curiosité des hommes et fuir les bruits du monde. Ce n'est pas là qu'il mourut, mais c'est là que, le 20 juin 1832, le gouvernement de Louis-Philippe le fit arrêter. L'avant-corps de la chapelle et la sacristie ont été empruntés au salon et à la bibliothèque de M[me] de Chateaubriand, qui s'y plaisait, dans la compagnie de Jako, son perroquet sournois, et de Cocotte, la plus insupportable des perruches. Il est bien que la foi des Sœurs aveugles de Saint-Paul soit à l'œuvre dans la demeure de l'auteur du *Génie du christianisme*.

Les parloirs des maisons religieuses se ressemblent tous ; qui en a vu un les connaît. C'est luisant et froid ; le parquet est dangereusement ciré ; devant chaque siège, il y a un petit tapis, quelques médiocres estampes de sainteté pendent aux murs dans des cadres noirs ; ça sent la province d'autrefois. La propreté est le seul luxe des pauvres ; on est luxueux chez les Sœurs de Saint-Paul. La communauté se compose aujourd'hui de cinquante-neuf religieuses, dont vingt sont aveugles qui, pour la plupart, ont été élevées dans la maison. Je les ai regardées avec intérêt, dans la robe noire à larges plis, sous la coiffe blanche, avec leur visage impassible, où la cécité semble avoir aboli toute expression ; je les ai vues glisser discrètement dans les couloirs, pousser machinalement la barrrière qui ferme l'entrée de tous les escaliers à chaque étage, marcher droit devant elles, tendant le front en avant pour sentir les obstacles à distance, ne quittant point le tricot dont elles agitent rapidement les aiguilles et s'arrêtant avec quelque surprise dès qu'elles entendaient ma voix, qu'elles ne connaissaient pas. La perspicacité de l'ouïe est extraordinaire et leur fournit des indications dont un

voyant est stupéfait. J'ai dit à une sœur aveugle : « Quel âge me donnez-vous ? » Sans hésiter, elle a répondu : « Vous avez dépassé soixante ans. » Elle a raison, je n'en puis douter. J'ai parcouru d'abord la partie de la maison qui est réservée aux religieuses, c'est d'une extrême sécheresse. Sans les hautes fenêtres qui s'ouvrent sur les jardins de Marie-Thérèse, on se croirait dans les cellules de Mazas, tant les chambrettes où les sœurs dorment isolées sont démeublées et d'espace restreint. Auprès du lit, une chaise en bois, une petite table ; une image collée au mur peint en jaune et c'est tout. Dans une des cellules j'aperçois une couchette supplémentaire ; elle est réservée à une fillette de cinq ou six ans aveugle, choréique, gâteuse, et qui jour et nuit exige des soins ; on l'a donnée en garde à l'une des sœurs voyantes, qui la fait dormir à côté de son lit, afin de pouvoir veiller constamment sur elle.

Le noviciat est une large pièce bien éclairée, découvrant d'un côté les cyprès du cimetière Montparnasse et de l'autre les lugubres bâtimens où vagissent les enfans trouvés. Des voyantes et des non-voyantes sont réunies ensemble, elles s'initient aux pratiques austères du mode d'existence qu'elles vont adopter, mais surtout elles font l'apprentissage des fonctions patientes, prévoyantes, maternelles qu'elles auront à exercer auprès des aveugles ; elles sont obligées, en quelque sorte, de spécialiser leur foi et de diriger leur charité vers un but étroitement déterminé. Il y a là toute une éducation à faire, et les meilleures institutrices sont les sœurs aveugles qui ont vieilli dans la maison, qui connaissent, par une expérience déjà longue les besoins, les mystères de la cécité, et qui savent que l'obscurité permanente résultant de l'infirmité modifie les sensations et donne parfois à la génération des idées une cause que les voyans ne soupçonnent pas. Quelque effort que fasse un voyant, quelle que soit l'intelligence qu'il développe, il lui est très difficile de comprendre la forme que revêtent les conceptions d'un aveugle. Le langage est le même et n'exprime point le même ordre d'idées : voir et toucher, pour l'aveugle, c'est tout un, et pour lui la beauté consiste dans la pureté des sons. Il y a donc là une interversion de l'action des sens qui déroute au prime abord et à laquelle on ne s'accoutume que par une lente pratique. Dans le noviciat, la double éducation se fait pour ainsi dire d'elle-même, par le contact permanent, par la vie commune ; les voyantes apprennent à penser aveugle, et les aveugles apprennent à penser voyant ; il en résulte que les valides interprètent ou plutôt devinent les infirmes avec facilité et qu'elles deviennent sans trop de peine ce que la mère Saint-Paul a voulu qu'elles fussent : les servantes de la cécité. Du reste, dans la maison, tout a été prévu en faveur des aveugles ; les angles

saillans sont adoucis, les tables sont arrondies, et je ne serais pas étonné que certains cadres accrochés aux murailles des couloirs fussent moins des ornemens de piété que des points de repère.

Je n'ai pu réprimer un mouvement de surprise en pénétrant dans le réfectoire de la communauté ; c'est une cave prenant jour par des soupiraux et dont les murs sont à peine recrépis. Des dalles suintant l'humidité revêtent le sol et exhalent une vague odeur de moisissure; cela est bon pour y gerber des tonneaux, pour y empiler des bûches, mais il est inhumain d'y réunir des femmes, ne fût-ce que pendant les repas et de les exposer à une froide atmosphère que n'attiédissent ni poêle ni cheminée. Dans toutes les « clôtures » que j'ai ouvertes et où j'ai regardé, j'ai vu que les religieuses des œuvres charitables semblaient rivaliser de zèle pour ne se point ménager et j'ai pensé, sans parvenir à faire partager mon opinion, qu'à force de se malmener sans nécessité, elles s'affaiblissaient au détriment de la mission qu'elles ont recherchée et qui doit ouvrir les horizons qu'elles entrevoient. Le sacrifice de soi-même à la souffrance est suffisant, il est inutile de se faire souffrir, et il faut savoir se conserver intact pour ne point faillir à sa tâche. J'ai dit cela aux Petites-Sœurs des Pauvres, aux Dames de Marie-Auxiliatrice, je l'ai répété aux Sœurs de Saint-Paul; toutes m'ont répondu : « Nous sommes gaies, bien portantes, vigoureuses; nous trouvons notre lit excellent et notre réfectoire irréprochable. » J'avoue que je ne me contenterais ni de l'un ni de l'autre.

Entre le réfectoire et le cellier je ne vois guère de différence; dans l'un, il y a des tables, dans l'autre, des tonneaux de bière brassée à la maison même, qui n'est pas assez riche pour donner du vin à ses filles aveugles, dont la vigne cependant combattrait l'anémie plus victorieusement que le houblon. Il est rare que l'aveugle-né ne soit pas atteint de quelque scrofule; la pâleur du visage, la mollesse des muscles, la décoloration des gencives l'indiquent; le sang est « pauvre » chez la plupart de ces malheureuses et il faudrait les refaire à l'aide d'une alimentation très substantielle et assez variée pour éviter les dégoûts d'estomac si fréquens chez les jeunes filles. On le sait bien chez les Sœurs de Saint-Paul et l'on y fait de son mieux; mais on a beau se refuser à toute dépense qui n'est pas urgente, on a beau laisser la chapelle dans un état de simplicité touchant, on a, comme disent les bonnes gens, grand'-peine à joindre les deux bouts. Il est si dur de rejeter aux hasards du pavé une petite infirme qui demande à entrer; on la reçoit, on lui fait place; alors il faut se tasser à la classe, au dortoir et aussi à la salle à manger; car ce qui importe avant tout, c'est de la sauver en lui donnant asile.

Sauf deux parloirs, qui sont les pièces d'apparat, la communauté a gardé pour elle les logemens les moins confortables et a réservé aux aveugles les larges salles où la circulation est facile, où les mouvemens sont sans contrainte. Après avoir franchi la porte qui sépare la maison religieuse de la maison de la cécité et avoir traversé une sorte de grand préau planté d'arbres, je suis entré dans l'ouvroir, qui est situé au rez-de-chaussée. Une vingtaine d'ouvrières âgées de vingt-cinq à cinquante ans se sont levées en entendant retentir un pas masculin qu'elles ne connaissaient pas. Le spectacle est lamentable; toutes les physionomies semblent éteintes, la lumière n'y est pas; des yeux, point de regard; rien ne réchauffe la pâleur terreuse des visages, et néanmoins sur toutes les figures une sorte d'attention inquiète, comme si l'on était troublé par une présence que l'on n'a pas encore pu définir ou deviner. La diversité des formes de la cécité est extrême. Il y a des yeux limpides que l'amaurose a paralysés pour toujours, qui paraissent vivans, qui pourtant sont morts et qui jamais plus n'exprimeront la joie ou la tristesse; ils restent fixes, car l'aveugle que l'on interroge tend l'oreille par un geste imperceptible, mais ne fait point mouvoir son œil. D'autres, saillans, laiteux, mal contenus dans des paupières larmoyantes, ressemblent à ces billes de verre blanchâtre dont les enfans se servent pour jouer à la poussette; d'autres, au contraire, sont presque invisibles et ne montrent qu'un filet sanguinolent entre les deux paupières réunies. Chez quelques-unes de ces malheureuses les paupières demeurent toujours immobiles; chez d'autres elles s'agitent perpétuellement, comme les ailes d'un oiseau effarouché. Nulle coquetterie dans l'arrangement des cheveux, dans la pose de la tête, dans l'attitude du corps; celles qui sont là, enfermées dans les ténèbres, ignorent les ressources des grâces féminines, car, sous ce rapport, l'ouïe et le toucher ne leur apprennent rien. En revanche, leur propreté est extrême; l'aveugle bien élevé ne peut supporter sur ses vêtemens un grain de poussière ou une goutte d'eau, la délicatesse de son tact en est blessée et il en éprouve un véritable malaise.

La plupart sont des aveugles-nées ou, du moins, sont devenues aveugles si jeunes, à la suite d'ophtalmies ou de maladies confluentes, qu'elles n'ont conservé aucun souvenir de la lumière. Pour elles, le soleil est brillant, non point parce qu'il brille, mais parce qu'il est chaud. Quelques-unes sont là, parmi les pensionnaires ou parmi les religieuses, qu'un accident ou une action criminelle a frappées de cécité complète. En voici une dont les deux yeux sont pour ainsi dire enlevés : les paupières semblent se clore sur le vide. Lorsqu'elle était toute petite fille, elle possédait un pinson appri-

voisé qui était le plus charmant oiseau du monde; la nuit, il dormait dans sa cage, mais tout le jour, il était près de sa jeune maîtresse, tantôt sur la tête, tantôt sur l'épaule; il buvait au même verre qu'elle et lui prenait la becquée sur les lèvres. On s'extasiait surtout lorsque, voletant à hauteur du visage et faisant « le Saint-Esprit, » comme la bécassine en la saison printanière, il se maintenait en l'air à la même place en battant des ailes. Un jour, les yeux de l'enfant l'attirèrent, il y voulut goûter et les creva. En voilà une autre qui avait un coq familier; elle le prenait dans ses petits bras, le berçait, le dorlotait, l'adorait; quand la fillette parlait, le coq chantait, tous deux se comprenaient jusqu'à l'heure où le coq, se jetant sur le visage de l'enfant, lui arracha les deux yeux en deux coups de bec. Que les mères méditent ceci et qu'elles se rappellent que, si doux que soit un animal, il peut, à un moment donné, sous l'influence d'une impulsion que nous ne définissons pas, devenir dangereux. Au temps de ma première enfance, j'ai failli être aveuglé par « Caillard, » un perdreau privé qui venait à la voix de ma mère et la suivait. On tordit sans délai le col à Caillard, et quand il eut suffisamment « attendu, » on le mit à la broche.

J'ai regardé une femme dont les yeux sont blancs; un cercle à peine ombré dessine le contour de l'iris; elle paraît avoir une cinquantaine d'années; le visage est jaunâtre et, sur le front bombé, des cheveux bruns sont traversés par quelques fils d'argent; la bouche a une expression triste et presque amère; le corps est maigre et osseux; la saillie des poignets est excessive; les doigts noueux sont très agiles en manœuvrant les aiguilles à tricoter. A-t-elle été jolie? On le prétend, il n'en reste plus trace. Elle avait vingt-trois ans et était recherchée en mariage par un garçon dont elle ne voulait pas. Il insistait, elle maintenait son refus. Un soir, il vint la trouver, le fusil sur l'épaule : « Veux-tu m'épouser, oui ou non? — Non! » Il se recula, épaula et fit feu. Toute la charge de plomb de chasse n° 8 frappa le haut du visage; lorsqu'on eut ramassé la malheureuse, que l'on eut épongé le sang dont elle était inondée, on reconnut qu'elle était aveugle et que pour toujours elle était entrée dans la nuit. Devant la cour d'assises, le garçon ne se démentit pas : « Elle a beau être aveugle, je l'épouse tout de même si elle veut. » La pauvre fille ne jugea pas à propos d'accorder une main demandée de la sorte; elle vint trouver les Sœurs de Saint-Paul et, depuis vingt-cinq ans, ne les a pas quittées. Elle est dans la maison, elle y restera, elle y mourra et n'y fera point profession, car la vie religieuse ne la sollicite pas.

Elle ne ressemble point, sous ce rapport du moins, à une sœur Marie-Émilie, dont on a conservé le souvenir et dont l'aventure fut

terrible. C'était la fille d'une paysanne d'Avallon. Sa mère, qui me semble avoir été atteinte d'hystéro-mélancolie avec impulsions irrésistibles, la haïssait et la maltraitait jusqu'aux tortures. Au mois d'août 1842, la fillette, âgée de quatorze ans, alla passer quelques jours à Étrée, comme le Petit Chaperon rouge, chez sa mère-grand, et en revint toute glorieuse avec un beau bonnet et une robe neuve qu'on lui avait donnés. Lorsqu'elle rentra au logis, sa mère l'accueillit par une paire de soufflets, lui arracha son bonnet, sa robe, ferma la porte d'un tour de clé, lui dit : « Je vais te couper le cou, » et se mit à aiguiser un couteau. La petite fille, terrifiée, s'était blottie dans un coin. La mère la prit, lui plaça la tête entre ses genoux et, de la pointe de son couteau, lui vida les yeux comme on vide une noix. Aux cris de l'enfant, des voisins accoururent, enfoncèrent la porte et arrachèrent la pauvre petite à la furie, qui se débattait en criant : « Je veux lui manger le cœur ! » L'instruction révéla des faits de folie tellement évidens qu'une ordonnance de non-lieu à suivre fut rendue contre la mère, qui fut transportée à l'asile des aliénés d'Auxerre, où elle s'étrangla. L'enfant que les coups de couteau avaient aveuglée resta longtemps à l'hôpital; l'intervention de Dupin, qui fut président de la chambre des députés et de l'assemblée nationale, la fit admettre à l'Institut des jeunes aveugles, à Paris. Elle y resta jusqu'à dix-huit ans, retourna dans son pays, y chercha vainement à gagner sa subsistance et vint raconter son histoire à Anne Bergunion, qui l'accueillit à bras ouverts. La nouvelle pensionnaire était un modèle de résignation; promptement entraînée par son bon cœur, elle se consacra aux autres et ne tarda pas à devenir sœur Marie-Émilie. Elle mourut jeune; on a conservé la date de sa mort : 16 septembre 1859. Lorsqu'elle sentit que la vie l'abandonnait, elle réunit la communauté autour d'elle et parla. Avec cette étrange lucidité qui parfois éclate à la dernière heure, elle expliqua le caractère particulier des aveugles, enseigna de quels soins il convient de les entourer, et supplia ses sœurs en religion de se dévouer plus que jamais, plus encore que par le passé, s'il était possible, au soulagement des infirmes qu'elles avaient adoptées. Une vieille religieuse aveugle, qui fut la compagne, l'amie de Marie-Émilie, me raconta cette histoire. Je lui ai demandé : « Avez-vous souvent regretté d'avoir perdu la vue ? » Elle répondit : « Depuis que je suis ici, jamais ! — Alors vous êtes heureuse ? — Très heureuse. » Je me suis rappelé les paroles du chœur dans *Œdipe roi :* « Quel homme a connu d'autre bonheur que celui de se croire heureux ? »

Dans l'ouvroir, on m'a paru bien silencieux; je le regrette; la parole est nécessaire à l'aveugle comme la clarté aux voyans; pour lui, le silence, c'est la nuit; le bruit, c'est la lumière. Cela est

tellement vrai qu'à l'Institut des jeunes aveugles, le cachot de punition, le cachot noir, est une cellule où nul bruit ne peut parvenir. Je crois donc que la causerie doit toujours être permise; l'aveugle y trouve une animation dont le travail profite. La musique est leur passion favorite, quelques-unes y excellent; leur oreille a des délicatesses raffinées; à la moindre note douteuse, on voit tous les visages se contracter. Une d'elles s'est mise au piano, une de ses compagnes s'est placée près d'elle avec un accordéon, qui était assez harmonieux; le piano faisait l'accompagnement, l'accordéon chantait. Que chantait-il? Un air de *la Favorite*, dont certainement on ignorait les paroles dans la maison des Sœurs de Saint-Paul. Une femme, âgée d'environ trente-cinq ans, est venue ensuite; la figure est pâle, assez distinguée, de traits fins, déparée par deux yeux bleuâtres qui remontent sous la paupière supérieure. Elle a chanté une sorte de fandango qui avait des prétentions à la gaîté et qui devenait d'une tristesse morne en passant sur deux lèvres décolorées qu'attristait un sourire de convention dont le visage ne s'animait pas. La voix est juste, faible et surtout fatiguée. Après chaque couplet, il y a un léger mouvement de la tête, comme pour saluer un public dont on espère les applaudissemens. La pauvre fille est une virtuose déchue. Elle a été traînée de ville en ville; elle a « fait » les bains de mer et les stations thermales; on l'exploitait, elle donnait des concerts dont elle ne touchait point le produit. On l'annonçait sur des affiches, on la tambourinait : « la jeune artiste aveugle!.. le phénomène musical!.. » Quand, à force de chanter les grands airs et de « détailler » la romance, elle eut perdu sa voix, ou peu s'en faut, on l'abandonna dans la nuit de sa misère. La pauvre cigale, qui avait faim et froid, vint frapper de confiance à la maison de Saint-Paul; la porte s'est ouverte et refermée sur elle. Désormais, et pour toujours, la malheureuse est à l'abri : elle tricote, elle chante et regrette peut-être le temps où, sous la chaleur des becs de gaz, elle entendait la foule qui battait des mains lorsqu'elle avait « exécuté son morceau. »

On ne fait pas seulement de la musique, on fait aussi des vers. On m'a présenté la doyenne de l'ouvroir; voilà quarante ans qu'elle y tricote; elle avait sept ans lorsqu'elle y est entrée. Elle est lourde, contrefaite, de chair molle, avec deux gros yeux toujours immobiles et dont la cornée transparente est devenue opaque. Nous avons causé ensemble, et quand je lui ai accordé huit jours pour trouver une rime au mot triomphe, elle s'est récriée en déclarant que rien n'était plus facile. Lorsqu'au bout d'une semaine, je suis revenu visiter la maison, j'avais oublié cet incident; mais on s'en souvenait dans l'ouvroir, et, avec quelque malice, on me remit le quatrain que voici :

De faire un vers avec triomphe
Il n'est rien là d'embarrassant ;
J'appellerai mon chien Sysiomphe
Au lieu de le nommer Charmant.

Je ne contestai point et je m'avouai vaincu. Tout l'ouvroir éclata de rire, et je reconnus combien il fallait peu de chose pour amuser des infirmes qui, par cela même qu'ils sont incomplets, restent toujours enfans par certains côtés.

Une sœur voyante et une sœur aveugle président aux travaux de l'ouvroir et le surveillent. Un seul genre d'ouvrage : le tricot. L'action de tricoter semble être devenue machinale; on tricote sans y penser, comme on respire sans s'en apercevoir. Quatre jeunes filles ont chanté un quatuor composé, je crois, par l'une d'elles; elles ont tricoté sans s'interrompre; la sœur aveugle s'était rapprochée, indiquait la mesure par des mouvemens de tête et tricotait; toutes les ouvrières, tournées vers les chanteuses, écoutaient et tricotaient. Elles vont au jardin, elles vont au réfectoire, elles gravissent les escaliers sans suspendre le jeu des aiguilles; partout et toujours elles tricotent. Ce sont les sœurs aveugles qui enseignent le tricot; il leur faut six semaines au plus pour former une tricoteuse émérite, rompue aux finesses du métier, aux mystères de la laine, au grain d'orge pour les bottons, au point de diamant, au point de nasse pour les châles, au point de marguerite pour les bordures de fantaisie, au point à côte pour les chaussettes, au point de gerbe pour les jupons. On a beau tricoter sans trêve, on gagne peu d'argent à cette besogne; on peut dire, en langage d'économiste, que le tricot n'est point rémunérateur. L'entrepreneur fournit la laine et paie la façon. Pour une paire de bottines (0^m,20 de hauteur) montant jusqu'à la naissance du mollet d'un enfant de dix-huit mois à deux ans : 0 fr. 15. Il faut quatre heures au moins à une tricoteuse habile pour en terminer le tricot; mais l'ouvrage n'est pas achevé, car une voyante doit faire le point de crochet, attacher les boutons, former les boutonnières, coudre la bordure et disposer les houppettes de laine ou de nompareille qui figurent ornement. Aussi, malgré l'assiduité au travail, malgré l'habitude prise de tricoter même pendant les heures de repos, l'ouvroir rapporte à la maison 1,200, 1,300 francs par année au plus. C'est là la véritable malédiction qui pèse sur l'aveugle, surtout sur la femme aveugle : isolée, elle ne peut gagner sa vie; c'est tout au plus si elle y arrive par l'association; on peut affirmer que, sans les Sœurs de Saint-Paul, toutes celles que j'ai vues dans la maison de la rue d'Enfer mourraient de faim.

Parmi les aveugles libres et pauvres, on en cite deux qui, par suite de circonstances exceptionnellement favorables de famille leur permettant d'avoir un débouché certain, parviennent à pourvoir à leurs besoins en gagnant 2 fr. 50 ou 3 francs par jour. Le fait est tellement rare que, dans le monde des aveugles, on connaît et on cite ces deux personnes privilégiées : l'une est Mlle Blanche B.., d'Elbeuf; l'autre est Mlle Marie M..., habitant au Perray, en Seine-et-Oise.

On a fait ce que l'on a pu pour munir la femme aveugle d'un outil qui lui permît de vivre, ou du moins de subsister, à l'aide de son métier; on n'a pas réussi. L'infirmité est trop pesante; elle paralyse les énergies les mieux forgées. Il est un métier qui semble spécialement fait pour les aveugles, qui s'apprend avec rapidité et n'exige qu'une somme d'attention modérée, c'est celui de fabricant de filets pour la pêche et pour la chasse; l'outillage est peu coûteux : un moule, une navette, une pelote de fil. Métier commode, métier propret; beaucoup d'aveugles le pratiquent, et, parmi eux, il y a des maîtres. Or les mille mailles sont payées 0 fr. 08; une journée de travail, sans reprendre haleine, peut produire 0 fr. 80; c'est le maximum. Si réservée que soit une femme dans sa nourriture, dans ses vêtemens, dans son logis, — je ne parle pas du chauffage, — il lui est impossible de vivre avec cette somme dérisoire. On s'est ingénié à enseigner aux aveugles des métiers qui exigent une grande adresse et une habileté consommée; quelque perfectionné que soit le tact, il ne remplace jamais la vue; c'est ce que n'ont point reconnu bien des gens qui ont peut-être cherché à se faire valoir par les aveugles plutôt qu'à leur mettre un gagne-pain aux doigts. On a voulu leur apprendre à tourner, et on y est parvenu; mais quelle lenteur dans la manœuvre du tour! quel tâtonnement perpétuel ! quelles irrégularités! On a obtenu ainsi plutôt des objets de curiosité que des objets usuels, d'un débit assuré, par conséquent fournissant le pain quotidien. On prouvait ainsi qu'un aveugle surveillé, conseillé, « chambré » était capable d'un tour de force propre à étonner les badauds; mais on ne démontrait pas que l'aveugle pût en retirer une rémunération suffisante. C'est l'aveugle, l'aveugle seul qu'il faut avoir en vue, c'est pour lui qu'il faut travailler et non pour « la galerie » qui s'extasie, bat des mains, s'en va et n'y pense plus. Le métier que l'on enseigne aux aveugles ne sera jamais assez facile; le procédé doit en être simple et l'outillage peu compliqué; à cet égard, le tricot est irréprochable, et autant que je puis parler de choses que j'ignore, j'ai vu dans l'ouvroir de la rue d'Enfer des gilets, des jupes, des fichus, des bottons qui m'ont paru des chefs-

d'œuvre. Les Sœurs de Saint-Paul, dont la pauvreté est grande, dont le bienfait est incessant, tirent-elles de l'habileté de leurs ouvrières le parti que des personnes plus avisées et surtout plus intéressées en pourraient tirer? Je ne sais, mais je ne le crois pas. J'imagine que l'ouvroir pourrait répondre plus fructueusement aux exigences de la maison où la cécité est choyée et réconfortée. Les temps agressifs que nous traversons y sont pour quelque chose. On se sent soupçonné, épié, dénoncé. La paix de la conscience, la certitude des services que l'on rend ne sont qu'une satisfaction intime et n'ont jamais protégé nul être de bien contre la sottise et le mauvais vouloir. On se fait humble, on cherche à être oublié, on craint d'être remarqué si l'on se montre au grand jour, hors de la retraite où l'on vit renfermé. On a peur que, comme aux heures néfastes du mois de mai 1871, on ne vienne dire : « Allons, les nonnes, il faut déguerpir! » On vit de privations, sinon de misère, et l'on s'estime heureux si l'on a évité les regards de l'ignorance infatuée d'elle-même. On sait, en outre, que l'ouvrière de Paris pousse des cris de détresse lorsqu'elle est atteinte par un de ces inévitables chômages que provoque la politique, la réserve des capitaux ou l'encombrement des magasins. Elle s'exclame, et ne comprenant, ne pouvant rien comprendre aux événemens dont elle souffre, elle ne ménage point les accusations : « C'est la main-d'œuvre à prix réduit des prisons, des maisons centrales et des couvens qui nous ruine. » Il ne manque pas de bonnes gens pour le croire, et les communautés religieuses savent alors que l'on regarde de leur côté avec colère. Pendant la commune, ces objurgations furent écoutées; on supprima le travail dans les prisons de Paris. A Sainte-Pélagie, il fallut distribuer de l'ouvrage aux détenus, qui s'ennuyaient trop.

Lorsque le mauvais vent qui souffle et qui a déjà déraciné les emblèmes de la foi sans ébranler la foi elle-même, se sera épuisé à tourbillonner dans le vide, les Sœurs de Saint-Paul pourront donner à leur ouvroir le développement qu'il comporte, et ce sera tant mieux pour les aveugles, que l'on recevra en plus grand nombre et auxquelles on ne sera plus obligé de mesurer la place. En attendant, on agit sagement d'accepter un gain modeste, beaucoup trop modeste, et qui est plutôt le prétexte que le motif du travail. Il est indispensable que l'aveugle se croie utile et, s'il se peut, qu'il le soit. La satisfaction de l'habileté acquise soutient le courage et excite l'émulation des pauvres filles que j'ai vues, qui sont aveugles, comme saint Paul l'a été et pour lesquelles Ananias ne viendra jamais. Se figure-t-on ce que serait l'existence mentale de ces malheureuses si elles restaient inoccupées dans la double nuit de la

cécité et de l'oisiveté? que deviendraient-elles, et comment pourrait-on apaiser les tempêtes de leur imagination? Le travail les distrait, la règle les discipline, elles ont coutume de faire tous les jours les mêmes choses, aux mêmes heures, leur vie s'écoule dans une régularité qui l'abrège et la rend possible. « Si j'avais encore la folie de croire au bonheur, a dit Chateaubriand, je le chercherais dans l'habitude. » L'uniformité du travail est jusqu'à un certain point un lien de plus entre toutes ces infortunées. Il me semble que l'expérience a éliminé successivement tous les métiers autour desquels on avait tâtonné, et que l'on s'est concentré sur le tricot; on y excelle et l'on y mérite quelque célébrité. Dans la maison, la musique est enseignée et, je l'ai dit, étudiée avec passion, mais j'y vois plutôt un art d'agrément qu'un gagne-pain. Un homme peut faire sa partie dans un orchestre de bal ou de théâtre, être professeur, organiste, accordeur de pianos; plus d'un sujet remarquable est sorti de l'Institut des jeunes aveugles; mais une femme, que peut-elle faire? Donner des leçons dans le parloir de la communauté? Oui, certes; mais qui viendra les lui demander, rue d'Enfer, au-delà de l'Observatoire, à l'une des extrémités de Paris? Elle n'est pas cloîtrée dans la maison des Sœurs de Saint-Paul, mais encore ne peut-on la lâcher toute seule dans les rues pour courir le cachet, à l'aventure. Si l'on veut la faire accompagner, ce qui ne serait que correct, il faut tout de suite doubler le nombre des sœurs voyantes ou réduire la communauté à n'être gouvernée que par des sœurs aveugles; c'est impraticable. Faisons de la musique pour satisfaire l'âme et pénétrer dans les clartés de l'harmonie, mais tricotons, mes sœurs; c'est le plus sûr moyen d'associer vos filles aveugles à votre œuvre de bienfaisance et de compassion.

III. — LES CLASSES; L'IMPRIMERIE.

En sortant de l'ouvroir, on pénètre dans les classes, qui sont au nombre de trois et portent des noms correspondant à l'âge des enfans; les moyennes, les petites, les toutes petites. Là aussi, comme dans l'atelier, tout le monde est aveugle, là aussi, entre les leçons et les récréations, on tricote, pour mieux dire, on apprend à tricoter. Je retrouve les méthodes d'enseignement, d'écriture, de lecture que j'ai déjà vues fonctionner à l'Institut des jeunes aveugles et dont j'ai parlé autrefois (1). Les instrumens de précision de l'écriture « nocturne » sont toujours le poinçon, la tablette et la

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1873, l'*Institution des jeunes aveugles*.

grille inventés par Louis Braille, qui a été quelque peu savantasse, en nommant son système, — son admirable système, — l'anaglyptographie et la diaphigraphie. Ce système peut suffire à tous les besoins intellectuels de l'aveugle, mais ne lui permet pas d'entrer en communication avec les voyans qui ne se le sont pas approprié. On sait en quoi il consiste; chaque lettre de l'alphabet, chaque chiffre, chaque signe de ponctuation forme en relief un nombre de points déterminés. L'aveugle lit en passant l'extrémité de ses doigts sur la saillie des points et lit avec autant de rapidité qu'un voyant instruit qui a sous les yeux un volume bien imprimé. Souvent j'ai vu un aveugle suivre de la main gauche les lignes d'un livre « nocturne » qu'il reproduisait de la main droite sur l'appareil de Braille. Dans la classe des moyennes, la religieuse aveugle, — qui serait charmante sans ses yeux blancs, — écrivait de la sorte. La supérieure lui dit : « Que faites-vous là, ma sœur ? » Elle répondit : « Ma mère, je me dicte un livre de piété. »

Un aveugle, nommé Foucaut, voulut mettre ses compagnons d'infortune en relations écrites avec les voyans et il imagina un instrument très ingénieux composé de dix poinçons émoussés, écartés au sommet, très rapprochés à la base, contenus dans un triangle de fer et munis d'un ressort à boudin. L'instrument est monté sur une règle dont les deux extrémités s'engagent dans la rainure du cadre dont l'aveugle est forcé de se servir pour maintenir son papier et empêcher sa main de dévier. L'appareil glisse sur la règle fendue de gauche à droite dans le sens de l'écriture, et la règle glisse de haut en bas dans le sens des lignes La base des six poinçons juxtaposés porte sur une feuille de papier plombaginé, dont la face noircie est appliquée sur une feuille de papier blanc. L'aveugle frappe la tête du poinçon qui s'abaisse et trace un point noir ; on obtient ainsi l'écriture romaine, chaque lettre est composée de plusieurs points; dans le mot « honorer » j'en ai compté jusqu'à cinquante-huit. Les aveugles habiles écrivent de la sorte avec une sûreté et une rapidité extraordinaires, et l'instrument leur est précieux lorsqu'il s'agit de correspondre avec les voyans ; mais l'écriture ainsi obtenue, très nette et qui ressemble à un modèle de tapisserie au très petit point, offre un inconvénient grave, l'aveugle ne peut la lire ; la saillie produite par la frappe du poinçon, — du piston, comme l'on dit à la maison de Saint-Paul, — est trop faible pour être perceptible au tact même le plus délicat ; en outre, elle présente la lettre à l'envers. Le problème restait donc toujours le même : Comment doter l'aveugle d'une écriture lisible à la fois pour lui et pour les voyans ? Un homme de bien a cherché à résoudre ce problème, et je crois qu'il l'a résolu.

M. le comte de Jay de Beaufort, dont les organes de la vision sont irréprochables, a inventé un système extrêmement simple, comme tout ce qui doit être approprié à l'infirmité, et dont la pratique m'a semblé facile. Laissant de côté l'écriture nocturne de Braille et l'écriture voyante de Foucaut, rejetant la romaine dont les lettres rectangulaires sont lentes à former, négligeant l'écriture anglaise dont certaines lettres, les *m*, les *n*, les *u*, ont trop de similitude et peuvent être confondues, surtout au toucher, il a adopté une sorte de bâtarde lourde qui ressemble à la ronde. Il enseigne à écrire à l'envers comme font les lithographes et les graveurs; avec un peu de temps, d'attention et d'adresse, on est passé maître en ce genre d'écriture. Une feuille de papier à la fois résistante et molle est placée sur un cadre contenant une tablette creusée horizontalement de sillons larges et plats déterminant la rectitude de la ligne et la hauteur des lettres. Cette tablette est recouverte d'un drap léger qui permet au papier de s'infléchir sous l'action d'un poinçon obtus, sans cependant être crevé. Ces indications suffisent à expliquer le mode de procéder : à l'aide du poinçon, du stylet,— d'où le nom de stylographie appliqué à cette méthode, — on trace des lettres à l'envers ; on détache la page, on la retourne ; les lettres apparaissent en saillie, reconnaissables aux yeux des voyans, reconnaissables au toucher des aveugles. Désormais la communication est établie entre les uns et les autres. Les aveugles apprécient singulièrement ce système, qui est supérieur à tous ceux que l'on a imaginés pour eux, car seul il leur met en main un moyen de correspondance assuré avec les voyans. M. le comte de Jay de Beaufort donne bénévolement des leçons à l'Institut des jeunes aveugles et forme, parmi les Sœurs de Saint-Paul, des professeurs qui, à leur tour, transmettent la science nouvelle à leurs petites élèves. J'ai vu les religieuses écrire et lire rapidement de la sorte ; les jeunes filles sont moins habiles ; elles ânonnent ou plutôt elles tâtonnent et ne parviennent pas toujours, au premier tact, à déchiffrer une phrase. Elles sont exactement comme un enfant qui commence à épeler ses lettres et ne sait pas encore en former un mot. Tout apprentissage est long et l'infirmité n'est point pour l'abréger. La stylographie rendra d'inappréciables services aux aveugles et brisera en partie la barrière qui les sépare du reste de l'humanité.

Toutes les élèves que j'ai vues dans les classes ne sont point encore assez développées pour être mises à l'étude du système Beaufort; les plus grandes, seules, commencent à s'en servir. L'enseignement qui est distribué là ressemble à celui de toutes les écoles primaires : la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire, la géographie ; on néglige la couture, qui est trop difficile ; la brode-

rie, qui est impossible, et dès qu'une enfant est apte à former des mailles, on lui met le tricot en mains. On leur fait faire très souvent des compositions (ce que le langage pédagogique appelle un style), pour leur apprendre à débrouiller leurs pensées, à les développer et à les rendre avec quelque précision, ce qui est parfois malaisé aux voyans et doit être souvent pénible aux aveugles. J'ai voulu me rendre compte du degré « d'avancement » de la classe des moyennes, où je voyais des fillettes de quatorze à seize ans, et je fis prier les trois « plus fortes » de faire une narration sur un sujet donné : une promenade à la campagne. Le sujet n'était intéressant que parce qu'il devait être traité par des aveugles et que j'espérais y saisir quelques expressions faisant connaître les sensations spéciales qu'elles éprouvent. Point; leur instruction est faite par des voyantes, dont elles emploient le langage sans même le modifier selon les exigences de leur infirmité. Les trois « copies, » semblables au fond, peu différentes dans la forme, racontaient une journée de congé passée aux environs de Paris sous la surveillance des Sœurs de Saint-Paul : « C'était par une belle matinée de printemps... C'était par une belle matinée du mois de mai. » On voit le ton général, il ne varie pas ; mais j'ai haussé les épaules avec impatience en lisant : « Quel spectacle charmant s'offre à tous les regards ! Quel merveilleux tableau ! » O rhétorique ! quelle est donc ta puissance ! Cela me fit souvenir que, dans une composition analogue faite par des sourds-muets, on célébrait « la symphonie du chant des oiseaux et le murmure harmonieux des sources cristallines. » Dans le désir de s'approprier des sensations qu'ils ignorent, ces malheureux s'évertuent à reproduire un langage qu'ils ne comprennent pas et fatiguent l'observation la plus attentive.

Cela est remarquable surtout lorsque l'aveugle raconte les rêves de son sommeil. J'avais été frappé de ce fait lorsque j'étudiais l'Institut des jeunes aveugles ; les enfans, les jeunes gens que j'interrogeais me parlaient avec complaisance de ce qu'ils avaient « vu » dans leurs songes ; j'en étais resté dérouté et ne savais trop si le rêve de l'aveugle n'était point semblable au rêve du voyant. L'aveugle qui a vu au-delà de l'âge de raison conserve pendant longtemps des rêves voyans, comme si les images « emmagasinées » se reproduisaient aux heures de la nuit; peu à peu ces images s'affaiblissent, deviennent sombres, confuses et finissent par disparaître au bout de quinze ou vingt ans de cécité. Quant à l'aveugle-né, il rêve noir. Je m'en suis assuré à la maison de Saint-Paul ; j'ai longuement et successivement causé avec trois sœurs aveugles, très intelligentes, qui m'ont expliqué que tous les phénomènes de leurs rêves étaient empruntés à l'ouïe, au toucher et ne recevaient rien de la vision.

Une d'elles, qui a vu jusqu'à l'âge de cinq ans, m'a dit que parfois les bruits de ses songes se produisaient au milieu d'une très faible clarté, d'une clarté crépusculaire presque semblable à la nuit. Les voyans reconnaissent qu'ils s'endorment en percevant des images mobiles, le plus souvent colorées, comme si la rétine avait conservé quelque impression de la lumière des lampes ou de celle du jour; les aveugles entendent des bruits confus, des sonorités aériennes qui ne rappellent ni la voix humaine, ni le chant des instrumens de musique; leur rêve fait du bruit, leur rêve les touche, mais ne leur apparaît pas. Une religieuse m'a dit que, parfois, au moment de s'endormir, elle avait des pointes de feu dans les yeux, mais il ne m'a pas été possible de définir si elle voyait réellement des étincelles, ou si elle éprouvait simplement une sensation de chaleur sous la paupière, car, je le répète, dans le langage des aveugles, le mot voir a toute sorte de significations que nous ne lui attribuons pas (1). C'est ainsi que la même sœur me disait : « Lorsque j'entre dans une chambre, je vois tout de suite que l'on a retiré un des rideaux de vitrage. » Ce fait peut sembler extraordinaire, il n'en est pas moins exact. Je me récriai : « Mais comment, à quoi pouvez-vous reconnaître qu'un rideau de vitrage a été enlevé? » Elle répondit : « Je ne sais, cela est moins plein. »

C'est sur le front et autour des yeux que se produit cette impression dont la délicatesse est pour nous mystérieuse; on dirait que la vue est remplacée à son siège même par une sensibilité de tact qui peut, jusqu'à un certain point, y suppléer. Une religieuse aveugle traverse les couloirs, entre dans les différentes pièces de la maison, circule à travers les tables, se promène dans le jardin, au milieu des arbres, sans jamais se heurter; si l'on rabat devant ses yeux le voile d'étamine replié sur sa tête, elle ne sait plus où elle va; elle étend les bras, s'arrête, cherche sa route, ne la trouve pas et butte dans tous les obstacles. Pour aveugler un aveugle, il suffit de lui mettre un bandeau sur les yeux; et, en disant cela, je parle de l'aveugle qui est enveloppé de ténèbres complètes, de l'aveugle dont la rétine est détruite, le cristallin anéanti, le nerf optique paralysé, et non point de l'aveugle qui, semblable au voyant fermant les yeux, conserve encore un reste de vision à l'aide duquel il distingue le jour de la nuit. Aussi ne faut-il pas être trop surpris lorsque l'on voit des petites filles aveugles jouer à cache-cache et même au colin-maillard. Lorsqu'elles courent et se poursuivent dans le jardin, il est presque sans exemple qu'elles n'évitent pas les

(1) Une aveugle, que j'avais priée d'écrire une phrase à l'aide de l'appareil Foucaut, écrivit : « Je suis bien heureuse de *vous voir*. »

arbres; à la gymnastique, on ne peut les voir sans trembler, elles galopent, avec une adresse de singe, sur la poutre transversale, et, dans les exercices les plus violens, conservent un équilibre dont peu de voyans seraient capables. Elles sont vingt ou vingt-cinq, jouant, gambadant, mêlées les unes aux autres. Il leur suffit de frôler de la main le vêtement d'une de leurs compagnes ou d'une des religieuses pour la reconnaître et la nommer. La supérieure, accompagnée de l'assistante, pénètre dans la classe sans dire un mot : une petite fille se jette à bas de son banc, glisse sous la table, marche droit à la supérieure, lui saisit la main et dit : « Ah! voilà notre mère! » A quoi l'a-t-elle reconnue? Au pas, au froufrou de sa robe? Je ne sais, mais elle ne l'a confondue avec aucune autre; ce qui le prouve, c'est qu'elle a dit : « ma mère; » dans la maison, ce nom n'est attribué qu'à la supérieure; toutes les autres religieuses sont appelées « ma tante » par les enfans.

Dans la classe des toutes petites, le spectacle est navrant, et l'on se révolte contre les injustices de la matière. Est-ce qu'il y a des dynasties d'aveugles? J'aperçois une fillette à peau brune, dont les paupières à fleur de pommettes sont relevées vers les tempes. Elle arrive d'Algérie; ses deux frères, son père, son grand-père, sa mère, sont, comme elle, aveuglés par l'amaurose. Une autre incline et redresse la tête, agite sa main droite sans arrêter; comme la pulsation régulière du pouls, les mouvemens se manifestent à temps égaux; si on les comptait à l'aide d'une montre à galopeuse, on reconnaîtrait qu'ils se reproduisent en nombre pareil au cours de chaque minute; c'est une choréique. La danse de Saint-Guy ne lui laisse pas de repos. A la maison de Saint-Paul, comme à l'infirmerie des scrofuleux de Saint-Jean-de-Dieu, on livre bataille aux familles qui veulent reprendre leur enfant infirme pour l'asseoir au coin d'un pont et s'en faire « un revenu. » Malgré le règlement qui interdit de recevoir les aveugles n'ayant pas atteint l'âge de quatre ans, la supérieure n'a point hésité à admettre une pauvre petite créature de deux ans, frappée d'une cécité complète résultant sans doute d'une ophtalmie purulente contractée à l'heure même de la naissance. Sa mère est morte, elle a un frère épileptique; son père est un ivrogne que le travail n'attire pas et que l'absinthe abrutit. Depuis trois années que les Sœurs de Saint-Paul ont adopté cette enfant, la lutte contre le père est incessante. Il veut emmener sa fille : au long des rues et tendant la main, elle lui ramasserait de quoi boire. On résiste, il dit : « La loi est pour moi. » Il a raison, la loi est pour lui et protège la puissance paternelle, dont l'infamie même n'entraîne pas la déchéance. Cette pauvre petite est très touchante à voir : dès qu'elle sent que la supérieure

est là, elle s'en approche, se colle à sa robe comme si elle cherchait protection contre un danger, et fait si bien qu'elle finit par s'installer dans ses bras. De temps en temps, quand il a trop bu ou qu'il n'a plus de quoi boire, le père vient faire une algarade : on l'apaise avec de bonnes paroles ; on lui parle de Dieu, ce qui l'égaie ; on lui fait comprendre que sa fille ne lui coûte rien, pas même un remercîment, ce qui lui plaît, et l'on s'en débarrasse comme l'on peut. Jusqu'à présent, on a réussi à sauver sa fille, mais on n'est point rassuré sur l'avenir de la pauvre enfant, dont le père, tôt ou tard, fera « un moyen d'existence. »

Il n'y a pas eu que des enfans pauvres dans cette maison bénie ; des jeunes filles de bonne naissance sont venues y demander l'instruction spéciale dont l'aveugle a besoin pour pénétrer les choses de l'esprit et éclairer son intelligence. Celles-là n'ont point été mêlées aux fillettes de l'école ; elles ont été soignées à part, dans une sorte de pensionnat que l'on improvisait pour elles ; on les y instruisait, on les y formait aux habitudes du monde où elles étaient appelées à vivre. Je connais une de ces infortunées qui a gardé pour les Sœurs de Saint-Paul une gratitude passionnée. Aujourd'hui qu'elle est âgée de vingt-quatre ans, elle va souvent voir celles qu'elle appelle toujours « mes tantes, » qui ont secouru sa jeunesse et qui, à force de patience, à force de tendresse, ont neutralisé la double nuit qui pèse sur elle. Cet exemple est à citer et démontre que rien n'est impossible aux cœurs fervens qui veulent le bien. La jeune fille dont je parle est particulièrement intéressante pour les lettrés, car elle est de famille littéraire. Mes contemporains ont eu son aïeul pour professeur au collège Henri IV ; son père, avant de se vouer à l'enseignement, publia le poème de *l'Amour et Psyché* et fit jouer à l'Odéon *le Docteur amoureux,* pastiche de Molière qui dérouta plus d'un critique. J'hésite à la nommer : pourquoi ? Le mal incurable serait-il un crime ? est-elle donc coupable de son malheur ? Elle s'appelle Bertha de Calonne. Elle a grandi comme les autres enfans, joyeuse, voyante, admirant les lacs de Suisse près desquels elle vivait, souffreteuse parfois, mais sans maladie grave qui pût inquiéter ceux dont elle était l'orgueil et la joie. A l'âge de quatorze ans, elle perdit la vue et, — ceci est atroce, — elle devint sourde. Si les lèvres ne sont point placées à l'orifice même de son oreille, elle ne perçoit qu'un bruit indistinct, une voix confuse qui murmure et ne parle pas. Vue éteinte, ouïe atrophiée, double misère, double obstacle. Les Sœurs de Saint-Paul ne se sont point découragées ; au contraire ; en présence d'une telle infortune, elles ont redoublé de zèle. Les cruautés de la nature semblaient les mettre au défi, elles ont vaincu la nature, elles ont

ouvert la pauvre enfant fermée, elles ont fertilisé ce sol qui paraissait à jamais stérile. On dirait qu'elles se sont efforcées jusqu'au miracle, car, à cette jeune fille qui ne voyait plus, qui n'entendait presque pas, elles ont enseigné la musique. Je me hâte de dire qu'elles étaient aidées par une intelligence exceptionnelle; on pourrait croire que les sensations anéanties pour toujours se sont résorbées en facultés fécondes où l'esprit, l'imagination, la compréhension trouvent une vigueur peu commune. La volonté d'échapper à l'obscurité de deux infirmités combinées engendrait un besoin de savoir que rien ne parvenait à satisfaire. Semblable aux petits enfans qui écoutent un conte, à tout ce qu'on lui apprenait elle disait : « Encore ! encore ! » A cette heure où l'instruction est terminée pour elle, rien n'apaise cette ardeur de connaître. L'oreille appliquée aux lèvres maternelles, tout le jour, elle entend lire sans se lasser. Son activité cérébrale est extrême ; pour elle nul idéal n'est assez élevé, nulle conception n'est assez haute ; volontiers elle pousserait le cri de Michelet : « Des ailes ! des ailes ! » Dans les sphères lumineuses où plane son esprit, échappe-t-elle à ses propres ténèbres ? Je voudrais le croire et n'ose l'affirmer, car elle aime le sommeil, qui lui rapporte dans les songes le souvenir visible de sa vie d'autrefois. Comme les aveugles qui ont vu pendant longtemps, elle a conservé des rêves voyans qui lui sont chers; elle l'a dit; elle a fait mieux que de le dire, elle l'a chanté en strophes qu'il convient de répéter :

Quand le sommeil béni me ramène le rêve,
Ce que mes yeux ont vu jadis, je le revois;
Lorsque la nuit se fait, c'est mon jour qui se lève,
Et c'est mon tour de vivre alors comme autrefois.

Au lointain du passé le présent qui se mêle
Laisse dans ma pensée une confusion;
C'est une double vie, étrangement réelle,
C'est une régulière et chère vision.

Êtres mal définis, choses que je devine,
Tout cesse d'être vague et vient se dévoiler;
C'est la lumière! C'est la nature divine!
Ce sont des traits chéris que je peux contempler.

Et quand je me réveille encor toute ravie,
Et que je me retrouve en mon obscurité,
Je doute et je confonds le rêve avec la vie.
Mon cauchemar commence à la réalité !

Je n'ai pu lire ces vers sans émotion, car le sentiment qu'ils expriment est d'une poignante sincérité. Est-ce que l'on ne crève pas les yeux aux rossignols pour rendre leur chant plus harmonieux?

J'ai voulu visiter l'infirmerie, qui est dans une demi-obscurité plaisante; les lits étaient vides, nulle malade n'y souffrait. Elle est installée, dit-on, dans l'ancienne chambre à coucher de Mme de Chateaubriand, chambre bien restreinte pour la femme d'un chevalier de la Toison d'or, d'un ancien ministre des affaires étrangères, pair de France, ambassadeur à Rome et auteur d'une révolution littéraire dont profitent encore ceux qui le dénigrent aujourd'hui. Malgré les *Mémoires d'outre-tombe*, malgré le livre plus que discutable de Sainte-Beuve, l'histoire de ce grand esprit et de l'influence qu'il exerça sur son temps est encore à faire. Il y a là de quoi tenter un homme de bonne foi, instruit et généreux. Les filles aveugles qui vaguent à travers son ancienne demeure, ne se doutent guère qu'il a existé, et nulle d'entre elles sans doute n'a entendu parler du *Génie du christianisme*, que l'on ferait bien de leur lire. Celles qui tricotent dans l'ouvroir seraient singulièrement délassées et soulevées si, pendant les longues heures du travail, on leur lisait quelques-unes de ces œuvres sereines où l'âme trouve à la fois un point d'appui et l'éclosion d'idées nouvelles. Les livres nocturnes spécialement imprimés pour les aveugles sont rares, très rares. Lorsqu'en 1873, j'ai parcouru la bibliothèque de l'Institut des jeunes aveugles, j'ai été douloureusement affecté de sa pénurie; j'y ai compté quelques livres d'enseignement, des cahiers de musique, mais je n'y ai rien vu qui pût donner pâture aux besoins de l'imagination. Il en est de même à la maison de Saint-Paul, qui pourtant possède une imprimerie et qui imprime elle-même les volumes qu'elle distribue à ses élèves.

L'imprimerie n'est point grande, mais elle est suffisante, très claire, comme si des voyans devaient y travailler et cependant les typographes sont quatre sœurs aveugles qui lèvent la lettre, manient le composteur et font mouvoir la presse avec l'aplomb d'un vieux « pressier. » Pas d'encre dans le système Braille, qui procède par pointes saillantes gaufrant un papier épais, par conséquent une extrême propreté. Il me semble que la maison de Saint-Paul pourrait facilement devenir l'atelier typographique des aveugles et fournir à ces malheureux les livres qu'ils recherchent et qu'ils ne trouvent pas. L'aveugle ne connaît guère que les ouvrages dont il écoute la lecture; les autres, ceux que l'on a imprimés pour lui, sont en nombre tellement restreint et d'un choix si réservé, qu'il les a promptement épuisés ou qu'il les rejette, car ils ne lui apprennent plus rien, dès que son instruction est terminée. Il y a là non-

seulement une source de gain dont les élèves de la communauté profiteraient, mais il y a un service moral à rendre aux aveugles qui est pour tenter le zèle des femmes dévouées à la cécité.

Déjà c'est à l'imprimerie Saint-Paul que l'on compose et que l'on tire *le Louis Braille*, journal en écriture nocturne, expressément fait pour les aveugles par un aveugle. M. Maurice de la Sizeranne, qui a perdu la vue aux premières années de son enfance, qui a traversé l'Institut du boulevard des Invalides, qui est jeune, intelligent, très ardent à la cause des aveugles, qu'il connaît mieux que nul autre, a compris qu'il fallait leur donner la nourriture intellectuelle à laquelle toute créature humaine a droit. Il a fondé *le Louis Braille*, qu'il dirige et rédige seul, ou peu s'en faut. C'est un recueil mensuel divisé en deux parties auxquelles on peut s'abonner isolément. La première est relative à la vie pratique des aveugles; la seconde, se rapportant à leur vie intellectuelle, contient un supplément littéraire, scientifique et musical. Cela forme un gros cahier de vingt-quatre pages d'impression pointée qui représente environ une feuille (seize pages) de la *Revue des Deux Mondes*. C'est un bienfait pour les aveugles, qui peuvent ainsi entrer directement en communication avec le monde extérieur et participer à ses découvertes. M. Maurice de Sizeranne ne s'en est pas tenu là, et il a fondé un autre recueil qu'il a nommé *le Valentin Haüy*, en mémoire du grand homme de bien qui le premier s'est consacré à la cécité indigente. Ce journal est imprimé en caractères ordinaires, il s'adresse aux voyans, explique les besoins des aveugles, y intéresse, et cherche ce qui peut apporter un soulagement, une atténuation à leur infirmité.

L'exemple est donné; espérons qu'il ne restera pas stérile et que peu à peu on va imprimer en caractères nocturnes une bibliothèque pour les aveugles, qui, à l'heure qu'il est, n'ont même pas encore de dictionnaire à leur usage. En ceci la maison de Saint-Paul peut prendre une initiative qui serait féconde; il lui est facile d'imiter la société fonctionnant à Londres pour la diffusion du système Braille et où plus d'un typographe aveugle trouve à gagner sa vie (1). Si à un atelier typographique elle joignait un atelier de copie pour la musique nocturne, nul doute qu'elle n'en retirât de sérieux avantages. Il y aurait un péril cependant et je me hâte de le signaler. L'idée religieuse ne devrait pas déterminer exclusivement le choix des volumes à imprimer. Dieu me garde de repousser les livres de piété! mais il en faudrait d'autres, beaucoup d'autres, car

(1) British and foreign Blind Association for promoting the education and employment of the blind.

si l'on ne peut ouvrir les yeux de l'aveugle, il convient de lui ouvrir les horizons de l'esprit. Je voudrais lui mettre en main les voyages, l'histoire, les œuvres d'imagination, les contes, fût-ce ceux de M[me] d'Aulnoy, *les Mille et une Nuits,* en un mot, tout ce qui l'arrache à son milieu et le transporte dans le monde du rêve, dans le monde idéal, où il trouvera l'oubli momentané de sa lamentable existence. Lorsqu'à l'Institut des jeunes aveugles, on lisait *les Aventures du capitaine Hatteras,* les enfans étaient haletans d'émotion; pendant quelque temps du moins, ils échappaient à eux-mêmes. Les aveugles qui ont entendu lire *Robinson Crusoë* y pensent sans cesse; ils s'en vont au milieu des océans, à travers les îles désertes et trouvent dans leurs rêveries des satisfactions que la vie leur a refusées. Il serait donc bon d'être très large dans la sélection et de se laisser guider plus par les besoins intellectuels de l'aveugle que par la congrégation de l'index.

Dans cette industrie, qu'elle peut, je crois, facilement développer, la maison de Saint-Paul récolterait des ressources qui ne lui seraient point inutiles, car elle est pauvre, très pauvre. Lorsque je l'ai visitée, elle contenait soixante-six aveugles : sur ce nombre, vingt jeunes filles paient une pension de 300 à 400 francs; douze une rétribution de 100 à 200 francs; quatre reçoivent un secours des Quinze-Vingts et huit obtiennent 10 francs par mois des bureaux de bienfaisance ; si à ces sommes nous ajoutons un maximum de 1,300 francs produits par l'ouvroir, nous n'arriverons pas à un total de 12,000 francs. C'est plus que la misère, c'est l'impossibilité matérielle de vivre. Comment faire? On s'adresse à la charité privée. La communauté n'a point de quêteuse et ne peut en avoir; tout son temps est pris par les soins multiples qu'exigent les aveugles. Si elle quitte la maison pour aller à la provende, les infirmes pâtiront et le but même de l'œuvre ne sera plus atteint. Cependant il est nécessaire de frapper de porte en porte et de tendre la main : Pour les pauvres aveugles, s'il vous plaît! Ici, comme partout où il y a du bien à faire, je retrouve la femme parisienne, la femme du monde qui semble s'efforcer d'obtenir le pardon de sa grâce et de sa fortune, que rien ne lasse lorsqu'il s'agit de secourir les malheureux, que rien n'arrête quand la misère l'appelle. A côté de l'OEuvre des Sœurs de Saint-Paul fonctionne une agrégation de femmes charitables qui sollicitent les dons, recueillent les offrandes et attirent des dames sociétaires dont la souscription est de 24 et même de 6 francs par année. Grâce à ce concours, grâce, une fois de plus, à la bienfaisance, les filles aveugles ne sont pas jetées au hasard de la voie publique. J'ai déjà dit cela pour d'autres; qui est-ce qui se répète? Est-ce moi! Non, c'est la charité.

La maison n'est pas florissante, mais elle subsiste ; autant qu'elle le peut, elle fait place aux malheureuses qui viennent dire : Sauvez-moi. La plupart des pensions sont payées par des « bienfaiteurs, » car presque toutes les aveugles que j'ai vues là sont dénuées et ne sauraient où dormir si elles n'étaient accueillies au nom de celui qui fut aveuglé et éclairé sur la route de Damas. Le nombre des aveugles hospitalisées est singulièrement minime, lorsqu'on le compare au nombre de celles qui devraient être reçues dans cette maison construite pour elles et qui est le domaine de la cécité. Il existe en France cinquante mille aveugles ; en admettant que les femmes ne comptent que pour un tiers, il y en a dix-sept mille. Malgré l'Institut des jeunes aveugles, malgré les Quinze-Vingts, malgré certaines maisons religieuses qui en acceptent quelques-unes, le chiffre de celles auxquelles tout asile est fermé et dont la vie n'est qu'une infortune obscure est considérable. La maison de Saint-Paul serait pour celles-là un port assuré contre les naufrages de leur existence infirme ; comment y aborder, comment y saisir le repos si longtemps cherché, la sécurité vainement espérée, le pain de chaque jour si souvent introuvé? C'est à peine si les prodiges d'économie opérés par les sœurs réussissent à nourrir les aveugles et à empêcher la communauté d'observer d'autres jeûnes que ceux de l'église. L'œuvre est très intéressante, elle est unique, elle n'abandonne pas celles qu'elle a adoptées ; la petite fille qui y est entrée bégayant encore peut y mourir centenaire, sans l'avoir jamais quittée, sous la robe à carreaux de l'ouvrière ou sous la robe noire de la religieuse, si, lasse de la cécité de sa matière, elle a voulu pénétrer dans les clartés de la foi. Là, l'hospitalité n'est point décevante, elle n'a ni limite d'âge, ni limite d'infirmité ; quelle que soit la maladie chronique ou transitoire qui frappe l'aveugle, la maison la garde et la soigne, car la maison est à elle et toute la communauté est pour la servir. Anne Bergunion, la fondatrice qu'encouragea le docteur Ratier, que soutint énergiquement l'abbé Juge, doit être satisfaite : malgré des temps mauvais, malgré des jours pervers, son œuvre s'est développée ; elle prospérera, car elle est admirable, et la charité privée a pour devoir de ne s'en éloigner jamais.

MAXIME DU CAMP.

VICTOR COUSIN

ET

SON ŒUVRE PHILOSOPHIQUE

V[1].

L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — DERNIÈRE PHILOSOPHIE. — COUSIN LITTÉRATEUR ET ÉCRIVAIN. — CONCLUSION : L'IDÉE ÉCLECTIQUE.

L'histoire de l'enseignement philosophique fondé en 1830 a interrompu notre exposition des travaux de Victor Cousin. Cependant, même au pouvoir après 1830, même sorti du pouvoir après 1852, sa vive intelligence n'est pas restée un seul instant inactive. Il a continué ses études sur l'histoire de la philosophie; il a remanié tous ses ouvrages et refondu sa philosophie dans un sens nouveau; il s'est distrait lui-même et il a charmé le public par des études littéraires et historiques; voilà encore bien des aspects sous lesquels nous avons à le considérer avant d'en finir et de porter sur sa philosophie un jugement d'ensemble. Telles seront les différentes parties de ce dernier travail.

I.

Un des mérites les moins contestables et les moins contestés de Victor Cousin est d'avoir été en France le créateur et l'organisateur

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 1er et du 15 février.

de l'histoire de la philosophie. Au XVIII[e] siècle, le très faible essai de Deslandes, les articles de Diderot dans l'*Encyclopédie*, la plupart du temps traduits de Brucker ou extraits de Bayle, sont plutôt le témoignage d'un besoin non satisfait qu'une ébauche même de la science à créer. Seul, le livre distingué de M. de Gérando sur l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie* peut être considéré comme une première initiation à cette science. Ce livre, malgré ses lacunes et malgré l'esprit un peu étroit qui l'inspire, n'en était pas moins, avant Cousin, le seul où l'on pût apprendre quelque chose sur le passé et sur le présent de la philosophie. Mais il n'avait eu aucune influence. C'est donc véritablement Cousin qui, avec son esprit d'entreprise et sa flamme communicatrice, a créé parmi nous une grande école d'histoire de la philosophie. Il est assez étrange qu'au lieu de lui en savoir gré on lui en ait fait une sorte d'objection et de reproche, comme si, d'ailleurs, il n'eût pas fait autre chose; mais même, sur ce terrain, on s'étonnera de voir si peu estimée une œuvre aussi considérable. Eh quoi! tout le monde répète que le caractère propre, le génie de notre siècle, c'est l'histoire! on fait honneur à ce siècle, et avec raison, d'avoir vu naître parmi nous l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, l'histoire des religions; et l'on ne compterait pour rien l'histoire de la philosophie! Mais peut-on séparer l'histoire religieuse de l'histoire philosophique? Le christianisme est-il intelligible sans la connaissance du platonisme et de l'école d'Alexandrie? La théologie allemande contemporaine n'a-t-elle pas son origine dans la philosophie allemande? Si c'est l'honneur de ce siècle d'avoir créé l'histoire de l'esprit humain, l'histoire de la civilisation, si les Villemain, les Guizot, les Renan ont leur place assurée parmi les créateurs de cette nouvelle science, par quel prodige d'injustice réserve-t-on à Victor Cousin le seul mérite d'avoir rendu quelque service à l'érudition, comme si l'histoire de la philosophie n'avait rien à voir avec la philosophie elle-même?

Rappelons d'abord la circonstance heureuse à laquelle nous devons l'importance que Cousin a attachée à l'histoire de la philosophie, et les travaux qu'il a accomplis dans cette direction. Cette circonstance fut qu'à l'origine de l'université, M. de Fontanes ait eu l'idée de créer à la faculté des lettres une chaire d'histoire de la philosophie. Il est probable que ce fut dans la pensée de faire une place à Royer-Collard à côté de Laromiguière. Appelé à la suppléance de Royer-Collard, engagé dès l'origine par son enseignement même dans l'histoire de la philosophie, Victor Cousin fut amené par là à placer très haut cette science, à lui donner le premier rang dans la culture philosophique, car il ne s'est jamais occupé d'aucune matière sans en faire aussitôt une doctrine, une thèse, un principe. Il a toujours eu le don d'enflammer le public pour tout ce

qui l'intéressait lui-même; il a toujours mis le feu aux poudres. C'est ainsi que Cousin, par cela seul qu'il fut chargé d'un tel enseignement, y mit sa passion, son esprit d'initiative; il fallut que l'histoire de la philosophie devînt la philosophie elle-même; et, soit par ses propres travaux, soit par ceux de ses élèves, il en fit une science nouvelle et indépendante.

Considérons d'abord la part qui lui est personnelle. Dans ses cours, il fut contraint par le titre même de sa chaire à s'occuper de philosophie moderne, et il fut amené, en outre, par l'intérêt des problèmes philosophiques qui le préoccupaient alors plus que l'histoire elle-même, à se concentrer dans l'histoire presque contemporaine : car parler à cette époque à la Sorbonne de Saint-Lambert, de Volney, de Kant, c'était à peu près comme lorsque aujourd'hui nous parlons d'Auguste Comte et de Stuart Mill. Il dut donc étudier les écoles les plus récentes dont il essayait de concilier les résultats dans sa philosophie personnelle. Ce fut d'abord la philosophie du XVIIIe siècle, puis la philosophie écossaise, puis la philosophie de Kant, qui furent, en 1819 et 1820, l'objet de ses études. Sans doute on a depuis étudié Kant d'une manière plus profonde; mais nous sommes en 1820, ou même en 1817. Kant n'est pas encore traduit; on ne peut le lire que dans le texte ou dans l'affreuse traduction latine de Born; on n'était alors préparé à le comprendre par aucune étude antérieure. Leibniz était presque ignoré. Des abrégés comme celui de Kinker, ou de vagues expositions comme celle de Villers étaient les seules ressources qu'on eût à sa disposition. Dans ces conditions, le cours sur Kant ne pouvait être que ce qu'il a été, et c'est le vrai commencement de la connaissance et de l'influence de Kant dans notre pays.

Passons d'ailleurs sur cette première période, qui était une période de début. Dans la seconde, à savoir de 1820 à 1828, nous avons déjà signalé les trois grandes entreprises qui ont occupé la retraite de Victor Cousin, à savoir son Descartes, son Platon et son Proclus. On ne saurait placer trop haut de tels services; et qu'il ait eu ou non, pour de si lourdes tâches, des collaborateurs, il n'en reste pas moins vrai que c'est à lui que revient l'honneur de les avoir entreprises et exécutées. Pensez à la difficulté et à la grandeur de telles entreprises : trouver un éditeur et des acheteurs (l'un ne va pas sans l'autre) pour onze volumes de Descartes, treize volumes de Platon, six volumes de Proclus, en tout, trente volumes. Nous l'avons dit déjà, de telles publications eussent-elles été possibles sans l'élan extraordinaire imprimé par Victor Cousin à l'activité philosophique, sans sa célébrité personnelle, sans la solidarité qu'il avait établie entre la philosophie et l'esprit libéral, de sorte qu'encourager ces entreprises, quelque spéculatives qu'elles fussent, c'était encore

travailler au succès de la cause libérale? Ajoutez à cela ce qu'il mit de talent personnel dans ces travaux, par exemple dans les *Argumens* de Platon, dont le style mâle, large et entraînant, est d'une qualité supérieure même à ce qu'il a écrit plus tard lorsqu'il a voulu systématiquement être un écrivain; lisez aussi tel ou tel passage de la traduction presque digne de Platon pour la beauté du langage, par exemple le discours de Calliclès, dans le *Gorgias*, ou le portrait du philosophe dans le *Théétète*. Son Proclus fut fort attaqué, et un barbarisme célèbre mis en tête du premier volume fit la joie de l'Allemagne (1). Lui-même a reconnu plus tard avec bonne grâce son inexpérience en philologie : mais Proclus n'en fut pas moins publié et donna l'élan aux études ultérieures sur l'école d'Alexandrie. Passionné alors pour cette école, dont les doctrines, analogues à celles de l'Allemagne, avaient une conformité avec les siennes propres, Cousin consacra en outre, dans le *Journal des savans* d'alors, une série de travaux à Proclus et à Olympiodore, et, en particulier, donna de celui-ci l'analyse de plusieurs commentaires inédits.

Ce ne sont là que des travaux d'érudition, quoique liés à une pensée philosophique, la résurrection des doctrines alexandrines : mais c'est surtout en 1828 et 1829 que Cousin exposa en chaire les principes généraux de sa doctrine sur l'histoire de la philosophie. Le cours de 1828 ne doit pas être considéré isolément, séparé de celui de 1829. Il est une introduction générale à l'histoire de la philosophie. Celle-ci n'a donc pas été seulement pour lui un objet spécial d'érudition et de curiosité : ce n'est qu'une partie de l'histoire générale; et l'histoire de la philosophie se rattache à la philosophie de l'histoire. L'éclectisme en histoire de la philosophie n'est que le contre-coup de l'optimisme dans la philosophie de l'histoire; enfin, l'histoire en général ayant pour objet le développement des idées, l'histoire de la philosophie est en quelque sorte le point culminant de l'histoire elle-même, parce que les idées y expriment dans leur forme pure ce que les autres élémens de l'histoire n'expriment que sous une forme enveloppée et obscurcie.

Après avoir ramené l'histoire de la philosophie aux principes de l'histoire en général, Cousin aborda l'année suivante la science elle-même : mais avant de s'enfermer dans une époque particulière, il crut devoir, dans une nouvelle introduction, passer en revue l'histoire générale de la philosophie. Ici encore on peut regretter que Cousin, dans ses publications ultérieures, ait brisé le cadre primitif de son enseignement. Il a voulu avoir un livre d'ensemble sur l'histoire de la philosophie, comme il avait donné dans *le*

(1) *Opera Procli recöllexit* Victor Cousin.

Vrai, le Beau et le Bien une vue d'ensemble de son système. Mais ce qu'il a donné plus tard sous le titre d'*Histoire générale de la philosophie* n'était en réalité qu'un préambule; or ce qui peut être solide en tant qu'introduction paraîtra vague et superficiel comme ouvrage séparé. Dans le fait, l'histoire générale de la philosophie n'avait été autre chose que le préambule du cours sur Locke : elle se composait de douze leçons, qui avaient rempli le premier semestre du cours : les leçons sur Locke terminèrent l'année (1). A ce point de vue restreint, l'*Histoire générale* est un très bel ouvrage. L'auteur y cherche surtout une classification des systèmes; il en propose une devenue célèbre et qui reste encore comme la plus plausible et la plus rationnelle que l'on puisse essayer. Il ramène tous les systèmes à quatre principaux. On peut distinguer d'abord deux grands points de vue philosophiques essentiellement différens : d'un côté, l'élément de la sensation avec tous ses caractères, le phénoménal, le multiple, le fini, le passager, etc.; de l'autre, l'unité, l'identité, l'infini, la substantialité. De là deux classes diverses de systèmes toujours en opposition : le sensualisme et l'idéalisme. Au sensualisme se rattachent le fatalisme, le matérialisme, l'athéisme; à l'idéalisme se rattache le spiritualisme à tous ses degrés. De la lutte de ces deux systèmes, dont aucun ne réussit à vaincre l'autre, naît le doute : de là un nouveau système, le scepticisme; et bientôt de la lassitude du doute et du besoin de croire, qui est inhérent à l'âme humaine, sort un quatrième et dernier système qui est le mysticisme.

On peut reprocher sans doute à cette doctrine d'être trop générale et trop vague, et de ne pas tenir compte des nuances : mais il ne faut pas oublier que c'était le goût, et j'ajoute le besoin du temps. On n'aimait alors que les généralités. Voyez les formules d'Auguste Comte, la théorie des trois états, qui serre si peu les phénomènes; la distinction des époques critiques et des époques organiques dans le saint-simonisme; la souveraineté de la raison dans l'école doctrinaire. C'était alors, dans toutes les écoles, une tendance aux formules abstraites, aux généralisations démesurées. Tout en signalant le vice de ces grandes généralisations, il faut aussi en comprendre la raison et la signification. Dans ce renouvellement universel des sciences et de la pensée qui a caractérisé la restauration, on avait besoin, avant d'entrer dans le détail des choses, de cadres généraux, de points de repère qui permissent de s'orienter et qui donnassent un avant-goût des résultats. Si Cousin, au lieu de ces généralités qu'on est tenté de lui reprocher aujour-

(1) Cousin ne fit pas de cours en 1830. Tout son enseignement de la deuxième période se borna donc à deux mois en 1828 et à l'année 1829.

d'hui, s'était contenté de monographies (comme il en faisait d'ailleurs aussi) il eût laissé quelque bon travail de plus à l'érudition : il n'eût point fondé une science.

La seconde partie du cours de 1829 est l'analyse et la critique de la philosophie de Locke. Cette partie est plutôt, sous une forme historique, une œuvre de philosophie dogmatique. C'est l'idéalisme aux prises avec le sensualisme. Cousin cherche beaucoup plus à réfuter Locke qu'à relever les parties vraies de son système. Dans un véritable éclectisme, il nous semble que l'exposition doit être séparée de la critique et que le système doit être d'abord reproduit dans toute sa force, sauf à passer plus tard à la réfutation. Cousin ici n'imite pas assez Leibniz, qui, à chaque proposition de Locke, ajoute toujours : Cela peut être pris dans un bon sens. Notre auteur ne procède pas ainsi, et il prend presque toujours tout dans un mauvais sens. C'est ainsi qu'au lieu de tenir grand compte, comme Leibniz, de cette grave concession de Locke, que la moitié de nos idées vient de la réflexion, il le réduit le plus qu'il peut au sensualisme pur. C'était manquer, par entraînement de controverse, au principe même de son système ; Cousin entrait déjà dans cette voie qui a été celle de sa dernière phase philosophique, à savoir la tendance à insister beaucoup plus sur ce que les systèmes ont de faux que sur ce qu'ils ont de vrai.

Passons à une nouvelle période. Nous sommes en 1830 : Cousin cesse d'enseigner. Il renonce à la philosophie théorique ou n'y revient que pour modifier et corriger, nous le verrons, ses premières idées. Mais il ne cesse pas de travailler pour l'histoire de la philosophie. Son œuvre la plus considérable en ce genre est la grande publication des Œuvres inédites d'Abélard, et entre autres du *Sic et Non*, qu'il fait précéder d'une introduction magistrale. Cette introduction pose avec largeur et précision le problème de la philosophie du moyen âge. Le traducteur de Platon, l'éditeur de Descartes, le restaurateur de la philosophie d'Alexandrie, oubliée depuis Marsile Ficin, est encore celui qui réveille de ses cendres la scolastique ensevelie depuis Descartes. Tout ce qui s'est fait depuis ce temps en France sur la philosophie du moyen âge a eu pour origine la publication de Cousin. Ajoutons qu'au volume des Œuvres inédites d'Abélard, publié en 1836, Cousin ajouta plus tard, en 1868, à ses frais, deux autres volumes d'œuvres complètes, déjà publiées mais non encore rassemblées. A ces travaux sur Abélard il faut joindre encore ce qu'il a écrit sur Roger Bacon et sur l'*Opus tertium* de cet auteur, récemment découvert dans une bibliothèque de province.

Aux travaux qui portent sur le moyen âge ajoutons ceux qui ont pour objet le XVIIe siècle, surtout ses recherches aussi neuves que

curieuses sur le cartésianisme, comprenant deux volumes avec je ne sais combien de pièces inédites, — lettres de Descartes, de Malebranche, de Leibniz, curiosités cartésiennes de toute nature, etc. Le morceau le plus important de cette collection est une Vie très étendue du P. André, intéressante non pas tant à cause du personnage, qui est secondaire, que parce qu'elle donne l'historique détaillé et sur pièces de la persécution que la congrégation de Jésus fit subir jusqu'au milieu du XVIIIe siècle à la philosophie cartésienne. Ainsi, trois volumes d'érudition philosophique, après les hautes généralités de 1828 et de 1829, voilà ce que Cousin fit pour l'histoire de la philosophie pendant le gouvernement de juillet, dans le temps même où il était occupé à l'œuvre capitale de sa carrière active : la fondation et l'organisation de l'enseignement philosophique.

On n'aurait pas cependant le tableau complet des efforts faits par Cousin pour créer en France l'histoire savante de la philosophie si on ne tenait pas compte des travaux exécutés, sinon sous sa direction, au moins et très certainement par son impulsion. L'instrument qui a servi surtout à cette influence de Cousin a été le corps de l'Académie des sciences morales. C'est par cette Académie et, dans l'Académie, par l'organe de la section de philosophie et au moyen des prix proposés et décernés par cette section, que Cousin, d'après un plan poursuivi sans interruption pendant trente-cinq ans, a suscité une suite de savans ouvrages, dont quelques-uns sont éminens et qui, réunis, forment une histoire complète de la philosophie. C'était Cousin, comme président de la section, qui proposait les sujets, et qui jusqu'à la fin de sa vie a rédigé les programmes. C'est ainsi qu'ont été faits les ouvrages suivans, je ne parle que des plus célèbres : l'*Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, de M. Ravaisson ; *la Logique d'Aristote*, par M. Barthélemy-Saint-Hilaire ; l'*Histoire de la philosophie cartésienne*, de M. Bouillier ; l'*Histoire de l'école d'Alexandrie*, de M. Vacherot ; l'*Histoire de la philosophie scolastique*, de M. Hauréau ; l'*Histoire de la philosophie allemande*, de M. Wilm ; et enfin *la Philosophie de Socrate et celle de Platon*, par M. Fouillée.

L'idée d'inaugurer la nouvelle Académie par la mise au concours de la philosophie d'Aristote était une idée hardie, mais aussi juste qu'opportune. Depuis la chute de la scolastique, Aristote était resté enseveli sous les ruines qu'avait faites la philosophie cartésienne. Proposer un tel sujet était, comme le dit Cousin dans son rapport, un événement philosophique. On sait quel fut le résultat du concours : un livre admirable qui compte aujourd'hui parmi les plus belles œuvres de la critique philosophique française. Je le demande cependant : un tel concours eût-il pu avoir lieu en 1815? Eût-il

produit à cette époque une œuvre d'une intelligence aussi profonde et aussi élevée? N'est-ce pas précisément l'esprit de largeur, d'impartialité, d'optimisme à l'égard du passé, développé par Victor Cousin, l'esprit éclectique, en un mot, répandu partout, n'est-ce pas aussi la sagacité du philosophe qui juge le moment venu pour faire sortir le Philosophe de ses cendres, enfin, n'est-ce pas, en général, l'impulsion donnée à l'histoire de la philosophie qui a été l'occasion, ou pour mieux dire la cause déterminante de l'œuvre considérable et hors ligne que nul n'admire plus que nous? C'est donc encore à l'initiative de Cousin qu'il faut attribuer la résurrection d'Aristote dans la philosophie moderne, du moins en France. Si nous passons maintenant, pour abréger, à la fin et au dernier terme de ces concours dont Cousin a été l'initiateur, nous l'allons voir encore ayant la bonne fortune de susciter, au terme de sa carrière, l'un des plus beaux et des plus brillans talens parmi les nouvelles générations philosophiques, M. Alfred Fouillée. A la vérité, M. Cousin n'a pas assez vécu pour voir les résultats des deux concours sur Socrate et sur Platon; mais c'était lui qui avait choisi les sujets, c'est lui qui avait construit et rédigé les programmes; je les vois encore écrits de sa main. Comme il avait commencé, il a fini par Platon; l'idéalisme platonicien a été le nœud et le centre de toute sa carrière philosophique. Il avait toujours rêvé une grande œuvre d'ensemble dans laquelle il eût rassemblé tout ce qui est épars dans ses *Argumens* et qui nous eût donné d'une manière complète et liée toute la philosophie platonicienne. Ce qu'il n'avait pas fait, ce qu'il désespérait de pouvoir faire, il voulut susciter un jeune talent pour l'entreprendre; il sut en quelque sorte l'évoquer, le deviner, et par cela même il a encore sa part dans le beau travail de M. Alfred Fouillée.

N'oublions pas enfin que, dans le dernier concours institué par lui sur *Socrate métaphysicien,* Victor Cousin eut une part d'honneur plus grande encore et plus personnelle que celle qui lui revient déjà pour le choix du sujet et la rédaction du programme: c'est la création même du prix décerné. En effet, en 1867, l'année même qui précéda sa mort, Cousin avait offert à l'Académie, qui l'accepta, le don d'un prix triennal de 3,000 francs qui devait porter son nom et qui devait être consacré à un travail de philosophie ancienne, en souvenir sans doute de tout ce qu'il avait fait pour elle. Ce prix, qui servira à sauver parmi nous l'histoire de la philosophie grecque, a déjà suscité de savans et profonds travaux; et ainsi, même après sa mort, Cousin aura contribué à stimuler l'activité philosophique. On doit, je crois, compter encore parmi les services pratiques rendus à la science la création et le don à l'état de l'admirable bibliothèque philosophique qu'il a passé sa

vie à former, et qui n'est pas moins riche d'ailleurs au point de vue littéraire qu'au point de vue philosophique.

Pour conclure, nous ramènerons à trois points les services rendus par Victor Cousin à l'histoire de la philosophie : 1° il a constitué cette science et il en a établi les principes généraux et la haute valeur en la rattachant à l'histoire en général et à la philosophie elle-même; 2° il l'a enrichie à l'aide de publications grandioses (Descartes, Platon, Proclus, Abélard), auxquelles seul il a pu donner par sa gloire même la possibilité de voir le jour; et en particulier, par une fine érudition de détail, il a éclairé quelques-uns des points les plus particuliers de l'histoire des sciences philosophiques, notamment du cartésianisme : ainsi le détail s'est joint, chez lui, à la généralité; 3° il a suscité une école d'historiens tous animés du même esprit d'impartialité, et qui ont apporté à l'histoire de la philosophie les méthodes les plus sûres et les plus précises.

Il resterait à signaler un dernier point, et le plus important de tous, à savoir l'emploi de l'histoire de la philosophie comme méthode de la philosophie elle-même; mais cela touche à la philosophie plus qu'à l'histoire : c'est le centre de tous les travaux de Cousin, c'est l'idée même de l'éclectisme. Ce sera l'objet de notre conclusion; mais auparavant, considérons-le encore une dernière fois sur le terrain de la philosophie théorique.

II.

Personne n'ignore que, dans la seconde partie de sa vie, Victor Cousin a plus ou moins modifié et corrigé les doctrines de la première période. Lui-même, tout en atténuant autant qu'il a pu ces changemens et en cherchant à sauver le plus possible l'unité de sa vie philosophique, n'a jamais nié cependant que sur quelques points au moins, sur quelques opinions imprudentes, il avait dû se rétracter. Quelle a été au juste la portée de ces changemens? Y a-t-il eu deux philosophies distinctes, ou une seule légèrement modifiée quant à la forme? S'il y a eu deux philosophies, quel est le lien qui les unit, la différence qui les sépare? Quel est le nœud, le secret de cette transformation? Par quels passages et par quels degrés s'est-elle opérée? C'est ce que nous voulons maintenant examiner.

Rappelons d'abord les principes que nous avons établis au début de ce travail. Deux traits principaux, avons-nous dit, caractérisent l'entreprise philosophique de Victor Cousin : la restauration de la métaphysique, et, en métaphysique, la restauration de l'idéalisme platonicien.

Cela posé, nous pouvons dire que l'idéalisme platonicien a été et

restera jusqu'au bout l'unité de la vie philosophique de Victor Cousin. Cet idéalisme domine aussi bien dans les derniers livres que dans les premiers; dans toutes ses œuvres philosophiques, c'est bien la notion de l'idéal, du divin, de l'esprit supérieur aux sens, qui est la pensée souveraine. Sur ce point fondamental il n'a pas changé, et il y est resté fidèle depuis le premier jour jusqu'au dernier. Seulement il faut dire que l'idéalisme platonicien est susceptible de prendre deux formes : la forme française et la forme allemande, la forme cartésienne et la forme hégélienne. Sans nous arrêter à fixer avec précision la différence des deux formes, ce qui serait trop long et trop difficile, et nous en référant à ce que chacun sait là-dessus, nous dirons que la transformation de la philosophie de Cousin a consisté surtout dans le passage de la forme hégélienne à la forme cartésienne, c'est-à-dire dans le retour à la forme française et dans l'abandon de la forme allemande de l'idéalisme.

Ce changement en amenait d'autres, ou plutôt il consistait précisément lui-même dans la transformation du panthéisme en théisme et de l'éclectisme en spiritualisme. En effet, si l'on examine de près ce que Cousin avait appelé jusqu'alors éclectisme, on verra que c'était précisément la prétention d'embrasser et de réconcilier tous les systèmes du passé, comme le faisait Hegel lui-même, dans une conception plus large qui n'était autre que le panthéisme. Le panthéisme, en effet, semble bien, au premier abord, donner raison à toutes les philosophies sans se subordonner à aucune; c'est la réconciliation du spiritualisme ou du matérialisme dans une synthèse qui les dépasse tous deux. En revenant, au contraire, à la forme cartésienne, entendue d'ailleurs dans un sens de plus en plus timoré et exclusif, il ne pouvait plus être question d'éclectisme; ou du moins on n'entendait plus par là qu'une philosophie de sens commun, donnant satisfaction non plus à tous les systèmes de philosophie, mais à toutes les opinions généralement répandues parmi les hommes. De là enfin, un dernier caractère de cette forme philosophique nouvelle, à savoir le caractère populaire et plus ou moins littéraire. Dans sa première phase, la philosophie de Victor Cousin, bien loin d'être une philosophie populaire et d'être considérée comme telle, passait au contraire, nous l'avons vu, pour une philosophie abstraite et transcendante, à laquelle on imputait les mêmes mérites et les mêmes défauts qu'à la philosophie allemande : la profondeur et l'obscurité. Au contraire, la dernière philosophie de Victor Cousin, représentée surtout par son ouvrage remanié *du Vrai, du Beau et du Bien*, ne fut plus que la forme brillante, éloquente, accessible à tous, de ce qui est passé dans la raison commune soit du platonisme, soit du cartésianisme. Enfin, cette philosophie ainsi transformée en spiritualisme théiste populaire n'avait plus

rien de contraire, ni par conséquent rien qui pût être désagréable à la théologie catholique; au contraire, en mettant sans cesse les dogmes à part dans un terrain réservé, on souscrivait à peu de chose près au fond de la philosophie chrétienne. Aussi, sans être allé jusqu'à l'adhésion explicite, Cousin avait-il fini cependant par ne plus recommander, ne plus citer avec faveur que les noms des grands philosophes chrétiens, saint Augustin et saint Thomas, Bossuet et Fénelon; il voyait avec peine toute incursion sur le domaine de la théologie; il prêchait à tous le respect et le silence à l'égard du christianisme; enfin, ce n'est un secret pour personne que les meilleurs, les plus fidèles de ses amis étaient eux-mêmes fatigués et quelque peu scandalisés, dans leur fierté rationaliste, de voir la philosophie si complètement sacrifiée à la religion (1).

Tel est l'esprit général de cette dernière évolution de Cousin, la seule que les générations récentes aient connue. Ce changement ne se fit pas brusquement; il eut lieu peu à peu, et par étapes successives, qu'il est curieux et important d'expliquer. On pense généralement que ce fut au moment où Victor Cousin fut chargé de la direction de l'enseignement philosophique qu'il fut amené par politique à changer son attitude philosophique. C'est là une erreur historique. Ce ne fut pas du tout en 1830, ce fut beaucoup plus tard qu'eut lieu la transformation dont nous venons d'esquisser les principaux traits. Pendant au moins une dizaine d'années, on ne connut d'autre philosophie de Cousin que celle que nous avons exposée. C'est ce qui résulte des faits significatifs que nous allons résumer.

C'est d'abord en 1833, dans la préface de la troisième édition des *Fragmens*, que Victor Cousin, appelé à s'expliquer sur ses rapports avec la philosophie allemande, bien loin de répudier l'influence de l'Allemagne sur sa philosophie, la revendiqua, au contraire, avec le plus d'énergie et de fermeté. Il avouait hautement qu'il relevait de Schelling et de Hegel; il faisait un magnifique éloge de la philosophie de la nature, non pas en quelques lignes, mais en plusieurs pages; et il terminait par ces mots célèbres : « Les premières années du XIXe siècle ont vu naître ce grand système. L'Europe le doit à

(1) On trouvera peut-être quelque contradiction entre ce tableau de la philosophie de Cousin (seconde période) et ce que nous avons dit plus haut dans notre dernier article sur le caractère libéral de l'enseignement philosophique fondé par lui. Mais il faut distinguer les dates : ce n'est que tout à fait à la fin, vers 1846, et c'est surtout à partir de 1853, après être tombé du pouvoir, que s'est accusé le travail de restauration dont nous parlons. Il correspond donc, pour la plus grande partie, à la période de sa carrière où il n'avait plus aucune influence officielle. D'ailleurs nous avons montré que le spiritualisme s'était formé spontanément dans l'enseignement universitaire, précisément par esprit d'indépendance et en opposition à l'esprit panthéistique germanique, que l'on accusait alors d'être la philosophie officielle.

l'Allemagne, et l'Allemagne le doit à Schelling; *ce système est le vrai.* » Ces mots ont été souvent cités, mais on n'en a pas assez remarqué la date. C'est trois ans après la révolution que Cousin, devenu pair de France, conseiller de l'université, n'hésitait pas à proclamer la philosophie de Schelling comme la vraie et la dernière philosophie. Voici un second fait : en 1836, Jouffroy, dans la préface des OEuvres de Reid, où il poussait la philosophie écossaise dans une voie critique et demi-sceptique analogue à celle d'Hamilton, décrivait la philosophie française de son temps comme divisée en deux branches : la branche écossaise et la branche allemande. Il était évidemment le chef de l'une et il se regardait comme tel; par l'autre il entendait l'école particulière de Cousin; il le désignait lui-même, à côté de Schelling et de Hegel, parmi ceux qu'il appelait des « chercheurs d'absolu, » entreprise qu'il déclarait, quant à lui, aussi chimérique qu'ont pu le faire plus tard les fauteurs du positivisme. Ainsi, en 1836, Jouffroy, si près de la source, n'avait encore aucune connaissance d'un changement de direction philosophique dans l'esprit de Victor Cousin. Arrivons à 1840. C'est cette année que commence avec éclat la croisade catholique contre la philosophie de Cousin. En laissant de côté les pamphlets de bas étage qui sont indignes d'une mention historique, on peut signaler surtout deux ouvrages de sérieuse valeur, écrits avec une véritable déférence pour la personne et pleins d'admiration pour le talent de M. Cousin; ce sont : l'*Essai sur le panthéisme*, de l'abbé Maret, et les *Considérations sur les doctrines religieuses de Victor Cousin*, de l'abbé Gioberti, traduit en français par l'abbé Tourneur. Or ces deux ouvrages sont l'un et l'autre dirigés contre le panthéisme et le rationalisme de Victor Cousin et ne soupçonnent pas le moindre changement dans sa pensée. Ainsi, jusqu'en 1840 au moins, Cousin n'a pas éprouvé le besoin de rien changer à ses opinions philosophiques. C'est seulement à partir de cette époque, et sans aucun doute sous le coup de la polémique catholique, que le changement commença à se faire sentir. Reprenons les choses d'un peu plus haut pour nous rendre bien compte de cet événement.

L'occasion déterminante de la transformation philosophique de Victor Cousin a été l'accusation de panthéisme dirigée contre lui par la polémique catholique et contre laquelle il chercha à se défendre dans la préface de 1833 (deuxième édition des *Fragmens*), dans la préface de 1838 (troisième édition) et, dans la préface du *Rapport* sur Pascal, en 1842. Ce qu'il y a d'intéressant à signaler dans cette controverse, c'est que, plus ou moins provoquée, je le reconnais, par les difficultés de la politique universitaire, elle avait cependant dans le fond des choses le mérite et l'avantage, au point

de vue philosophique, de poser pour la première fois en France la question panthéistique.

Cette question, en effet, n'avait jamais été clairement et nettement posée dans la philosophie française. Au XVIIe siècle, par exemple, on comprenait si peu la question du panthéisme, que Fénelon combattait, sous le nom de spinozisme, un système qui n'était pas du tout celui de Spinoza, et il lui opposait une doctrine qui ressemblait beaucoup plus au spinozisme que celle qu'il combattait. Un seul penseur, à cette époque, a bien vu le nœud de la question : ce fut Mairan, dans sa discussion avec Malebranche, où il le presse de lui faire toucher au doigt la différence de son système et de celui de Spinoza. Mais cette correspondance de Malebranche et de Mairan était restée inconnue, et assurément, quoique fatigué et irrité des objections de Mairan, Malebranche est mort sans avoir eu la moindre conscience de son affinité avec celui qu'il appelait « le misérable Spinoza. » Au XVIIIe siècle, ni Voltaire ni même Diderot n'eurent connaissance de la question panthéistique : on confondait alors le panthéisme et l'athéisme. Le mot de panthéisme ne se trouve seulement pas dans l'*Encyclopédie*. Cette question est née en Allemagne, lors du grand débat de Jacobi et de Mendelssohn sur le spinozisme de Lessing. En France, au commencement de ce siècle, Mme de Staël parlait de panthéisme en parlant des philosophes allemands; mais le point de vue panthéistique était absolument ignoré de la philosophie française. Ce qui le prouve, c'est que, dans la controverse religieuse, si variée et si puissante, qui eut lieu de 1815 à 1830, il n'est jamais fait allusion au panthéisme, et le mot n'est pas même prononcé. L'abbé de Lamennais, le grand controversiste de l'époque, ne parle que de déisme et d'athéisme, jamais de panthéisme.

Le principe panthéistique a donc été posé en France pour la première fois par Victor Cousin dans la préface de 1826 et dans la fameuse proposition : « Dieu, nature et humanité. » Ce fut sur le sens de cette proposition que la discussion s'établit et que Victor Cousin fut amené peu à peu à en corriger et même à en retirer les principaux élémens. Ce serait une pensée superficielle de ne voir dans cette querelle qu'un débat politique et la question de se mettre en règle avec un pouvoir ombrageux et inquiet, qui surveillait avec malveillance, et au grand péril de la philosophie, l'enseignement universitaire. Non, il y avait un problème philosophique, à savoir de déterminer avec le plus de précision possible les rapports de Dieu et du monde, de l'infini et du fini. Ce n'est pas tout de soutenir le principe de l'unité de substance (que cette substance s'appelle être, liberté, amour, pensée, comme on voudra); il reste

encore à savoir dans quel rapport elle est ou elle peut être avec la personnalité des individus. C'est à l'examen de ce problème que la philosophie éclectique fut occupée pendant une vingtaine d'années, de 1840 à 1860. Cousin, même en reculant sur le terrain où il s'était avancé le premier, a donc contribué à faire serrer d'un peu plus près l'un des plus difficiles problèmes de la métaphysique.

Déjà, dans un article sur Xénophane, en 1827, et plus tard dans cette préface même de 1833 où il déclarait que le système de Schelling était le vrai, Cousin s'était expliqué sur le panthéisme, et il prétendait que sa philosophie n'avait rien à voir avec ce système. Il répudiait surtout de très haut, sous le nom de panthéisme, le système saint-simonien. Suivant lui, le panthéisme consiste à confondre Dieu avec le monde, à faire un Univers-Dieu, tandis qu'il avait lui-même toujours distingué Dieu et le monde, tout en les unissant. Mais cette première apologie ne satisfaisait nullement la critique catholique, et l'abbé Gioberti répondait que le système dont Cousin se séparait ainsi avec hauteur n'était nullement le panthéisme, mais le matérialisme et l'athéisme; or, ce n'était ni d'athéisme ni de matérialisme que Cousin était accusé, mais de panthéisme; il ne se disculpait donc qu'en se plaçant hors de la question.

Il y avait dans cette réplique de Gioberti une part de vrai et une part de faux. Sans doute le saint-simonisme était un panthéisme matérialiste, mais ce n'était pas un athéisme, loin de là. Le saint-simonisme était et voulait être une religion. Dans l'*Exposition de la doctrine* de Bazard, il y a une leçon sur l'existence de Dieu prouvée par l'ordre de la nature et le consentement universel. Nous avons encore connu beaucoup de saint-simoniens; tous étaient des croyans aux aspirations religieuses et nullement des athées. Il fallait donc au moins prendre acte de la rectification et de la réclamation de Cousin, à savoir qu'il n'était pas panthéiste matérialiste, qu'il n'était pas partisan de la réhabilitation de la chair, enfin qu'il ne divinisait pas la matière. Mais ce que Gioberti pouvait dire et ce qu'il disait avec raison, c'est que cette forme de panthéisme n'est pas la seule en philosophie, qu'elle en est même une des plus basses, et il affirmait qu'il y en a au moins trois autres, distinctes l'une de l'autre; c'étaient, disait-il, le panthéisme *émanistique*, le panthéisme *idéalistique*, et le panthéisme *réalistique*. Ces distinctions sont exactes, mais elles peuvent servir à prouver combien il est difficile de ne pas être panthéiste. Un illustre personnage de notre temps, de l'esprit le plus pénétrant, feu M. le duc de Broglie, disait un jour : « Il est plus facile de réfuter le panthéisme que d'y échapper (1). » Cette pensée, aussi spirituelle que profonde, s'est

(1) C'est à nous-même que ce mot a été dit.

trouvée vérifiée par l'exemple de Gioberti lui-même. En effet, dans la polémique qui s'éleva plus tard en Italie entre Rosmini et Gioberti, celui-ci ayant accusé Rosmini de panthéisme, Rosmini répliqua par un écrit intitulé : *Gioberti et le Panthéisme*, dans lequel il montra que c'est Gioberti qui est panthéiste beaucoup plus que lui-même ; et ils avaient tous deux raison.

Pour en revenir aux trois formes de panthéisme distinguées par Gioberti, on peut dire que le panthéisme émanistique est représenté par l'école d'Alexandrie, le panthéisme idéalistique par l'école éléatique, et la panthéisme réalistique par l'école de Spinoza. Dans laquelle de ces trois formes rentrerait le panthéisme de Cousin? Ce ne serait certainement pas dans la doctrine de l'émanation, car il n'a jamais fait allusion à rien de semblable ; ce ne serait pas davantage le panthéisme idéaliste, car il a toujours répudié l'éléatisme ; ce ne pourrait donc être que le panthéisme réaliste de Spinoza, admettant à la fois la réalité de Dieu et du monde, et les unissant par un lien indissoluble. Cependant, Cousin, dans cette même préface de 1833, essayait de se distinguer de Spinoza en disant que le Dieu de Spinoza est substance mais qu'il n'est pas cause, tandis que Dieu tel qu'il le concevait lui-même était à la fois substance et cause. Mais Gioberti ne se rendait pas à cette explication et il y répondait en distinguant encore deux sortes de panthéisme réaliste : l'un qui considère les attributs et les modes comme éternels en Dieu ; l'autre qui les considère comme des productions de Dieu, cette dernière forme étant celle qui caractérisait la doctrine de Cousin.

Dans la préface de 1838 (3e édition des *Fragmens*), Victor Cousin revient encore sur cette question du panthéisme, et il cherche de nouvelles explications. S'il a parlé d'unité de substance, dit-il, il ne l'a fait qu'accidentellement et par hyperbole ; il a voulu simplement accentuer la différence de l'être absolu et de l'être relatif ; il a voulu dire qu'à proprement parler, Dieu est le seul être qui mérite ce nom ; et « qu'en face de l'être absolu et infini, les substances finies sont bien près de ressembler à des phénomènes ; » les platoniciens et les pères de l'église avaient souvent eux-mêmes employé un pareil langage. Il est à remarquer que, du temps même de Spinoza, Bayle nous rapporte une justification semblable donnée par certains spinozistes, et il démêlait avec sa sagacité pénétrante et subtile l'équivoque contenue dans cette apologie (1). Il est douteux également que l'explication atténuante, proposée ici par Victor Cousin, pût s'appliquer à tous les passages incriminés. Sans doute, au point de vue d'un platonisme un peu exalté, on peut bien dire que le monde n'est rien par rapport à Dieu ; mais, en dehors du pan-

(1) *Dictionnaire*, article Spinoza, note D D.

théisme, on ne peut pas dire que Dieu lui-même n'existerait pas sans le monde : or c'était là ce qu'avait dit Cousin : « Un Dieu sans monde est aussi incompréhensible qu'un monde sans Dieu. » Et ailleurs : « Si Dieu n'est pas tout, il n'est rien. » Cousin était plus heureux lorsqu'il soutenait que sa doctrine morale et politique sur la personnalité humaine était exclusive du panthéisme. « Si le moi est une force libre, comment serait-il une modification de l'absolu? » C'était mettre le doigt sur le point vif de la question. Comment concilier avec le panthéisme de Schelling et de Hegel la doctrine kantienne de la valeur absolue de la personne humaine? Cette difficulté est telle que certaines écoles, pour sauver la liberté humaine, se croient obligées d'écarter non-seulement le panthéisme, mais le théisme même. Sans aller jusque-là, peut-on cependant reconnaître la personnalité humaine sans reconnaître par là une limite à l'identification des deux forces, c'est-à-dire au panthéisme? Restait la doctrine de la création nécessaire, que Victor Cousin, toujours dans cette même préface, essayait d'expliquer dans un sens non panthéistique. En parlant de création nécessaire, il aurait simplement voulu dire que Dieu agit conformément à son essence. Or Dieu étant toujours en acte, et cela même étant son essence, il est essentiellement créateur. Une puissance essentiellement créatrice n'a pas pu ne pas créer, de même qu'une puissance essentiellement intelligente ne peut pas ne pas penser. Cette explication ne levait pas beaucoup la difficulté; car entre une création nécessaire et une création essentielle il n'y a pas grande différence.

En résumé, jusqu'en 1838, les explications proposées étaient plutôt des réserves et des atténuations que des rétractations véritables du fond de la doctrine. Il faut arriver jusqu'en 1842 pour saisir le point précis de la transformation philosophique que nous avons indiquée. Seraient-ce les deux écrits théologiques que nous avons signalés plus haut, celui de l'abbé Maret, ou celui de l'abbé Giobert, (1840), qui auraient décidé la crise de réaction qui commence à cette époque? Est-ce la campagne ouverte alors par le clergé contre l'université qui a déterminé cette volte-face décisive? Cela est possible et même probable. Suivons cependant les phases de cette nouvelle évolution. C'est en 1842, disons-nous, dans la première préface de son *Rapport* sur les Pensées de Pascal, que Cousin sacrifie décidément le panthéisme de Hegel au théisme de Descartes et de Leibniz. Dans cette préface, il s'explique encore une fois sur le panthéisme et sur la création nécessaire. Sur le premier point, il dit que, dans tous les passages où il avait paru confondre Dieu avec le monde, il avait voulu dire simplement que Dieu n'est pas absent du monde, qu'il s'y est manifesté, qu'il y est d'une manière obscure dans la nature, d'une manière plus claire et plus distincte dans

l'âme humaine : d'où il suivrait que ce qu'on appelait alors le panthéisme de M. Cousin n'aurait été en réalité que la doctrine toute chrétienne de la Providence. Sur la nécessité de la création, il distinguait avec Leibniz une nécessité physique et une nécessité morale; il consentait même à retirer cette expression de *nécessité* et de la remplacer par la *convenance*; en un mot, il se réfugiait dans l'optimisme de Leibniz.

En même temps qu'il expliquait dans le sens théiste toutes les propositions panthéistiques de ses premiers écrits, il essayait, par une interprétation analogue, de couvrir et de disculper ce qui avait paru agressif à la religion chrétienne dans plusieurs passages de ses ouvrages. Il affectait de croire que l'opposition de ses adversaires n'était autre que celle de l'école ultramontaine et traditionaliste, ennemie exagérée de la raison naturelle. Il opposait à la doctrine de l'abbé de Lamennais, qui niait toute philosophie, la doctrine traditionnelle de l'église chrétienne, qui avait toujours distingué la raison et la foi, et qui avait toujours reconnu la première comme légitime dans son domaine et dans ses limites. Il essayait de faire croire qu'il n'avait jamais été au-delà de cette distinction et que lorsqu'il avait dit que la philosophie doit éclairer la foi, c'était dans le sens des grands théologiens chrétiens, qui avaient toujours essayé de rendre intelligibles les mystères par quelque analogie avec la raison : *fides quærens intellectum*.

Cette *Préface* de Pascal est la véritable déclaration de principes du nouvel éclectisme. A partir de ce moment jusqu'à sa mort, Cousin n'a fait que l'affirmer de plus en plus. Cependant, il est vrai de dire que ses principales déclarations en ce sens datent surtout de 1853, c'est-à-dire de la troisième édition *du Vrai, du Beau et du Bien*. La préface de Pascal avait un instant éveillé les espérances des catholiques; mais nous voyons par la traduction de Gioberti en 1847 par l'abbé Tourneur que ces espérances n'avaient pas paru suffisamment réalisées. Même la première édition *du Vrai, du Beau et du Bien*, en 1846, quoique déjà singulièrement modifiée, avait encore paru assez hétérodoxe. La critique du mysticisme avait été attaquée comme une critique du christianisme. On y parlait encore de la doctrine de la chute comme d'un mythe. C'est surtout dans l'édition de 1853, et dans la préface de cette édition, que l'on vit hautement déclaré le désir de s'entendre avec la religion pour la défense des grandes vérités morales et religieuses (1).

Sans vouloir suivre dans le détail l'histoire des remaniemens, corrections, rétractations de Victor Cousin, prenons la question de plus

(1) Voir aussi la fin de la 16e leçon, qui a été également ajoutée dans cette édition de 1853.

haut et demandons-nous d'une part ce qu'il pouvait y avoir de légitime et de fondé dans cette évolution de la philosophie de Victor Cousin et aussi ce qu'elle a eu de factice et même de funeste pour sa gloire et pour sa cause. En principe, le retour du panthéisme au théisme n'avait rien que de légitime en soi, même philosophiquement, même scientifiquement; et Victor Cousin eût pu facilement justifier sa nouvelle philosophie sans avoir besoin de toutes les petites adresses, de toutes les petites ruses qu'il a employées pour faire croire qu'il avait toujours pensé la même chose. Toutes ces adresses, n'ayant jamais trompé personne, ont porté le plus grand préjudice à la doctrine elle-même. N'eût-il pas mieux fait de dire, par exemple, que lorsqu'il avait exposé sa première philosophie, la question panthéistique n'était pas posée et qu'elle ne l'a été que par cette philosophie même? En 1828, la question n'existait pas, ou elle était tout autre. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on croirait ou non au Dieu personnel, mais si l'idée de Dieu elle-même rentrerait ou non en philosophie. Quel spiritualiste aujourd'hui n'accepterait pas l'alliance du panthéisme contre le matérialisme et le positivisme? Or, à cette époque, il ne s'agissait pas d'alliance avec le panthéisme; car on ne savait pas même ce que c'était; les limites et les distinctions n'étaient pas posées et ne l'ont été que plus tard par la controverse elle-même. L'idée de Dieu avait été écartée de la science par le matérialisme et l'idéologie du XVIIIe siècle. Le plus pressé était de l'y faire rentrer : il n'y avait pas à chicaner sur les conditions. La conception panthéistique pouvait même tout d'abord séduire par l'avantage de réconcilier et d'embrasser à la fois le spiritualisme et le matérialisme, la philosophie du XVIIIe siècle et celle du XVIIe.

Mais il faut le dire, en 1840, ces espérances avaient été en grande partie déçues. Le panthéisme en France, avec le saint-simonisme, était retourné au matérialisme, et une révolution analogue avait eu lieu en Allemagne. Tant que Hegel avait vécu, son grand esprit avait maintenu l'équilibre entre les deux élémens dont se compose toute philosophie panthéiste; mais, lui mort, ces deux élémens s'étaient violemment séparés. La gauche hégélienne avait été de plus en plus entraînée dans la voie du naturalisme. On sait que, dans la philosophie de Hegel, l'Idée ou principe suprême passait par trois momens : l'Idée en soi (Logique); l'Idée hors de soi (Philosophie de la nature); et l'Idée en soi et pour soi (Philosophie de l'Esprit). Or la gauche hégélienne supprimait la première phase, à savoir la logique. Elle faisait pour la philosophie de Hegel ce que Straton, de Lampsaque, avait fait pour la philosophie d'Aristote : elle absorbait la métaphysique dans la physique (1). Par réaction,

(1) Ravaisson, *Essai sur la Métaphysique d'Aristote*, t. II, p. 27 : « De même, dans l'école péripatéticienne, la métaphysique se rapprocha peu à peu de la physique,

la droite hégélienne revenait de plus en plus au spiritualisme. Non-seulement, ces divisions avaient lieu dans l'école hégélienne; mais le grand créateur de la philosophie de la nature, Schelling, faisait sur lui-même une révolution analogue, et il revenait, lui aussi, à une sorte de philosophie chrétienne. Je ne compare que les directions, et non le fond des choses : car la dernière philosophie de Schelling est encore pleine de vues profondes et originales, tandis que Cousin a modifié la sienne dans un sens exclusivement populaire, et sans y introduire aucunes vues nouvelles : mais je ne parle que du bien-fondé de la révolution en elle-même. Plus Cousin vieillissait, plus le mouvement matérialiste et athée qu'il avait combattu dans sa jeunesse reparaissait avec puissance et violence. Les idées allemandes, qu'il avait lui-même contribué à introduire, se retournaient contre la pensée spiritualiste, idéaliste, platonicienne, qui avait été et est restée l'âme de sa philosophie. Un des premiers, il avait deviné et dénoncé à ses amis ce qui allait arriver : « Il se prépare, disait-il à M. de Rémusat en 1850, un grand mouvement athée en Europe. » C'est contre ce mouvement athée que, suivant l'une des lois les plus connues de la mécanique des idées, il se rejeta dans la réaction philosophique. Qu'eût fait Hegel s'il avait lui-même assisté à ce mouvement? Qu'eût-il dit de la métaphysique de Feuerbach, de Schopenhauer et de Buchner? Qu'eût-il dit de la théologie du docteur Strauss?

Sans doute, comme nous le dirons, cette philosophie de plus en plus populaire et littéraire ne pouvait guère lutter avec avantage contre l'envahissement d'une philosophie armée de tant de forces nouvelles. Mais c'est là une question de forme plus que de fond. La vraie question, au point de vue philosophique, était de savoir si l'on pouvait s'en tenir à un panthéisme vague qui se dissolvait de toutes parts en Allemagne, si le moment n'était pas venu de rentrer dans la philosophie nationale, de remonter jusqu'à la source de la philosophie française, en un mot, de revenir à la philosophie de Descartes. C'était, dira-t-on, un recul; mais souvent, en philosophie, le recul est un progrès. N'avons-nous pas aujourd'hui un néo-kantisme? pourquoi n'y aurait-il pas eu en 1840 un néo-cartésianisme? La première philosophie de Cousin, inclinant vers le panthéisme, laissait indécise la question des limites du Créateur et de la créature. Absorberait-on Dieu dans l'homme ou l'homme en Dieu? Le premier n'eût été que l'athéisme; le second le mysticisme. Or

quoique par une lente dégradation. Peu à peu, l'idée d'un principe suprême consistant tout entier dans la pensée s'éloigne et s'amoindrit, laissant le monde naturel subsister et se soutenir de plus en plus par lui-même. En même temps, l'idée de la nature gagna peu à peu en force et en profondeur, et la physique s'enrichit insensiblement de la substance de la métaphysique. »

Cousin n'avait jamais été ni athée ni mystique, et il ne voulait être ni l'un ni l'autre. Mais, du moment qu'on n'absorbe ni Dieu dans l'homme, ni l'homme en Dieu, quels que soient d'ailleurs les rapports indéterminés que l'on laisse entre l'un et l'autre, le panthéisme se rapproche du théisme et même sera porté à en prendre de plus en plus la forme et les formules. Que plus tard, sous l'influence de faits nouveaux et de circonstances différentes, la philosophie ait pu être appelée à prendre des formes nouvelles que nous n'avons pas à juger ici, cela est possible, et nous ne voulons soulever aucune polémique contemporaine. Mais qu'alors, dans la dissolution universelle qui partout tournait au profit de l'athéisme, il y eût lieu à un retour à la philosophie de Descartes, renouvelée à l'aide de Leibniz et de Biran, c'est ce qui me paraît encore aujourd'hui parfaitement fondé. Cette nouvelle forme de l'éclectisme eut surtout pour interprètes les élèves de Cousin : Saisset, Jules Simon, Franck, Bouillier, Bersot; et Cousin lui-même, de plus en plus loin des choses, fut souvent, si j'ose dire, l'élève de ses élèves. Mais, sans distinguer la part de chacun, nous affirmons que ce mouvement était légitime, répondait à la situation, n'engageait nullement l'avenir; c'était une philosophie de recueillement et d'observation et non une rétractation humiliante du passé.

Néanmoins, tout en considérant comme légitime et fondée en soi l'espèce de rupture de Cousin avec lui-même et tout en rappelant quelque chose d'analogue chez les plus grands penseurs de notre siècle : chez Fichte, accusé d'athéisme en 1796 et finissant par le mysticisme; chez Schelling passant, nous l'avons dit, du panthéisme au néo-christianisme; chez Biran, du stoïcisme au quiétisme ; chez Cabanis, passant du matérialisme de son premier ouvrage au théisme de la *Lettre à Fauriel;* — malgré, dis-je, tous ces exemples, nous sommes obligé cependant de reconnaître que la forme donnée par Cousin à sa dernière philosophie a été plus préjudiciable qu'utile et a été une raison de faiblesse et de recul pour la cause même qu'il voulait servir.

Lorsque Victor Cousin commença la réforme de sa philosophie, il était éloigné de la science pure depuis une dizaine d'années par deux circonstances différentes : d'abord, son rôle d'administrateur, de directeur de l'enseignement philosophique, rôle plus ou moins lié à la politique; en second lieu, son goût de plus en plus vif pour la littérature et pour la langue littéraire. Or la métaphysique a beau avoir des rapports très étroits avec la vie, avec les besoins légitimes de l'âme, et trouver son appui dans les instincts naturels de l'homme, elle n'en est pas moins en elle-même une science et une science des plus difficiles, que non-seulement il faut apprendre, mais qu'il faut cultiver sous peine de ne plus être au courant des

choses, de ne plus connaître les questions, de négliger les difficultés les plus graves et de tout confondre dans des généralités de plus en plus vagues. L'esprit des affaires est incompatible avec les précisions philosophiques : première raison d'affaiblissement pour la science pure. Absorbé par une autre entreprise que nous avons expliquée en détail et qui était elle-même de la plus haute importance : la création d'un grand enseignement philosophique, Victor Cousin s'était, de plus en plus, éloigné de la science technique. D'un autre côté, la littérature a sans doute ses précisions; mais elles ne sont pas les mêmes que celles de la philosophie. Les scrupules et les délicatesses de l'écrivain littérateur s'accommodent peu des nécessités techniques de la science. Cousin, relisant ses premières leçons, les trouvait barbares, insupportables, incompréhensibles; elles le rebutaient, et avec raison, car aujourd'hui encore elles ne nous intéressent qu'à titre de documens et comme moyens de reconstruction d'une philosophie oubliée. Par ces diverses raisons, la philosophie de Cousin, dans sa seconde phase, devait prendre une forme toute populaire. En ce genre, sans doute, cette philosophie a encore une sérieuse valeur; et le livre *du Vrai, du Beau et du Bien* sous sa forme dernière, restera dans notre littérature comme le monument le plus noble et le plus élégant de l'idéalisme platonicien mis à la portée du vulgaire. Mais, en même temps, on ne peut nier qu'en donnant cette forme au spiritualisme, on lui donnait en apparence une forme de lieu-commun populaire, de plus en plus contraire à l'esprit nouveau qui éclatait alors. Ce que Cousin n'a pas du tout compris dans le mouvement qu'il vit se former autour de lui et contre lui à la fin de sa vie, c'était le besoin scientifique, le besoin d'appliquer à la philosophie le même esprit de désintéressement abstrait que l'on apporte dans toutes les autres sciences, de chercher la vérité pour elle-même, abstraction faite de son utilité morale ou sociale. En donnant au spiritualisme la forme d'une prédication oratoire, il lui donnait la forme antiscientifique précisément au moment où l'esprit scientifique devenait un besoin plus impérieux; en cela, il tournait le dos à l'esprit du temps. Ses appels éternels au sens commun étaient ce qui compromettait le plus les doctrines qu'il voulait défendre. L'idée d'une humanité inspirée, qui avait été l'idée de Vico et de Schelling et que lui-même avait exprimée tant de fois avec éloquence, était devenue en s'appauvrissant de plus en plus un appel banal au sens commun vulgaire; et Cousin retournait à la philosophie de Reid, qu'il avait lui-même autrefois si hautement dédaignée. La liberté de la science, la liberté de l'esprit non-seulement à l'égard des dogmes révélés, mais à l'égard de tout dogmatisme, est un besoin légitime en philosophie et est même le besoin philosophique par excellence. Cette liberté paraissait proscrite

par le nouvel éclectisme. Le droit, je dis plus, le devoir philosophique par excellence, suivant Descartes, de ne rien accepter que sur l'évidence, c'est-à-dire après examen critique et dans tous les sens, était ou paraissait sacrifié à un besoin tout pratique de se mettre d'accord avec l'opinion commune. On fournissait ainsi aux adversaires une arme facile dont ils ont usé et abusé jusqu'à satiété; on leur donnait en apparence le droit d'opposer le spiritualisme à la science; ce qui, dans un temps où la science elle-même allait devenir à son tour une sorte de religion, était préparer au spiritualisme les plus fâcheuses épreuves.

Il en était de même de la tentative exagérée de mettre d'accord la philosophie et la religion. Victor Cousin avait raison sans doute, au point de vue pratique, de chercher un terrain commun sur lequel les deux puissances pussent s'entendre, et la distinction du naturel et du surnaturel est, en effet, la vraie base sur laquelle, sans attenter à la liberté de conscience, on peut fonder un enseignement neutre et laïque; car l'église elle-même, en admettant cette distinction, n'a rien à objecter théologiquement contre un enseignement philosophique purement rationnel, pourvu qu'il ne soit pas agressif contre l'église. Mais de cette règle pratique faire une sorte de règle théorique, interdire à la philosophie comme science ce qui n'est défendu qu'à la philosophie enseignante, chercher surtout, et avec une préférence affectée, l'expression vraie du spiritualisme dans les philosophes chrétiens, sans faire jamais, à la vérité, acte d'adhésion explicite au dogme, mais en exprimant toujours le désir qu'il ne fût pas touché au dogme, c'était donner à la philosophie l'apparence d'une auxiliaire de la religion, c'était autoriser l'accusation de vouloir fonder une orthodoxie laïque, sorte de vestibule de l'orthodoxie religieuse. Or une telle entreprise, au moment même où l'orthodoxie religieuse elle-même devenait de plus en plus étroite, où l'église manifestait l'intention évidente de ressaisir la société, où elle éliminait successivement de son sein tous les élémens libéraux, où, réactionnaire sur elle-même, elle rétrogradait non-seulement au-delà de Lacordaire et de Montalembert, mais au-delà de Bossuet et de Descartes, toutes ces concessions autorisaient les adversaires à confondre sous le même nom d'orthodoxie et le spiritualisme et le cléricalisme le plus absurde. C'était faire les affaires des adversaires de tout spiritualisme. Quelle est, en effet, la tactique de ceux-ci? C'est d'éliminer du terrain philosophique et scientifique le spiritualisme lui-même comme une branche de l'orthodoxie religieuse; c'est de lui ôter les droits et les titres d'une philosophie; c'est de le confondre avec les adversaires éclairés ou non de toute libre pensée et, en particulier, avec

ceux pour qui la pensée en elle-même n'a aucune valeur, et qui ne voient dans les philosophies diverses que des formes de la lutte sociale et politique. En un mot, dans un temps où l'esprit critique devenait de plus en plus exigeant, c'était travailler à rebours que de résumer la philosophie dans quelques affirmations vagues et toujours les mêmes, sous une forme qui n'était pas très éloignée de la prédication.

Nous avons vu de nos jours les conséquences de cette erreur de Victor Cousin. On l'a pris au mot; on n'a plus vu dans sa philosophie que ce qu'il avait voulu y mettre. Le grand rôle initiateur et promoteur par lequel il avait débuté dans la carrière fut oublié, méconnu, comme il l'avait voulu lui-même. Ses livres, sans cesse remaniés et affadis, n'ont plus été connus que par les pâles exemplaires qu'il avait substitués aux fières et énergiques esquisses de sa jeunesse. Il a voulu faire disparaître toutes les traces de haute pensée qui avaient remué ses contemporains, et il y a réussi. Il est la première cause de l'injustice et de l'ingratitude des générations nouvelles; mais, ce qui est plus grave, c'est que cette erreur n'a pas seulement nui à lui-même, elle a pesé sur son école et sur le fond même de sa philosophie. Tous ceux qui l'ont suivi ont eu à se défendre contre cette accusation d'orthodoxie et de lieu-commun qu'il avait imprudemment attirée contre sa doctrine. Restituer au spiritualisme sa part et sa place dans la libre pensée, le faire rentrer dans le giron de la philosophie au même titre que toute autre doctrine, le délivrer de tout patronage artificiel et de toute complicité réactionnaire, lui ôter l'apparence d'un parti-pris, le réconcilier avec le libre examen, la critique, l'esprit nouveau, telle est l'œuvre ingrate et pénible à laquelle notre illustre maître nous a condamnés et sans laquelle notre philosophie aurait continué d'être considérée comme une *ancilla theologiæ*. En rompant, pour notre part, avec cette tradition d'orthodoxie réactionnaire, nous avons toujours cru consulter le véritable intérêt de la philosophie spiritualiste, et nous sommes resté fidèle à l'esprit même de Cousin, à sa grande époque, lorsqu'il disait : « La philosophie est la lumière des lumières, l'autorité des autorités. »

Au reste, nous sommes loin de penser que le spiritualisme cartésien soit le dernier mot de la pensée humaine; même remanié à l'aide des idées de Leibniz et de Maine de Biran, il laisse encore bien des questions ouvertes et bien des points obscurs qui nous empêchent d'être complètement satisfait. Nous ne pouvons pas croire que le grand mouvement allemand de Kant à Hegel se soit produit en vain et soit absolument vide de sens; il serait aussi bien étrange que la prodigieuse revendication qui s'est élevée de toutes parts en Europe au nom de l'expérimentalisme ne fût qu'une insur-

rection superficielle, une révolution sans portée. Quel champ ouvert encore à la philosophie de l'avenir ! Sans renier aucune de ses convictions, on peut admettre ingénument que le monde ne finit pas avec nous. Ce n'est donc nullement dans la pensée d'enrayer le travail puissant, quoique confus, de la pensée actuelle (entreprise d'ailleurs aussi inutile qu'absurde); ce n'est pas par lassitude d'une pensée vieillie que nous avons cru devoir réclamer les droits du passé. C'est, au contraire, parce que nous avons une foi profonde et de plus en plus vive en la philosophie, que nous avons voulu que justice fût rendue à tout le monde, et surtout au principal maître de la culture philosophique de notre siècle.

III.

Victor Cousin n'a pas été seulement un philosophe; il a été aussi un littérateur. Quelques-uns même disent qu'il n'a été que cela. On peut apprécier la valeur de ce jugement après la longue étude à laquelle nous nous sommes livré. Ce qui est certain, c'est le goût et le talent de Cousin pour la littérature proprement dite. Il avait fait de brillantes études littéraires. A sa sortie de l'École normale, il était resté deux ans le répétiteur de Villemain, dont il avait été l'élève. Devenu suppléant de Royer-Collard, il se livra alors exclusivement à la philosophie, et nous ne l'avons vu faire aucune diversion à ces études pendant les quinze années de la restauration. Il en fut de même dans les premières années du règne de Louis-Philippe. Son premier essai dans la pure littérature fut son écrit sur Santa-Rosa, en 1838, le premier travail qu'il ait donné à la *Revue*, dont il devint depuis lors et jusqu'à sa mort le fidèle et infatigable collaborateur. C'est dans la *Revue* et dans le *Journal des savans*, pendant les trente dernières années de sa vie, que, peu à peu détourné de la philosophie proprement dite, il se livra aux études littéraires et historiques qui allaient devenir pour son talent l'occasion d'un si brillant rajeunissement. L'article sur Santa-Rosa fit grande sensation; c'est, en effet, une des plus belles choses qu'il ait écrites; sa plume s'était en quelque sorte amollie et attendrie au souvenir de cette amitié de jeunesse, qui avait jeté un instant un rayon de poésie dans une vie dure et laborieuse. C'est surtout en 1840, à partir de ses études sur Pascal, que le goût et même la passion de la littérature, de la langue et du style s'empara de lui et le détacha de plus en plus de la philosophie. Dès lors, le nombre de ses travaux purement littéraires va toujours croissant. En voici le résumé : *Rapport sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal* (1842); — *la Jeunesse de Madame de Longueville* (1852); — *la Marquise de Sablé* (1854); — *la Duchesse de*

Chevreuse (1855); — *Madame de Hautefort* (1856); — *le Grand Cyrus et la Société française au XVIIe siècle* (1858); — *Madame de Longueville pendant la fronde* (1859); — *la Jeunesse de Mazarin* (1860); — *le Connétable de Luynes*, — resté inachevé.

Quelles ont été les doctrines littéraires de Cousin? Il semblerait assez naturel, d'après les principes de sa philosophie, d'attendre de lui, en littérature comme en philosophie, une doctrine d'éclectisme. Ce ne fut pas du tout son rôle. L'éclectisme en littérature est représenté par Villemain et non par Cousin. C'est Villemain qui a cherché une moyenne et une transaction entre l'école classique et l'école romantique, entre l'admiration de nos chefs-d'œuvre et celle des chefs-d'œuvre étrangers, entre Racine et Shakspeare; mais lorsque Cousin est arrivé à la critique littéraire, il n'était plus, à proprement parler, éclectique; il avait fait son choix et il avait pris définitivement parti pour la philosophie spiritualiste du XVIIe siècle. Pour la même raison, il prit la défense de la littérature du grand siècle. Il fut classique comme il était cartésien. Ses doctrines littéraires vinrent donc se rencontrer avec celles d'un autre critique éminent et illustre dont le rôle avait été précisément, en présence du romantisme et de l'éclectisme, de sauver et de relever les grandes doctrines de la tradition classique, M. Nisard. Cousin fut donc classique ainsi que M. Nisard; mais il le fut différemment. L'un et l'autre admiraient le grand siècle, mais non pas la même époque dans le même siècle. Pour M. Nisard, l'idéal de la littérature française, c'est le règne de Louis XIV. Pour Cousin, c'est le règne de Louis XIII et l'époque de la fronde; pour lui, c'est la première moitié du XVIIe siècle qui est le grand siècle; pour M. Nisard, c'est la seconde. Ce que Cousin met au-dessus de tout, c'est la grandeur; ce que M. Nisard admire plus que tout, c'est la perfection. Pour Cousin, les plus grands hommes du règne de Louis XIV viennent de plus loin et ils ont leur origine dans la première moitié du siècle; pour M. Nisard, c'est Louis XIV qui a imprimé le cachet de sa majesté, de sa haute raison, aux hommes qu'il a su grouper autour de lui.

La littérature française de la première période n'a pas eu ce caractère d'élégance polie et soutenue, de noblesse convenue que l'on a reproché, à tort ou à raison, à la littérature du XVIIe siècle et que l'on a attribué à l'influence de cour. Nos plus grands écrivains datent d'un temps où la vie sociale était loin d'être aussi complètement arrangée, aussi brillamment paisible que sous Louis XIV. Ils sont nés et se sont développés sous Richelieu, dans le temps des conspirations et des échafauds; ils ont traversé la guerre civile, ils ont connu des temps graves et terribles. La perfection du goût n'avait pas encore éteint la mâle vigueur des carac-

tères et la vieille originalité féodale. De là, dans les écrivains de ce temps-là, dans Corneille et dans Pascal surtout, ce mélange de hardiesse et de noblesse, de liberté, de familiarité et de grandeur, précisément ce qu'on a reproché à nos écrivains de n'avoir pas eu parce qu'on ne voyait la littérature classique que dans Racine et Boileau. Car est-ce à Pascal, est-ce à Bossuet, est-ce à Mme de Sévigné, est-ce à Molière, est-ce à La Fontaine qu'aurait manqué ce caractère de naïveté et de familiarité que l'on croit manquer à notre littérature, tandis que ce qui domine précisément dans tous ces écrivains, c'est le naturel? Cet élément, ils le devaient, suivant Cousin, aux traditions viriles et énergiques de la première moitié du siècle, tradition que l'influence de la cour de Louis XIV n'avait pas encore eu le temps d'amollir et d'amortir. Par cette distinction entre les deux XVIIes siècles Victor Cousin introduisit donc, à ce qu'il nous semble, un élément nouveau dans la critique littéraire. Il montrait que le vrai classique comprenait tous les élémens du beau, le naturel et la force aussi bien que la pureté et la perfection, sans qu'il fût besoin, pour expliquer ce fait, d'avoir recours à l'hypothèse spirituelle, mais forcée, du romantisme des classiques.

Un autre trait remarquable à signaler dans la critique littéraire de Victor Cousin, c'est la précision mâle et forte avec laquelle il caractérise tous nos grands écrivains et le jugement qu'il porte sur leur manière d'écrire. De nos jours, le champ de la littérature s'est agrandi, et c'est un véritable progrès; mais aussi elle a un peu perdu son originalité propre. Elle s'est mêlée à l'histoire, à l'érudition, à la psychologie, à la morale, à la philosophie. Mais on oublie souvent que la littérature, prise en elle-même, est un art, comme la peinture et la musique. Sans doute, dans le sens large, tout ce qui est écrit fait partie de la littérature; sans doute, la littérature est l'expression des mœurs et de la société; elle est une partie de l'histoire de l'esprit humain; à tous ces points de vue, la littérature peut comprendre tout ce qui intéresse les hommes; mais, dans le sens propre, elle ne comprend que ce qui est écrit avec art. Il y a un art d'écrire comme un art de peindre et de dessiner. Il y a des formes littéraires comme il y a des formes plastiques. Or l'art d'écrire, c'est le style. Est écrivain quiconque a du style; n'est pas écrivain quiconque n'en a pas. Or Victor Cousin avait au plus haut degré le sentiment du style. Il aimait passionnément et jugeait merveilleusement les beautés du style. Il caractérisait de la manière la plus ferme et la plus concise le génie propre de nos grands écrivains. Dans son *Rapport* sur Pascal, dans son chapitre sur *l'Art français*, ajouté en 1853, à son livre *du Vrai, du Beau et du Bien,* dans son écrit sur *le Style de Jean-Jacques*

Rousseau, il résumait en quelques traits mâles et rapides toute l'histoire de la prose française.

Les deux points de vue précédens, quelque intéressans qu'ils puissent paraître, ne sont pas ce qu'il y a de plus important dans l'œuvre littéraire de Victor Cousin. Ce qui est bien plus considérable, c'est le point de vue tout à fait nouveau qu'il a introduit dans l'étude et dans la critique des textes classiques. Là, il a fait, on peut le dire, une véritable révolution. Le point de départ de cette révolution a été son travail sur Pascal. Le premier (et cela était bien surprenant après tant d'éditeurs de Pascal depuis près de deux siècles), le premier, dis-je, il a eu l'idée d'aller confronter le texte des éditions consacrées avec le texte original et authentique conservé à la Bibliothèque nationale. Dire qu'il a déchiffré ce texte, ce serait probablement trop dire; il y avait heureusement deux copies, dont l'une absolument contemporaine et faite sous les yeux de la famille, et l'autre assez peu postérieure. C'est à l'aide de ces deux copies que l'on a pu lire le manuscrit original, écrit, comme on sait, d'une manière tout hiéroglyphique. En se servant de ces documens et en les comparant au texte imprimé, Cousin reconnut bien vite un bon nombre d'altérations dont on peut voir le détail dans son ouvrage; et, comme son esprit était toujours porté à la généralisation, il indiqua tout d'abord la conséquence générale de ce fait, à savoir la refonte de tous nos textes classiques, qui tous avaient plus ou moins subi des modifications de ce genre, par exemple les *Sermons* de Bossuet, les *Lettres* de Mme de Sévigné, les *Mémoires* de Saint-Simon. Il mit en relief cette idée, à laquelle on ne s'était pas encore habitué, c'est que les classiques sont devenus pour nous des anciens et que le XVIIe siècle est une troisième antiquité qu'il faut traiter avec le même soin religieux que les deux autres. Sainte-Beuve, dans un article de la *Revue* (1) sur l'édition des *Pensées* par M. Faugère, remarquait avec pénétration la nouveauté du point de vue que cette manière d'entendre la critique introduisait dans la littérature française. Après la période classique, après la période romantique, il en signalait une troisième : la période philologique que M. Cousin inaugurait; et, en effet, cette prévision s'est réalisée, et c'est évidemment à cette vive prédication en faveur de la revision de nos textes classiques qu'est due la grande entreprise de M. Ad. Regnier, dans laquelle précisément nous trouvons réalisée l'œuvre réclamée par Victor Cousin.

Dans le même article que nous venons de citer, Sainte-Beuve

(1) 1er juillet 1844.

relevait encore un des traits caractéristiques du talent de Cousin, celui d'entraîner et d'intéresser les autres à tout ce qui l'intéressait lui-même. « C'est la doctrine et l'honneur de certains esprits, disait Sainte-Beuve, c'est la magie de certains talens illustres de ne pouvoir toucher à une question qu'elle ne s'anime un instant d'un intérêt nouveau, qu'elle ne s'enflamme et n'éclate aux yeux de tous. » En signalant ce don de Cousin, Sainte-Beuve faisait allusion à l'espèce de concurrence, et même de concurrence passagèrement victorieuse, que Cousin lui avait faite à lui-même sur un terrain que Sainte-Beuve, il faut le reconnaître, avait choisi le premier et dont il croyait s'être assuré l'absolue propriété. C'était Port-Royal, alors si ignoré et si oublié que Royer-Collard, causant de ce sujet avec Sainte-Beuve, lui disait : « Nous causons de Port-Royal; mais savez-vous bien, monsieur, qu'il n'y a que vous et moi en ce temps-ci pour nous occuper de telles choses? » En 1840, Sainte-Beuve publia son premier volume, et, il faut le dire pour ceux qui ignorent l'histoire de ce temps, ce volume n'eut aucun succès. Il parut lourd, pénible, entortillé, bourré de théologie austère et aride. L'impression de ce temps-là fut celle d'un échec. Cependant les curieux commençaient à s'y intéresser et à deviner ce qu'il pouvait y avoir de vivant dans cette grande étude, lorsque tout à coup Victor Cousin intervint avec éclat par son *Rapport* sur Pascal, par son livre sur Jacqueline, par ses articles sur la philosophie de Pascal et sur Port-Royal. Sainte-Beuve, dans la préface de son troisième volume, fait allusion à cette irruption, qui semblait lui ravir la propriété de son sujet : « Je ne viens pas me plaindre, dit-il, du succès qu'a eu mon sujet; mais Port-Royal est devenu de mode; c'est là un fait; c'est plus même que je n'avais espéré, plus peut-être que je n'aurais désiré. J'y reviens aujourd'hui légèrement mortifié, ne souhaitant plus qu'une chose : l'achever dignement. » Il est donc certain, de l'aveu de Sainte-Beuve, que celui qui a lancé le sujet de Port-Royal, celui qui l'a fait entrer dans le courant public, c'est Victor Cousin. Que Sainte-Beuve en ait été légèrement mortifié, on le comprend; mais on ne peut dire cependant qu'il y ait eu concurrence déloyale. Sainte-Beuve aurait pu faire lui-même la découverte qu'a faite Cousin; il n'avait pour cela qu'à aller à la Bibliothèque nationale. Mais cette découverte une fois faite, Cousin pouvait-il s'en priver? ou encore devait-il s'abstenir de la faire valoir avec feu et éloquence, ce qui était sa nature propre? ou enfin, parlant de Pascal, pouvait-il ne pas parler de Port-Royal? Tout cela était inévitable. C'était une rencontre, ce n'était point une usurpation. D'ailleurs, Sainte-Beuve a-t-il eu véritablement sujet de se plaindre de cette concurrence inattendue? Nous ne le croyons pas; car Victor Cousin, en popularisant

le sujet de Port-Royal, a précisément contribué au succès du livre de Sainte-Beuve; il a amené les esprits à en comprendre la haute valeur littéraire. Ce qui avait paru d'abord un sujet bizarre, choisi dans un coin obscur de la littérature théologique, maintenant considéré au point de vue de cette restauration de nos antiquités classiques, au point de vue plus élevé encore de la lutte entre la raison et la foi, reprenait une valeur et une vie nouvelles, et on était mieux préparé à comprendre le génie propre de Sainte-Beuve que l'on n'avait pas encore deviné dans ses études antérieures : à savoir ce sens psychologique profond qui transformait la littérature en une vaste expérimentation morale et humaine. Le livre admirable de *Port-Royal*, dont les premiers volumes avaient été très froidement accueillis, a été entraîné à son tour dans la popularité que Cousin avait faite au sujet. L'auteur lui-même, de son côté, s'était débrouillé et dégagé; les derniers volumes sont bien plus vifs que les premiers, et la concurrence de Cousin n'empêcha nullement Sainte-Beuve de faire à son tour une étude très neuve et très profonde sur Pascal (1).

Si nous passons maintenant aux écrits de Victor Cousin sur l'*Histoire des femmes illustres du XVIIe siècle*, nous lui trouverons dans cette entreprise deux prédécesseurs : Rœderer, dans son *Histoire de la société polie*, et Walckenaer dans son livre si complet sur *Mme de Sévigné et son Temps;* mais ces deux ouvrages, n'étant pas soutenus par l'éclat du style et par le nom de l'auteur, étaient restés des travaux secondaires, le premier plus littéraire, le second plus érudit, connus des curieux, mais n'ayant pas pénétré dans ce qu'on appelle le grand public. Ici encore, le don signalé par Sainte-Beuve se manifesta avec le même bonheur. Tout le monde se passionna pour ou contre les héroïnes de M. Cousin ; on plaisanta sur ses passions rétrospectives et sur son goût pour les beautés opulentes du grand siècle : en un mot, on le lut, on le critiqua, on en parla, et un nouveau chapitre littéraire de notre histoire fut créé.

Que M. Cousin, séparé des affaires, éloigné de la philosophie, ait pris plaisir à distraire son imagination en la promenant dans les salons du passé et en courtisant des maîtresses idéales, il n'y avait rien là que de bien innocent et de bien légitime ; et quand on a longtemps instruit les hommes, on a bien le droit de les amuser en s'amusant soi-même ; mais ce qu'on ne croirait pas, et ce qui est pourtant vrai, c'est que, pour Victor Cousin, cette étude de pure fantaisie faisait partie de son plan de restauration du spiritualisme.

(1) Indépendamment de la question de texte qui était soulevée à propos des *Pensées* de Pascal, il y avait une question de fond qui mériterait grandement d'être exposée, car elle fit un grand bruit. Mais nous ne pouvons tout dire et ce serait rentrer sur le terrain philosophique.

On se demande en quoi l'histoire de ces belles dames si médiocrement spiritualistes dans leur conduite pouvait servir au rétablissement des grands principes sociaux; et, cependant, s'il fallait en croire Cousin lui-même, c'est dans cette vue qu'il aurait entrepris cette étude : « Pour nous, disait-il, en même temps que nous essayons de rappeler la jeunesse française au culte du vrai, du beau et du bien, et qu'au nom d'une saine philosophie, nous ne cessons de combattre le matérialisme et l'athéisme, il nous a paru que ces études sur la société et les femmes du XVIIe siècle pourraient inspirer aux générations présentes le sentiment et le goût de plus nobles mœurs, leur faire connaître, honorer et aimer la France à la plus glorieuse époque de son histoire, une France où les femmes étaient, ce semble, assez belles et excitaient d'ardentes amours, mais des amours dignes du pinceau de Corneille, de Racine et de Mme de Lafayette. » On comprend que ces revendications en faveur du spiritualisme si singulièrement associées à la peinture « des nobles mœurs » de Mme de Chevreuse exaspérassent des esprits nets, tranchans, positifs, tels que ceux qui prenaient à cette époque la direction de l'esprit et de l'opinion. Chez les hommes supérieurs qui vieillissent les qualités deviennent des défauts. Le goût des idées générales, qui avait fait la grandeur de Victor Cousin dans sa première période, devenait dans sa vieillesse le goût des thèses et des grandes amplifications : il fallait que tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il écrivait se rapportât à un grand dessein. On lui aurait su gré de chercher à plaire : on lui en voulait de prêcher si mal à propos. Nous ne dirons rien des travaux purement historiques de M. Cousin, étant trop incompétent pour les juger. Disons seulement que les plus autorisés et les plus exercés en ces matières, M. Mignet, M. Chéruel, accordent une haute valeur à ses travaux sur Mazarin et sur Luynes. Là encore il a fait des percées nouvelles; il a appliqué la méthode la plus sévère, n'écrivant que sur pièces, et sur documens précis, la plupart du temps inédits. Il a fait surtout les plus grands efforts pour ramener son style, toujours un peu trop tendu vers le sublime, à la simplicité, et en quelque sorte à la nudité : « Mon ambition, nous disait-il, est de plaire à M. Thiers. »

Puisque nous parlons du style, essayons de le caractériser à ce point de vue. Victor Cousin a été l'un des écrivains les plus savans de son temps, l'un de ceux qui connaissaient le mieux la langue et qui en discernaient le mieux toutes les ressources. Il manquait de coloris, si l'on entend par là les images. Je ne connais pas de lui une métaphore remarquable; mais il avait au plus haut degré la qualité du mouvement, et, comme l'avait remarqué Hegel avec une étonnante intelligence de la langue française, « la force des tours. » Il était remarquable par la propriété des termes, par le tissu serré

de la phrase, par la logique des liaisons et des constructions, enfin par la science de la période. Il plaçait très haut l'art de la longue phrase, l'une des plus grandes difficultés de la langue française; tout en admirant beaucoup Montesquieu et Voltaire, il remarquait qu'ils avaient brisé la langue et il relevait hautement le mérite de Rousseau, qui avait reconstitué la grande phrase française. On sait que la science de la période est un des caractères du génie de Bossuet, qui est le maître de tous les écrivains en ce genre. Cousin s'est essayé plusieurs fois à lutter avec lui, et, sans l'avoir égalé, on peut dire qu'il s'est rapproché quelquefois de son modèle. Quoique Victor Cousin soit surtout arrivé à la perfection de la forme dans la seconde période de sa carrière, c'est-à-dire à partir de 1838-1868, je ne sais cependant s'il n'était pas encore supérieur à l'époque où il ne voulait pas systématiquement être écrivain. Les *Argumens* de Platon et quelques pages des *Fragmens*, sans avoir peut-être la pureté de la langue, qu'il a cherchée plus tard, avaient, en revanche, ce qui lui a le plus manqué par la suite : le naturel. A cette première période, son style a une largeur et une aisance qu'il a un peu perdues par la suite. Moins classique que dans sa seconde période, il est plus lui-même ; il est moins artificiel, moins tendu. Il a déjà l'art de la longue phrase, mais moins suspendue, moins construite, coulant avec plus de négligence, et, par conséquent, plus de grâce. Néanmoins, on ne peut qu'admirer l'effort qu'il a fait plus tard pour faire porter à la langue classique toutes les idées de son temps.

Mais il est temps de revenir à la philosophie, de résumer les résultats obtenus et de caractériser l'idée fondamentale qui a été le centre de tous les travaux de Cousin, à savoir : l'idée de l'éclectisme, dont nous n'avons encore presque rien dit. C'est cependant à cette idée que son nom restera attaché dans l'histoire. Essayons de la définir avec clarté et précision.

IV.

Le principe qui nous paraît ressortir de la philosophie éclectique, c'est le principe de l'unité de la philosophie. Il n'y a qu'une philosophie, comme il n'y a qu'une physique. Seulement, voici la différence. La physique, comme toutes les sciences positives, ne s'occupe que du particulier et du fini. Elle peut donc ajouter sans cesse des connaissances particulières les unes aux autres; ces connaissances peuvent s'accumuler, et, quand elles sont assez multipliées, se coordonner en théories. Il n'en est pas de même en philosophie. La philosophie est la science de l'absolu, des premiers principes,

du tout. Elle ne peut donc pas se faire par parcelles ; et chaque système est un tout, un absolu ; mais c'est un absolu qui a passé par un esprit relatif et individuel ; c'est un absolu connu relativement : c'est l'univers réfléchi par une monade. C'est pourquoi tout système est à la fois vrai et fragile ; vrai, parce qu'il est un reflet de l'absolu ; fragile, parce qu'il n'en est qu'un reflet. Il y a donc, malgré les systèmes et à travers tous les systèmes, une philosophie objective ; mais elle est diffuse, inconsciente, mêlée à des systèmes particuliers et transitoires. Elle est analogue à ce que Hegel appelle l'*esprit objectif*, par exemple, l'esprit d'une nation, l'esprit d'une époque, qui n'est formulé, ni condensé dans aucun homme en particulier, mais qui n'en est pas moins présent et réel dans tous, et principalement dans les grands hommes. Ainsi de la philosophie : c'est elle qui soutient et anime tous les systèmes ; mais elle les dépasse et les déborde ; elle est plus qu'eux. Les systèmes passent, mais tous laissent quelque chose après eux. Chaque grand système a d'abord son esprit propre qui ne meurt pas avec le système. L'esprit platonicien a survécu au platonisme et vit encore. Quiconque pense à l'idéal et a soif d'idéal est un platonicien. L'esprit stoïcien n'a jamais disparu ; il n'a pas même été définitivement vaincu par l'esprit chrétien. Quiconque croit à la dignité et à l'inviolabilité de la personne humaine, quiconque met la force d'âme au-dessus de tout est un stoïcien. L'esprit chrétien subsiste chez ceux-là mêmes qui croient le plus violemment répudier le christianisme. Quiconque s'intéresse aux faibles est un chrétien. Ainsi en est-il de l'esprit cartésien, de l'esprit voltairien ; quiconque ne se paie que d'idées claires et distinctes est un disciple de Descartes ; quiconque ne veut être dupe en rien est un voltairien. Chacune de ces grandes formes de la pensée humaine a subsisté en s'incorporant à la raison commune, laquelle s'est développée en s'assimilant la substance du passé. Voilà pour l'esprit des doctrines ; il en est de même de leur matière. Prenez la théorie des idées de Platon : rien de plus singulier, rien de plus paradoxal, rien de plus éloigné de l'esprit positif de notre siècle. Voici cependant un grand physiologiste, le moins rêveur des hommes, nourri d'études expérimentales, ayant peu de temps à perdre à la lecture des métaphysiciens. Un jour, il veut résumer ses vues sur la vie : quelle formule lui vient à l'esprit ? C'est que la vie est une « idée formatrice. » Ce vieux Platon n'a donc pas tant rêvé, puisque, deux mille ans plus tard, un savant positif ne trouve rien de mieux pour résumer sa propre science que de lui emprunter son vocabulaire. Je prends dans Aristote la distinction de l'acte et de la puissance. Cette distinction est-elle purement logique, ou porte-t-elle sur la nature des choses ? Est-ce une formule qui suffit à tout

embrasser, à tout expliquer? Je n'en sais rien; mais je le demande, est-il possible aujourd'hui à l'esprit humain de penser sans la distinction de la puissance et de l'acte? Ne voyons-nous pas la science elle-même obligée de se servir de cette formule et distinguer « l'énergie potentielle et l'énergie actuelle? » On peut disputer sur la limite et l'étendue de la formule; on ne peut en nier l'utilité et la nécessité. De même la conception des atomes n'est peut-être pas la dernière conception des choses, comme le croient les épicuriens; elle n'est peut-être pas même la dernière conception de la matière; néanmoins c'est une conception nécessaire de l'esprit; et, au moins à titre de représentation provisoire, elle ne peut être éliminée sans dommage; quelques chimistes mêmes la croient la seule hypothèse qui satisfasse aux phénomènes. Nous pourrions prendre toutes les formules philosophiques: le dualisme de l'étendue et de la pensée dans Descartes, la force dans Leibniz, les antinomies de Kant, le moi qui se pose lui-même de Fichte, toutes ces formules ont une signification sujette à restriction, à limite, à interprétation (c'est le travail de la science), mais une valeur quelconque qui les rend un élément nécessaire de la pensée. On a dit que cette juxtaposition de vérités éparses et hétérogènes n'était autre chose que du scepticisme. Mais était-on sceptique en physique quand on ajoutait les découvertes les unes aux autres sans les pouvoir lier, parce que le moyen de les lier manquait encore? L'éclectisme n'a jamais dit qu'il n'y aurait plus de système et qu'il n'en fallait plus faire; et, l'eût-il dit, ce ne serait qu'une exagération semblable à celle de tous les autres philosophes; mais les systèmes nouveaux eux-mêmes devront s'assimiler tous les élémens du passé. La philosophie ainsi entendue a une tradition, il y a un lien entre les siècles, entre tous les penseurs, même entre les penseurs qui paraissent se combattre le plus: c'est le contraire du scepticisme; car si l'on soutient qu'il y a une seule et même raison entre les hommes malgré la diversité de leurs jugemens, pourquoi n'y aurait-il pas une même philosophie présente aux philosophies les plus diverses? Une telle doctrine était nécessaire surtout en France, où l'on a toujours pratiqué en philosophie aussi bien qu'en politique la méthode révolutionnaire.

Cependant cette philosophie qui croyait en finir avec les systèmes se présentait encore comme un système; et, d'après la loi posée par elle-même, elle dut à son tour se dissoudre et disparaître comme tous les autres; mais en même temps, et d'après la même loi, elle a dû laisser quelque chose d'elle-même qui est venu accroître le domaine général de l'esprit humain : c'est cet esprit d'intelligence appliqué au passé, cet effort de rapprochement et de conciliation entre les opinions les plus diverses, cette ouverture, cette libéralité

de pensée qui cherche partout ce qu'il y a de bon et de vrai. Tout cela est resté. La conciliation totale est impossible, car elle ne pourrait se trouver que dans la possession d'une vérité absolue; mais les emprunts réciproques, le sage emploi de l'héritage du passé, l'habitude de démêler une pensée commune sous des formes plus ou moins discordantes, voilà ce que l'éclectisme a légué à la philosophie ultérieure; et ce sont là des gains d'une haute valeur. Cette croyance à l'unité de la philosophie n'est sans doute qu'un idéal irréalisable; mais cet idéal est en même temps un postulat nécessaire, et un acte de foi sans lequel aucune philosophie n'est possible; et je formulerais volontiers, sur le modèle du critérium de Kant, cette règle fondamentale pour tout philosophe : « Pense de telle manière que chacune de tes pensées puisse devenir un fragment de la philosophie universelle. »

Avons-nous bien résumé la pensée de Victor Cousin? Pour nous en convaincre, laissons-le parler lui-même. Ce sont les derniers mots qu'il ait prononcés à la Sorbonne; c'est la fin de sa dernière leçon, celle qui a clos la première partie de sa carrière philosophique lorsque, désintéressé de tout objet pratique, il ne pensait qu'à la vérité pure et à la science absolue : « La philosophie, disait-il, n'est pas telle et telle école, mais le fonds commun et pour ainsi dire l'âme de toutes les écoles. Elle est distincte de tous les systèmes, mais elle est mêlée à chacun d'eux, car elle ne se manifeste, elle ne se développe, elle n'avance que par eux; son unité est leur variété même, si discordante en apparence, en réalité si profondément harmonique; son progrès et sa gloire, c'est leur perfectionnement réciproque par leur lutte pacifique... Ce que je professe avant tout, ce n'est pas telle ou telle philosophie, mais la philosophie elle-même; ce n'est pas l'attachement à tel système, mais l'esprit philosophique supérieur à tous les systèmes. La vraie science de l'historien de la philosophie n'est pas la haine, mais l'amour; et la mission de la critique n'est pas seulement de signaler les extravagances de la raison humaine, mais de démêler et de dégager du milieu de ces erreurs les vérités qui peuvent et doivent y être mêlées, et par là de relever la raison humaine à ses propres yeux, d'absoudre la philosophie dans le passé, de l'enhardir et de l'éclairer dans l'avenir. » Nous terminerons sur cette belle page, afin de laisser le dernier mot à M. Cousin; et nous prendrons congé des lecteurs en leur demandant pardon de les avoir retenus si longtemps.

PAUL JANET.

LA

DÉMOCRATIE AUTORITAIRE

AUX ÉTATS-UNIS

III[1].

LA PRÉSIDENCE D'ANDRÉ JACKSON.

I. Parton, *Life of A. Jackson*, 1878. — II. W.-G. Sumner, *Andrew Jackson as a public man*. Boston, 1883. — III. Dr von Holst, *John C. Calhoun*. Boston, 1882. — IV. Dr von Holst, *Verfassungsgeschichte der Vereinigten Staaten von America*. Berlin, 1878.

I.

Le discours d'inauguration de Jackson, que Benton qualifie, avec son enflure habituelle, de « charte des principes démocratiques, » n'était, en réalité, qu'une œuvre insignifiante et banale. On y remarqua toutefois une adhésion publique donnée par le nouveau président aux doctrines du parti dont il était l'élu, sur la question des améliorations intérieures et sur celle du tarif; un passage assez inattendu dans lequel il proclamait la nécessité de subordonner l'autorité militaire au pouvoir civil; enfin une phrase pleine de menaces pour tous ceux qui occupaient des fonctions publiques, dans laquelle il insistait sur les droits du pouvoir exécutif et sur « la tâche réformatrice » qu'il lui appartenait d'accomplir.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er octobre 1883.

Le choix des membres du nouveau cabinet n'était pas de nature à jeter une bien vive lumière sur la politique qu'ils allaient servir. Le poste le plus important, celui de secrétaire d'état, c'est-à-dire de ministre des affaires étrangères, fut donné à l'habile politicien de New-York qui avait si bien conduit la campagne électorale. Martin van Buren, qui n'était ni un orateur ni un homme d'état, avait, à défaut de talens supérieurs, tous les dons secondaires qui assurent le succès dans les coulisses de la politique. Ce petit homme, d'une politesse exquise, d'une rare correction de tenue et de langage, d'un tact qui ne se démentait jamais, attirait et tenait sous le charme ceux dont il recherchait le concours ou l'appui. Il joignait à une grande finesse d'observation une merveilleuse connaissance des côtés faibles de la nature humaine et possédait au suprême degré l'art de les exploiter au profit de ses idées ou de ses intérêts. On l'avait surnommé le *Petit Magicien*, et il ne lui déplaisait pas de s'entendre appeler par ses flatteurs le Talleyrand américain. Ses collègues étaient des hommes sans notoriété et de médiocre valeur, assez habilement choisis d'ailleurs au point de vue de la répartition des grands emplois publics entre les différentes parties de l'Union. Les fonctions de secrétaire de la trésorerie, les plus importantes après celles de secrétaire d'état, furent confiées à Samuel Ingham, homme d'affaires expérimenté, mais membre peu marquant du congrès, dont Jackson voulait récompenser les services électoraux dans l'état de Pensylvanie. Deux sénateurs du Sud, choisis comme Ingham parmi les amis personnels et politiques de Calhoun, John Branch, de la Caroline du Nord, et John M. Berrien, de la Georgie, furent nommés l'un secrétaire de la marine, l'autre *attorney-general*. Le président donna le portefeuille de la guerre à l'un de ses familiers, le major Eaton, riche propriétaire venu de la Caroline du Nord dans le Tennessee. Il compléta le cabinet en y faisant entrer le *postmaster-general*, qui jusque-là n'en avait pas fait partie. Mac Lean, qui occupait ce poste important sous l'administration précédente, s'était, malgré sa situation officielle, déclaré ouvertement en faveur de la candidature de Jackson. Mais la répugnance qu'il manifesta pour une épuration du nombreux personnel placé sous ses ordres détermina le nouveau président à lui offrir un siège à la cour suprême et à lui chercher un successeur moins scrupuleux. Son choix se porta sur William Barry, qui, après avoir été le partisan de Clay, était devenu, au moment de l'élection présidentielle, un de ses adversaires les plus acharnés dans l'état de Kentucky.

Sous le régime américain, qui n'admet pas la responsabilité ministérielle, le cabinet n'a ni rôle constitutionnel ni existence légale. Toutefois les rapports des présidens des États-Unis avec

leurs ministres ont varié suivant les époques et suivant les hommes. Washington, encore pénétré des traditions de la mère patrie, réunissait fréquemment les membres de son conseil, les consultait sur les questions de politique générale et se conformait à l'opinion de la majorité. Jackson adopta une ligne de conduite tout opposée. Il réduisit les ministres au rôle de chefs de services administratifs, cessa de les réunir, et traita avec chacun d'eux individuellement les affaires de son département.

Mais, à côté de ce cabinet dépourvu d'autorité et d'unité, il avait constitué un véritable gouvernement occulte, qui est demeuré célèbre dans l'histoire politique des États-Unis sous le nom de *kitchen cabinet* (cabinet de cuisine). Les membres de ce comité dirigeant, qui exerça sur la marche des affaires publiques une influence prépondérante, étaient des politiques ou des journalistes, auxquels Jackson attribuait à bon droit une large part dans la victoire électorale qu'il venait de remporter. C'étaient le major Lewis, Duff Green, Amos Kendall et Isaac Hill. Lewis avait, ainsi que nous l'avons dit, déployé pendant cette campagne une science consommée de la tactique électorale et une rare habileté dans le maniement des hommes. Sincèrement attaché à Jackson et médiocrement ambitieux, il s'apprêtait à retourner dans sa propriété de Tennessee, lorsque le président insista pour le retenir à Washington et l'y fixa en le nommant second auditeur de la trésorerie. Duff Green était le rédacteur en chef du *Télégraphe des États-Unis*. Il était particulièrement dévoué à Calhoun, auquel il resta constamment fidèle, mais son journal avait soutenu avec autant d'énergie que d'éclat la candidature de Jackson et était devenu l'organe officieux de la nouvelle administration. Amos Kendall était la personnalité la plus brillante de ce petit cercle. Il avait été autrefois précepteur dans la famille de Clay; il lui avait des obligations d'argent et l'avait payé d'ingratitude. Ce fut pour Jackson une raison de se l'attacher, et Kendall, qui rédigeait l'*Argus* de Frankfort, contribua plus que personne à lui conquérir la majorité dans l'état de Kentucky. C'était un politicien dépourvu de tout scrupule, mais d'un incontestable talent. Miss Martineau, qui le rencontra en 1836, le représente comme un des hommes les plus remarquables de l'Amérique : « On le regarde, dit-elle, comme la cheville ouvrière de l'administration : on croit que c'est lui qui pense, qui projette et qui fait tout, mais tout cela dans l'ombre... C'est incontestablement un homme supérieur. Il réunit à son *grand talent pour le silence* une prodigieuse audace (1). » Isaac Hill était, comme Kendall, originaire de l'état de Massachusetts. Son enfance s'était écoulée dans un atelier

(1) Miss Martineau, *Western Travel*, page 155.

d'imprimerie. Il s'était établi dans le New-Hampshire, y avait tour à tour tenu une table d'hôte et dirigé un journal, et avait conquis pied à pied aux doctrines démocratiques cet état qui avait été longtemps la forteresse du fédéralisme. C'était un personnage jaloux et haineux, indifférent au choix des moyens, uniquement préoccupé du succès et prêt à tout sacrifier à ses rancunes et aux intérêts de son parti.

A ceux qui demandaient quels allaient être les principes de l'administration nouvelle, *le Télégraphe des États-Unis* avait répondu d'avance sans même attendre l'inauguration du président. « Nous ne savons pas, écrivait le 2 novembre 1828, le rédacteur de ce journal, quelle sera la ligne politique générale de Jackson ; mais nous tenons pour certain qu'il saura récompenser ses amis et châtier ses ennemis. » Vulgaire et cynique programme que Jackson allait fidèlement remplir et qu'un de ses partisans, le démocrate Marcy, devait résumer dans cette brutale formule : Aux vainqueurs les dépouilles des vaincus !

Ce *système des dépouilles*, qu'avaient récemment inauguré les politiciens de l'état de New-York et qui faisait des emplois publics le salaire des services électoraux, était une nouveauté dans le gouvernement des États-Unis. Le droit de nomination et de révocation des fonctionnaires, attribué au président par la constitution, était un de ceux dont Washington et ses premiers successeurs avaient usé avec le plus de réserve et de scrupules. Washington avait porté dans l'exercice de ce droit les principes de haute moralité et les délicatesses de conscience qui présidaient à tous ses actes. Uniquement préoccupé de l'intérêt du service public lorsqu'il avait à disposer d'un emploi, il n'avait jamais hésité à préférer un adversaire politique d'une valeur incontestée à un ami d'une aptitude médiocre. « Mes sentimens personnels, écrivait-il dans une lettre restée célèbre, n'ont rien à faire ici ; je ne suis pas George Washington, je suis le président des États-Unis : en tant que George Washington, je voudrais faire à cet homme tout le bien qui est en mon pouvoir ; comme président des États-Unis, je ne puis rien pour lui. »

Plus accessible aux suggestions de l'esprit de parti, Jefferson avait néanmoins trop de perspicacité et de sens politique pour consentir à subordonner à des préoccupations de cette nature les intérêts supérieurs et permanens d'une administration régulière. Il estimait, ainsi qu'il l'écrivait à l'*attorney-general* Lincoln, que, pour renouveler le personnel dans l'esprit du gouvernement nouveau, il fallait attendre les vides que produiraient nécessairement la mort, les démissions ou les révocations prononcées pour des causes professionnelles. « Il en résultera, disait-il, moins de per-

turbations, et cela ne donnera pas à nos ennemis le droit de dire que nous avons combattu, non pour les principes, mais pour les places. » Cette ligne de conduite fut suivie pendant un demi-siècle, durant lequel on ne compta que soixante-quatorze révocations de fonctionnaires prononcées pour des causes diverses et généralement étrangères à la politique (1). Avec Jackson allaient prévaloir d'autres tendances et des mœurs politiques nouvelles.

Nul ne s'était mépris sur le caractère de la « réforme » annoncée dans son discours d'inauguration, et les commentaires qu'en avaient donnés ses partisans auraient au besoin dissipé tous les doutes. La terreur régnait parmi les fonctionnaires de tout ordre, menacés par les convoitises des coureurs de places, poursuivis jusque dans l'intimité de la vie domestique par l'espionnage et la délation, sans qu'aucun d'eux se sentît protégé ni par l'obscurité de sa condition, ni par la valeur ou l'ancienneté de ses services. Une nuée de solliciteurs avides et insolens s'était abattue sur la ville de Washington, se ruant sur les emplois publics comme sur une proie et réclamant du pouvoir nouveau le prix des services rendus pendant la campagne présidentielle. Le spectacle de cette curée, sans précédens dans l'histoire des États-Unis, produisit une impression de stupeur et de dégoût que nous ont conservée tous les témoignages contemporains.

« Tout le corps des fonctionnaires, écrivait Clay, est en proie à l'inquiétude et à la crainte. Ils éprouvent quelque chose d'analogue à ce que ressentent les habitans du Caire lorsque la peste se déclare. Personne ne sait qui recevra le premier le coup de la mort ou, ce qui pour beaucoup revient au même, qui sera dépouillé de son emploi. Vous n'avez aucune idée de la tyrannie morale qui pèse sur tous ceux qui remplissent une fonction publique. « (*Priv. Corresp.*, p. 225. Lettre du 12 mars 1829.) Les adversaires de l'administration n'étaient pas seuls à s'indigner de ces scandales. Un vieil ami de Jackson, qui était allé le voir, écrivait tristement le 4 juillet : « Le règne de cette administration (je voudrais pouvoir me servir d'un autre terme) offre un contraste frappant avec le gouvernement doux et bienveillant de Madison, de Monroe et d'Adams : c'est comme une contagion qui se répand : espions, délateurs, c'est toute la lie du despotisme... J'avais espéré que cette administration serait une administration nationale : ce n'est pas même une administration de parti. Désormais notre république sera gouvernée par les factions, et la lutte s'engagera entre ceux qui veulent s'emparer des places et des traitemens, lutte envenimée par les passions les plus viles et les plus sordides du cœur humain. »

(1) Neuf furent prononcées par Washington, dix par Adams, trente-neuf par Jefferson, cinq par Madison, neuf par Monroe, deux par Adams.

Un gouvernement qui entreprend de satisfaire ces honteuses convoitises ne fait qu'en surexciter l'insatiable ardeur. Jackson n'était d'ailleurs pas de ceux qui suivent d'un pas timide la voie dans laquelle ils se sont engagés. En inaugurant le « système des dépouilles, » il entendait en faire, dès le début, la plus large application. Ce qu'il voulait, c'était une épuration complète du personnel administratif, c'était ce que, dans le langage grossier, mais expressif de la politique américaine, on nomme un balayage à fond (*clean sweep*). Dans le premier mois qui suivit son avènement, il prononça plus de révocations que n'en avaient prononcé ses prédécesseurs depuis la fondation de la république; à la fin de la première année de sa présidence, le nombre de ces révocations s'élevait à 2,000, chiffre d'autant plus énorme que le nombre des emplois dépendant du gouvernement fédéral était alors fort restreint. Sur 8,000 maîtres de poste, 891 furent destitués : c'étaient à peu près tous ceux dont l'emploi avait quelque valeur.

Les souffrances individuelles qu'entraînent avec elles de telles mesures sont assurément considérables. Mais ce qui est plus grave, c'est l'atteinte qu'elles portent aux mœurs publiques, c'est l'influence qu'elles exercent sur le tempérament et sur l'avenir politique d'une nation. Sous ce rapport, les conséquences du système inauguré par Jackson ont été incalculables. Il a accompli une véritable révolution et la pire de toutes.

Avant lui, le gouvernement avait à son service l'élite du pays : à dater de sa présidence, les fonctions publiques, abandonnées par les hommes honnêtes et capables auxquels elles n'offrent ni sécurité, ni indépendance, sont devenues le partage exclusif d'une classe d'hommes sans moralité et sans lumières, qui font de la politique un métier et de l'industrie électorale un moyen de parvenir. Cet état de choses a produit les résultats qu'on en pouvait attendre : un déplorable abaissement du niveau intellectuel et moral du personnel administratif, une corruption contre laquelle tous les efforts ont été impuissans (1), l'absence de responsabilité réelle des fonctionnaires à l'égard du gouvernement qu'ils servent, et, par une conséquence logique, leur dépendance absolue à l'égard des politiciens locaux, dont ils sont les créatures. Le choix même du pouvoir exécutif est à peine libre : les sénateurs, les représentans, les membres des comités exercent la plus large part du patronage administratif, dictent les nominations et protègent les agens incapables ou tarés qu'ils ont imposés contre les justes sévérités de leurs chefs

(1) On lit dans un rapport d'un comité du congrès publié en 1868 : « Les voleurs infestent chaque département, il n'y a pas de branche du service où on ne les trouve, et l'exemple est si contagieux que l'honnêteté devient l'exception. »

hiérarchiques. Les conséquences du système n'ont pas été moins funestes dans l'ordre politique : les fonctionnaires constituent, pour le parti qui détient le pouvoir, la plus formidable agence électorale qui fut jamais (1) ; ce sont leurs intérêts propres qu'ils défendent en servant par tous les moyens les intérêts de ce parti : c'est leur maintien dans leurs emplois qu'ils assurent en travaillant au succès de ses candidats. Le parti adverse a, lui aussi, son armée, qu'il conduit à l'assaut du pouvoir et à la conquête des *dépouilles*. Chaque élection devient un champ de bataille où se rencontrent ces deux phalanges rivales : mêlée furieuse où toutes les armes sont bonnes, véritable *lutte pour la vie* dont l'enjeu n'est pas le triomphe d'un principe, mais la possession et l'exploitation d'un emploi ! Le mal a pris de telles proportions que la question de la réforme, ou, comme l'a dit le général Grant dans un de ses messages, de la *purification* du service civil, est devenu le plus pressant en même temps que le plus insoluble des problèmes. Elle intéresse également l'avenir et l'honneur de la démocratie américaine.

L'épuration du personnel avait absorbé toute l'activité de Jackson pendant les premiers mois de sa présidence. Mais le moment était venu pour lui d'aborder enfin les grandes questions politiques et de faire connaître le programme de son gouvernement. Il le fit dans son message au congrès du 8 décembre 1829, où il était aisé de retrouver, sous les habiletés de la rédaction et la modération voulue du langage, l'empreinte de ses préoccupations personnelles et de ses rancunes. La passion qui l'animait contre Adams et Clay et le désir d'infliger à l'élection de son prédécesseur une sorte de censure rétrospective lui avaient inspiré une série d'amendemens aux dispositions constitutionnelles relatives au mode d'élection du président qu'il recommandait à l'attention du congrès. Il demandait que le président fût toujours élu par le peuple, même dans le cas de ballottage et non rééligible ; et pour le cas où, contrairement à son opinion, la chambre des représentans conserverait le droit de choisir entre les candidats qui auraient obtenu le plus grand nombre de voix, il proposait qu'aucun des membres qui auraient pris part à ce vote ne pût être appelé par le nouveau président à une fonction publique ; il se prononçait même d'une manière absolue contre l'admissibilité des membres du congrès aux emplois publics, quoiqu'il en eût nommé un plus grand nombre qu'aucun de ses prédé-

(1) Un sénateur de l'Ohio, M. Pendleton, a dénoncé au sénat, en 1882, la circulaire d'un comité électoral réclamant aux fonctionnaires une cotisation annuelle égale à 2 pour 100 du chiffre de leurs appointemens pour faire face aux dépenses électorales du parti. Les récriminations qui ont été échangées à ce sujet ont montré que ces procédés étaient également employés par les partis opposés et qu'aucun d'eux n'était disposé à en condamner l'usage.

cesseurs. Pour justifier les scandaleuses révocations qu'il venait de prononcer, il les érigeait en système et il soutenait qu'il est de l'essence des gouvernemens démocratiques de renouveler incessamment le personnel administratif en établissant un mode de rotation dans les emplois (*rotation in office*). Enfin, abordant un redoutable problème, dont la solution devait remplir et troubler son administration, il soulevait la question du privilège de la Banque nationale des États-Unis : « Ce privilège, disait-il, expire en 1836, et les actionnaires de la Banque en demanderont sans doute le renouvellement. Pour éviter les inconvéniens qui résulteraient d'une trop grande précipitation dans l'examen d'une mesure qui touche à des principes si importans et à des intérêts pécuniaires si considérables, je sens que je ne puis, sans injustice envers les parties intéressées, la soumettre trop tôt à l'attention scrupuleuse de la législation et du peuple. Un grand nombre de nos concitoyens contestent à la fois la constitutionnalité et la convenance de la création de cette banque; et tous doivent reconnaître qu'elle n'a pas réussi à atteindre son but essentiel, c'est-à-dire l'établissement d'une bonne et uniforme circulation. »

Le message fut froidement accueilli au Sénat. Cette assemblée, qui réunissait dans son sein les hommes politiques les plus éminens et les premiers orateurs de ce temps, était peut-être la plus remarquable qu'aient possédée les États-Unis. Quoiqu'elle ne fût animée d'aucune hostilité envers Jackson et qu'elle appartînt en majorité au parti qui l'avait élu, elle entendit avec une défaveur visible la déclaration de guerre inopinément jetée à la Banque nationale et l'audacieuse glorification du système qui faisait des emplois publics le prix de la victoire. Elle eut bientôt l'occasion de manifester ses sentimens à l'égard de cette politique lorsque les nominations aux postes les plus élevés de l'administration et de la diplomatie furent, conformément aux prescriptions constitutionnelles, soumises à sa ratification. Plusieurs des hauts fonctionnaires, choisis par le président, furent écartés, les uns par un vote unanime, les autres par des majorités considérables. Le sénat se montra particulièrement sévère pour les journalistes, dont Jackson avait voulu récompenser les services électoraux : la nomination d'Isaac Hill comme second contrôleur de la trésorerie fut repoussée : celle d'Amos Kendall au poste de quatrième auditeur de la trésorerie ne fut confirmée que grâce à la voix prépondérante du vice-président Calhoun, qui redoutait la concurrence que pourrait faire au *Telegraph* de Duff-Green l'ancien rédacteur de *l'Argus* rendu aux travaux du journalisme (1).

(1) Kendall's *Autobiography*, p. 371

Jackson se montra fort irrité de l'opposition que rencontraient ses premiers actes et y répondit par des menaces : « Le peuple, dit-il, remettra toutes choses dans l'ordre et leur apprendra ce que c'est que de s'opposer à mes nominations. »

II.

La partie du message dans laquelle Jackson se prononçait contre la rééligibilité du président et semblait prendre ainsi l'engagement implicite de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, avait fait naître dans son entourage politique des impressions de nature opposée. Le vice-président Calhoun et le secrétaire d'état Van Buren aspiraient l'un et l'autre à lui succéder à la Maison-Blanche. Mais Calhoun, élu pour la seconde fois à la vice-présidence, qu'il avait occupée déjà sous l'administration d'Adams, ne pouvait prétendre à une troisième élection qu'interdisaient tous les précédens : aussi la réélection de Jackson ne devait-elle pas avoir seulement pour effet d'éloigner du brillant orateur du Sud le but de son ardente ambition; elle devait le condamner à rentrer pour quatre ans dans la vie privée et lui faire perdre au jour de la lutte les chances que lui aurait assurées la possession de la seconde magistrature de la république. Si l'intérêt de Calhoun lui faisait redouter la prolongation des pouvoirs du président, l'intérêt de Martin Van Buren était tout différent. En dehors de la grande popularité dont il jouissait dans l'état de New-York, il ne se sentait ni une notoriété, ni une autorité suffisante dans les autres états de l'Union pour engager sans péril une lutte dans laquelle il trouverait réunies contre lui l'influence de Clay, dans l'Ouest; celle de Webster, dans le Nord, et celle de Calhoun, dans le Sud. Pour tenir tête à de tels adversaires, ce n'était pas trop du prestige de Jackson : il importait donc de le décider à provoquer sa réélection, de l'amener, pour écarter toute compétition, à une prompte et éclatante rupture avec Calhoun, et d'obtenir qu'au terme de sa seconde présidence, il présentât lui-même Van Buren au pays comme le représentant de sa politique et le continuateur de son œuvre. L'habile politicien de New-York dressa en conséquence son plan de campagne, en arrêta tous les détails avec la précision méthodique et la lucidité habituelle de son esprit et ne négligea rien pour l'exécuter de point en point.

Il ne fut pas besoin de grands efforts pour vaincre les scrupules réels ou affectés du président. Moins de trois mois après le message, Lewis se chargea d'obtenir de la législation de la Pensylvanie un vœu en faveur de la réélection : une adresse fut envoyée au « vieux héros » pour l'adjurer de céder à la volonté populaire et de ne pas déserter le service du pays. Des manifestations analogues se produi-

sirent dans divers états sous la même impulsion. Jackson se laissa aisément fléchir, et son organe officieux, *le Globe*, déclarait au mois de janvier, l'année suivante, que sa candidature devait être considérée comme posée devant le pays.

Toutes les éventualités avaient d'ailleurs été soigneusement prévues. La santé du président avait été assez gravement atteinte à la fin de 1829 pour laisser craindre à ses amis qu'il n'arrivât pas au terme légal de sa présidence. Il importait à tout événement de l'amener à exprimer ses préférences au sujet du choix de son successeur dans une sorte de testament politique. Il s'y prêta de bonne grâce, et le 31 décembre 1829 il adressa à son vieil ami le juge Overton une lettre qui renfermait le passage suivant :

« J'ai trouvé en M. Van Buren tout ce que je pouvais désirer et je le crois digne non-seulement de ma confiance, mais de la confiance de la nation... Il a toutes les qualités nécessaires pour occuper la plus haute fonction que puisse conférer le peuple, et le peuple trouvera en lui un ami sincère et un gardien fidèle de ses droits et de sa liberté... Je voudrais pouvoir en dire autant de M. Calhoun et de quelques-uns de ses amis! »

Le ton de cette lettre montre que, dès cette époque les dispositions de Jackson, tant à l'égard de Calhoun que de Van Buren, étaient telles que pouvaient le souhaiter les amis les plus ardens de ce dernier. Un incident ridicule et frivole en apparence avait trop contribué à ce résultat pour qu'il soit permis de le passer sous silence. Les républiques ont, comme les monarchies, leur intrigues de cour, et il est parfois nécessaire d'interroger la chronique scandaleuse pour éclairer et compléter l'histoire.

A l'époque où Jackson siégeait au congrès, il était, ainsi qu'un certain nombre de ses collègues, l'hôte assidu d'une taverne en vogue tenue par un Irlandais nommé William O'Neil. Ce dernier avait une fille, beauté rousse assez piquante, dont les habitués de la taverne paternelle goûtaient fort la liberté d'allures, les reparties hardies et faciles, la gaîté communicative et provocante. Peg O'Neil, comme on la nommait familièrement, épousa un trésorier de la marine qui, en 1828, étant de service dans la Méditerranee, se coupa la gorge dans un accès de spleen causé par l'ivresse. Sa veuve ne se montra pas inconsolable, et, au bout de quelques mois, elle devint la femme du major Eaton, qui, du vivant de son premier mari, s'était fait remarquer par ses assiduités auprès d'elle. Jackson avait été consulté sur ce mariage et l'avait approuvé : trois mois après il faisait du major Eaton son ministre de la guerre, et Peg O'Neil se trouvait appelée par sa situation officielle à prendre place dans la plus haute société de Washington. Il est malaisé, quelle que soit la forme du gouvernement et quelle que soit l'autorité de son chef, d'imposer à

un monde qui la repousse une femme d'éducation médiocre et de réputation douteuse. Jackson le constata non sans surprise et sans colère. La femme du vice-président et celles des ministres refusèrent de recevoir M[rs] Eaton. La propre nièce du président, M[rs] Donelson, qui faisait les honneurs de la Maison-Blanche, ne put se décider à subir les relations auxquelles elle se voyait contrainte et quitta Washington pour retourner dans le Tennessee. Les susceptibilités du corps diplomatique ne furent pas moins vives; et la femme du ministre des Pays-Bas, près de laquelle M[rs] Eaton était venue s'asseoir dans un grand dîner, affecta de se lever brusquement comme pour éviter jusqu'à son contact. Chacune de ces humiliations blessait Jackson comme autant d'insultes personnelles : il s'était constitué le champion de M[rs] Eaton et le garant de sa vertu ; il multipliait les démarches en sa faveur ; il écrivait de nombreuses lettres dans lesquelles, avec son intempérance ordinaire de langage, il plaidait la cause de sa protégée et il attaquait violemment ses détracteurs. Non content de cette correspondance et de ces démarches quelque peu compromettantes pour la dignité présidentielle, il réunissait le 11 septembre 1829 les membres de son cabinet pour s'expliquer à ce sujet en leur présence avec deux respectables clergymen qui s'étaient faits auprès de lui les interprètes de l'opinion. Il se répandait à la fois en protestations et en invectives; il s'efforçait d'établir que la femme du secrétaire de la guerre était victime des calomnies qui n'avaient pas épargné M[rs] Jackson. Avec cette obstination haineuse qui prenait parfois chez lui le caractère de la monomanie, il désignait Clay comme l'instigateur de ces calomnies, et il jurait « devant l'Éternel » que les auteurs de scandale qui avaient empoisonné la vie de sa bien-aimée Rachel ne triompheraient pas de « sa petite amie Peggy. »

On comprend le parti que pouvait tirer de cette situation un politicien habile et médiocrement scrupuleux. Calhoun, avec l'austérité hautaine de son caractère et la sévérité traditionnelle des familles de la Caroline du Sud, avait hautement approuvé le refus de sa femme d'entrer en relations avec M[rs] Eaton, malgré les instances du président. Van Buren, qui était veuf, se montra plein d'égards et de prévenances pour la femme de son collègue de la guerre, fréquenta assidument son salon et la pria de présider à ses réceptions. Il parvint à faire entrer dans ses vues deux membres considérables du corps diplomatique, tous deux célibataires et désireux de se concilier les bonnes grâces du président, le ministre d'Angleterre Vaughan, et le baron de Krüdener, ministre de Russie. Ils l'accompagnèrent chez M[rs] Eaton et donnèrent des fêtes dont elle fit les honneurs. Jackson, auquel elle avait coutume de faire la confidence des humiliations qui lui avaient été si souvent infligées, apprit

bientôt de sa bouche les revanches éclatantes que lui avait ménagées la sollicitude de Van Buren; elle y joignit le récit des entretiens dans lesquels le secrétaire d'état exprimait sans cesse son admiration pour le génie politique du président. Jackson écoutait ses récits avec complaisance et s'en montrait ému jusqu'aux larmes. « Je sais qu'il m'aime, » répétait-il; et il ajoutait d'un ton qui n'exprimait pas moins l'énergie de ses rancunes que la force de ses amitiés : « J'ai toujours su distinguer mes amis et mes ennemis (1). »

Le terrain était merveilleusement préparé, et le moment était venu de porter un coup décisif à l'influence de Calhoun. Nous avons dit à quelles discussions avait donné lieu, sous l'administration de Monroe, la conduite de Jackson dans la campagne contre les Indiens Séminoles. Adams avait pris énergiquement sa défense dans le cabinet et avait ramené à son opinion la majorité. Mais Calhoun, alors secrétaire de la guerre, avait, au témoignage d'Adams (2), reproché très vivement au général d'avoir contrevenu à ses ordres; il avait soutenu que la prise de Pensacola constituait une agression contre l'Espagne, sans déclaration de guerre, et une violation de la constitution; et il avait demandé qu'un désaveu formel dégageât la responsabilité du gouvernement. Jackson avait ignoré ces détails et était resté persuadé qu'il avait été défendu par Calhoun, bien que, dès l'origine, des doutes paraissent avoir existé dans l'esprit de quelques-uns de ses amis sur l'attitude de ce dernier. Ces doutes ne tardèrent pas à se changer en certitude. Van Buren, qui avait soutenu en 1824 la candidature de Crawford à la présidence, fit en 1827 une tentative auprès de lui pour le rallier à la candidature de Jackson. Les négociations commencées furent suivies par des amis communs. Crawford protesta qu'il n'était animé envers Jackson d'aucun sentiment hostile et que celui-ci n'avait de son côté aucun motif de lui en vouloir, puisqu'il l'avait autrefois défendu contre Calhoun dans le cabinet de Monroe. Cette déclaration fut soigneusement recueillie, mais on résolut d'attendre un moment opportun pour en faire usage. Ce moment sembla venu lorsqu'à la suite des incidens que nous venons de raconter, un refroidissement sensible se fut manifesté dans les relations de Jackson et de Calhoun. Lewis, qui était tout acquis aux intérêts de Van Buren et qui avait dirigé cette négociation avec un art consommé, se chargea de mettre sous les yeux de Jackson une longue lettre adressée par Crawford, le 30 avril 1830, au sénateur Forsyth, et qui contenait tout l'historique de l'affaire. L'attitude hostile de Calhoun y était habilement mise en lumière et Crawford se défendait de s'y être associé à un degré quelconque.

(1) *Atlantic Monthly*. Reminiscences of Washington, June 1880.
(2) *Diary*, 14 July 1818.

Le président communiqua cette lettre à Calhoun en lui demandant des explications. Ce dernier aurait pu s'y refuser en invoquant le secret dû aux délibérations du cabinet. Il préféra se justifier en accusant Crawford et en protestant, ce qui semble au moins contestable (1), que pour sa part il n'avait jamais suspecté ni le patriotisme ni les intentions de Jackson. Il ajoutait d'ailleurs, avec raison, qu'il n'y avait eu dans toute cette affaire qu'une question de devoir professionnel, et non une question d'amitié ou d'inimitié privée.

Jackson n'accepta pas cette tentative de justification et y répondit par de violentes récriminations et des plaintes amères. « J'avais, écrivit-il à Calhoun, une trop haute idée de votre honneur et de votre loyauté pour vous croire un seul instant capable d'une semblable trahison. Je le répète, j'étais en droit de vous considérer comme un ami sincère, et, jusqu'à ce jour, je ne croyais pas avoir à vous adresser le reproche de César : *Et tu, Brute ?* »

La rupture était consommée. Elle eut pour premier résultat d'enlever au président l'appui du journal *le Télégraphe*, dont le rédacteur en chef, Duff Green, resta fidèle à la cause de Calhoun. Amos Kendall proposa à Jackson, pour le remplacer, son ancien collaborateur de *l'Argus*, Francis-P. Blair. Aucun choix ne pouvait être plus heureux. Blair, qui avait alors trente-neuf ans, et qui avait été activement mêlé, dans le Kentucky, à la politique et aux affaires, était doué d'un talent supérieur de journaliste, d'un grand sens politique, d'une habileté et d'un tact incomparables. Il fonda, le 7 décembre 1830, *le Globe*, pour remplacer *le Télégraphe* comme organe officieux de l'administration, et il succéda à Duff Green dans le *kitchen cabinet*. Il s'était identifié, comme Kendall, avec les tendances et les passions qui dirigèrent la politique de Jackson, et il exerça pendant longtemps avec lui une influence considérable sur cette politique.

La querelle de Jackson et de Calhoun resta quelque temps ignorée. Le bruit s'en répandit à la fin de 1830, et Calhoun la rendit publique au mois de mars 1831 en faisant imprimer sa correspondance avec Jackson, précédée d'une préface adressée au peuple des Etats-Unis. L'opinion, disait-il, avait été trompée par des récits mensongers, et le soin de son honneur l'obligeait à rétablir la vérité. Le président prépara une réponse à cette publication, mais il renonça à la faire paraître et il la légua à Blair, avec tous ses papiers. On peut la lire dans le grand ouvrage de Benton, où elle a été intégra-

(1) Adams rapporte, d'après une conversation avec Calhoun, que celui-ci, en déclarant que Jackson avait eu, dès l'origine, l'intention arrêtée de s'emparer des forts espagnols, avait entendu faire allusion à certaines rumeurs qui attribuaient au général des intérêts dans des spéculations sur les terres à Pensacola. (*Diary*, march 2, 1831.)

lement publiée (1). Elle n'apporte dans le débat aucun élément nouveau : toute l'argumentation de Jackson consiste à soutenir qu'ayant, au début de la campagne, offert à Monroe de s'emparer de la Floride, il avait dû se croire autorisé par son silence, et que, sa lettre n'ayant pu être ignorée de Calhoun, il était en droit de compter sur l'appui de ce dernier. Il part de là pour l'accuser de duplicité et de trahison, et pour déclarer qu'on en trouverait difficilement un autre exemple « dans l'histoire du monde. »

La publication de la brochure de Calhoun rendait impossible le maintien d'un cabinet dont faisaient partie trois de ses amis. Les relations avaient d'ailleurs cessé depuis plus d'un an entre les deux fractions hostiles de ce cabinet. Au mois d'avril 1831, Van Buren et Eaton donnèrent leur démission, et le président pourvut au remplacement de leurs collègues, à l'exception de Barry, qui conserva jusqu'en 1835 les fonctions de *postmaster-general*. Edward Livingston fut nommé secrétaire d'état; Mac-Lane, secrétaire de la trésorerie; Lewis Cass, secrétaire de la guerre; Levi Woodbury, du New-Hampshire, qui venait d'abandonner son siége au sénat pour faire élire à sa place Isaac Hill, devint secrétaire de la marine. Le président choisit pour *attorney-general* Taney, ancien fédéraliste et légiste distingué du Maryland.

C'était la première fois qu'on voyait aux États-Unis la dissolution d'un cabinet avant la fin d'une présidence. L'opposition affecta de présenter cette crise comme un symptôme d'affaiblissement et de décomposition des forces gouvernementales; mais, en réalité, la constitution d'un cabinet uni et discipliné, étroitement associé aux vues et aux tendances du président, assurait à l'administration une force nouvelle.

Le major Eaton reçut, à titre de compensation, pour le sacrifice de son portefeuille, le poste de gouverneur de la Floride (2). Van Buren fut nommé, en remplacement de Mac-Lane, ministre plénipotentiaire à Londres. Il s'était déjà rendu à son nouveau poste lorsque sa nomination fut soumise à la ratification du sénat. Ses adversaires lui firent un grief des instructions qu'il avait données, comme secrétaire d'état, à Mac-Lane à l'occasion de la reprise des négociations relatives au commerce avec les Indes orientales, et dans lesquelles il le chargeait de représenter au gouvernement britannique que les dernières élections avaient enlevé le pouvoir au parti dont l'attitude avait compromis le succès des négociations antérieures. Ils insistaient, à bon droit, sur le grave inconvénient

(1) *Thirty Years' View*, I, c. 53.

(2) Il fut, depuis, ministre d'Espagne, puis, se brouilla avec Jackson et se rallia vers 1840 au parti whig. Sa femme mourut oubliée en 1878.

qu'il y a, pour une république, à faire intervenir les questions de parti dans les relations avec les puissances étrangères et à laisser supposer que les négociations suivies avec la nation peuvent se trouver modifiées ou rompues au gré des fluctuations de la politique intérieure. La voix prépondérante du vice-président, qui avait fait confirmer la nomination d'Amos Kendall, entraîna le rejet de celle de Van Buren.

En vengeant son injure, Calhoun avait savouré le plaisir des dieux; mais le coup dont il venait de frapper Jackson dans ses amitiés et dans son orgueil n'avait fait qu'enflammer les ardeurs de la lutte et qu'accroître les chances de succès de son rival.

III.

Les querelles de personnes que nous venons de raconter n'avaient été que les préludes ou les épisodes d'un plus redoutable conflit. La lutte du Nord et du Sud venait d'éclater, et les plus graves problèmes constitutionnels étaient posés devant le pays. La crise qu'allaient traverser les États-Unis était, en réalité, le prologue du grand drame qui devait avoir pour dénoûment la rébellion de 1861, le triomphe chèrement acheté de l'Union, et l'abolition de l'esclavage.

Nous avons précédemment rappelé dans quelles circonstances s'était établi, aux États-Unis, le régime protecteur. La guerre de 1812, en fermant aux produits des manufactures étrangères les frontières de la république américaine, y avait provoqué la création ou le développement hâtif d'un nombre considérable d'industries. A la suite du rétablissement de la paix, les hommes politiques de tous les partis reconnurent la nécessité de protéger ces industries naissantes contre le retour soudain de la concurrence étrangère, en même temps qu'ils se préoccupaient d'assurer au gouvernement fédéral des ressources suffisantes pour éteindre la dette énorme que la guerre lui avait léguée. Ce fut l'origine du tarif de 1816, que les états du Sud et ceux du Nord acceptèrent dans un sentiment commun de patriotisme. Calhoun le défendit à la chambre des représentans, et déclara qu'à ses yeux le développement de l'industrie nationale était « un intérêt essentiellement américain, un moyen de rattacher plus étroitement les unes aux autres les différentes parties de la république et de cimenter leur union (1). »

Il fut moins aisé de faire accepter aux états du Sud l'élévation des droits protecteurs en 1824 et l'établissement de ce qu'on nomma le *système américain*. Calhoun, dont l'attachement à la cause de l'Union ne s'était pas encore démenti, s'efforça de calmer l'irrita-

(1) Discours du 6 avril 1816.

tion de ses compatriotes, et, dans un discours prononcé à un banquet qui lui avait été offert dans l'état de Georgie, il protesta énergiquement contre la pensée d'une « action concertée des états pour la défense d'intérêts *sectionnels,* » proclamant qu'un tel concert était « contraire à l'esprit de la constitution. »

Ce sera cependant un concert de ce genre que nous verrons s'établir entre les états du Sud à la suite du vote du tarif de 1828, et ce sera Calhoun lui-même qui en sera le principal instigateur.

On ne peut d'ailleurs méconnaître l'opposition d'intérêts qui se manifestait, à propos de cette question du tarif, entre les deux grandes fractions de l'Union. Le Nord était alors dans tout l'éclat d'un développement rapide et inespéré; son industrie était florissante; sa population s'accroissait avec sa richesse; et chaque jour voyait s'élever des villes nouvelles dans les territoires récemment conquis sur le désert et la barbarie. Les états du Sud présentaient un spectacle bien différent : ils ne possédaient pas de manufactures : ils ne recevaient pas d'émigrans, le chiffre de leur population restait stationnaire; l'agriculture, qui constituait leur seule richesse, était en souffrance et ils ne vendaient qu'à des prix peu rémunérateurs le coton, le blé et le tabac que produisait leur sol. Leurs publicistes et leurs hommes d'état attribuaient exclusivement au régime protecteur ce déplorable état de choses. « Nous vendons bon marché et nous achetons cher, » disait pour expliquer la détresse du Sud le Virginien Tyler.

Cette situation tenait à des causes plus profondes. Par suite de l'immense développement donné à la culture du coton, l'esclavage était devenu, comme il le fut si longtemps, dans l'ordre économique et dans l'ordre politique, la pierre angulaire de la société sudiste. La création de manufactures n'était sollicitée dans cette région ni par les besoins de ces troupeaux d'esclaves dont la consommation se réduisait aux objets les plus grossiers, ni par ceux de cette classe inférieure de la race blanche, à la fois victime et complice de l'esclavage et qui n'avait ni conscience de sa dégradation matérielle et morale ni aspiration vers une condition meilleure. L'industrie ne pouvait d'ailleurs se développer dans un état social où le travail manuel était considéré comme déshonorant pour un homme libre et où l'aristocratie des planteurs redoutait comme une menace pour son omnipotence la constitution d'une classe moyenne. L'esclavage condamnait donc le Sud à rester exclusivement agricole et en même temps il maintenait son agriculture elle-même dans des conditions irrémédiables d'infériorité : car il est de l'essence du travail de l'esclave auquel fait défaut le stimulant de l'intérêt personnel, d'épuiser la terre au lieu de l'améliorer. Aussi la population libre restait clairsemée sur la vaste étendue de ce sol appauvri, et le

flot de l'émigration n'y apportait pas ces hardis pionniers qu'attiraient les prairies et les forêts de l'Ouest, mais qu'éloignaient également des états du Sud l'ombrageuse défiance des planteurs et la compétition du travail servile.

Ainsi se trouvaient juxtaposées deux sociétés que séparait une opposition absolue d'intérêts fondée sur un antagonisme absolu de principes. Cette opposition si profonde que, suivant l'observation de Calhoun, elle n'aurait pu être plus complète entre deux nations, n'avait pas été créée par le tarif, mais il l'avait fait éclater à tous les yeux. L'intérêt du Sud était incontestablement de se procurer au meilleur marché possible, en échange des produits de son sol qu'il exportait, les objets nécessaires à la consommation, quelle qu'en fût la provenance. Or le *système américain* l'obligeait sans compensation à consommer uniquement les produits des manufactures du Nord, produits d'un prix supérieur et d'une qualité inférieure à ceux des produits similaires de l'industrie européenne. L'agriculture du Sud payait ainsi un lourd tribut à l'industrie du Nord et, comme les droits de douane formaient la principale source de revenu du gouvernement fédéral, le Sud se plaignait, non sans raison, de supporter à peu près exclusivement les charges de l'Union.

On comprend sans peine l'exaspération que firent naître dans les états dont les intérêts se trouvaient si profondément atteints les dispositions exorbitantes du tarif de 1828. Par une tactique trop commune, mais dont les partis qui l'ont employée ont eu rarement lieu de s'applaudir, les représentans du Sud avaient voté les plus monstrueuses de ces dispositions et les avaient fait adopter malgré l'opposition des représentans de la Nouvelle-Angleterre dans l'espoir que ces exagérations même détermineraient le rejet de l'ensemble du projet. Leur espérance avait été déçue et la loi avait été votée par une majorité peu considérable, dans laquelle s'étaient trouvés confondus, sous l'influence des préoccupations de l'élection présidentielle, les partisans d'Adams et ceux de Jackson, Webster et Van Buren. Sans même attendre ce vote, on avait discuté dans les états du Sud les moyens à employer pour s'opposer à la mise en vigueur de la loi nouvelle. Au mois de décembre 1827, la législature de la Caroline du Sud avait nommé un comité chargé d'étudier la nature et l'étendue des droits du gouvernement fédéral en matière de tarif ; des résolutions analogues avaient été prises dans plusieurs états voisins, et l'un des partisans les plus déterminés de la résistance dans la Caroline du Sud, le colonel Hamilton, avait hautement proclamé le droit des états particuliers de prononcer la *nullification* des actes inconstitutionnels du gouvernement fédéral.

Les nullificateurs invoquaient comme un précédent les résolutions prises en 1798 par la Virginie et le Kentucky à l'occasion de

l'*Alien-Act* et du *Sedition-Act*. Ces résolutions provoquées par les actes les plus impopulaires de l'administration de John Adams et rédigées par Jefferson pour l'état de Kentucky et par Madison pour l'état de Virginie empruntaient au nom de leurs auteurs une incontestable autorité. Il est donc intéressant d'en bien déterminer le sens véritable et de rechercher dans quelle mesure elles pouvaient justifier les prétentions du Sud. La protestation du Kentucky se terminait en ces termes : « Les états qui adopteront cette résolution s'accorderont pour déclarer ces actes nuls et de nul effet et s'uniront à cette république (*commonwealth*) pour en demander le rappel à la prochaine session du congrès. » Cette rédaction avait été substituée par la législature au projet primitif de Jefferson, qui affirmait le droit de *nullification*. Ce ne fut que l'année suivante, à la suite de l'adhésion de plusieurs états et dans toute l'ardeur de la lutte que la législature du Kentucky vota une nouvelle résolution qui renfermait le passage suivant : « Le remède véritable est la *nullification* par ces *souverainetés* de tous les actes non autorisés qu'on prétend couvrir de l'autorité de la constitution. » Quant aux résolutions de la Virginie, la forme en était beaucoup plus mesurée et l'on n'y trouvait ni expressément ni implicitement formulée la doctrine de la *nullification*. Elles se bornaient à déclarer l'inconstitutionnalité des lois sur les étrangers et sur la sédition, ajoutant que tous les états qui adhéreraient prendraient de concert avec la Virginie les mesures nécessaires pour maintenir les droits réservés des états et du peuple. Madison avait tenu dès l'année suivante à bien préciser la portée de ces résolutions dans un long rapport à la chambre des délégués de Virginie et ne leur avait attribué d'autre caractère que celui d'une solennelle protestation soumise à l'adhésion des états voisins. Aussi n'hésita-t-il pas, lorsque les *nullificateurs* du Sud invoquèrent trente ans plus tard l'autorité de ce précédent historique, à désavouer l'usage qu'ils prétendaient faire de son œuvre. « L'erreur commise dans des commentaires récens des résolutions de la Virginie, écrivait-il à Livingston au mois de mai 1830, en le félicitant d'un discours contre la *nullification*, tient à ce qu'on a négligé de faire une distinction entre ce qui n'a que le caractère d'une déclaration d'opinion et ce qui est exécutoire *ipso facto*, entre les droits des deux parties et les droits d'une seule des parties, entre les voies de recours ouvertes dans la sphère de la constitution et l'*ultima ratio* qui en appelle d'une constitution détruite par la violation qu'elle a subie aux droits antérieurs et supérieurs à toute constitution. »

On ne pouvait dire plus nettement que la *nullification*, bien loin de constituer un mode légal et régulier de résistance, n'était autre chose qu'un acte révolutionnaire et une insurrection contre le gou-

vernement fédéral. Aussi, les états les plus résolus à soutenir la lutte hésitèrent-ils à s'engager dans cette voie. Les promoteurs de la résistance se bornèrent tout d'abord à d'énergiques protestations; les législatures de plusieurs états dénoncèrent l'inconstitutionnalité du tarif, et la Caroline du Sud présenta au sénat des États-Unis, dans l'hiver de 1828-1829, une « exposition » rédigée par Calhoun, audacieuse et éloquente revendication des « droits des états » et solennelle mise en demeure adressée au gouvernement de l'Union. Notre système politique, disait en substance l'auteur de ce document, repose sur le grand principe de la diversité reconnue des intérêts géographiques; or les intérêts du Sud sont purement agricoles: ce caractère résulte « de son sol, de son climat, de ses habitudes, *de son mode particulier de travail.* » Le tarif compromet ces intérêts : il est contraire à la constitution : il met en péril la moralité publique et la liberté de la république. Lorsque le gouvernement fédéral commet une usurpation sur les droits des états, il n'y a pas entre eux et lui de juge commun. Ce ne peut être la cour suprême des États-Unis, car elle est la représentation judiciaire de la majorité, comme le congrès en est la représentation législative et le président la représentation exécutive. C'est donc à la minorité qu'il appartient de faire respecter elle-même ses droits méconnus. C'est aux états eux-mêmes qu'il appartient de décider si la constitution a été ou non violée à leur détriment. En pareil cas, chaque état a le droit d'opposer son *veto* à une loi qu'il juge inconstitutionnelle : seulement, c'est à une convention dépositaire de la souveraineté de cet état que doit être réservé l'exercice de ce droit exceptionnel. Le rédacteur du manifeste ajoutait toutefois en terminant que le moment n'était pas encore venu d'user de cette suprême ressource. Il convenait, disait-il de laisser à la majorité le temps de réfléchir, de revenir au sentiment de la justice, de se rendre un compte exact des griefs et des souffrances des états du Sud afin de ne pas les contraindre à faire usage de leur droit de *veto*. Il était d'ailleurs permis d'espérer que la grande révolution politique qui, le 4 mars suivant, allait enlever le pouvoir aux hommes qui avaient bravé la volonté populaire pour le confier à un citoyen éminent par ses services, son esprit de justice et son patriotisme, entraînerait un retour complet aux véritables principes du gouvernement. Mais ce dont il fallait bien se convaincre, c'est que les états du Sud n'avaient aucun doute sur leurs droits et qu'ils ne reculeraient pas devant les conséquences que pourrait entraîner l'exercice de ces droits.

Peut-être la confiance de Calhoun dans les dispositions du nouveau président était-elle moins grande qu'il ne le laissait entendre. Jackson avait tenu à dessein, pendant la campagne électorale, un

langage assez équivoque pour se ménager également l'appui des partisans et des adversaires du tarif. Son discours d'inauguration donna à ces derniers une satisfaction toute théorique. Mais il ne fit suivre d'aucun acte cette déclaration de principes et il se montra assez peu soucieux de répondre à l'appel que lui avait adressé l'auteur de l'*Exposition de la Caroline du Sud* . La question ne pouvait cependant rester en suspens; elle se trouva, dès la fin de 1829, soulevée devant le sénat et elle y donna lieu à une discussion restée célèbre dans l'histoire parlementaire des États-Unis.

Le 29 décembre, le sénateur Foot, du Connecticut, déposa une proposition tendant à suspendre la vente des terres publiques. Cette question, comme celle du tarif, à laquelle elle touchait par certains points, mettait en présence les intérêts opposés des différentes parties de l'Union. Les états du Nord soutenaient que la vente à vil prix d'une étendue considérable de terres, en attirant les travailleurs dans l'Ouest, entraînait dans les régions manufacturières une élévation sensible des salaires. Ils se plaignaient de ce renchérissement de la main-d'œuvre et combattaient comme également funestes aux intérêts industriels les mesures qui tendraient à l'abaissement des droits protecteurs et celles qui auraient pour but de développer la vente des terres publiques. Les états du Sud, hostiles au tarif, et les états de l'Ouest, partisans de la vente à bon marché des terres, se trouvaient ainsi réunis dans une résistance commune aux prétentions du Nord, et le débat auquel donna lieu la proposition de Foot fit apparaître dans toute leur énergie ces tendances contradictoires.

Après un long et véhément discours, dans lequel Benton s'était fait le champion des intérêts de l'Ouest, Hayne, l'un des plus jeunes membres du sénat, où il représentait la Caroline du Sud, se leva pour combattre le projet. C'était le fils d'un des héros de la guerre de l'indépendance et l'un des plus brillans disciples de Calhoun. Sa parole abondante, sarcastique et passionnée, n'évitait pas toujours l'écueil de la déclamation, mais ne manquait ni de force ni d'éclat. Il provoqua Webster à intervenir dans la discussion et lui répliqua. Cette réplique, tout enflammée des passions du Sud, agrandit et transforma le débat. Les questions économiques, qui avaient fait le sujet des discours précédens, firent place aux ardentes controverses sur les droits des états, sur l'esprit de la constitution, sur le caractère et l'avenir de l'Union. Dans l'emportement de sa parole, l'orateur mêlait à l'enthousiaste glorification du Sud l'invective contre les états de la Nouvelle-Angleterre; il proclamait que le principe de l'indépendance des états était l'âme des institutions américaines; il déclarait que le tarif constituerait une violation du pacte qui rattachait à l'Union les états particuliers;

il professait hautement et sans réserves la doctrine de la *nullification;* il adjurait le gouvernement fédéral de rapporter la fatale mesure qui compromettait la paix publique et l'existence même de l'Union. Son langage était plein de menaces. « Si nos frères, disait-il, restent sourds à nos plaintes, les germes de la dissolution sont déjà semés, et nos enfans en recueilleront les fruits amers. »

Tant qu'avait duré ce discours, Calhoun, assis au fauteuil de la présidence, avait encouragé du regard et du geste le jeune orateur, qui s'était fait l'éloquent interprète de sa pensée. Lorsque Hayne eut cessé de parler, ses collègues du Sud lui firent une chaleureuse ovation et saluèrent cettte brillante apologie de leur cause comme une première victoire.

Le défi jeté à la Nouvelle-Angleterre ne pouvait manquer d'être relevé par le grand orateur qui en était alors la plus illustre personnification. Dès le lendemain, dans la séance du 30 janvier 1830, Webster prit la parole pour répondre à Hayne.

Daniel Webster, alors âgé de quarante-huit ans, était dans la plénitude de son talent et de sa renommée. Par la nature de son éloquence comme par les tendances de son esprit, il se rattachait plus qu'aucun de ses contemporains à la grande école des orateurs politiques anglais du XVIIIe siècle. On admirait dans ses discours l'élévation et la vigueur de la pensée, la perfection de la méthode, la clarté de l'exposition, la sévère simplicité d'une langue nerveuse et sobre. Sa stature athlétique, sa tête puissante, son large front, qu'éclairait un regard limpide et expressif, lui donnaient un aspect imposant: sa voix forte et pleine avait l'accent du commandement, et l'autorité naturelle de son geste s'harmonisait avec la solennité dépourvue d'emphase de sa parole. Il rappelait par sa tenue et jusque par les détails de son costume habituel ces premiers hommes d'état de la république américaine, dont il avait fidèlement conservé les doctrines et dont il répétait à une génération nouvelle les patriotiques enseignemens.

Quoiqu'une foule nombreuse se pressât pour l'entendre dans l'enceinte du sénat, il se leva au milieu d'un religieux silence. Après avoir repoussé avec une hautaine et mordante ironie les attaques personnelles dont il avait été l'objet, il évoqua en quelques paroles, sobres et émues, les grands souvenirs dont s'enorgueillissait la Nouvelle-Angleterre et l'époque où les luttes de l'indépendance et la glorieuse administration de Washington avaient rapproché le Nord et le Sud dans une pensée et une œuvre communes. Il s'étonna des audacieuses doctrines et des étranges théories constitutionnelles qu'on venait d'exposer au nom de la Caroline du Sud, comme si les mesures aujourd'hui si sévèrement condamnées, le tarif, le privilége de la Banque, le système des améliorations intérieures,

n'avaient pas eu précédemment pour défenseur le plus illustre des orateurs de cet état.

Mais l'heure était venue d'examiner ces théories en elles-mêmes et de rappeler les véritables principes de la constitution. Pouvait-on, sans méconnaître ces principes, attribuer aux législatures des états le droit d'apprécier la constitutionnalité des mesures prises par le gouvernement fédéral et de les annuler lorsqu'elles les jugeraient inconstitutionnelles? « Je reconnais, dit Webster, le droit qui appartient au peuple de réformer son gouvernement, et je lui reconnais également le droit de résister à des lois inconstitutionnelles sans renverser ce gouvernement. Mais je soutiens que l'on ne saurait admettre le droit pour un état d'annuler une loi votée par le congrès, si ce n'est en vertu du droit inaliénable de résister à l'oppression, c'est-à-dire en se plaçant sur le terrain de la révolution. J'admets qu'il y au-dessus et en dehors de la constitution un remède suprême et violent auquel on peut recourir dans ces cas extrêmes où une révolution peut se justifier. Mais je n'admets pas que, sous l'empire de la constitution et en conformité avec elle, il y ait un procédé quelconque qui permette au gouvernement d'un état, comme membre de l'Union, d'intervenir et d'entraver par ses propres lois la marche du gouvernement général, dans quelque circonstance que ce soit. » Quelles sont, en effet, les origines du gouvernement fédéral? Quelle est la source de son pouvoir? Il n'a pas été créé par les états, mais par le peuple; il a été fait pour le peuple; il est responsable devant le peuple. C'est le peuple des États-Unis qui a décidé que la constitution serait la loi suprême, et si les états sont souverains, ils ne le sont que sauf les restrictions apportées à leur souveraineté par cette loi suprême. On soutient que le tarif viole la constitution et qu'un état peut annuler la loi qui l'établit. Mais cette loi, qu'un état annulera, l'état voisin la respectera; l'un acquittera les droits, l'autre s'y refusera. Si, en dehors des états particuliers, il n'existe pas une autorité chargée de résoudre ces questions, que restera-t-il de la constitution? La Nouvelle-Angleterre a été, à une autre époque, cruellement atteinte dans ses intérêts par l'*embargo;* elle a cru, avec ses plus éminens légistes, que cette mesure était inconstitutionnelle; mais elle n'a pas un seul instant songé à faire trancher cette question par les législatures des états. Elle l'a soumise aux tribunaux des États-Unis et elle s'est inclinée devant la décision qui lui a été contraire. La constitution a, en effet, tout prévu. Elle a attribué certains pouvoirs au congrès; elle a imposé aux droits des états certaines restrictions. Elle a en même temps institué une autorité chargée d'interpréter en dernier ressort les dispositions qui règlent ces attributions de pouvoirs et ces restrictions. Elle déclare, d'une part, que la constitution et les lois des États-Unis, faites

en vertu de cette constitution, seront la loi suprême du pays nonobstant toute disposition contraire de la constitution ou des lois des états particuliers, et elle reconnaît, d'autre part, que le pouvoir judiciaire est compétent pour statuer sur toutes les contestations relatives à l'application de la constitution et des lois des États-Unis. Ces deux dispositions sont la clé de voûte de l'édifice constitutionnel. Le jour où, à cette autorité unique chargée d'assurer le respect de la constitution, on aura substitué vingt-quatre assemblées populaires, dont chacune pourra statuer à son gré, sans souci de la décision des autres, et dont chacune pourra modifier, à chaque élection nouvelle, son mode d'interprétation de la constitution, ce jour-là, il n'existera plus ni constitution ni gouvernement. Mais les nullificateurs n'ont pas supposé sans doute que le gouvernement de l'Union accepterait sans résistance la mise en pratique de leurs théories. Il s'élèvera donc un conflit que la force seule pourra trancher. L'extrémité fatale à laquelle conduiront les tentatives de nullification, ce sera la guerre civile.

« Je puis me rendre cette justice, dit Webster en terminant, que, dans le cours de toute ma carrière, j'ai eu constamment en vue la prospérité et le bonheur du pays, et le maintien de notre union fédérale. C'est à cette union que nous devons notre sécurité à l'intérieur, notre considération et notre dignité au dehors... Nous ne l'avons conquise que par notre discipline et par les vertus que nous avons apprises à la rude école de l'adversité. Elle est née de la nécessité à laquelle nous avaient réduits le désordre de nos finances, la destruction de notre commerce, la ruine de notre crédit. Sous son heureuse influence, nous avons vu renaître tout à coup ces grands intérêts, et nous les avons vus reprendre une vie nouvelle... Elle a été pour nous tous une source abondante de bonheur national, social et individuel. Je ne me suis pas permis de jeter mes regards au-delà de l'Union pour pénétrer les obscurités de l'avenir qui pourrait nous être réservé. Je n'ai pas pesé froidement les chances qui pourraient nous rester de conserver notre liberté après la rupture des liens qui nous unissent aujourd'hui,.. et je ne saurais considérer comme un sage conseiller pour notre gouvernement celui qui, au lieu de se préoccuper uniquement des moyens de conserver l'Union, chercherait comment on pourrait rendre tolérable la condition du peuple le jour où l'Union aurait été détruite et anéantie. Tant que durera l'Union, nous aurions devant nous, pour nous et pour nos enfans, d'heureuses et brillantes perspectives. Au-delà, je ne puis soulever le voile qui nous cache nos destinées. Dieu veuille que ce voile ne se lève pas de mon vivant! Dieu veuille que l'avenir qu'il nous cache n'apparaisse jamais à ma vue! Lorsque, pour la dernière fois, mes yeux s'élèveront vers le ciel pour y contempler la lumière du jour, puisse-t-elle ne pas éclairer

les fragmens dispersés et déshonorés de cette Union, autrefois glorieuse, des états désunis, livrés à la discorde et à la lutte, un pays déchiré par la guerre civile et peut-être baigné dans le sang de frères ennemis! Puissent, au contraire, mes regards affaiblis et mourans contempler cette noble bannière de la république, aujourd'hui connue et honorée du monde entier! Puissent-ils la voir toujours fièrement déployée, étalant dans tout leur éclat primitif ses armes et ses trophées, sans qu'une seule de ses barres ait été effacée ou souillée, sans qu'une seule de ses étoiles ait été obscurcie! Puissent-ils n'y pas voir inscrire cette folle et trompeuse devise : *la liberté d'abord et l'Union ensuite!* mais puissent-ils y lire en caractère lumineux et vivans, resplendissant dans ses vastes plis, rayonnant sur la terre et sur l'océan, à tous les vents et à tous les cieux, cette autre devise chère à tous les cœurs vraiment américains: *La liberté et l'Union maintenant et toujours unies et inséparables!* »

Au moment où l'orateur cessa de parler, le sénat l'écoutait encore subjugué par l'autorité de sa parole et dominé par une émotion profonde. Ce ne fut qu'après quelques instans de silence qu'éclatèrent de toutes parts d'enthousiastes applaudissemens. Ce discours fut le chef-d'œuvre de l'éloquence de Webster et peut-être le plus grand acte de sa vie publique. Le retentissement en fut immense. Ce cri d'alarme avait signalé à tous les amis de l'Union l'imminence du péril, et cette exposition magistrale des principes de la constitution avait fait justice des sophismes des partisans de la *nullification.*

Jackson lui-même qui, au début de la querelle, avait paru vouloir se refermer dans une silencieuse neutralité, comprit qu'il ne pouvait tarder plus longtemps à prendre parti dans la lutte qui allait s'engager. Il était d'usage depuis vingt ans de célébrer par un banquet, le 13 avril, l'anniversaire de la naissance de Jefferson. On avait résolu de donner cette année à cette fête une solennité inaccoutumée à l'occasion de l'avènement du nouveau président, que le parti démocrate affectait de représenter comme l'héritier de la politique de Jefferson. Jackson devait assister au banquet avec le vice-président et les membres du cabinet, et les nullificateurs espéraient faire sortir de cette réunion une manifestation publique en faveur de leurs doctrines. Lorsque le moment des toasts fut arrivé, le président se leva et ne prononça que ces mots : « A notre union fédérale! Il faut qu'elle soit maintenue! » A la brièveté même de ces paroles et à l'accent d'autorité avec lequel elles avaient été proférées, il était facile de reconnaître que ce n'était pas une vaine déclaration. C'était un défi jeté par le premier magistrat de la république aux tendances séparatistes du Sud. Calhoun le releva aussitôt en portant le toast suivant : « A l'Union! à notre bien le

plus cher après notre liberté ! Puissions-nous tous nous souvenir qu'elle ne peut plus être maintenue que par le respect des droits des états et par une égale répartition entre eux des avantages et des charges de l'Union ! »

Les deux programmes se trouvaient ainsi mis en présence, et les hostilités étaient publiquement dénoncées.

Le Sud hésitait cependant encore devant les résolutions décisives, et le 22 novembre 1830, la demande de convocation d'une convention adressée à la législature de la Caroline du Sud ne put réunir la majorité des deux tiers exigée par une proposition de ce genre. Mais Calhoun était l'âme de la résistance : il la préparait et l'organisait avec une infatigable ardeur. Cette cause des « droits des états » et du maintien d'une société fondée sur l'esclavage devait être celle de toute sa vie ; elle absorbait toutes ses pensées, et il avait mis à son service toutes les forces de son intelligence et de sa volonté. C'est de cette époque que date la transformation étrange que subit cette puissante nature et qui lui a fait une place à part dans l'histoire de son temps et de son pays.

Miss Martineau, qui l'a connu quelques années plus tard, a tracé de lui un portrait saisissant (1). Elle a décrit l'aspect sombre et sévère de cette figure ascétique, ce front pâle que surmontait une noire et épaisse chevelure, cette bouche dont le sourire n'adoucissait jamais l'expression austère, ce regard tantôt froid et pénétrant comme l'acier, tantôt illuminé d'un éclat fébrile. Elle l'a vu à Charleston, « semblable à un chef de clan de retour parmi les siens » entouré de ces populations qui l'avaient investi d'une sorte de dictature morale. Elle l'a entendu au sénat répondre à un discours de Benton qui l'avait accusé d'ambition et qui lui avait reproché d'aspirer à la présidence. « J'ai tout sacrifié, s'écria-t-il, pour mon brave et magnanime petit état de la Caroline du Sud. » Et tandis qu'il parlait ainsi, sa voix avait une puissance et un accent inaccoutumés, ses yeux lançaient des éclairs, les paroles s'échappaient de ses lèvres, haletantes et entrecoupées. « C'était, dit le témoin que nous citons, toute une révélation. » Son aspect n'était pas moins frappant dans la vie ordinaire. Concentré dans son unique pensée, indifférent et comme étranger à ce qui se passait autour de lui, incapable de subir l'influence d'une autre intelligence, il ne prenait la parole que pour exposer d'un ton dogmatique qui repoussait toute contradiction ses théories politiques et sociales. « Son esprit, dit miss Martineau, a depuis longtemps perdu la faculté de communiquer avec autrui... Je n'ai jamais vu personne vivre dans un isolement intellectuel aussi absolu. Il n'est plus

(1) *Western Travel*, p. 148.

en son pouvoir de détendre son esprit... Personne ne m'a jamais donné aussi complètement l'idée de la possession. »

Tel était l'homme dans lequel allait pendant vingt ans se personnifier la cause du Sud. Il était de la race si dangereuse en politique des fanatiques et des logiciens. Ce n'était pas le chef d'un parti : c'était l'apôtre inflexible et intransigeant d'une doctrine. Nous avons vu dans *l'Exposition* de 1828 la première formule de cette doctrine. Calhoun la développa de nouveau en termes plus absolus dans une « adresse au peuple de la Caroline du Sud » qui parut le 26 juillet 1831 dans le *Pendleton Messenger* et dans laquelle il déclarait nettement que le gouvernement fédéral ne devait être que « l'agent des états souverains. » Il lui donna son expression complète et définitive dans un troisième manifeste publié le 28 août de l'année suivante sous la forme d'une lettre au gouverneur Hamilton. On doit considérer ce document comme l'exposition classique de la théorie de la souveraineté des états, et l'on a pu dire à juste titre qu'à l'époque de la sécession le Sud n'avait fait que suivre de point en point ce programme (1).

L'auteur part de cette idée que non-seulement la constitution n'est pas l'œuvre collective du peuple américain, mais que comme corps politique le peuple américain n'a jamais existé : il soutient que l'Union n'a été établie qu'entre des états libres et indépendans et qu'il n'existe pas de lien direct et immédiat entre les citoyens d'un de ces états et le gouvernement général de l'Union. Il en conclut qu'il appartient à chaque état comme membre de l'Union et en vertu de sa souveraineté de déterminer, en ce qui concerne ses citoyens, l'étendue des obligations qu'il a contractées, et, lorsqu'il considère un acte du gouvernement fédéral comme inconstitutionnel, de le déclarer nul et de nul effet, cette déclaration devant être obligatoire pour tous les citoyens de l'état. Quant au gouvernement fédéral, aucune disposition de la constitution ne l'autorise à intervenir soit par la force, soit par un *veto,* soit par une procédure judiciaire quelconque, pour paralyser l'exercice de la souveraineté d'un état. Il lui serait donc impossible de faire exécuter légalement dans les limites d'un état un acte nullifié, tandis que cet état a le droit de faire représenter légalement et pacifiquement sa déclaration de nullification. Il ne dépendrait pas même de la majorité des états d'imposer leur volonté à celui d'entre eux qui aurait résisté à une mesure inconstitutionnelle; et devant l'abus de la force il resterait à l'état opprimé une ressource suprême, la *sécession*.

C'était le dernier mot et ce devait être trente ans plus tard la conséquence fatale de la doctrine de la *nullification*.

(1) Dr von Holst, *J.-C. Calhoun*, p. 98.

Tandis que s'exaltaient les passions du Sud, la question du tarif était soumise aux délibérations du congrès. Les revenus du gouvernement fédéral atteignaient un chiffre très supérieur à ses besoins; cette disproportion était devenue plus frappante depuis que Jackson avait répudié le système des améliorations intérieures, et l'on pouvait prévoir le moment prochain où, après l'extinction totale de la dette, on se trouverait en face d'un excédent annuel de 12 à 13 millions de dollars. Cette situation semblait de nature à justifier une réduction des droits de douane qui eût calmé l'ardeur des revendications du Sud, et, dans son message de 1831, le président avait appelé l'attention du congrès sur l'opportunité d'une revision de tarif. Le comité des manufactures de la chambre des représentans, que présidaït J. Q. Adams, accueillit favorablement cette idée : mais elle fut énergiquement combattue au sénat par Henry Clay, qui comptait assurer à sa candidature à la présidence l'appui des états manufacturiers du Nord. Il déclara consentir à l'abolition de toutes les taxes qui n'avaient qu'un caractère fiscal, mais il réclama hautement, dans l'intérêt de l'industrie nationale, le maintien rigoureux du « système américain, » ajoutant que, s'il fallait arriver à une réduction immédiate des revenus, il n'hésiterait pas à proposer la substitution d'un régime de prohibition absolue aux droits protecteurs qui frappaient les produits étrangers. L'esprit sage et politique d'Adams s'effraya de la témérité de cette thèse. « C'est un défi que vous jetez au Sud, » dit-il à Clay. « Pour conserver et pour justifier le système américain, répondit celui-ci échauffé par l'ardeur de la lutte, je défierais le Sud, le président et le diable. »

Le 27 avril 1832, le secrétaire de la trésorerie Mac Lane présenta un projet qui réduisait à 12 millions de dollars le chiffre des recettes annuelles en abaissant à 15 pour 100 les droits sur la plupart des marchandises importées. Cette proposition fut écartée, et la loi qui fut votée le 14 juillet suivant, sous l'inspiration de Clay, se borna à opérer une réduction annuelle de 3 millions environ au moyen de la suppression d'un certain nombre de droits fiscaux, en maintenant presque sans changement tous les droits protecteurs.

Cette nouvelle porta à son comble l'exaspération de la Caroline du Sud, où les élections venaient d'assurer la majorité aux partisans de la nullification. La législature de l'état convoqua une convention pour délibérer sur la situation créée par le vote du congrès. Cette convention se réunit le 19 novembre sous la présidence du gouverneur Hamilton et vota une ordonnance de nullification. Aux termes de cette ordonnance, les actes du congrès du 19 mai 1828 et du 14 juillet 1832 étaient déclarés nuls et de nul effet; les droits perçus en vertu de ces actes devaient cesser d'être payés à dater du 1er février 1833. Aucun recours ne devait être porté devant une

cour fédérale contre les décisions que rendraient les cours de l'état sur des procès impliquant la validité de l'ordonnance de nullification. Tous les fonctionnaires et les jurés devaient prêter serment d'obéir à cette ordonnance ainsi qu'à tous les actes de la législature qui en seraient la conséquence. Le dernier article portait que, si le gouvernement des États-Unis tentait de recourir à la force pour assurer l'exécution des tarifs existans, la Caroline du Sud ne se considérerait plus comme faisant partie de l'Union. « Le peuple de cet état se tiendrait en conséquence pour dégagé désormais de l'obligation de conserver les liens politiques qui le rattachent au peuple des autres états: il procéderait donc à l'organisation d'un gouvernement séparé et ferait tous les actes que les états souverains et indépendans ont le droit de faire. »

La législature prit immédiatement les mesures nécessaires pour assurer la mise à exécution de l'ordonnance: elle annula les saisies opérées par les agens de la douane, appela la milice et les volontaires et autorisa l'achat d'armes.

De son côté, le président ne restait pas inactif. Il avait envoyé deux navires de guerre devant Charleston et avait donné au général Scott l'ordre de se rendre dans cette ville. Le 11 décembre, il adressa au peuple de la Caroline du Sud une proclamation dont Livingston était l'auteur et qui, par les doctrines dont elle contenait l'expression autant que par l'élévation de la pensée et la patriotique émotion dont elle était empreinte, se distinguait de la plupart des documens publics auxquels Jackson avait jusqu'alors attaché son nom. La théorie de la souveraineté des états y était énergiquement condamnée. « Je considère, disait le président, que le pouvoir que s'attribue un état d'annuler une loi des États-Unis est incompatible avec l'existence de l'Union, en contradiction formelle avec le texte de la constitution et en opposition avec son esprit, inconciliable avec tous les principes qui en sont la base et destructrice du grand objet pour lequel elle a été faite. » Soutenir une telle doctrine, « c'est dire que les États-Unis ne sont pas une nation. » La proclamation se terminait par un chaleureux appel au patriotisme des citoyens: « Concitoyens, habitans de l'état qui m'a donné le jour, ce n'est pas seulement le premier magistrat de notre commune patrie qui vous avertit de ne pas vous exposer aux peines édictées par ses lois: laissez-moi m'adresser à vous comme un père s'adresserait à ses enfans qu'il verrait courir à leur perte... Voyez quel est l'état de ce pays dont vous formez une fraction importante: considérez son gouvernement qui réunit tant d'états différens par les liens d'un intérêt commun et d'une protection générale, qui donne à tous les habitans le noble titre de citoyen américain... Regardez ce tableau d'honneur et de prospérité et dites: Nous aussi,

nous sommes des citoyens américains! La Caroline est un de ces fiers états : ses armes ont défendu, son sang a cimenté cette heureuse union. Et maintenant ajoutez, si vous le pouvez sans horreur et sans remords : Cette heureuse union, nous allons la dissoudre; ce tableau de paix et de prospérité, nous allons l'effacer; ces plaines fertiles, nous allons les abreuver de sang; la protection de ce glorieux drapeau, nous allons y renoncer; le nom même d'Américains, nous allons le répudier! Et pourquoi hommes égarés!.. Pour le rêve d'une indépendance séparée, pour un rêve que ne tarderont pas à interrompre de sanglantes luttes avec nos voisins et une soumission honteuse à une puissance étrangère. »

Cette proclamation fut accueillie dans tous les états fidèles à l'Union par des démonstrations d'enthousiasme auxquelles s'associèrent les adversaires mêmes de Jackson; mais elle provoqua dans l'état rebelle un redoublement de colères et de violences. La législature invita le gouverneur à mettre le peuple en garde contre les tentatives que ferait le président pour le détourner de l'obéissance due aux pouvoirs de l'état et à faire appel aux citoyens pour défendre contre des menaces arbitraires la liberté et la dignité de cet état. Hayne, qui venait d'être élu gouverneur, se conforma à ces résolutions et publia le 20 décembre une proclamation dans laquelle il dénonçait les doctrines du président comme fausses et mensongères, et comme tendant à l'établissement d'un grand empire un et indivisible qui serait le pire de tous les despotismes. Il déclarait en terminant que l'état de la Caroline défendrait sa souveraineté ou s'ensevelirait sous ses ruines.

Quelques jours après, Calhoun donna sa démission des fonctions de vice-président des États-Unis et se fit élire sénateur de la Caroline du Sud en remplacement de Hayne (1). Il quitta dans les premiers jours de 1833 son habitation de Fort-Hill, d'où il avait dirigé la lutte, pour se rendre à Washington et prendre son siège au sénat. Un de ses biographes a comparé ce voyage à celui de Luther se rendant à la diète de Worms. Lorsque le *grand nullificateur*, comme le nommaient ses contemporains, entra dans la salle des séances, le vide se fit autour de lui et ses anciens amis s'éloignèrent. Un mouvement se produisit dans l'assemblée au moment où il se leva pour prêter serment à la constitution : il prononça la formule du serment d'une voix haute et ferme sans trahir l'embarras ni l'émotion par le tressaillement d'un seul muscle de son visage. Le 26 janvier, le président, qui venait d'être réélu, adressa au congrès un message dans lequel il rendait compte des mesures votées

(1) M. Parton assure qu'à cette époque on frappa un certain nombre de médailles avec cet exergue : *John C. Calhoun, premier président de la Caroline du Sud.*

dans la Caroline du Sud et demandait les pouvoirs nécessaires pour maintenir l'intégrité de l'Union et assurer l'exécution des lois par tous les moyens constitutionnels. « En pareil cas, disait le message, c'est sur l'étendue des devoirs du gouvernement que doivent être mesurés ses pouvoirs. » Le 21, le sénat fut saisi d'un projet (*force bill*) qui conférait au président les pouvoirs réclamés par le message. Calhoun y répondit par le dépôt d'une série de résolutions qu'il développa et dans lesquelles il avait formulé la théorie de la nullification. Webster, de son côté, présenta des contre-résolutions qui contenaient le résumé des doctrines constitutionnelles qu'il avait exposées dans son grand discours.

Le 1er février était le jour fixé par la convention de la Caroline du Sud pour la mise en vigueur de l'ordonnance. Calhoun en fit ajourner l'exécution jusqu'au vote du congrès sur les propositions de revision du tarif dont il était saisi. Le président, qui était résolu à réprimer énergiquement toute tentative de rébellion (1), était en même temps disposé à donner aux griefs du Sud une large satisfaction. Il avait fait, en conséquence, préparer un projet de loi qui prit le nom de son rapporteur Verplanck, représentant de New-York, et qui ramenait les droits au taux du tarif de 1816. Ce projet rencontra dans les états du Nord une violente opposition; et Webster qui, après avoir à l'origine soutenu avec éclat les principes de libre échange, était devenu l'ardent défenseur de la protection, soutint que toute revision du tarif dans les circonstances présentes serait considérée comme une capitulation devant les exigences d'un état rebelle. Moins absolu dans le système dont il avait été le promoteur, et préoccupé par-dessus tout du désir de prévenir un conflit dont s'alarmait son patriotisme, Clay prit l'initiative d'un de ces compromis auxquels son nom est demeuré attaché et à l'aide desquels il parvint plus d'une fois à conjurer ou à ajourner les crises qui menaçaient l'existence de l'Union. Il proposa au sénat, le 12 février, de substituer à la réduction immédiate des droits qu'aurait opérée le *Verplancks' Bill* une réduction progressive qui devait ramener ces droits en 1842 à un taux uniforme de 20 pour 100. Le préambule dont ce projet était précédé déclarait en termes formels que désormais les droits de douane auraient uniquement pour but d'assurer au gouvernement les revenus nécessaires et cesseraient d'avoir pour objet la protection ou l'encouragement d'une branche quelconque de l'industrie nationale. » Bien loin de trahir, comme on l'en

(1) Il annonçait hautement que, si Calhoun et ses amis mettaient à exécution leurs projets, il les ferait pendre sans hésiter. « Je les aurais fait pendre à une potence plus haute que celle d'Aman, répétait-il dans ses dernières années. Cet acte aurait été le meilleur de ma vie et il aurait servi d'exemple aux traîtres de tous les temps. »

accusa, les intérêts manufacturiers, Clay sauvait en réalité, au moyen de ce compromis, tout ce qui pouvait, dans ces conjonctures, être conservé du régime protecteur : ce n'en était pas moins l'abandon du « système américain » par celui qui en avait si fièrement revendiqué l'honneur. Aussi fut-il vivement attaqué par les champions de l'industrie du Nord, et le succès était fort incertain lorsque Calhoun, inquiet des conséquences de la résistance de la Caroline, à laquelle les autres états du Sud avaient refusé de s'associer, se décida à appuyer le compromis moyennant quelques modifications de détail acceptées par Clay.

Le projet fut voté à la chambre des représentans, le 26 février, par 119 voix contre 85; il fut porté le jour même au sénat, où il réunit 29 voix contre 16. Le lendemain, la chambre adopta à la majorité de 111 voix contre 40 le *force bill* qui avait été voté précédemment par le sénat. A la nouvelle de ce double vote, la convention de la Caroline du Sud fut convoquée pour le 11 mars : elle rapporta l'ordonnance de nullification du tarif, mais, pour affirmer de nouveau les droits qu'elle avait revendiqués, elle prononça la nullification du *force act*.

Telle fut l'issue de cette longue et redoutable crise. Le véritable vainqueur, a dit M. de Holst dans son *Histoire constitutionnelle des États-Unis*, ce fut Calhoun. Nous ne saurions souscrire à ce jugement. Le Sud avait obtenu sans doute l'abaissement du tarif, et Calhoun pouvait soutenir que la victoire si longtemps disputée était due aux efforts des nullificateurs et à la résistance de la Caroline du Sud. Mais le vote du *force bill* était la consécration des droits de l'Union, la négation du principe de la souveraineté des états et l'attribution au gouvernement fédéral des pouvoirs nécessaires pour réprimer toute tentative nouvelle de sécession. Calhoun lui-même ne se faisait pas illusion sur la gravité de cet échec infligé à sa cause. « Tant que cette loi de sang souillera nos codes, écrivait-il au mois d'août 1833, tant que le gouvernement refusera de reconnaître les droits des états, nous resterons condamnés à un servage politique. »

Quant à Jackson, il était sorti grandi de cette épreuve. Il avait compris les devoirs de chef d'une grande nation et il les avait remplis sans violence et sans faiblesse. Il avait soutenu et fait prévaloir la cause de l'Union et les véritables principes de la constitution américaine; il avait mis à leur service son pouvoir et sa popularité. C'est la page la plus pure et la plus glorieuse de son histoire.

ALBERT GIGOT.

L'ANNEXION DE MERV

A LA RUSSIE

Un télégramme laconique vient d'apprendre au monde que Merv était annexé à la Russie, « les chefs des tribus ayant demandé à l'empereur de les gouverner. » — Si le *Times*, à qui rien n'est impossible, fait un service au pays des ombres, le feu lord Beaconsfield a dû tressaillir de surprise et de colère sous les dalles de Westminster ; il aura vainement attendu qu'un leader de son parti fît retentir aux Communes le cri de la vieille Angleterre, et stupéfait de ne rien entendre, il se sera demandé si des siècles insensibles ont coulé depuis le jour où l'Angleterre déclarait que l'occupation de Merv serait un *casus belli*. Des siècles, non : trois années à peine. Avait-on assez écrit, tremblé, maudit, menacé, en prévision du fait qui nous trouve si indifférens ! Trois années ont suffi pour réduire à néant une grosse question diplomatique et montrer, une fois de plus, que les soucis des politiques sont aussi sérieux, aussi durables que les soucis des amoureux. Alors qu'ils pâlissent sur une dépêche, les diplomates qui ont lu l'histoire et qui ont de l'esprit, — il y en a, — doivent entendre un grand rire montant du passé, se prolongeant sous leur plume et chuchotant : Vanité ! vanité !

Deux causes expliquent la résignation actuelle du cabinet de Londres, après un émoi si bruyant et de si fraîche date. La première saute

aux yeux de tout le monde : rien ne rend l'humeur accommodante comme d'avoir un Mahdi sur les bras, et le Nil est assez loin de l'Oxus pour qu'il soit malaisé d'entreprendre simultanément sur les deux fleuves. Néanmoins, cette seule raison n'eût pas suffi; l'Angleterre a prouvé maintes fois qu'elle sait faire face à plusieurs périls, sur tous les points du globe où un de ses intérêts souffre. Il y a une autre cause plus secrète : depuis les derniers progrès des Russes sur la frontière persane, la route future de l'Inde s'est mieux dessinée; cet axiome, que Merv est la clé de l'empire indien, s'est évanoui. Ceci demande quelques éclaircissemens. Avant de les poursuivre, rappelons-nous que nous sommes de notre propre aveu, nous autres Français, divisés en deux catégories : les anciens, qui ne savaient pas la géographie, à ce qu'assurent les nouveaux; les nouveaux, qui ignorent les affaires extérieures, au dire des anciens. Demandons aux Anglais et aux Russes, qui ont écrit sur cette question de quoi remplir une bibliothèque (1), comment les soldats du tsar se sont acheminés vers Merv, et ce qu'est au juste ce fantôme litigieux.

Jetez les yeux sur une carte d'Asie; entre le 70e et le 85e degré de longitude, le 37e et le 43e de latitude, vous trouverez un long triangle ouvert de l'est à l'ouest, assez nettement délimité par la mer Caspienne à sa base, par l'Amou-Daria (ancien Oxus) et la mer d'Aral sur son côté nord, par les montagnes de Perse et d'Afghanistan sur son côté sud; le sommet de ce triangle s'appuie aux pentes septentrionales de l'Hindou-Kouch, vers Balkh, la Mère des villes d'après l'Écriture. Tout le cœur de ce vaste espace disparaît sous un pointillé grisâtre, qui figure sur nos cartes les déserts de sable, quand il n'indique pas l'ignorance des géographes devant un pays mal exploré; c'est le désert de Kara-Koum; aux jours dont nous n'avons pas l'histoire, avant la disjonction de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, les eaux du grand lac intérieur couvraient cette contrée; la steppe saline témoigne de leur retraite sous l'action de soleils immémoriaux. Sur les flancs de cette solitude courent deux étroites bandes blanches; elles marquent la végétation et la vie, ranimées là par des cours d'eau; sur le côté nord, c'est la vallée de l'Amou-Daria, avec Boukhara sur la rive droite en amont, Khiva sur la rive gauche en aval. Au sud, c'est la vallée du fleuve Atrek, qui coule à la Caspienne parallèlement à la chaîne persane, puis les oasis de deux rivières, le Tedjen et le Mourghab, qui descendent des plateaux afghans et vont se perdre dans les marais salans du Kara-Koum. La plus orientale de ces oasis est celle de Merv.

(1) Voir surtout C. Marvin, *Merv the Queen of the World;* Rawlinson, lecture du 27 janvier 1879 à la Société royale de géographie; et en russe, général Pétroussévitch, *Rapports à la Société de géographie du Caucase,* Tiflis, 1880; général Annenkof, *l'Oasis d'Akkal-Tekké et les Routes de l'Inde,* Saint-Pétersbourg, 1881.

— Il y a trente ans, tous ces territoires appartenaient nominalement aux khans de Khiva ; en 1855, les Khiviens durent se replier sur l'Amou-Daria, après une défaite que leur infligèrent les tribus tourkmènes du sud; ces tribus, groupées sous le nom générique de Tekkés, erraient depuis lors, libres et seules, dans les oasis qui confinent à la Perse et à l'Afghanistan.

Par leurs établissemens sur les côtes orientales de la Caspienne, les Russes étaient depuis 1869 en contact avec le pays tourkmène; dans les derniers temps, ils l'avaient pris à revers par leurs possessions du Turkestan. Nous n'avons pas à rappeler ici comment, en moins de trente ans, la Russie a soumis un territoire de 1,100,000 kilomètres carrés, plus de deux fois la superficie de la France. Dans leur marche continue de Perovsky à Tachkend, de Tachkend à Kokan, les armées du tsar ont assujetti toute la vallée du Sir-Daria, jusqu'aux frontières de la Chine et du Kachgar; arrêtées par les murailles de la Haute-Tartarie et de Pamir, elles se sont rabattues vers le sud-ouest, en suivant la courbe des montagnes, sur Samarkand et Boukhara, et ont rejoint ainsi la rive droite du haut Oxus. Elles n'avaient plus, ce semble, qu'à achever leur randonnée en regagnant, par Merv et l'Atrek, le sud de la Caspienne, la mer qui forme la corde de l'immense arc de cercle dont elles avaient parcouru les deux tiers. Mais il fallait compter avec le malheureux triangle que nous avons décrit, coupant et menaçant les conquêtes nouvelles, défendu par ses déserts et par le courage de ses populations nomades. On l'entama d'abord par le nord, par le khanat de Khiva. Depuis Pierre le Grand, les tentatives répétées des Russes contre ce khanat s'étaient terminées par de cruels désastres. En 1873, le général Kaufmann organisa sa fameuse expédition; au prix de fatigues telles que le soldat en a rarement connu, après une marche de deux mois tour à tour dans les neiges et les sables brûlans, Khiva fut prise sans coup férir. La Russie était maîtresse de tout le cours de l'Oxus.

Restait la bande du Sud, ce territoire des Tekkés qui empêchait seul le grand empire de se relier à ses possession du Turkestan méridional et d'occuper toute la frontière septentrionale de la Perse, chose désirable à tous égards pour le cabinet de Saint-Pétersbourg. Quand même l'esprit de conquête n'eût pas parlé, le voisinage de ces hordes pillardes était incompatible avec la sécurité des établissemens russes sur la Caspienne : Krasnovodsk, le principal de ces établissemens, voyait sans cesse les Tekkés sous ses murailles et demeurait à la merci d'un coup de main heureux. Le général Lomakine, gouverneur de cette ville, usait ses Kosaks à repousser des razzias qui se répétaient avec un caractère toujours plus audacieux dans les dernières années. Nous serons tout de suite compris en disant que les Tekkés étaient les Khroumirs d'une Algérie russe, mais ceux-ci des Khroumirs

très visibles et très gênans. Ces nomades se divisent en deux grandes familles, les Tekkés de Merv à l'orient et les Akkal-Tekkés dans les oasis au nord de l'Atrek; ces derniers avaient pour base d'opérations le formidable camp retranché de Gœuk-Tépé, dans la principale des oasis, où ils rassemblaient leur butin. En 1879, on dirigea une première expédition sur ce point; l'effort n'avait pas été mesuré aux difficultés à vaincre; après un assaut malheureux, les Russes furent repoussés de Gœuk-Tépé avec des pertes sanglantes. Cet échec ébranla leur prestige dans toute l'Asie et l'on crut un moment que les Tourkmènes allaient jeter les envahisseurs dans la Caspienne. On rassembla en hâte une vingtaine de mille hommes au Caucase; l'année suivante, le brillant général Skobélef fut chargé de rétablir les affaires. La précédente expédition avait perdu ses chameaux jusqu'au dernier; avant d'entrer en campagne, on reconnut la nécessité de construire un chemin de fer de la Caspienne aux oasis pour assurer les communications de l'armée. l s'agissait d'apporter des usines du Volga, au prix de trois transbordemens, tout l'armement de la voie, les machines, les traverses et le combustible, sur une plage de sables mouvans, déserte, sans bois, sans eau. Le génie militaire parvint à vaincre ces difficultés en quelques mois; à l'automne de 1880, le premier tronçon de la ligne était livré; en 1881, elle atteignait Kizil-Arvat, entrée des oasis, après un parcours de 225 kilomètres, depuis son point d'attache au golfe Michel. Cette partie de la steppe tourkmène, riveraine de la Caspienne, n'est qu'une prolongation du désert de Kara-Koum, des dunes de sable toujours en marche sous l'action du vent, sans un seul puits d'eau potable. Il fallut, au début, transporter de Krasnovodsk, par mer, l'eau douce nécessaire aux besoins de la ligne. Tant d'obstacles vaincus grandirent encore l'impression produite sur l'imagination des indigènes, quand la première locomotive foula la vieille terre d'Asie; nous avons entendu conter aux ingénieurs la surprise des nomades, lorsqu'ils virent le dragon de feu courir dans la solitude, sur les sables où tanguait jusque-là le pacifique « vaisseau du désert. » — A partir de Kizil-Arvat, le prolongement de la voie dans les riches oasis ne serait plus qu'un jeu.

Skobélef trouva trente à quarante mille Tekkés enfermés dans le camp de Gœuk-Tépé, derrière des retranchemens en terre qui rappelaient les ouvrages de Plevna, de fatale mémoire. Il dut ouvrir un siège en règle, avec tranchées et parallèles, et perdit beaucoup de monde dans les engagemens corps à corps que recherchait l'assiégé, inférieur par l'armement. Le général Pétroussévitch, auteur des savans rapports à la Société géographique du Caucase qui nous ont servi pour ce travail, fut tué dans une de ces rencontres. Enfin, dans la nuit du 12/24 janvier 1881, Skobélef lança ses colonnes d'assaut sur la

brèche et emporta la place. Une partie des Akkal-Tekkés s'enfuirent chez leurs frères de Merv : les autres se soumirent. Là, comme dans toutes les conquêtes des Russes au Turkestan, la victoire fut difficile, mais définitive. Les Turcomans, une fois vaincus, se courbent avec le fatalisme de l'islam sous la main qui les a domptés et acceptent sa domination sans arrière-pensée de révolte. Dans tout cet immense empire de l'Asie centrale, la Russie n'a jamais eu à réprimer une sédition sur les territoires occupés par elle. Même pendant la guerre turco-russe, à l'heure des désastres, alors que tout le monde pronostiquait une levée de lances dans les provinces d'annexion récente, pas un musulman n'a bougé. Quarante-cinq mille hommes, disséminés par petits postes sur cette vaste superficie, au milieu de tribus nomades et belliqueuses, suffisent au maintien de l'ordre. Il y a là un succès bien différent de celui que nous rencontrons depuis un demi-siècle, dans nos possessions musulmanes; il appellerait une sérieuse étude comparative de nos procédés de colonisation et de ceux des Russes. Ce n'est pas le lieu; contentons-nous d'indiquer le principe constant de ces derniers, qui est de rendre légère, presque insensible pour le vaincu, la transition à une civilisation supérieure. Les délégués du tsar ne s'avancent pas chez ses nouveaux sujets un code européen dans une main et une feuille d'impôt dans l'autre ; on laisse à l'indigène ses lois religieuses et civiles, ses magistrats, son organisation; on l'impose à peine; le Turcoman paie 1 1/2 rouble par tête là où le colon russe, établi à côté de lui, paie plus de 8 roubles. Il ne voit guère la race maîtresse que sous l'uniforme, l'autorité ne se manifeste à lui que sous l'appareil militaire, le seul qu'il comprenne et respecte. Le gouvernement fait rebâtir les mosquées, il traite avec égards les mollahs et convoque leurs chefs au Kremlin, aux cérémonies impériales; ils s'en retournent comblés de prévenances, éblouis par la puissance du tsar blanc. Enfin, et c'est là surtout que gît le secret de cette assimilation rapide, la Russie entre en contact avec ses sujets barbares par ses élémens les moins civilisés; les Kosaks, qui vont fonder en Asie des colonies agricoles, ne sont guère supérieurs aux premiers occupans du sol; on s'entend vite entre Asiatiques, lesquels ont le cerveau fabriqué de la même façon; il n'y a point entre l'ancienne population et la nouvelle cet écart de sentimens, de culture intellectuelle, de régime de vie, qui ne va pas sans quelques dédains et quelques duretés du civilisé vis-à-vis de son inférieur. L'orgueil inné du musulman n'est pas froissé par une supériorité morale qu'il ne peut comprendre; quand cette supériorité lui apparaît, c'est derrière une épée, qui la justifie aux yeux de cet homme des tentes.

Revenons aux vainqueurs de Gœuk-Tépé. Ils poursuivirent leur marche et affermirent leur autorité jusqu'au point marqué sur les cartes

russes Giaouars, un peu au-delà d'Askabad, où l'oasis des Akkal-Tekkés prend fin. Passé ce point, les routes directes vers l'est se perdent de nouveau dans des régions sablonneuses, inhabitées; ces routes traversent une rivière à cours intermittent, le Tedjen, à la hauteur de la ligne frontière entre la Perse et l'Afghanistan; elles se reperdent dans le mauvais pays et aboutissent, à 200 kilomètres environ d'Askabad, à une grande oasis alimentée par le Mourghab, qui descend des montagnes afghanes : c'est Merv, le point de rencontre de tous les chemins montant du sud vers le Turkestan oriental, la dernière station qui manquait aux Russes pour se relier de ce côté à leurs possessions de l'Amou-Daria, à Boukhara et à Tachkend, pour fermer complètement ce grand demi-cercle dans lequel ils ont englobé l'ancienne Tartarie indépendante.

Merv a une glorieuse histoire; ce fut une des capitales de l'ancien monde, sous les rois parthes, du moyen âge oriental, sous les émirs arabes et les sultans seldjoukides. Elle lutta avec Samarkand pour la puissance, la richesse, le renom de ses mosquées. Aujourd'hui encore, les Persans l'appellent *Chah-i-Djouhan*, le « Seigneur de l'Univers, » et l'écrivain anglais Marvin intitule le livre qu'il lui a consacré : « Merv, la ville reine du monde. » Pour justifier ce titre, il ne lui manque qu'une seule chose, d'être une ville. La vieille cité a souffert à diverses reprises ces formidables destructions qui marquaient le passage des conquérans asiatiques. Djenghiz-Khan y égorgea sept cent mille personnes et éleva dans le désert une de ces pyramides de crânes, fidèlement reproduites par le peintre Véreschaguine dans ses lugubres tableaux de l'Asie centrale. A la fin du dernier siècle, Mourad, émir de Boukhara, rasa ce qui restait de la ville et emmena la population en captivité sur l'Amou-Daria. Les canaux d'irrigation du Mourghab, qui faisaient de l'oasis un jardin et un grenier de céréales, se perdirent, abandonnés et comblés par le sable. Depuis lors, les tribus tourkmènes sont restées seules maîtresses de ce territoire; Merv n'est plus qu'un camp retranché comme celui de Gœuk-Tépé, abritant quelques milliers de *kibitkas*, ces petits chariots sur lesquels vivent les nomades. On estime à deux cent cinquante mille âmes environ cette population errante. Ces Tekkés de Merv, comme leurs frères de l'Akkal, sont une race vaillante et primitive, gens de peu de besoins et de peu de scrupules, pasteurs de troupeaux et pillards de leurs voisins. Leur réputation est suffisamment établie dans toute l'Asie centrale par ce proverbe : « Si tu rencontres une vipère et un Mervien, tue d'abord le Mervien, tu t'occuperas après de la vipère. » Le proverbe ne les calomnie pas; en dehors du maigre produit de leurs troupeaux, ils n'ont d'autres ressources que le butin rapporté de leurs razzias dans les vallées afghanes et persanes. En l'absence de tout commerce et des

recherches les plus élémentaires de la civilisation, le Tekké amasse le bien d'autrui pour se fournir d'armes, de chevaux et de femmes. Quand un jeune homme veut se marier, il doit trouver à la pointe de sa lance la dot avec laquelle il achètera sa fiancée. D'après les données recueillies à ce sujet par les voyageurs anglais, une toute jeune fille vaut de 20 à 80 livres sterling; une veuve de vingt-cinq ans monte à des prix très élevés; les pauvres doivent se contenter des femmes au-dessus de quarante ans, qui « valent un peu moins qu'un chameau. » Le cheval tekké est une des plus belles variétés de l'espèce; il réunit les formes développées et les qualités de vitesse du cheval anglais à la douceur et à l'endurance du cheval arabe. L'organisation politique et sociale de ces pasteurs n'a pas progressé depuis le temps d'Abraham : la famille obéit à son chef, la tribu à son ancien; aucun lien stable entre les tribus, aucun pouvoir central. Les Tekkés sont musulmans du rite sunnite, ce qui suffirait à expliquer l'aversion que ressentent pour eux les Persans, sectateurs d'Ali; mais, indépendamment des questions de race et de secte, tous les voisins de ce nid de brigands appelaient de leurs vœux le moment où la Russie le nettoierait.

Ce nettoyage ne semblait pas chose facile. Les Tekkés ont des annales militaires qu'envieraient bien des états. Nous avons vu comment ceux de l'Akkal repoussèrent la première expédition russe et arrêtèrent longtemps la seconde, commandée par un des premiers capitaines de notre époque. En 1855, ceux de Merv chassèrent les troupes du khan de Khiva et les poursuivirent jusqu'à l'Amou-Daria. En 1861, les Persans, résolus d'en finir avec leurs agresseurs, réunirent une armée imposante, dix mille cavaliers, douze mille hommes de pied et trente-trois canons; cette armée s'engagea dans l'oasis de Merv; elle n'en sortit jamais, et, durant l'année qui suivit, le prix des esclaves, sur les marchés de Khiva et de Boukhara, tomba à moins de 20 francs par tête de prisonnier persan. Cette peuplade, si bien défendue par son courage, était protégée en outre par les déserts qui l'enveloppent de toutes parts, sauf du côté de l'Afghanistan, et par le *veto* de l'Angleterre, intraitable, semblait-il, sur la question de Merv. On prévoyait une longue et pénible campagne le jour où des circonstances favorables délieraient les mains à la Russie.

La stupéfaction a dû être grande, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, quand on a appris que ce territoire était annexé à l'empire d'un trait de plume, et que, suivant l'expression du *Nouveau Temps*, « Merv était tombée aux pieds du tsar comme un fruit mûr. » Pour nous, qui croyons que les fruits se cueillent plus souvent qu'ils ne tombent, nous voyons dans ce résultat un nouveau trait de cette habileté proverbiale avec laquelle les généraux russes mènent les négociations diplomatiques

dans les pays d'Asie. Le général Komarof ne nous dira pas les pratiques qui lui ont si bien succédé, mais il n'est pas défendu de les deviner. Dans ces dernières années, des épizooties répétées avaient presque anéanti les troupeaux des Merviens; plus que jamais ils étaient réduits à vivre de pillage; la chancellerie militaire se sera souvenue de l'excellent axiome : « diviser pour régner, » elle aura groupé dans une ligue commune tous les ennemis, c'est-à-dire tous les voisins des Tekkés, les peuplades tourkmènes des Sariks, des Salors, étagées sur les pentes septentrionales de l'Afghanistan; elle aura réprimé, de son côté, les incursions et resserré le cordon sanitaire autour des nomades, qui ne peuvent exister qu'en se répandant au dehors; en outre, quelques attentions bien placées auront semé la division entre les tribus; déjà, l'été dernier, plusieurs d'entre elles avaient envoyé des députés au couronnement, à Moscou; le reste, menacé de périr de misère, n'a eu d'autre ressource que de se rendre à merci. Ce ne sont là, nous le répétons, que des conjectures, fondées sur l'expérience du passé; peu importent d'ailleurs les moyens, aujourd'hui que le résultat est acquis, Merv annexée.

Voyons maintenant quelles seront les conséquences de cette annexion pour la Russie, d'abord à l'intérieur, autant que ce mot peut s'appliquer à son empire transcaspien, ensuite à l'extérieur, dans ses rapports avec l'Inde anglaise. A l'intérieur, le bénéfice est considérable. La puissance matérielle et le prestige moral du tsar, que les Tekkés tenaient seuls en échec, sont désormais affermis sur toute l'Asie centrale; les possessions et les états vassaux de la Russie sont reliés, sans solution de continuité, d'Orenbourg à Krasnovodsk, sur tout le parcours de la vaste courbe que nous avons décrite. Les transports de troupes et de marchandises, jusqu'ici acheminés d'Orenbourg, durant des mois et par une route difficile, sur Tachkend, Boukhara, Khiva, emprunteront dorénavant la route du sud, infiniment plus courte et plus facile, par la Caspienne et le chemin de fer qui va se continuer dans les oasis. De même pour le commerce d'exportation que le Turkestan renvoie à la métropole. Prenons un exemple. Le coton est la principale production de l'Asie centrale; l'exportation de ce textile s'élève actuellement à 3 millions de pouds (1). Aujourd'hui, le poud de coton, transporté des champs de Khiva ou de Boukhara à Orenbourg, franchit une distance de 14 à 1,500 kilomètres, fait quarante à quarante-cinq jours de route et paie de 6 à 7 francs. De ces mêmes champs au chemin de fer de Kizil-Arvat, par la voie de Merv, la distance est de 500 kilomètres, la durée du trajet de quinze à dix-huit jours, le prix de transport tombera entre 2 et 3 francs. On devine le développement économique

(1) 1 poud = 40 livres.

réservé à l'Asie centrale par ces facilités, surtout si la ligne ferrée est prolongée jusqu'à Merv.

Au point de vue extérieur, le préjugé ancien veut que Merv donne à son possesseur la clé des Indes. La construction du chemin de fer transcaspien et les connaissances nouvelles qu'on a sur ces régions, depuis la dernière campagne des Russes, ont changé les données de la question. Les routes qui mènent directement de Merv à Caboul, par Balkh ou tout autre point des montagnes afghanes, sont impraticables à une armée ; depuis le voyage du major Grodekof, ces itinéraires sont condamnés. Dans l'opinion unanime des Anglais et des Russes, il n'y a qu'une route militaire possible entre le bassin aralo-caspien et les Indes : celle qui passe par Saraks, Hérat et Kandahar, la route qu'ont suivie Alexandre le Grand, Nadir-Chah et toutes les invasions. Nous avons nommé Saraks; il faut insister sur l'importance de ce point, car là est véritablement la clé des Indes. La muraille continue, courant de l'est à l'ouest, qui sépare l'Iran du Touran, sous le nom de Paropamisus en Afghanistan, de Kara-Dagh, de Kopet-Dagh en Perse, est brisée par une étroite cassure au point d'intersection des trois frontières persane, afghane et tourkmène. Le fleuve Tedjen ou Herri-Roud, descendu d'Hérat par la vallée qui sépare la Perse et l'Afghanistan, franchit cette cassure, s'infléchit au nord-ouest dans la direction d'Askabad et va se perdre dans les sables de Kara-Koum. C'est dans ce défilé, porte naturelle des deux états iraniens, que s'élève Saraks, jadis une cité considérable, aujourd'hui un méchant fortin. Nominalement, Saraks appartient à la Perse, qui y entretient quelques soldats; de fait, tout le pays environnant était jusqu'ici abandonné aux Tourkmènes, dont les Russes se trouvent à présent suzerains. De Saraks à Askabad, point extrême de l'oasis d'Akkal-Tekké, qui sera prochainement sans doute le point *terminus* du chemin de fer transcaspien, on compte environ 250 milles anglais, en marchant au nord-ouest, par le cours du Tedjen d'abord, puis par les petites oasis disséminées sur le revers des montagnes persanes. De Saraks à Merv, il n'y a que 150 milles, dans la direction du nord-ouest, mais par un désert sans eau. Le troisième côté du triangle est la route directe d'Askabad à Merv, dont nous avons dit plus haut les difficultés. On comprendra, en regardant la carte, qu'une armée qui a sa base d'opérations sur la Caspienne, et qui est parvenue à s'établir à Askabad, tient la route de Saraks; si elle était uniquement préoccupée de cet objecttf, cette armée n'aurait que faire d'aller à Merv, détour inutile. Cela est si vrai que, dans une lecture à la Société royale de Londres, le 27 janvier 1879, l'Anglais le plus compétent sur ces questions, l'illustre sir H. Rawlinson, affirmait qu'une armée russe dirigée sur Merv serait forcée, pour éviter des difficultés insurmontables, de prendre la route

du sud et de passer par Saraks. Puisqu'il est admis d'ailleurs que Saraks est le point de départ de toute marche vers les Indes, dire après cela que la possession de Merv modifie la situation, c'est tenir ce raisonnement: Un corps de troupes parti de Rouen, pour se rendre à Lyon par Paris, sera très avancé si on lui prépare des logemens à Nancy. La vérité, c'est que la route des Indes a été fort compromise le jour où l'on a souffert l'établissement des Russes à Askabad et la construction de leur chemin de fer entre la Caspienne et l'Akkal-Tekké; il ne tient qu'à eux de pousser leurs avantages vers Saraks et d'y conduire la voie ferrée, au moyen d'arrangemens avec la Perse sur la dévolution des territoires vagues qui bordent les montagnes frontières. L'occupation de Merv ne leur donne rien de plus, si ce n'est une garantie contre les hordes turbulentes qui auraient pu les prendre à revers.

Les Anglais au courant de ces questions savaient tout cela depuis trois ans; ceux-là, comme on dit vulgairement, avaient fait leur deuil de Merv: voilà pourquoi ils ont accueilli avec tant de philosophie la nouvelle qui nous occupe. Leurs appréhensions et leur zèle se sont reportés sur Saraks, et le *Journal de Saint-Pétersbourg*, en enregistrant l'annexion de Merv, s'empresse de leur déclarer que la Russie n'a aucune intention d'occuper Saraks. Nous croyons très volontiers à la bonne foi de la feuille officieuse, mais nous nous rappelons que les routes de l'Asie centrale sont pavées d'intentions semblables, et il nous souvient d'avoir vu dans le même journal les mêmes déclarations répétées naguère au sujet de Merv; il en sera de celles-ci ce qu'il en a été des précédentes. Nous ne le disons pas par ironie, mais pour constater une loi mystérieuse, supérieure à tous les calculs des hommes, fatale comme la loi qui précipite l'eau sur les pentes : partout où la civilisation se trouve en contact avec la barbarie, celle-là est condamnée à marcher de l'avant; en tout pays on peut dire d'une manière générale que ce sont les colonies qui engagent la métropole, parfois contre son gré et à son insu. Nous le savons par notre propre expérience en Afrique, où chaque pas a nécessité le suivant. Sans doute l'humeur conquérante s'en mêle, et si les occasions ont fait violence à la Russie, la violence lui a été douce; mais, de l'autre côté des montagnes, la même force secrète poussait l'Angleterre, jusque sous le gouvernement des *whigs* les plus timorés. Rien de plus curieux à cet égard que l'histoire de l'Inde. Déjà Fox et Pitt désavouaient les entreprises de la « Compagnie; » le dernier faisait passer un bill qui défendait sévèrement toute conquête nouvelle et même toute alliance avec les rajahs indépendans, sauf en cas de défense inévitable; il fallut se défendre, c'est-à-dire avancer, jusqu'au Népaul, jusqu'à Kachmir. Une fois là, il fallut encore se défendre contre les Afghans, et par conséquent entrer chez eux. On sait si le sentiment public, qui gouverne l'Angle-

terre, a toujours été opposé à ces néfastes aventures dans l'Afghanistan; pourtant les armées de la reine y ont pénétré trois fois depuis quarante ans, et, en 1879, tandis que les Russes étaient entraînés à la poursuite des Tekkés dans la steppe tourkmène, le major Cavagnari conduisait à Kandahar sa malheureuse expédition. Malgré ces cruelles expériences, il est infiniment probable que les Anglais y retourneront et que nous les verrons, avant la fin du siècle, à Hérat.

Ce jour-là, les Russes seront depuis longtemps à Saraks, les deux empires se trouveront en présence; il faudra établir non plus cette ligne médiane d'influence, que les deux cabinets cherchent vainement à tracer depuis quinze ans, mais une ligne de frontières réelles. Du contact entre les deux nations, il peut sortir un accord qui fera avancer de cent ans les destinées de l'Asie, ou un choc qui les fera reculer d'autant. L'accord, tel que beaucoup de bons esprits le rêvent en Angleterre et en Russie, c'est la ligne indienne de Quetta reliée à la ligne transcaspienne, l'ouverture de la plus grande voie commerciale du vieux continent, le trajet en onze jours de Paris à Chirkapour. Nos voisins n'aiment guère les routes nouvelles qui viennent troubler leur négoce; mais à notre époque, ils doivent le savoir, la volonté d'un ingénieur finit toujours par prévaloir sur celle des cabinets les plus tenaces; qu'ils se souviennent du canal de Suez et des profits qu'ils en tirent, après vingt ans de lutte contre leurs propres intérêts! — Le conflit des deux puissances, à l'heure prochaine et inévitable de leur rencontre devant Hérat, ce serait, quoi qu'il arrive, un désastre navrant pour la civilisation; dans l'hypothèse d'une victoire russe, l'écroulement de cet empire indien, l'un des plus admirables monumens du génie européen, le plus grand exemple d'ascendant moral que le monde ait vu depuis les Romains; dans l'hypothèse d'une victoire anglaise, le retour de la barbarie sur les talons des Russes dans l'Asie centrale, les hordes pillardes poussant de nouveau des troupeaux d'esclaves sur les marchés du Turkestan, les pyramides de crânes s'élevant derechef sur les ruines des villes. Ceux qui auront ainsi arrêté la marche de l'histoire encourront une lourde responsabilité devant elle.

Quoi qu'il en soit de cet avenir inquiétant, nous pensons avoir prouvé que l'annexion de Merv ne le rapproche pas sensiblement. Dès lors, la jalousie qui taquinerait la Russie sur cette acquisition serait assez mesquine. A défaut d'autre voisine civilisée, l'Asie centrale est naturellement dévolue à cette puissance. Autant les mouvemens des Russes en Europe sont faits pour alarmer les intérêts, autant leurs progrès en Asie sont légitimes, puisqu'ils ne lèsent que la barbarie. Aussi bien une haine très clairvoyante, — elle existe peut-être quelque part, — devrait pousser les avant-gardes kosakes à l'orient, bien loin de les

retenir. En Russie même, beaucoup de patriotes voient avec crainte cette déperdition de forces, la tâche chaque jour plus lourde qu'on assume, le frottement toujours plus immédiat avec cette Chine, qui sera quelque jour un terrible voisin. On tremble et pourtant on avance.

C'est qu'on subit une loi antérieure et supérieure à toutes les habiletés des diplomates, la loi universelle qui ordonne à l'homme de s'user pour autrui, à aujourd'hui de s'immoler pour demain. Dans sa sagesse admirable, elle leurre l'égoïsme de satisfactions momentanées, elle lui cache le suicide où elle le mène, elle l'intéresse à ses fins. Pour obéir à cette loi, l'Espagne a perdu sa prépondérance sur l'Europe en tirant de la nuit le Nouveau-Monde ; l'Angleterre a couvert le globe de ses colonies, et, malgré ses solides vertus, le moment semble venir où elle penchera sous ce poids trop lourd, entraînée dans les océans ; nous-mêmes, ne serons-nous pas la proie fatale de l'Afrique, n'épuiserons-nous pas le reste de nos forces à susciter les grands pays noirs de l'équateur? Les hommes d'état dignes de ce nom doivent réagir sur ces pentes irrésistibles; ils peuvent ce que peut la politique, ralentir; mais s'ils pensent, ils pressentent la vanité définitive de leur effort contre le dessein divin. Cette loi qui commande aux empires de servir les destinées générales au prix de leur propre existence, c'est la même qui contraint le ver à mourir en tissant son fil de sa substance, l'artiste à produire en donnant sa vie à son rêve; c'est la loi en vertu de laquelle tout agent de l'œuvre éternelle, insecte, homme ou nation, crée par le sacrifice. Nous venons de la voir au travail dans ce désert d'Asie ; le soleil a dépensé sa chaleur, durant des milliers de siècles, pour sécher ces mers inutiles ; les fleuves tarissent leurs eaux pour transformer ces sables en limon nourricier ; un grand empire, en croyant amasser pour lui-même, usera peut-être le meilleur de sa sève à ranimer la vie, à rallumer la civilisation dans ce berceau de la race humaine. Création par le sacrifice, c'est tout l'ordre et le secret de Dieu.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LE POÈTE

DON SERAFIN ESTEBANEZ

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION DE M. CANOVAS DEL CASTILLO

Les adversaires politiques de M. Canovas del Castillo conviennent comme ses amis qu'il n'est pas seulement l'un des premiers orateurs de l'Espagne, qu'il joint à l'éloquence les plus précieuses qualités de l'homme d'état et à l'autorité du talent celle du caractère. Ils conviennent aussi que cet homme d'état, qui excelle en bien dire, est un lettré dans toute la force du terme et que ses savantes études sur l'histoire de son pays auraient suffi pour lui faire un nom. Quand il quitte le pouvoir, il n'est pas embarrassé de bien employer son temps; il se plaint même qu'on l'arrache trop souvent à ses laborieux loisirs : « Le démon de la politique, nous dit-il, m'a séduit dès mon jeune âge et a contrarié les goûts les plus décidés de ma vie. » Mais quoi! on ne résiste pas à son démon, et il ne faut pas dire qu'on lui sacrifie son bonheur. Nous ne pouvons être heureux quand il n'est pas content.

Que le ciel et le roi Alphonse XII en soient loués! M. Canovas n'est pas redevenu président du conseil avant d'avoir mis la dernière main à la biographie du poète et romancier don Serafin Estebanez, surnommé le Solitaire, né à la fin de 1799, mort en février 1867 (1). Il y a de tout dans cette piquante biographie, dont l'auteur a su réunir, dans un agréable mélange, la plus fine critique littéraire et la politique, les pensées graves et les touches légères, l'émotion et un vif sentiment

(1) *El Solitario y su Tiempo*, biografia de D. Serafin Estebanez Calderon, por don A. Canovas del Castillo. Madrid, 1883.

de cette ironie des choses humaines qui fait dire avec Calderon que la vie est un songe. M. Canovas a eu plusieurs raisons d'écrire ce charmant livre. C'était d'abord un tribut de reconnaissance qu'il payait à un de ses parens, « la seule personne de ce monde, nous dit-il, à qui j'aie été redevable d'un peu d'aide et de protection, car tout le reste je l'ai obtenu ou conquis par moi-même. » Il se faisait aussi un devoir de remettre en lumière un écrivain d'un talent exquis, fort admiré de Mérimée, mais qui n'a jamais été très populaire dans son pays et qu'il considère comme ayant été victime d'une injustice de l'opinion. Puissent toutes les victimes des préjugés ou de l'indifférence publique trouver un jour ou l'autre un pareil avocat!

Né d'une famille de petit avoir, mais qui se flattait d'être de fort bon lieu, Estebanez était un Andalous de Malaga. Nous nous souvenons qu'un jour, à Madrid, M. Canovas nous parla de la ressemblance de certains Andalous avec le Grec des temps héroïques : « Pleins de ressources et d'industrie, aventureux, hâbleurs, jetant le gant à la destinée, nous disait-il, au nord comme au sud de la Sierra Nevada, les Ulysse abondent. » On y trouve aussi beaucoup d'hommes qui s'attachent à la fortune d'Ulysse, qui s'associent volontiers aux hasards de ses entreprises. Il ne faut pas confondre le *caudillage*, cette institution tout espagnole, avec le condottiérisme italien. Le condottière payait en espèces ses mercenaires; le *caudillo* achète les siens avec des promesses et du vent. Si légère que soit cette monnaie, on en remplit ses caisses et on ne troquerait pas facilement son trésor contre de l'argent comptant. L'Andalousie est pleine de ces millionnaires de l'espérance, qui bâtissent en idée comme Crassus et tiennent table comme Lucullus. Mais ils ne prêchent pas comme Caton; cette terre bénie produit peu d'hypocrites, les cœurs y sont transparens.

S'il y a du Grec dans l'Andalous, il tient aussi du Maure, dont le sang coule encore dans ses veines. Il a hérité de lui l'ardeur dévorante de l'imagination, les passions de feu, la fureur du désir unie aux délicieuses nonchalances, le goût de faire de sa vie une fête continuelle, sans avoir d'autre peine que celle de varier ses plaisirs. Une femme d'esprit nous disait qu'après avoir trouvé un remède à la rage, M. Pasteur mériterait bien de l'humanité en inventant une vaccine contre l'ennui. L'Andalous qui tient du Maure naît tout vacciné; il ne s'ennuie jamais, il ne connaît pas la satiété, les mélancolies de la lassitude; c'est un éternel recommenceur. Tel fut don Serafin Estebanez, que la nature avait doué de bonne grâce, de belle humeur, d'un esprit étincelant et d'une âme toujours épanouie. Ardent à entreprendre, trop paresseux pour mener à bonne fin un travail de longue haleine, chaud dans ses affections, excessif dans ses haines, sensuel avec délices et avec candeur, bon catholique, mais dévot à gros grain, inexorable à l'hérésie, qui est le péché de l'esprit, plein d'indulgence

pour les péchés de la chair, adonné aux plaisirs de la table comme à la gourmandise des yeux et aux amours faciles, passionné de frairies, de galas, de combats de taureaux, de musique, de danse et de danseuses, cet homme robuste, frais et corpulent, de figure agréable, sympathique, sut pratiquer comme personne l'art de jouir de soi-même et de la vie. S'il est vrai qu'il y ait deux espèces d'Espagnols, les Maures et les Goths, Estebanez était un Maure, et beaucoup de gens croiront qu'il avait choisi la bonne part. Mais son biographe, quoique Andalous de Malaga comme lui, a toujours pensé que la perfection est dans l'entre-deux, dans un juste équilibre. M. Canovas est un sage; Estebanez appartenait à la grande famille des impondérés.

De plus, il était poète, un de ces poètes qui prennent la peine d'écrire leurs vers, et il faut lui en savoir gré, car cette espèce est rare à Malaga. Si fière qu'elle soit de ses vignes, de ses figuiers, de ses caroubiers toujours verts, des lauriers-roses qui bordent ses ruisseaux poudreux, de ses plages enchantées, de son atmosphère si pure qu'à de certains jours, les Africains d'Europe croient voir blanchir à l'horizon les rivages de l'Afrique des Africains, cette terre divine a produit peu de poètes pour célébrer ses grâces, et M. Canovas en donne une raison qui nous semble bonne. C'est le pays des gaspilleurs d'esprit, qui à chaque heure dépensent follement leur génie en raisonnemens subtils, en saillies bouffonnes ou en propos galans, *ahora discreteando, ahora galanteando.* Cette poésie parlée leur suffit. Au surplus, ces génies sensuels pensent qu'une belle femme vaut mille fois le plus beau des poèmes. A quoi bon la chanter? Il est plus sage d'employer son temps à la regarder et à l'aimer. Bavards et paresseux, ne leur demandez pas l'effort du recueillement, et il faut se recueillir pour composer le plus méchant sonnet. La mortification des sens et les longs silences de l'âme sont nécessaires à tout enfantement de l'esprit; mais une âme andalouse ne sait pas plus se taire qu'une âme d'oiseau chanteur. A Malaga, on coquette avec la muse, on ne lui fait pas d'enfans.

Estebanez aimait le plaisir avec fureur, il aimait aussi le travail, du moins par intervalles. Il lui fallut beaucoup de vertu pour devenir un maître écrivain au milieu des dissipations de sa jeunesse. Malheureusement ses vers furent peu goûtés de ceux qu'il appelait avec dédain « les hommes d'argent de la promenade de l'Alameda, » race très prosaïque, qui n'avait pas d'autre littérature que les lettres de change. Il ne connut les joies de l'amour-propre qu'à Madrid, où il s'établit vers l'âge de trente ans. Il ne laissa pas de regretter toujours Malaga, ses fêtes populaires, ses quartiers riches et ses faubourgs qu'il avait battus dans tous les sens, où il avait découvert bien des merveilles, car beautés de salons ou de rues, tout lui était bon. Il regrettait aussi son humble héritage, son jardin, ses peupliers blancs, ses saules et ses amandiers, le mûrier où il avait grimpé si souvent et le jus de ses

fruits dont il aimait à se barbouiller le visage : « Va-t-il encore murmurant parmi les glaïeuls et les joncs, demandait-il aux hirondelles, le ruisseau où ma muse en extase but ses premières inspirations? »

Sa ville natale lui fut toujours chère; mais plus chère encore lui était l'Espagne, sa grande patrie. Il l'aimait d'un amour passionné, exclusif et jaloux. Cet Espagnol espagnolisant affirmait que tout ce qui est grand est espagnol. Qui donc a osé prétendre qu'il n'y a plus de Pyrénées? Il les voyait si hautes qu'elles lui cachaient le reste du monde. Conservateur ou plutôt réactionnaire dans l'âme, son patriotisme intransigeant fit plus d'une fois violence à ses opinions. Par haine de l'invasion française, il prit le parti des conjurés de Cadix contre le roi Ferdinand VII, qui lui plaisait beaucoup; par haine de la loi salique, cette invention franque, il épousa la cause d'Isabelle II contre don Carlos, dont les principes ne lui répugnaient point. Toute vérité qui n'était pas née en Espagne lui était suspecte; il était tenté de se plaindre qu'il n'y eût pas une arithmétique péninsulaire, à l'usage spécial des Castillans et des Andalous. Il est vrai que la sienne ne ressemblait pas à celle de tout le monde, que dans ses comptes de ménage deux et deux ne faisaient pas toujours quatre. L'Espagne et là-bas, il n'avait pas d'autre géographie, et tout ce qui se passait là-bas lui semblait médiocre ou déplaisant.

En littérature aussi, il était l'esclave des formules, des traditions nationales, et, après l'an de grâce 1830, il composait encore des églogues, des poèmes bucoliques. L'avènement subit du romantisme le consterna; rien ne pouvait être plus contraire à son tempérament. Il considérait la vie comme une belle invention; le byronien, qui se regarde comme la fin et le centre de l'univers, a souvent maille à partir avec lui. Il avait l'âme à fleur de peau, et même dans l'élégie, la gaîté était sa muse; le byronien approfondit tout, raffine tout, mêle du mysticisme aux voluptés. Il n'avait jamais cherché de querelle ni au monde, ni à Dieu; le byronien dirait volontiers comme cet Allemand : « En Dieu lui-même je découvre des défauts. » Quoique Espronceda et Zorrilla fussent des byroniens tempérés, il leur reprochait leur scepticisme, l'amertume de leurs désenchantemens. Il leur en voulait surtout d'être les disciples de l'étranger, de cultiver dans leur jardin des plantes exotiques, dont le parfum ne lui revenait pas. Malheureusement, ils avaient la vogue; ses Cythères, ses Philis semblaient un peu démodées, et si bon musicien qu'il fût, on n'écoutait pas sa flûte. Dans son dépit, il quitta les vers pour la prose. Il composa ses charmantes *Scènes andalouses*, où il répandit toute la grâce de ses souvenirs de jeunesse en les assaisonnant d'une malice sans fiel. Mais, comme ses vers, sa prose sentait l'antique. Puriste implacable, il avait juré de ne parler que l'espagnol de l'âge d'or, et ses archaïsmes nuisaient à sa popularité. Ses pastorales faisaient penser à Melendez et à Gongora; les

Scènes andalouses rappelaient Cervantès, Quevedo, les chefs-d'œuvre de l'ancienne littérature picaresque. On peut aimer plus ou moins son temps, il faut en être, et alors même qu'on lui dit des injures, il faut lui parler la langue qu'il parle.

Si Estebanez avait pour principe qu'il n'y a de grand que ce qui est espagnol, il pensait aussi qu'il n'y a de vraiment beau que ce qui est vieux. Il voulut toujours s'habiller à l'ancienne mode, et jusque dans le fort de l'été, on l'eût plutôt décidé à sortir de sa peau qu'à dépouiller sa grande cape bleue, dont il s'enveloppait avec une grâce incomparable. Il a écrit une dissertation intitulée : *Gracias y Donaires de la capa*, dans laquelle il expose tous les secrets de l'art de se draper. Il a écrit aussi un traité de la parfaite danseuse espagnole, code rigoureux de toutes les règles, de tous les entrechats orthodoxes autorisés par la tradition; même en matière de danse, il détestait l'hérésie. Cet homme excellent et distingué, mais un peu maniaque, tenait toute innovation pour un malheur public; il était fermement persuadé que déroger à un usage quelconque, c'est risquer de tout perdre, que l'antique façon de battre la caisse inspirait aux soldats ce courage qui ne compte pas avec le danger, mais qu'une batterie de tambour qui n'a pas d'histoire conduit sûrement à la défaite. Ce fut par dévotion au glorieux passé de son pays que ce paresseux prit le goût de l'étude et devint érudit. Il adorait les vieux livres, les vieux contes, les vieilles chroniques. Il eût fait cent lieues pour se procurer une vieille chanson inédite et il se plaisait à la chanter : « J'ai recueilli de la bouche des chanteurs du pays quatre romances inconnues, écrivait-il de Malaga à son ami le célèbre arabisant Gayangos. Ma musique mauresque les ravit, ils disent que mon style est le plus irréprochable du monde, que ma liqueur a un goût de noyau. » Il apprit également l'arabe « pour pouvoir acquérir la clé d'or qui donne accès à la science du Maure, » et il pénétra très avant dans l'intimité des Zaïdes et des Zulemas, des Abencerrages et des Zegris. Il se trouvait bien dans la société des revenans, et il l'était un peu lui-même. Mais les originaux sont rarement aimables, et si les manies d'Estebanez provoquaient le sourire, on ne pouvait s'empêcher de l'aimer.

Qu'ils soient poètes ou ne le soient pas, les Espagnols espagnolisans ne conçoivent pas la vie sans aventures. Quand nous arrivâmes à Madrid, un Espagnol de beaucoup d'esprit nous donna le conseil de n'y jamais parler de l'immortel chef-d'œuvre de Cervantès : « L'étranger, nous dit-il, qui parle de don Quichotte à un Espagnol, se met toujours dans une situation fausse. S'il le dénigre, il passe pour un sot; s'il l'admire, son interlocuteur le regarde de travers en se disant : « Est-ce à moi qu'il en a? » Cependant les vrais don Quichotte sont rares; l'héroïsme chevaleresque et l'absolu désintéressement seront toujours des vertus peu communes. Plus nombreux parmi les cou-

reurs d'aventures sont les Sancho-Pança. Nous en connaissons plus d'un dans la péninsule; ils y ont causé plus d'une révolution.

Les Sancho ont cette gaîté abondante et facile qui résiste à toutes les déconvenues, ils ont le secret de ce bonheur économique qui est propre à la Péninsule et se compose de soleil, d'oisiveté, de babil, de rares et courtes bombances, de plaisirs cueillis à la hâte, de beaucoup de paroles inutiles, de beaucoup d'espérances et de quelques airs de mandoline. Les temps deviennent-ils durs, ils supportent toutes les privations, ils étonnent par leur facilité à s'accommoder de leur sort, ils ont l'art de vivre dans des conditions où la vie nous serait insupportable. Comme Sancho, l'homme à la cape bleue a prouvé plus d'une fois qu'il pouvait tout endurer. Il le prouva surtout lorsqu'il fut nommé, en 1834, auditeur général de l'armée du Nord, qui tenait la campagne contre les carlistes. Dans cette affreuse guerre d'embuscades et de surprises, où la victoire était sans merci, où, de part et d'autre, l'on fusillait ses prisonniers, il conserva sa gaîté jusqu'au bout. Pendant les nuits qu'il passait au bivouac, ses bons mots, ses chansons, ses contes gras faisaient couler les heures comme des minutes. Hâtons-nous d'ajouter qu'il avait une grande supériorité sur Sancho. Celui-ci craignait naturellement les coups qui font mal, Estebanez ne les craignait pas et les cherchait quelquefois.

Sancho servit fidèlement le héros de la Manche; il partageait avec lui, sans se plaindre, la mauvaise comme la bonne fortune, mais il ne se piquait pas de désintéressement. S'il prenait son parti des privations, s'il consentait à oublier les coups de bâton qui avaient meurtri ses épaules et la fatale couverture où des muletiers l'avaient berné, il entendait toucher quelque jour la récompense de ses peines, car il ne doutait pas qu'ici-bas la vertu ne fût toujours récompensée. Il avait conclu un marché avec la destinée et avec la folie de son maître, et comme à sa manière il avait autant d'imagination que lui, cette folie lui semblait par intervalles pleine de raison. Elle lui avait promis une île, et il croyait à son île.

Estebanez rêva, lui aussi, d'avoir la sienne. Le 12 décembre 1837, il fut envoyé à Séville comme chef politique par le ministère modéré qui venait de remplacer un cabinet progressiste. Il partit avec joie pour cette merveilleuse cité, qu'il avait surnommée « la reine du Guadalquivir, l'œil noir de la terre où viennent au monde les bons garçons, les bien plantés, les jolis chanteurs, les joueurs de guitare, les grands artistes en joyeux devis, les dresseurs de chevaux, les tueurs de taureaux, les hommes au bras de fer et à la main subtile. » Son biographe nous paraît avoir jugé son administration avec beaucoup d'indulgence. Il entrait en charge dans de graves conjonctures. La guerre carliste se prolongeait, don Carlos avait poussé une reconnaissance jusqu'aux portes de Madrid; des mouvemens révolution-

naires se préparaient dans les provinces du Sud, il n'y avait plus d'autorité reconnue, chaque ville n'en faisait qu'à sa tête; l'Espagne, comme il lui arrive dans les momens critiques, semblait près de se désagréger, de se dissoudre. Quoi qu'il prétendît se livrer « à un travail d'enfer qui ne manquerait pas de produire les meilleurs fruits, » le nouveau gouverneur s'accordait beaucoup de distractions. Il avait trouvé sa Capoue. Il s'occupait un peu trop peut-être de Maria de las Nieves, de la Perla et d'autres notabilités du chant ou de la danse. Il furetait, fouillait partout pour découvrir des manuscrits et de vieux livres. Il s'était mis en tête de créer un musée de peinture, une bibliothèque, un lycée bétique. C'était prendre mal son temps.

Tout en s'occupant de beaucoup de choses, qui n'étaient pas la seule chose nécessaire, son ambition caressait des rêves. Les généraux Cordova et Narvaez, brouillés avec Espartero, venaient de quitter Madrid, avec la pensée secrète de recruter quelque part une armée pour tenir tête à l'ennemi commun. Ils n'étaient alors ni progressistes ni modérés, leurs convictions ne les gênaient pas; comme le dit M. Canovas, c'étaient les hommes « du voir venir. » Le bon Estebanez aimait beaucoup le général Cordova; il avait fait campagne sous ses ordres en Biscaye, il se flattait de posséder toute sa confiance, toute son amitié et lui offrait naïvement de lui tenir l'échelle, à charge de revanche. « Si les élections de Malaga sont annulées, lui écrivait-il, je m'y présenterai comme candidat, j'ai de bonnes cartes dans mon jeu, je gagnerai la partie. Je crois qu'en réunissant nos efforts, vous et moi, nous ferions quelque chose, vous par vos grandes ressources, moi avec ma grande épée de combat. » C'était de sa plume qu'il entendait parler. Telles étaient ses candides espérances; mais il ne tarda pas à découvrir que ce cher confident, dont il comptait faire l'instrument de sa fortune politique, avait lié partie avec ses ennemis, qu'il allait devenir le président d'un *ayuntamiento* révolutionnaire, et une belle nuit le gouverneur de Séville dut s'enfuir précipitamment, avec mystère, à la dérobée, sans pouvoir rien emporter, pas même la moitié d'un écu. Ainsi s'était éclipsé jadis, anéanti, dissipé en fumée le gouvernement de Sancho Pança. Il s'était consolé en baisant son âne sur le front, en lui disant, les yeux pleins de larmes : « Viens çà, mon fidèle ami; depuis que je t'ai quitté pour me laisser emporter sur les tours de l'ambition et de l'orgueil, tout a été pour moi souffrances, inquiétudes et misères. » En vain le pressait-on de reprendre sa couronne et son sceptre, il répondait : « Grand merci ! ce n'est pas moi qu'on attrape deux fois. Je suis de la famille des Pança; ils sont tous entêtés comme des mules. » Estebanez fut peut-être moins philosophe que Sancho dans son malheur; il faut une grande dose de philosophie pour ne pas regretter son île, et on peut croire qu'il la regretta plus d'une fois.

Mais s'il était moins philosophe que Sancho, il avait dans l'âme une générosité de sentimens qui a toujours manqué à la famille des Pança. Ce fut l'amour qui le consola. Cet homme des liaisons faciles avait le cœur tendre, il a connu la grande passion, celle qui accomplit des miracles. Comme don Quichotte, il s'est piqué de prouver qu'on peut aimer une femme durant de longues années sans la revoir un seul jour. Il avait placé ses affections en plus haut lieu que le chevalier de la Triste Figure. Sa Dulcinée était gracieuse et belle; on vantait la finesse de son teint, la douceur de ses yeux, le charme enchanteur de sa voix. C'était la fille d'un de ces négocians de l'Alameda, qu'il tenait en médiocre estime. Elle répondait à ses transports par une froide bienveillance; la famille ne voulait pas de lui, on avait décidé que cet apôtre du gai savoir ne pouvait être un mari sérieux. Il passa neuf ans loin de cette maîtresse adorée, il lui adressait de Madrid des sonnets où il lui disait: « Dans tes bras un désert me suffirait; il ne me faut qu'un lit, une source et un palmier. » Elle finit par se rendre à une constance si obstinée, les parens cédèrent; on s'épousa peu de temps après qu'il eut perdu son gouvernement de Séville. A peine fut-elle à lui que ce grand amour, qui avait jeté des flammes si vives, s'éteignit subitement et fut remplacé par une paisible et fidèle amitié. Estebanez vécut après son mariage comme avant. C'était un mari vieux garçon. Il avait obtenu une place dans l'administration du sel. Il partageait son temps entre son bureau, ses livres dont il encombrait jusqu'aux coussins de son lit, ses manuscrits arabes, les combats de taureaux, les fêtes populaires et les danseuses. De son côté, sa femme en prenait à son aise; elle ne se croyait pas tenue de lire ses vers et d'admirer sa prose, et il n'avait garde de l'exiger. On ne s'en aimait pas moins. Elle avait apporté en dot la tolérance, il apportait la bonne humeur. En faut-il beaucoup plus pour faire un heureux ménage?

Mais cet épicurien andalous, ce don Quichotte gras avait une autre dulcinée qui lui donnait bien des chagrins et à laquelle il fut fidèle en dépit de tout. Jusqu'à son dernier soupir, sans que sa passion se refroidît un seul jour, il aima l'Espagne avec idolâtrie. Quand ils sont Espagnols, les bons vivans eux-mêmes ont leur coin d'imagination romanesque, leur chimère, leur folie dont ils se font une maîtresse, et ils seraient capables de brûler leur maison pour embrasser leur dame. Don Quichotte voulait remettre en honneur la sainte institution de la chevalerie errante. Comme lui, Estebanez espérait l'impossible. Il rêvait de ressusciter une morte, de voir renaître avec toutes ses gloires et tous ses prestiges l'Espagne d'autrefois, celle qui domina le monde et dont l'empire était si vaste que le soleil ne s'y couchait pas. En vain les événemens donnaient de cruels démentis à son attente; rien ne pouvait le dégoûter de son utopie, qui lui était

aussi chère que sa cape bleue. Il avait le génie de l'anachronisme. Au milieu des confusions de la guerre civile, quand on démolissait les couvens et qu'on massacrait les moines, il enseignait avec une intrépide éloquence que les rois doivent prendre exemple sur Philippe II, qu'ils ne peuvent trouver leur salut que dans l'accord du trône et de l'autel. Plus tard, lorsqu'après tant de secousses, le gouvernement de son pays s'occupait de réparer tant bien que mal le désordre de finances très dérangées, il l'exhortait à chercher dans de glorieuses conquêtes une diversion aux troubles intestins.

Dans l'hiver de 1860, il crut toucher à l'accomplissement de ses vœux. On avait déclaré la guerre aux Marocains; le général O'Donnell, alors président du conseil, remporta les brillantes victoires de Castillejos, du cap Negro; Tetuan s'était rendu, on marchait sur Tanger. Estebanez fut saisi d'enthousiasme; c'était un délire, une ivresse. Il lui sembla que les vainqueurs de Lépante, s'arrachant à leur long sommeil, avaient tressailli de joie, qu'après tant d'abaissemens, ils se reconnaissaient dans leur descendance, et que, du fond de son tombeau, la vieille Espagne remerciait ses fils de la fête inespérée qu'ils donnaient à son orgueil. Il adressa un sonnet à la grande ombre du cardinal Ximenès, de celui qui écrasait les infidèles sous sa sandale; il lui disait : « Réveille-toi pour voir ton étendard triomphant arboré pour toujours à Tanger. » Hélas! son illusion fut courte. Ne s'inspirant que des vrais intérêts de son pays, O'Donnell, qui n'était pas un rêveur, se hâta de conclure la paix, d'évacuer sa conquête, et Estebanez désespéré s'écria : « Tout n'est qu'ignominie, il n'y a plus d'Espagnols. »

Quelque affection qu'il témoigne à sa mémoire, le biographe de don Serafin Estebanez ressemble bien peu à son héros. Il a, comme lui, la fierté du souvenir et le culte des gloires nationales; comme lui, il est très conservateur et bon catholique. Mais il est de son temps, il se déclare un des fils de la révolution, et il n'admet pas qu'on puisse bâtir une société avec les ossemens des morts et la poussière des tombeaux. Au risque de froisser l'orgueil castillan, il a prouvé jadis son souverain bon sens en démontrant dans des études historiques justement admirées que l'hégémonie de l'Espagne au temps de ses Charles-Quint et de ses Philippe II fut une œuvre artificielle et sans consistance, un coup d'audace, un défi jeté à la raison et à la nature même des choses, que, pour gagner cette gageure, il a fallu des miracles d'habileté dans les souverains, des prodiges de discipline et de valeur dans les soldats, mais qu'il a suffi de Rocroi pour ruiner à jamais une entreprise démesurée qui n'avait pas d'avenir. Il a remarqué aussi que les héroïques bataillons qu'emmena le grand capitaine à la conquête de Naples s'embarquèrent sans biscuit et sans chaussures, que

cela honore leur courage, mais que cela condamne toute une politique. « C'est ainsi qu'on court de glorieuses aventures, ce n'est pas ainsi qu'on fonde des empires durables. » L'Espagne a des provinces merveilleusement riches, mais une partie de son territoire est très aride. Si le Guadarrama avait mille mètres de plus, s'il gardait plus longtemps ses neiges, il y aurait plus d'eau dans les rivières, et l'on ne pourrait pas dire au Manzanarès : « Hier un âne t'a bu. » A ce malheur, ajoutez l'expulsion des Maures, les juifs dépouillés et traqués, l'inquisition, ses fatales rigueurs, ses funestes préjugés contre tous les progrès utiles, la découverte de l'Amérique, l'émigration incessante des chercheurs d'or, tout ce que l'Espagne a pu inventer pour s'appauvrir et se dépeupler. Pauvreté n'est pas vice; mais il faut proportionner ses ambitions à ses ressources, et, tôt ou tard, l'impuissance économique conduit à l'impuissance politique.

Dans une des pages les plus remarquables de son dernier livre, M. Canovas nous confesse qu'il ne peut relire sans faire un retour sur son pays le discours de don Quichotte dans la fameuse auberge où Maritorne se gourma avec Sancho : « Il faut que vous m'excusiez pour le moment de rester votre débiteur, dit-il à l'aubergiste. Il m'est interdit de contrevenir à la règle des chevaliers errans, desquels je sais de science certaine qu'ils n'ont jamais rien payé dans les hôtelleries. La raison, d'accord avec la coutume, veut qu'on les reçoive partout gratuitement, en compensation des fatigues inouïes qu'ils endurent exposés à toutes les inclémences du ciel, à toutes les incommodités de la terre. » A quoi l'hôtelier répondit : « Sornettes que tout cela! Je n'ai que voir dans vos raisons, et laissons là votre chevalerie errante. Qu'on me paie bien vite ce qu'on me doit! Je n'ai cure que de rentrer dans mon bien. » — « Voilà, ajoute M. Canovas, ce que plus d'une fois dans l'histoire on aurait pu nous répondre. La vie, pour un homme ou pour un peuple raisonnable, consiste avant tout dans cette chose très humble, très vulgaire : compter avec sa fortune et ne dépenser que ce qu'on peut payer. »

Aussi conseille-t-il à ses compatriotes de renoncer provisoirement à toute conquête, de s'abstenir des entreprises coûteuses, de s'appliquer à sauver les débris de l'héritage qu'ils ont reçu de leurs ancêtres. Il les exhorte à travailler, à épargner sans repos ni trêve, à ne plus contracter de dettes, à s'occuper moins d'acquérir que de conserver, à ne se fier qu'à eux-mêmes, à se défier de la fortune, à ne plus prendre les noms et les apparences faciles pour des réalités, à ne pas demander sans cesse des miracles à ceux qui les gouvernent, à ne pas rejeter sur les institutions ou sur les hommes, si puissans qu'ils soient, les fautes de tous. Il souhaite que leur patriotisme soit silencieux, mélancolique et patient. Il ne leur promet pas qu'à ce prix ils

pourront recouvrer leur antique domination, qui fut un accident heureux, mais il les assure qu'ils trouveront de quoi s'occuper dans ce monde et qu'il ne tient qu'à eux de porter avec honneur le nom glorieux d'Espagnols. Il s'exprimait ainsi bien peu de temps avant de revenir aux affaires. Pouvons-nous croire, après cela, qu'il songe à lancer son pays dans quelque imbroglio européen?

L'Espagne aura-t-elle la sagesse de se conformer à ses conseils? Apprendra-t-elle à calculer, à compter? Cela n'est pas impossible. Dans une des promenades que nous fîmes avec lui et dont nous aimons à nous souvenir, l'entretien tomba sur les fatalités de race, et M. Canovas soutint qu'elles se modifient souvent par les situations, par les circonstances, surtout par l'éducation : — « Cela s'est vu dans notre histoire, nous disait-il. Plusieurs de nos qualités bonnes ou mauvaises ne sont pas nées avec nous, elles nous ont été données par les événemens. Sobre, grand marcheur, capable de se battre sans avoir mangé, mais aimant à ne prendre conseil que de lui-même, le soldat espagnol est fait essentiellement pour la guerre d'embuscades et de partisans, et, dès l'antiquité, notre force résidait surtout dans nos troupes légères, qui donnèrent tant de mal aux Romains comme aux Carthaginois. Cependant, par l'effet de l'éducation, l'Espagne a possédé quelque temps la première infanterie du monde, d'une solidité sans pareille en rase campagne, celle que Bossuet comparait à des tours qui réparent leurs brèches. C'est aussi un effet de l'éducation que la gravité proverbiale du Castillan. Comme tous les méridionaux, il a naturellement l'esprit gai, ouvert et le caractère sociable. Mais ces poignées de conquérans qui gouvernaient Naples ou les Flandres devaient tenir à distance leurs sujets, et, pour leur imposer, ils représentaient sans cesse; ils nous ont inoculé leur gravité, qui se dément quelquefois. De même encore, l'intolérance religieuse qu'on nous reproche ne nous est pas innée. Nos écrivains du XVe siècle avaient une grande liberté d'humeur, une grande hardiesse de langage, et les théologiens qui accompagnèrent Charles-Quint en Allemagne en revinrent quasi-protestans. Mais la lutte contre les Maures et les Juifs avait comme soudé ensemble les idées de religion et de patrie, et, plus tard, les révoltes de l'empire et des Pays-Bas furent cause que le protestantisme prit dans l'imagination espagnole le caractère d'une doctrine antinationale; c'est pour cela que l'Espagne se plia si facilement au dur régime de l'inquisition. Il est permis d'en conclure que le génie de la race est plus modifiable qu'on ne croit et que cinquante ans de monarchie constitutionnelle sans *pronunciamientos* pourraient bien faire de nous un peuple raisonnable. » — Ainsi devisions-nous en approchant de la *Fuente castellana*. C'est un lieu où s'est nouée plus d'une intrigue politique. On s'y rencontre, on s'y

concerte sans se parler. D'après le degré de chaleur du regard ou du sourire, d'après le degré d'intimité que révèlent le signe des doigts ou le mouvement de la tête, on juge de ce qu'on peut espérer et oser. Puisse l'Espagne se dégoûter des stériles aventures et cette fontaine célèbre, qui aurait bien des conspirations à raconter, ne plus être témoin que de complots amoureux!

La vieillesse des épicuriens romanesques est toujours triste. L'esprit baisse, les sens s'émoussent, les passions s'épuisent, les plaisirs s'en vont, l'utopie reste, elle tourne à l'aigre et au morose. Adieu les taureaux! adieu les danseuses! La lassitude est venue; on se persuade qu'autrefois les danseuses étaient plus légères, que les taureaux étaient mieux encornés. Estebanez s'irritait contre la politique du jour, qui répondait si peu à ses rêves. Il avait beau frapper la terre du pied, il n'en voyait sortir ni Ximenès, ni les héros de Lépante. Il s'était donné dans son beau temps le surnom de Solitaire. Il se sentait toujours plus seul; c'est une morne solitude qu'une utopie à laquelle personne ne veut croire. Après la mort de sa femme, il découvrit qu'il s'entendait bien mal à tenir une maison et qu'il était pauvre, et sa pauvreté l'effraya. Il lui vint tout à coup l'envie de s'enrichir; il était bien tard pour cela. En 1865, il retourna pour la dernière fois à Malaga; il y composa son dernier sonnet: « Enfant, je dormis près de cette source; adolescent, j'y rêvai des îles, des Alhambras orientales, et je m'y crus un petit roi. Plus tard, je connus dans ma folie les plaisirs et les troubles célestes de l'amour, plus tard encore, la soif ardente de l'or et des grandeurs. Me voici revenu, vieux pèlerin; je retrouve l'endroit que j'aimais, le ruisseau, la grotte ombreuse, cette pierre rude au toucher où s'assied ma fatigue. Tout ce qui est ici se repose comme dans mon enfance, il n'y manque que moi. »

Cependant, jusque dans ses derniers jours, il eut de fugitifs retours de gaîté; il se retrouvait par instans. Recevant une des dernières visites de son vieil ami Gayangos, il lui dit avec un demi-sourire: « Tu te dépêches trop, ce n'est pas encore le moment de venir t'approprier les plus précieux de mes livres. » Il dit aussi à son voisin, le général Fernandez de San Romano: « Tu jetteras sur moi quelques feuilles de mauves odorantes quand mon cercueil passera sous ton balcon. » Le 5 février 1867, après avoir accompli ses devoirs religieux, comme la mort se faisait attendre, il demanda qu'on lui lût quelques pages de *Don Quichotte,* et il expira en les écoutant. S'endormir pour toujours aux sons de cette musique divine, c'est une belle façon de s'en aller, une mort bien douce et bien espagnole.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA TRAGÉDIE DE RACINE.

Racine, par M. Émile Deschanel. Paris, 1884; Calmann Lévy.

Il n'y a guère plus d'un an que nous discutions ici même le livre ingénieux de M. Émile Deschanel sur *le Romantisme des classiques* (1). Les deux volumes que voici, tout entiers consacrés à Racine, continuent la démonstration du brillant paradoxe que le professeur avait entrepris d'établir. Nous avons dit pourquoi, selon nous, le paradoxe ne cesserait pas d'en être un, et pourquoi la démonstration en serait, à nos yeux, toujours plus spécieuse que solide. C'est qu'il n'est pas au pouvoir de M. Deschanel de changer la signification des mots. L'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre* ne sera jamais un romantique tant que l'auteur de *Tragaldabas* continuera d'en être un, et si *le Roi s'amuse* doit un jour devenir classique, il faudra que *Bérénice* et *Britannicus* aient d'abord cessé de l'être. Aussi bien, puisque M. Deschanel est convenu lui-même « que sa petite thèse du romantisme des classiques était moins une théorie proprement dite qu'un cadre dans lequel il essaierait de présenter sous un jour un peu nouveau les plus grands et les plus beaux écrivains de la littérature française, » il serait aussi disgracieux qu'inutile d'insister. Négligeant la thèse, et croyant l'avoir peut-être suffisamment examinée, prenons donc aujourd'hui ces deux volumes pour ce qu'ils sont : une étude de plus sur le théâtre de Racine, une étude consciencieuse, toujours spirituelle, facile à lire, et en plus d'un point neuve.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1883.

Peu de grands écrivains ont eu plus d'ennemis que Racine. Aujourd'hui même encore, après deux siècles bientôt écoulés, je sais de nos contemporains qui n'en ont pas autant. Cela prouve qu'il vit toujours : Campistron n'a pas d'ennemis; M. Vacquerie n'en a déjà plus; M. de Bornier n'en a jamais eu. Veuillent les dieux ménager à ceux que nous admirons de longues, de persistantes, d'implacables inimitiés littéraires ! M. Deschanel n'est assurément pas des ennemis de Racine; il est même de ses admirateurs, pour ne pas dire de ses dévots; et cependant n'a-t-il pas traité Racine, une ou deux fois, avec une sévérité toute voisine de l'injustice? « Son esprit, plaisant et vif, était surtout un esprit de raillerie. On avait fait un recueil de plus de trois cents épigrammes qui lui étaient attribuées. Celui qu'on a pris l'habitude de nommer le tendre Racine méritait peut-être ce nom dans les momens de passion, mais semble assez sec en d'autres rencontres. » J'aurais voulu qu'en nous parlant à son tour de ces « trois cents épigrammes attribuées à Racine, » M. Deschanel eût pris soin de spécifier qu'il n'y en a seulement pas cinquante qui soient authentiques, et que, de ces cinquante, il n'y en a pas six qui ne soient dirigées contre les Boyer, les Coras, les Pradon, les Fontenelle et autres gens de bien dont la cabale ne se lassait pas de railler, harceler, persécuter Racine. Cesse-t-on d'être « tendre » parce que l'on se défend? et manque-t-on de « sensibilité » si l'on répond à des injures par une mordante plaisanterie? En un autre endroit, M. Deschanel dit encore, et c'est à l'occasion du sacrifice d'Iphigénie : « Au temps de Louis XIV et de Bossuet, les parens n'égorgeaient plus leurs filles sur un autel, ils les mettaient seulement au couvent. Racine lui-même ne s'en faisait pas faute : de cinq filles qu'il eut, une seule se maria, les quatre autres entrèrent en religion. Le père, allant pleurer à chaque prise de voile, se croyait quitte envers sa sensibilité. » Dans une nouvelle édition de son livre, M. Deschanel effacera sans doute ce trait. Car, en premier lieu, des cinq filles de Racine deux seulement prirent le voile du vivant de leur père, et, en second lieu, Racine ne s'épargna pas pour les détourner de leur résolution. Il ne put rien sur l'une d'elles, pas même la décider à retarder sa profession, mais il réussit si bien avec l'autre que c'est précisément elle, Marie-Catherine Racine, qui sortit de chez les carmélites pour épouser, au mois de janvier 1699, M. Collin de Morambert. On nous permettra d'ajouter qu'au XVIIe siècle, dans une famille janséniste, ce n'était peut-être pas toujours « sacrifier » sa fille que de la laisser entrer en religion, et qu'ainsi Racine y aurait pu laisser entrer toutes les siennes sans que l'on fût en droit d'en rien conclure contre sa sensibilité. Quelque étrange que cela nous puisse paraître aujourd'hui, c'est si l'on avait forcé Mme de Chantal à se remarier, ou Mme de Miramion à demeurer dans le monde qu'on les eût vraiment « sacrifiées. »

La sévérité de M. Deschanel ne s'est heureusement pas étendue de l'homme jusqu'au poète, et, — chose assez singulière ou même un peu triste à dire, si l'on songe qu'il s'agit ici du plus français de nos poètes, — c'est de quoi nous ne saurions trop le louer. Grâce, en effet, à l'école romantique, et grâce, depuis elle, à l'école historique, il faut plus que du goût aujourd'hui, puisqu'il faut presque du courage, pour former seulement l'intention de remettre Racine à son vrai rang.

D'adorateurs zélés à peine un petit nombre
Ose des « anciens » temps nous retracer quelque ombre.

La perfection même de Racine semble avoir éloigné de lui tous ceux qui ne comprennent le génie que sous l'espèce de l'inégalité, si je puis ainsi dire, comme une force aveugle, indifféremment capable de l'extrême sottise et de l'extrême beauté. Et l'on ne voit pas ou l'on ne veut pas voir que sous cette continuité de perfection qui est le caractère apparent de l'œuvre de Racine, se dissimule, à vrai dire, l'un des grands et hardis inventeurs qu'il y ait dans l'histoire de l'art. C'est ce que M. Deschanel s'est particulièrement efforcé de remettre en lumière, c'est ce qui fait le principal intérêt de cette étude, et c'est ce que nous allons essayer de montrer après lui.

On tombait d'accord au XVIIe siècle, et même au siècle suivant, que Racine, avec tout son génie, n'eût pas été Racine, s'il n'eût eu sous les yeux, pour se guider, l'illustre exemple de Corneille. Il ne resterait plus aujourd'hui qu'à nous expliquer comment à leur tour, ayant l'exemple de Racine sous les yeux, les Campistron, les Longepierre, et Voltaire lui-même, n'ont rien pu faire de mieux que ce qu'ils nous ont laissé. En tout cas, que Racine fût capable ou non de se frayer ses voies tout seul (question parfaitement insoluble et conséquemment tout à fait oiseuse), un point est certain, c'est que la tragédie de Racine diffère de la tragédie de Corneille à peu près autant que la comédie de Marivaux diffère de la comédie de Molière. On entend bien que je ne compare pas ici les personnes, mais seulement les genres. Une curieuse expression de Le Sage, qui connaissait ses auteurs, qui les goûtait surtout, marque ingénieusement cette différence : « O divin Lope de Vega (c'est-à-dire Corneille), s'écrie quelque part un de ses personnages, rare et sublime génie, qui avez laissé un espace immense entre vous et tous les Gabriels (c'est-à-dire Voltaire), qui voudront vous atteindre ! et vous, moelleux Calderon (c'est-à-dire Racine), dont la douceur élégante et *purgée d'épique* est inimitable ! » En effet, tous les personnages de Corneille, le Cid et Polyeucte, Horace et même Auguste ont quelque chose d'épique plutôt que de vraiment tragique. Ils ont la tête comme élevée dans une région bien supérieure à celle où s'agitent les destinées de l'humanité vulgaire; leurs aventures n'ont rien de commun avec celles qui sont le fond, la matière, l'étoffe de la vie quoti-

dienne; et leur personnage enfin est si conforme à lui-même, en toute circonstance et dans toute rencontre, que l'on pourrait le définir une fois pour toutes, sur l'affiche, comme dans les poèmes homériques et comme dans les chansons de geste, par une épithète inséparable d'eux : Horace aux pieds agiles ou don Diègue à la barbe fleurie. Des héros tout d'une pièce, immobiles et raides dans leurs grandes armures, artificieusement mis aux prises avec des événemens extraordinaires, et y déployant des vertus presque surnaturelles, selon le cas, ou des vices non moins monstrueux : telle est la tragédie de Corneille. C'est beau, admirable, sublime, ce n'est ni humain, ni vivant, ni réel. On peut aussi dire au passage que c'est extrêmement romantique, et en revanche pas du tout classique. Si Corneille n'eût été retenu par les préjugés de son temps, qui voulaient, avec raison, que la tragédie s'appuyât toujours à l'histoire, — comme fait la sculpture au modèle vivant, — ce grand inventeur était homme à imaginer des fables dramatiques aussi dénuées de bon sens que celle de *Ruy-Blas* et celle d'*Hernani*.

L'originalité de Racine, ce fut de comprendre que cet idéal cornélien était celui d'un autre âge, qu'à des mœurs nouvelles il fallait un art nouveau, et que le premier pas vers cet art consisterait en une représentation plus fidèle de la vie. Nous l'avons déjà fait remarquer : sauf une ou deux, sauf *Athalie* peut-être et sauf *Iphigénie*, toutes les tragédies de Racine recouvrent en quelque façon des événemens familiers de l'existence journalière. Tous les jours, sous toutes les latitudes, quelque Titus abandonne quelque Bérénice, et quelque Roxane assassine ou fait assassiner quelque Bajazet. On rencontre autant d'Hermiones que l'on rencontre peu de Chimènes. Et, s'il en faut croire enfin les annales du crime, ni les Xipharès épris d'une Monime, non plus que les Phèdres éprises d'un Hippolyte, ne seraient aussi rares de par le monde que le souhaiteraient la morale et la loi. L'histoire, traitée pour elle-même dans la tragédie de Corneille, ne sert ici vraiment plus qu'à costumer, en quelque sorte, les personnages et, en les éloignant dans les profondeurs de la perspective, les rendre poétiques sans qu'ils cessent d'être vrais et vivans. Aussi n'est-ce pas assez, comme on l'a fait quelquefois, comme l'a fait M. Taine, comme le fait encore M. Deschanel, que d'inviter ceux qui veulent de bonne foi comprendre Racine, à commencer par se faire une âme du XVIIe siècle, et mettre les noms de Guiche ou de Condé là où le poète a mis ceux d'Hippolyte et d'Achille. Ou plutôt c'est faire tort à Racine de la moitié de son génie. En le lisant ou le voyant jouer, ce n'est pas seulement l'Orient, la Grèce, ou Rome qu'il faut que l'on oublie d'abord, mais c'est Versailles, surtout et avant tout, quoi que l'on puisse dire. L'imitation fidèle des mœurs et du ton de la cour, ce qu'il peut y avoir du langage d'un habitué de Marly dans les discours d'Achille ou de

Bajazet, ce que l'on s'efforce à discerner enfin de ressemblances entre Bérénice et Marie de Mancini, par exemple, ou entre Louis XIV et l'Assuérus d'*Esther*, tout cela, c'est justement la partie faible, la partie caduque, la partie morte même de l'œuvre de Racine. Mais réciproquement, la partie durable, c'en est celle qui n'est pas plus française, ni surtout française du XVIIe siècle, qu'elle n'est grecque et qu'elle n'est romaine, c'en est celle qui est humaine, et dont la valeur est exactement, en 1884, ce qu'elle pouvait être aux jours heureux où ces chefs-d'œuvre apparurent sur la scène pour la première fois. Quand donc vous voudrez bien comprendre Racine et lui rendre cette justice que l'école historique ne lui a pas plus rendue que l'école romantique avant elle, ouvrez tout simplement les yeux et, sans y chercher d'autre mystère, promenez autour de vous vos regards. Bérénice habite la mansarde, hier encore joyeuse, aujourd'hui désolée, d'où Titus est parti, muni de son diplôme, pour aller faire un beau mariage; Hermione est là, derrière cette porte, sur le même palier que vous, méditant comment elle rompra l'union de Pyrrhus avec Andromaque; et quant à Roxane, ce rassemblement, ce tumulte, ces clameurs sous vos fenêtres, c'est elle que l'on arrête pour avoir, au tournant de la rue, frappé le Bajazet qui la trompait avec l'Atalide d'en face. Partout du sang et partout des larmes, puisque la tragédie en demande; φόβος καὶ ἔλεος, la terreur et la pitié, puisque c'est la règle et la condition et la loi du genre; mais partout aussi la vie, l'humanité, la réalité. La révolution était profonde, plus profonde qu'on ne le soupçonne peut-être, plus profonde surtout que Racine lui-même ne pouvait s'en douter.

Car, d'abord, en transformant l'objet même du drame, elle en transformait nécessairement l'économie. Si l'on va quelquefois au même but par des moyens différens, il est assez rare que les mêmes moyens nous adressent à des buts distincts. Du moment donc que l'action dramatique se proposait d'être une représentation plus conforme, plus approchée, plus fidèle de la vie, les moyens de l'intrigue, à leur tour, devaient changer de nature et devenir aussi simples, pour ne pas dire aussi familiers, que les caractères et les événemens qu'il était question d'imiter. C'est ici l'explication de tant de ressemblances que l'on a notées à bon droit entre les moyens de la tragédie de Racine et les moyens ordinaires de la comédie. Tantôt c'est l'intrigue elle-même dont on dirait vraiment l'intrigue d'une comédie de Marivaux, *la Double Inconstance* ou *les Fausses Confidences*. La tragédie de *Bajazet*, notamment, ne repose-t-elle pas tout entière sur les fausses confidences d'Atalide à Roxane? et qu'est-ce qu'*Andromaque*, sinon la tragédie d'Hermione trompée par l'inconstant Pyrrhus et d'Oreste trahi par l'inconstante Hermione? Ailleurs, comme dans *Andromaque* encore, ou comme dans *Mithridate*, c'est le ressort sur lequel évolue le drame qui semble

tellement déroger à la dignité convenue de la tragédie que Voltaire peut soupçonner Racine de l'avoir dérobé, dans son *Mithridate*, à *l'Avare* de Molière ; ou que la critique, encore aujourd'hui, peut se demander si, malgré tout ce qui s'y verse de sang, il y a plus de tragédie dans *Andromaque* ou plus de comédie. Ou bien enfin, d'une manière plus générale, c'est le style empanaché de notre vieux théâtre qui glisse ici doucement vers une telle aisance, une telle simplicité de termes et de tours, un tel naturel que l'amusant auteur du *Distrait* et du *Joueur*, quelques années plus tard, n'aura qu'à le reprendre et le charger d'un peu de couleur pour en faire le plus joli style dont la muse comique se soit peut-être jamais servie. Autant d'effets d'une seule et même cause. Un nouveau souffle a pénétré la tragédie tout entière. Tous les moyens concourent à mettre les héros de l'action dramatique de plain-pied avec nous. La tragédie s'humanise, ou, si l'on veut, se féminise, et, en se féminisant, elle marque une époque dans l'histoire non-seulement du théâtre français, mais dans l'histoire aussi de la littérature européenne.

C'est ce que l'on n'a pas assez dit. On convient, à la vérité, que Racine a excellé dans la peinture des passions de l'amour, mais on ne se souvient pas qu'il y a excellé le premier. C'est cependant de la tragédie de Racine que date l'apparition de l'amour dans la littérature moderne, ou, plus exactement encore, dans cette même littérature, c'est de la tragédie de Racine que date l'empire de la femme. Cherchez longtemps et cherchez bien, vous ne trouverez pas un seul poète avant lui, ni même un seul conteur, qui n'ait étrangement subordonné dans son œuvre le rôle social de la femme. Elle n'est qu'une esclave, ou moins encore qu'une esclave, un instrument de plaisir, chez les conteurs italiens du XVIe siècle; elle n'est qu'une enfant capricieuse ou rebelle chez les dramaturges anglais de la Renaissance. On l'adore mais on ne l'aime pas ; et on ne la conquiert pas, mais on la dompte. C'est une chose encore, — chose charmante, chose légère, chose fragile, chose dangereuse, — ce n'est pas une personne. Même dans Shakspeare, l'individualité de la femme ne commence à poindre qu'autant que les circonstances l'ont obligée, comme Goneril ou comme lady Macbeth, à revêtir un caractère et jouer un rôle d'homme. Ajoutez qu'au XVIIe siècle Shakspeare n'est guère moins ignoré ou méconnu de sa patrie même que de la France ou de l'Allemagne. Son influence ne date que du milieu du siècle suivant. Racine, au contraire, lorsqu'il meurt en 1699, est le plus grand nom de la littérature européenne tout entière. C'est donc bien chez lui, dans son œuvre, que la femme, — Andromaque, Hermione, Agrippine, Bérénice, Roxane, Monime, Phèdre, — apparaît pour la première fois comme une personne maîtresse d'elle-même, dans la pleine indépendance de ses sentimens, et responsable enfin de ses actes. Et c'est ce que voulait dire Henri Heine, dans cette belle

page que M. Deschanel regrettera certainement de ne pas avoir citée, d'abord parce qu'elle est curieuse, et ensuite parce qu'elle autorise de l'opinion d'un grand poète une des idées capitales du livre de M. Deschanel.

« Racine dut être le premier poète que M. de Schlegel ne put comprendre, car ce grand poète se présente déjà comme le héraut des temps modernes près du grand roi avec qui commencent les temps nouveaux. Racine est le premier poète moderne, comme Louis XIV fut le premier roi moderne. Dans Corneille respire encore le moyen âge. En lui et dans la fronde râle la voix de la vieille chevalerie qui pousse son dernier soupir; aussi le désigne-t-on quelquefois comme un poète romantique. Mais dans Racine, les sentimens et les poésies du moyen âge sont complètement éteints; il ne réveille que des idées nouvelles; c'est l'organe d'une société neuve. On voit éclore dans son sein les premières violettes du printemps qui ouvre notre jeune âge, on y voit même les bourgeons des lauriers qui s'épanouissent plus tard si largement. Qui sait combien d'actions d'éclat jaillirent des vers tendres de Racine? Les héros français qui gisent enterrés aux Pyramides, à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Moscou, avaient entendu les vers de Racine, et leur empereur les avait écoutés de la bouche de Talma. Qui sait combien de quintaux de renommée reviennent à Racine sur la colonne de la place Vendôme? Euripide est-il un plus grand poète que Racine? C'est ce que j'ignore, mais ce que je sais, c'est que ce dernier fut une source vivante d'enthousiasme, qu'il a enflammé le courage par le feu de l'amour, et qu'il a enivré, ravi et ennobli tout un peuple. Qu'exigez-vous de plus d'un poète? »

Si maintenant, rabattant un peu de ce lyrisme permis aux poètes, et précisant la pensée d'Henri Heine, vous voulez mesurer plus exactement la portée de cette révolution, considérez seulement ce que la littérature des passions de l'amour est devenue depuis deux cents ans. Il vous semblera de ce point de vue que toute une large part de notre poésie moderne, presque tout le théâtre, enfin tout le roman, procèdent de Racine; et il vous semblera bien. C'est un initiateur que Racine; un inventeur, si l'on place l'invention où elle doit être placée, bien autrement fécond que Corneille; et un initiateur dont l'influence n'a pas été contenue dans les bornes de sa propre patrie, mais s'est véritablement exercée sur la littérature moderne tout entière. Oui! depuis Racine, dans toute histoire d'amour, en quelque langue qu'elle soit écrite, vibre, encore aujourd'hui, quelque chose de l'accent passionné des héroïnes de Racine. Il est bien le maître, et il est bien le guide. Toutes ces fictions tragiques ou charmantes qui nous ont tour à tour doucement ému ou délicieusement torturé, c'est de lui qu'elles nous viennent, c'est à lui que nous les devons, et il semble qu'elles soient d'autant plus voisines de la vérité même qu'elles nous rap-

pellent par des traits plus connus les inimitables modèles qu'il en a donnés le premier. Pourquoi faut-il seulement que ni Voltaire lui-même ni son fidèle La Harpe ne s'en soient doutés, et encore moins l'important Schlegel ou ce fat de Stendhal? Mais pourquoi faut-il surtout que quiconque attaque aujourd'hui Racine répète plus ou moins ce que Stendhal et Schlegel en ont dit sans le comprendre, comme quiconque le loue ne fait guère que jurer sur la parole de Voltaire et de La Harpe, — qui peut-être l'ont eux-mêmes plus admiré que compris?

Ce que ni les uns ni les autres ne semblent avoir compris davantage, c'est ce qu'il y a de puissance et de force tragiques dans la façon dont Racine a conçu et représenté les passions de l'amour. Toute sa vie, malgré la sincérité, la vivacité, l'ardeur même de son admiration, Voltaire n'a pas moins continué de croire, selon la leçon de Corneille, que l'amour était « une passion chargée de trop de faiblesse » pour suffire elle seule à remplir toute l'action tragique; et l'on sait qu'aux yeux de La Harpe, *Mérope* était en son genre une œuvre autrement considérable et d'une bien autre portée que l'*Andromaque* par exemple, ou le *Bajazet* de Racine. Si les tragiques français du XVIII[e] siècle avaient imité Racine, comme on le dit toujours, parce qu'on l'a dit une fois, leurs œuvres ne seraient peut-être pas marquées de ce caractère d'insignifiance et de sénilité qui leur donne à toutes un bien vilain air de famille. Mais la vérité, c'est que, manque d'intelligence et manque de génie, bien loin d'essayer de suivre les traces de Racine, ils s'efforcèrent tous, avec leurs préjugés aristocratiques, Voltaire en tête, La Harpe en queue, de revenir aux erremens mêmes avec lesquels Racine avait rompu. En fait, pas une tragédie du XVIII[e] siècle, ni celles de Crébillon, ni celles de Voltaire, encore bien moins celles de La Harpe ou de Marmontel, ne procède vraiment de Racine. Mais toutes leurs tragédies politiques (ces tragédies de collège où ils débattent les destins des empires), sont jetées dans le moule de *Cinna,* de *Pompée,* de *Rodogune,* d'*Héraclius,* et toutes leurs tragédies d'amour (ces tragédies de salon où la galanterie remplace la passion absente), sont fabriquées selon la formule de l'auteur de l'*Astrate,* et d'*Armide,* et d'*Atys.* Corneille et Quinault, voilà les vrais maîtres, que l'on admire autant que Racine, pour ne pas dire davantage, et voilà, — le premier, malgré tout son génie, le second, avec tout son talent, — les deux hommes dont l'exemple a jeté la tragédie française dans la voie fâcheuse d'où le drame romantique se tromperait s'il croyait qu'il l'a retirée.

Que le XVIII[e] siècle n'ait pas même soupçonné ce qu'il se dissimulait d'énergie, pour ne pas dire de férocité, sous l'élégance tout extérieure de la tragédie de Racine, on se l'explique encore assez aisément. Ce que l'on s'explique moins bien ou même, pour ma part, ce que je ne m'explique pas du tout, c'est que de nos jours les esprits les plus

libres, les plus indépendans, les plus hardis persistent à ne voir dans *Andromaque* ou dans *Bajazet*, dans *Mithridate* ou dans *Phèdre*, dans *Britannicus* ou dans *Iphigénie*, que ce qu'ils appellent un peu dédaigneusement la peinture des mœurs de cour, la tragédie d'un « peuple de grands seigneurs vaniteux et spirituels, » comme disait Stendhal, et des conversations de salon sous un lustre. Car il n'y a rien de moins exact ni, par conséquent, rien de moins équitable. Bien loin d'avoir été ce peintre des mœurs de cour et cet imitateur des convenances mondaines, le Benserade ou le Quinault supérieur que l'on s'obstine à nous représenter, Racine, tout au contraire, a enfoncé si avant dans la peinture de ce que les passions de l'amour ont de plus tragique et de plus sanglant qu'il en a non-seulement effarouché, mais littéralement révolté la délicatesse aristocratique de son siècle. Ces brillans « gentilshommes de Steinkerque, qui chargeaient en habit brodé, braves comme des fous, doux comme des jeunes filles, charmantes poupées d'avant-garde, de salon et de cour ; » ces grandes dames si spirituelles, plus coquettes que tendres et moins amoureuses que galantes, ornement et décor pompeux de Versailles ou de Marly; ces poètes enfin et ces hommes de lettres, nourris dès l'enfance au langage des ruelles, débris de l'hôtel de Rambouillet et cliens de l'hôtel de Nevers, ils reculaient d'étonnement et d'indignation quand tout à coup, dans *Andromaque* ou dans *Bajazet*, ils voyaient la passion se déchaîner avec cette violence, l'amour s'exalter jusqu'au crime, et tout ce sang enfin apparaître dessous ces fleurs. Non, ce n'était pas ainsi qu'ils concevaient l'amour! ce n'était pas ainsi qu'ils aimaient leurs maîtresses et, grâces aux dieux! ce n'était pas ainsi qu'ils en étaient aimés! Mais, comme l'a si bien dit M. Taine, « de fins mouvemens de pudeur blessée, de petits traits de fierté modeste, des aveux dissimulés, des insinuations, des fuites, des ménagemens, des nuances de coquetterie, » voilà ce qu'ils cherchaient en elles, voilà ce qu'ils y trouvaient et voilà ce qu'ils y aimaient. Or voilà justement, M. Taine a oublié de le dire, ce qu'ils ne reconnaissaient pas dans la tragédie de Racine. Car ici les « fins mouvemens de pudeur blessée » d'Hermione coûtaient la vie à Pyrrhus et la raison à Oreste; les « insinuations » de Roxane avaient pour conclusion l'arrêt de mort de Bajazet et de son Atalide; et la « coquetterie » de Phèdre, en envoyant Hippolyte au supplice, condamnait Thésée aux tortures d'un éternel remords. Gentilshommes d'avant-garde et princesses de Versailles, c'en était trop pour leurs nerfs; il leur paraissait, si je puis ainsi dire, que ce poète leur surfaisait la tragédie de l'amour; et, dans ces éclats de passion qui venaient ainsi se terminer au meurtre ou l'assassinat, ni les uns ni les autres ne retrouvaient ce sentiment tempéré qu'ils appelaient l'amour et qui n'était que la galanterie.

On s'est demandé plus d'une fois pourquoi Racine, dans son siècle

même, avait compté tant d'ennemis, plus d'ennemis que pas un de ses grands contemporains, plus d'ennemis que l'auteur de *Tartufe*, ce qui n'est pas peu dire, et, ce qui est dire encore davantage, plus d'ennemis que l'auteur des *Satires*. C'en est ici l'une des raisons. Ce siècle poli ne pardonna pas à Racine la vérité, la franchise, l'audace de ses peintures. On trouva presque unanimement qu'il poussait trop loin l'imitation du réel, on l'accusa, en propres termes, de faire bas à force de naturel, et commun à force de vérité; ou plutôt encore, on nia que ce fût là le naturel, et on lui fit porter la peine d'avoir plus approché de la vérité que ne le permettait l'opinion de son temps. Car, il faut bien le dire et ne pas se lasser de le redire, Shakspeare, dans un autre siècle, dans d'autres conditions, a pu faire autrement, et, faisant autrement, atteindre à d'autres effets; mais, dans quelqu'une que ce soit de ses tragédies romaines, *Coriolan* ou *Jules César*, il n'a fait plus vrai que *Britannicus*, ni dans son *Othello* plus naturel que *Bajazet*. Seulement, ce que supportait le public mêlé du théâtre du Globe, à Londres, vers l'année 1600, le public plus choisi de l'hôtel de Bourgogne, à Paris, vers l'an 1675, ne le supportait plus. On raisonne toujours comme si Racine n'avait eu qu'à se montrer pour vaincre, et que ses contemporains se fussent reconnus avec transport dans le miroir qu'il leur présentait. C'est le contraire qu'il faut dire. Les contemporains refusèrent de s'y reconnaître, et si obstinément, qu'après dix ans de luttes Racine quitta la scène meurtri, découragé, vaincu.

Une révolution si profonde dans les habitudes de la tragédie ne pouvait pas manquer de s'étendre jusqu'au détail lui-même de la versification et du style. Il faudrait donc montrer ici que, dans la forme comme dans le fond, personne au XVIIe siècle n'a plus osé que Racine, et que son audace, pour n'avoir pas consisté, comme il semble qu'on le voudrait, à mettre l'argot des carrefours et des bouges sur les lèvres des Andromaque et des Iphigénie, n'en a pas été pour cela moins réelle. Voltaire, au XVIIIe siècle, s'il eût été capable de les trouver, eût reculé devant des tours et des alliances de mots dont l'art merveilleux de Racine a seul pu dissimuler la hardiesse dans le tissu de son style; et Victor Hugo, de nos jours, a déclaré que Racine fourmillait d'images fausses et de fautes de français, c'est-à-dire d'ellipses et de métaphores qu'il eût hésité à employer dans *les Contemplations* ou dans *la Légende des siècles*. L'observation peut suffire. Il faut seulement la limiter par une observation plus importante, laquelle, s'appliquant au fond comme à la forme de la tragédie de Racine, achèvera de caractériser le rôle qu'il a joué dans l'histoire de la littérature. Tout ce que Racine a osé, dans la forme comme dans le fond, il ne l'a osé que sous les conditions et sous la loi de son art. C'est malheureusement ce que je ne puis indiquer ici qu'en trop peu de mots.

Les tragédies de Racine, très différentes en ceci de la tragédie

de Corneille ou du drame de Shakspeare, qui tiennent autant de la nature de l'épopée que de celle du drame, sont faites avant tout, comme les comédies de Molière, pour être représentées. Volontairement ou involontairement, on l'oublie trop quand on en parle; et c'est là l'origine de tout ce que l'on croit pouvoir lui adresser de critiques. Tandis que Shakspeare ou Corneille découpent la légende et l'histoire en morceaux, sans se préoccuper assez de son appropriation aux conditions essentielles de la scène et de l'art dramatique, — *le Roi Lear*, dans l'œuvre de Shakspeare, et *Horace* ou même *Cinna*, dans celle de Corneille, en sont de remarquables exemples, — c'est de cette appropriation, au contraire, que Racine et Molière s'inquiètent avant tout dans le choix des sujets, dans le choix des moyens, et dans le choix des mots. Faute d'y pouvoir trouver un dénoûment convenable, on raconte que Racine abandonna cette *Iphigénie en Tauride* dont on retrouva dans ses papiers le premier acte en prose; en semblable occurrence, et si le sujet lui eût convenu d'ailleurs, il ne paraît pas probable que Corneille eût hésité seulement. C'est cette préoccupation toujours active des convenances de la scène et des lois intimes du drame qui a refréné, contenu, borné, dans la forme comme dans le fond, les audaces de Racine. Vous lui reprochez de n'avoir pas fait figurer le peuple dans sa tragédie monarchique? C'est que le peuple n'y avait que faire, n'y pouvant être représenté que par un troupeau de figurans dont les faces vulgaires, les attitudes gauches, la démarche ridicule ont pour premier effet de détruire l'illusion dramatique. Vous lui reprochez d'avoir mis systématiquement en récits ce que Shakspeare eût mis en action? C'est qu'à mettre en action le meurtre de Pyrrhus ou la strangulation de Bajazet, il eût inutilement allongé ou prolongé un drame qui devait courir. Vous lui reprochez d'avoir moins osé que Tacite, et, dans *Britannicus*, de ne vous avoir pas montré la mère de Néron provoquant son fils à l'inceste? C'est qu'il y a des spectacles comme des mots que les hommes assemblés ne supportent pas. Quand on veut faire des pièces qui soient jouables, il en faut prendre les moyens; et ces règles ou ces lois, dont on se moque tant, ne sont rien autre chose que la formule de ces moyens. La tragédie n'existe qu'autant qu'elle se distingue de la comédie, de même que la peinture n'existe qu'autant qu'elle diffère de la sculpture. Si les moyens d'un art pouvaient être employés par un autre, il n'y aurait plus qu'un art. Le théâtre n'aurait pas de raison d'être s'il faisait la fonction du roman ou de l'histoire; mais, du moment qu'il existe, il a sa raison d'être; et cela veut dire qu'on ne peut pas exiger de l'auteur dramatique ce que l'on réclame à bon droit de l'historien ou du romancier. Racine a merveilleusement connu les exigences propres de l'art dramatique, et ce ne sont pas *Andromaque* ou *Phèdre*, qui sont, comme on

l'a dit, des tragédies de cabinet, mais, au contraire, les objections que l'on fait valoir contre elles, qui sont, si je puis dire, des objections de cabinet. J'entends par là que ceux qui les font ne les feraient pas, ou, du moins, selon le proverbe, y réfléchiraient à deux fois, s'ils commençaient par s'interroger eux-mêmes sur les conditions du drame, et n'examinaient pas les tragédies de Racine comme ils feraient des œuvres mortes, auxquelles ils appliquent indistinctement, sous prétexte que c'est par la lecture et dans le cabinet qu'ils en prennent connaissance, les mêmes principes de critique.

Au moment de terminer, il nous vient un scrupule, et nous nous demandons si, dans ce résumé de son livre, M. Deschanel se reconnaîtra. Car, n'aurions-nous pas peut-être appuyé trop fortement sur quelques idées qu'il s'était contenté d'indiquer? mais, au contraire, sur quelques-unes de celles qu'il a développées avec plus de complaisance, n'aurions-nous pas glissé trop rapidement? C'est, à vrai dire, une espèce d'infidélité qu'il est toujours difficile de ne pas commettre quand on prétend réduire, en une douzaine de pages, deux volumes aussi pleins de toute sorte de choses. On court au plus pressé tout d'abord, et, le plus pressé, c'est ordinairement, dans un livre de ce genre, ce qui nous ressemble le plus. Avouons donc franchement, pour ne pas trop le compromettre aux yeux des romantiques, s'il en reste quelqu'un, que nous avons fait M. Deschanel un peu plus racinien qu'il ne l'est, et ne laissons pas croire qu'il donnât les mains à tout ce que nous avons dit, ni surtout à ce que nous avons volontairement omis. Ce que nous avons exprimé sous forme dogmatique, il a eu l'art de l'atténuer d'avance en l'éparpillant, pour ainsi dire, dans son livre, sous la forme plus discrète de l'insinuation; et beaucoup de restrictions ou réserves que nous n'avons pas cru devoir faire, ceux qui n'aiment pas Racine tout à fait autant que nous l'aimons doivent être avertis que M. Deschanel les a faites. Ce n'est qu'une question de nuance, comme on dit, mais il fallait indiquer la nuance. Nous avons trouvé notre profit dans le livre de M. Deschanel, et les amis des nuances y trouveront leur compte. Il ne nous reste plus maintenant qu'un souhait à former : c'est que M. Deschanel ne s'arrête pas en chemin, qu'il nous donne promptement une suite à ces deux volumes, et, — puisque nous en sommes à former des souhaits, — que son exemple enfin et son succès encouragent nos professeurs de littérature française, qui semblent sommeiller, à nous donner plus souvent qu'ils ne font signe d'activité, pour ne pas dire d'existence.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

29 février.

Un des malheurs du temps présent, c'est que tout marche au hasard, sans direction et sans suite, dans un monde où les affaires extérieures comme les affaires intérieures des peuples semblent livrées à une fortune aveugle, aux jeux de la force ou aux fantaisies, aux violences de l'esprit de parti. Et, s'il faut à tout prix se consoler, on peut dire sans doute que ce mal, ce phénomène, si l'on veut, n'est point particulier à la France autant que voudraient le laisser croire les détracteurs ordinaires de notre pays. Il règne sous des formes différentes, à des degrés divers, dans la plupart des pays de l'Europe, où ce qu'il y a de plus rare, c'est de savoir où l'on va.

L'Allemagne elle-même, la victorieuse Allemagne, n'a-t-elle pas ses troubles profonds et ses incohérences intimes qui se manifestent parfois dans sa vie publique, qui se traduisent par des conflits sans issue? L'homme qui la dirige et la gouverne, si puissant qu'il soit, est-il bien sûr d'être dans le vrai chemin, de voir clair devant lui, de ne pas faire tout simplement un amalgame de réminiscences surannées et d'innovations hasardeuses, avec son socialisme d'état destiné à combattre ou à neutraliser le socialisme des partis et des sectes? L'Autriche, de son côté, cherche une sauvegarde dans ces lois exceptionnelles et dictatoriales qui viennent d'être discutées et votées en toute hâte, ces jours derniers, par son parlement, qui attestent du moins qu'elle se sent, elle aussi, menacée du danger socialiste. Guerre du prolétariat, guerres de nationalités, guerres de religion, l'Autriche

est obligée de se reconnaître au milieu de tout cela; elle ne se reconnaît pas toujours. Elle vit laborieusement comme un grand empire qui se défend sans avoir une direction bien assurée, sans savoir ce qui lui arrivera. La Russie, à son tour, est travaillée par des passions révolutionnaires qui, si elles triomphaient, détruiraient tout, — qui, même en étant vaincues et refoulées, restent assez puissantes pour embarrasser et paralyser un gouvernement réduit à se frayer un chemin à travers les conspirations. La maladie est assez universelle, nous le voulons bien. La France est malade comme les autres nations, avec cette différence, toutefois, que les autres pays gardent encore quelque point fixe, une certaine force de préservation, tandis que la France, dans la situation qu'on lui fait aujourd'hui, n'a plus rien pour la retenir. Elle va à l'aventure, entraînée par la présomptueuse ignorance des uns, par l'imprévoyance des autres, livrée à des majorités parlementaires qui se croient tout permis et à des ministères qui croient de leur devoir ou de leur intérêt de céder à toutes les passions, à toutes les fantaisies. Il y avait le sénat qui pouvait, jusqu'à un certain point, être un dernier frein. Le sénat a de belles discussions et des votes contradictoires. Ce qu'il repoussait il y a quelques semaines comme un danger public dans la loi sur les syndicats ouvriers, il vient de l'admettre à une lecture nouvelle sous une autre forme. Le sénat n'a point, à ce qu'il paraît, une force de résistance inépuisable, il a cédé lui aussi au courant. Nos maîtres du jour, ceux qui nous représentent et nous gouvernent, savent ils où ils vont, où ils nous conduisent? Ils n'éprouvent pas même le besoin de le savoir, de s'interroger de temps à autre et de regarder derrière eux, ne fût-ce que pour mesurer le chemin qu'ils ont fait. Ils vont toujours, sans s'apercevoir que, par leurs lois et leurs abus de domination, par leurs entraînemens et leurs impérities, ils décomposent un grand pays, ils atteignent la France dans tout ce qui a fait jusqu'ici sa puissance: dans son organisation, dans son travail, dans ses forces morales comme dans ses forces matérielles, dans sa civilisation libérale comme dans ses finances. Ils ne savent pas ce qu'ils font. Voilà le malheur!

Certes si, dans tout ce qui s'est fait depuis quelques années, depuis que les républicains à brevet ont entrepris de façonner une France à leur image, si dans tout cela il y a une œuvre particulièrement marquée de l'esprit d'aveuglement, c'est cette guerre aux choses religieuses qui recommence sans cesse, qui se poursuit sous toutes les formes, par la ruse ou par la violence. Ah! si nous vivions dans un temps où l'église menaçât d'asservir l'état, où les influences sacerdotales fussent un péril pour la société civile, on comprendrait encore la lutte avec ses ardeurs, avec ses inévitables emportemens; mais on n'en est plus là apparemment. La société moderne est assez puissante pour n'avoir

plus rien à craindre de la prépotence sacerdotale. L'église ne menace pas l'état. Entre l'ordre civil et l'ordre religieux il y a d'ailleurs un traité qui depuis plus de quatre-vingts ans a donné la paix confessionnelle à la France, qu'il n'y a qu'à maintenir et à exécuter en toute sincérité. C'est une situation légale où il y a certes pour l'état toutes les ressources de défense légitime, et quand dans ces conditions on se fait un jeu de réveiller toutes les passions, non plus seulement contre les empiétemens de l'église, mais contre les croyances religieuses, ce n'est plus de la politique, c'est tout simplement l'esprit de secte abusant d'une victoire d'un jour pour se faire persécuteur, compromettant la république dans les entreprises de son fanatisme. M. le président du conseil semble parfois comprendre le danger auquel on expose la république, nous le voulons bien; il serait peut-être pour la paix. Malheureusement, comme il a donné lui-même trop de gages à ce fatal esprit qui règne aujourd'hui, il est assez embarrassé; il est le captif de ses complices, et malgré lui la guerre se ravive à tout instant, à tout propos. C'est devenu une véritable monomanie chez certains hommes qui finissent réellement par tomber dans le ridicule avec leurs haines puériles et leurs violences vulgaires. Devant le mot de cléricalisme, ils perdent tout sang-froid. Il n'est pas jusqu'à M. le ministre de la guerre qui n'ait cru devoir montrer l'autre jour qu'il n'était pas un clérical en refusant quelques aumôniers à de modestes écoles d'enfans de troupe. Qu'il s'agisse du service religieux dans l'armée, il faut se hâter d'effacer ce vestige de l'intolérance et ne pas même laisser les soldats entrer dans une église pour rendre les honneurs à un mort. On dit plaisamment que c'est pour respecter la liberté de conscience des soldats, comme si la liberté de conscience était en jeu dans un service commandé! Qu'il s'agisse d'une loi d'organisation municipale comme celle que le sénat discute en ce moment, l'esprit de secte veille et fait son œuvre; il trouvera le moyen de frapper de pauvres fabriques de paroisse, qu'il privera d'une modique dotation communale ou de livrer des édifices religieux au bon plaisir des municipalités radicales, qui en changeront la destination si elles le veulent. C'est l'enseignement « laïque » surtout qui est le grand et perpétuel objet de cette guerre poursuivie sous les ordres de M. Paul Bert, le Pierre l'Ermite de la croisade. Pour la « laïcité » il n'est rien qu'on ne fasse; les républicains sont prêts à tout sacrifier, et les traditions libérales et le budget; on le voit bien par cette loi sur la nomination et le traitement des instituteurs primaires qui se débat depuis quelques jours au Palais-Bourbon, qui a du moins l'avantage de mettre assez vivement en relief l'esprit politique et les procédés financiers des réformateurs.

On veut à tout prix fonder l'enseignement « laïque » pour les enfans des deux sexes. Ce que c'est que l'enseignement « laïque » dans des

écoles où les enfans vont recevoir les premiers, les plus simples élémens d'instruction, on ne le sait pas bien; on ne le saurait même pas du tout si ce mot d'enseignement « laïque » ne signifiait pas tout bonnement ici l'exclusion de tout ce qui est religieux, d'une croix de bois aussi bien que d'un catéchisme; et le complément naturel de ce genre d'instruction, c'est nécessairement un personnel tout laïque. Il faut des instituteurs laïques qui seront chargés de faire de la propagande pour les idées nouvelles, — et au besoin de la propagande électorale pour le candidat républicain! — La loi est faite pour cela; mais c'est ici que la difficulté commence. Avec la meilleure volonté, on ne peut pas tout réformer en un jour; on ne peut pas faire qu'il y ait un personnel laïque tout prêt et suffisant. Il y a encore dans les écoles communales près de six mille frères de la doctrine chrétienne et quelque vingt mille sœurs enseignantes. Les uns et les autres, à la vérité, ne donnent qu'une bien médiocre ou une bien dangereuse éducation à la jeunesse; on ne peut pourtant pas les remplacer du soir au lendemain. Qu'à cela ne tienne! on les laissera provisoirement à leurs fonctions, on les gardera pour cinq ans, pour dix ans, jusqu'au jour où l'on pourra s'en débarrasser. Le procédé est en vérité étrange, et M. l'évêque d'Angers a eu bien raison de dire : « Si ces instituteurs et ces institutrices congréganistes sont si peu propres à préparer les enfans à la vie sociale, s'ils sont indignes et incapables, s'ils sont aussi dangereux qu'on le prétend pour l'ordre politique et social, ce n'est pas dans cinq ans, dans dix ans qu'il faut les renvoyer; c'est tout de suite qu'il faut les exclure. — Si on ne les renvoie pas, si on leur laisse le soin d'instruire dans des écoles publiques plus d'un million et demi d'enfans, c'est qu'on sait bien qu'ils ne créent aucun danger. Comme on n'a pas de raison plus sérieuse et comme on ne se gêne pas avec eux, on trouve plus simple de leur dire : Vous êtes de braves gens, mais vous êtes des religieux que nous n'aimons pas. Nous vous gardons parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Nous ne vous admettrons pas, par exemple, à partager l'augmentation de traitement que voulons assurer à nos instituteurs laïques, et ce sera une économie. Nous vous dirons quelques injures, et aussitôt que nous le pourrons, nous vous renverrons! » C'est là ce qu'on appelle une manière habile et équitable de traiter des instituteurs publics dont on accepte encore les services, de ménager la transition et de préparer l'avènement de l'instruction primaire « laïque, » qui doit refaire une France nouvelle selon les idées de M. Bert et de ses amis.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. Paul Bert, pour justifier l'âpreté avec laquelle il poursuit la réalisation de son programme, invoque sans cesse la volonté nationale, le suffrage universel, le vote du pays dans les dernières élections. Peu s'en faut qu'il ne se consi-

dère comme le mandataire privilégié du peuple français dans la campagne qu'il a entreprise. Le suffrage universel, c'est bientôt dit, on le fait parler comme on veut pour se donner le droit de commettre toutes les violences. Quand on y regarde d'un peu plus près, au contraire, il se trouve que depuis le jour où ce mouvement de la laïcité a commencé, non par la volonté spontanée du pays, mais sous la pression des partis, une sorte de scission s'est déclarée dans la population française. A côté des écoles « laïques, » que l'état a fondées, auxquelles il a prodigué les millions, des écoles libres indépendantes se sont formées, et elles reçoivent un nombre toujours croissant d'enfans des deux sexes. A Paris même, dans les quartiers les plus populeux, les écoles libres ont plus d'élèves qu'avant la « laïcisation. » En province, dans la plupart des villes, au nord et au midi, à Cambrai, à Roanne, à Lodève, à Blois, la progression est la même. A Lyon, le nombre des élèves est monté de 4.800 à 6.000. Au premier abord, ce mouvement, qui s'est accompli au milieu des obstacles et qui est certainement significatif, qui est lui aussi une expression ou un indice des tendances d'une partie du suffrage universel, ce mouvement de résistance ou de protestation aurait dû être un avertissement. Pas du tout, on s'est remis plus que jamais à poursuivre la guerre aux influences religieuses, et si quelqu'un a le malheur de trouver que l'état sort de sa sphère et de son droit en introduisant l'esprit de secte dans l'enseignement public, en faisant de l'instruction primaire un instrument de règne, M. Paul Bert répond lestement : « De quoi vous plaignez-vous? vous vous dites opprimés? C'est une oppression féconde! » Le mot, on en conviendra, est heureux. Il aurait pu être avantageusement employé par tous les régimes qui depuis un siècle, depuis l'inauguration de la vie publique en France, ont voulu tour à tour disposer du pays, plier l'opinion à leurs vues particulières. Lorsque les oppositions anciennes s'élevaient contre les abus de domination, les tyrannies administratives et les lois de réaction, les gouvernemens n'avaient qu'à leur dire : « De quoi vous plaignez-vous? C'est une oppression féconde! » Lorsque le dernier empire étendait son réseau de compression et d'arbitraire sur la France, organisait le silence, se chargeait d'administrer, d'avoir une opinion, même quelquefois de voter pour tout le monde, il aurait pu, lui aussi, dire : Ne vous plaignez pas, vous vous en trouverez bien, « c'est une oppression féconde! »

Le mot justifie tout, et il prouve du moins que nous faisons de singuliers progrès dans notre éducation publique. Nous nous formons à l'art de « l'oppression féconde! » Autrefois, les libéraux sérieux n'auraient peut-être pas parlé ainsi. Ils n'auraient pas voulu désarmer l'état de ses prérogatives nécessaires, mais ils ne lui auraient pas reconnu le droit de se servir de la puissance publique, de tous les

ressorts administratifs pour assurer une domination de parti. Ils ne lui auraient pas donné une armée de cinquante mille fonctionnaires de plus pour propager ses idées ou pour patronner des intérêts électoraux. Aujourd'hui tout est changé. On ne veut pas seulement laisser l'état à son rôle naturel de protecteur de la sécurité publique; on le chargerait de tout, même, si on l'osait, de régler les salaires, — et surtout de refaire l'esprit, l'âme de la France par un enseignement de secte. D'une œuvre qui pourrait certes avoir sa grandeur et dont personne ne contesterait l'utilité, de ce développement de l'instruction primaire on fait un instrument de guerre, une œuvre d'exclusion et de parti qui divise les populations, qui expose l'état à sortir de son rôle d'impartialité pour être un persécuteur des croyances. Et voilà comment les réformateurs du jour entendent servir la république!

C'est la partie morale, philosophique de cette loi nouvelle sur l'enseignement laïque qu'on s'est hâté de mettre en discussion, comme s'il n'y avait rien de plus pressé; mais il y a une autre partie qui n'est pas moins caractéristique et qui a même une gravité particulière aujourd'hui, c'est ce qu'on peut appeler la partie financière. On peut bien décréter l'extension indéfinie de l'enseignement laïque et multiplier les instituteurs, inscrire dans une loi des augmentations de traitemens. La question est d'avoir de l'argent pour suffire à tout. On a déjà dépensé les millions sans compter; on a démesurément grossi le budget de l'instruction publique, épuisé les crédits qu'on avait et même ceux qu'on n'avait pas. On a obligé les départemens, les communes à s'endetter pour construire ces écoles laïques dont on veut faire les rivales des églises. Tout est engagé. Maintenant la loi nouvelle, à elle seule, représente une charge qui ne sera pas de moins de 21 millions pour la première année, qui montera bientôt à plus de 50 millions et qui s'élèvera par la suite à plus de 100 millions. M. Paul Bert assure, il est vrai, qu'on s'en tirera à moins de frais, qu'on pourra faire des économies, par exemple sur les maîtres congréganistes qu'on est obligé de garder et qu'on ne paiera pas autant que les autres instituteurs. Le chiffre reste toujours considérable. Or quel moment choisit-on pour proposer ces dépenses nouvelles? Tout juste le moment où le déficit est dans nos finances, où l'on a la plus grande peine à maintenir une certaine apparence d'équilibre dans le prochain budget. Qu'à cela ne tienne, disent encore les réformateurs, on supprimera le budget des cultes si l'on veut, ou bien il y a une commission qui trouvera des ressources par un remaniement complet de notre système financier. Oui, on remaniera, ou, en d'autres termes, on achèvera la désorganisation. Et, quand nous disons qu'un des malheurs du moment présent, c'est qu'on ne sait pas où l'on va, est-ce qu'on ne le voit pas par toutes ces œuvres confuses, par toutes ces propositions incohérentes et impré-

voyantes? Assurément il est plus que temps de s'arrêter, si l'on veut épargner à la république la triste fortune de préparer la décomposition et la ruine de la France.

Le monde européen a sûrement lui-même ses agitations sourdes ou ses oscillations. Il a, dans tous les cas, quelque peine à se créer un certain équilibre puisqu'on le voit tour à tour essayer de toutes les combinaisons, épuiser tous les sytèmes d'alliances, tous les expédiens de diplomatie. C'est un mouvement qui n'est pas toujours facile à saisir, qu'on prendrait pour une énigme, et qui ne laisse pas d'être curieux à suivre.

Il y a quelques mois, tout semblait reposer en Europe sur l'alliance intime de l'Allemagne et de l'Autriche, et autour des deux empires venaient se grouper, un peu bruyamment, tous ceux qui se croyaient intéressés à se tourner du côté où ils voyaient la puissance. Parmi les rois et les princes, c'était à qui se rendrait au camp de l'empereur Guillaume à Hombourg ou irait faire une station à Vienne. Les diplomates avaient leurs entrevues, les conférences se multipliaient. On ne rêvait qu'alliances, et, chose à remarquer, tandis que tout cela se passait au centre de l'Europe, la Russie se retranchait dans une réserve silencieuse, observant un mouvement qui lui était suspect. Ses relations avec l'Allemagne, surtout avec l'Autriche, n'avaient pour le moment rien de cordial. On ne parlait que de concentrations militaires sur la frontière de la Gallicie ou sur la Vistule. Bref, il y avait des difficultés, des froissemens, presque des défis mal déguisés entre les trois puissances jadis alliées, et c'est même ce qui a pendant quelque temps ému l'Europe en répandant un peu partout la crainte vague de complications prochaines, de la « guerre au printemps. » Que s'est-il passé depuis? Il ne faudrait pas jurer que tout soit absolument changé dans le fond des choses. On ne peut cependant douter que, depuis quelques mois, depuis quelques semaines, la situation diplomatique ne se soit singulièrement modifiée. Les nuages se sont dissipés du côté de la Russie. Le ministre des affaires étrangères du tsar, M. de Giers, rentrant à Saint-Pétersbourg après un séjour en Suisse, est passé par Vienne; il est allé aussi, il est allé surtout voir M. de Bismarck dans une de ses retraites, à Friedrichsruhe, et ces visites paraissent n'avoir point été infructueuses. M. de Giers a paru en messager de paix et de réconciliation après les malentendus du dernier été. Ces jours derniers encore, comme pour compléter l'ouvrage de M. de Giers, un envoyé militaire du tsar, le prince Dolgorouki, est allé, lui aussi, avec une mission toute d'amitié et de confiance auprès du tout-puissant chancelier de l'empereur Guillaume. En un mot, on s'est expliqué, on s'est entendu pour renouer entre l'Allemagne et la Russie les vieux rapports d'intimité, et à cette phase nouvelle de

diplomatie se rattacherait, dit-on, la nomination toute récente du prince Orlof au poste d'ambassadeur de l'empereur Alexandre III à Berlin.

Depuis bien des années déjà, le prince Orlof représentait la Russie à Paris. Par son esprit, par son caractère, par les sympathies qu'il a témoignées à la France dans des momens difficiles, il s'était fait une position presque exceptionnelle dans la société parisienne comme auprès des gouvernemens qui se sont succédé. Il s'était pour ainsi dire naturalisé Français sans cesser d'être Russe, et nul n'était mieux placé pour maintenir les relations d'amitié entre les deux pays. On s'était accoutumé à voir comme un hôte d'élite à Paris ce brillant gentilhomme russe qui portait sur son visage les glorieuses cicatrices de la guerre, qui savait mettre aussi de la finesse, de l'esprit de conciliation, même un certain libéralisme dans sa diplomatie. Si le prince Orlof, qui a la confiance de son souverain, qui est un personnage considérable de la Russie, et qui était si bien placé parmi nous, est appelé aujourd'hui de Paris à Berlin, c'est qu'il y a sûrement une sérieuse et délicate mission à remplir. Cette mission, d'après toutes les apparences du moment, ne peut être que de donner un caractère nouveau et suivi au rapprochement dont M. de Giers a été l'heureux négociateur. Le prince Orlof est le plénipotentiaire choisi par le tsar Alexandre III, agréé avec empressement par l'empereur Guillaume, pour représenter l'alliance renaissante des deux empires. C'est fort bien; mais ici s'élève aussitôt une autre question qui peut avoir son importance, qui n'est point encore bien éclaircie. Quelles seront les conséquences, quelle est dès ce moment la signification réelle de cette alliance qui semble se renouer dans des conditions toutes particulières entre l'Allemagne et la Russie? Dans quelles mesure se rattache-t-elle aux vastes combinaisons de M. de Bismarck, à cette autre alliance si étroite, si intime, que le chancelier de Berlin s'est étudié à nouer depuis quelques années avec l'Autriche, dont il a paru faire le pivot de sa politique? M. de Bismarck ne fait sans doute rien à la légère; il a de plus quelquefois les malices superbes d'un prépotent qui joue avec toutes les combinaisons et déroute toutes les conjectures. Tandis qu'il négociait récemment son entente avec la Russie, il faisait publier d'un autre côté par un de ses confidens, M. Busch, des révélations désagréables pour l'Autriche. M. Busch, ce Dangeau teuton du chancelier, a dévoilé d'anciens pourparlers qui réveillent des souvenirs pénibles pour l'empereur François-Joseph, et ces révélations rapprochées des négociations de la cour de Berlin avec la cour de Russie ont visiblement causé une certaine surprise, peut-être quelque malaise à Vienne. On a pu se demander ce que poursuivait réellement M. de Bismarck. Veut-il montrer qu'il est homme à partager ses faveurs, qu'il n'a pas besoin de l'Autriche et qu'il pour-

rait lui mesurer ou lui faire payer l'appui qu'il lui a promis, que le comte Kalnoky se flattait, il n'y a pas longtemps encore, d'obtenir dans tous les cas? Veut-il refaire à sa manière l'alliance des trois empereurs? Un fait reste sensible. Dans la situation, telle qu'elle apparaissait il y a quelques mois, la Russie était une des puissances contre lesquelles on croyait devoir nouer toute sorte d'alliances et prendre des garanties; dans la situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui, la Russie reprend sa place d'alliée, d'amie de l'Allemagne. S'il n'y a pas eu un changement de front complet, il y a du moins une certaine évolution, un certain déplacement du système diplomatique au centre de l'Europe.

Rien de plus simple, dira-t-on, il n'y a en tout cela aucun mystère. M. de Bismarck veut avant tout la paix, et s'il se rapproche aujourd'hui de la Russie, c'est qu'il cherche à multiplier, à fortifier les garanties de paix en supprimant ou en atténuant des antagonismes qui ont excité dans ces derniers temps des inquiétudes, qui pourraient conduire un jour ou l'autre à de redoutables conflits. Il n'y a là rien qui puisse émouvoir l'Autriche, non plus que l'Europe. La réconciliation de l'Allemagne avec la Russie ne se fait pas au détriment de l'alliance avec l'Autriche, et le prince Orlof ne va pas à Berlin pour appuyer un système d'hostilité contre la France. Il n'y a qu'une garantie de plus pour la sécurité de l'Europe. Voilà tout. — C'est encore possible. Il se peut que M. de Bismarck, en essayant de faire revivre l'alliance des trois empires, n'ait d'autre préoccupation que la paix; il se peut aussi que sa prévoyance ait jugé utile de relier encore une fois le faisceau des grandes forces conservatrices du continent pour l'opposer, s'il le fallait, aux éventualités révolutionnaires qui pourraient se produire. Il a pu rêver de reconstituer une certaine solidarité de vues et de conduite entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche dans les affaires intérieures comme dans les affaires extérieures des trois empires. C'est, à tout prendre, une politique qui n'a rien de nouveau, qui a été longtemps pratiquée par M. de Metternich, dans des circonstances différentes, à une époque où l'influence directrice était à Vienne, à la chancellerie de cour et d'état. Seulement, M. de Metternich représentait une puissance qui a toujours vécu, qui vit encore par l'équilibre des forces, première condition de la paix. M. de Bismarck représente une puissance qui s'est formée par la conquête, qui a l'ambition de la prépondérance. Il agit en politique qui se sert alternativement de toutes les alliances sans ménager ses alliés, sans craindre les évolutions, et c'est ce qui fait que, dans tous ses mouvemens, il y a toujours quelque chose d'énigmatique et d'inquiétant même pour ceux qui sont liés à sa fortune.

Que la politique soit laborieuse partout aujourd'hui, hors du conti-

nent comme sur le continent, cela n'est point douteux. Elle est laborieuse pour la libre Angleterre elle-même, qui a, certes, au moment présent, une rude affaire à débrouiller et à dénouer en Égypte et dans le Soudan. Les débats engagés dès le début de la session du parlement sur cette inextricable et dangereuse affaire se sont prolongés d'une manière presque démesurée dans la chambre des communes, et, en définitive, le gouvernement est sorti victorieux de cette première épreuve. La motion de censure, proposée par le chef de l'opposition sir Stafford Northcote, a été repoussée; la majorité libérale est restée fidèle à M. Gladstone.

Ce n'est pas cependant une victoire bien brillante ni absolument décisive. La majorité a été moins considérable qu'on ne le pensait, et, si le ministère a eu le succès du scrutin, on ne peut pas dire que la discussion lui ait été aussi complètement favorable. Toute la puissance de parole de M. Gladstone n'a pu réussir à pallier les cruelles réalités d'une situation que les fautes ont incessamment aggravée. La politique ministérielle a trouvé des adversaires ou des censeurs non-seulement parmi les tories, mais parmi les libéraux eux-mêmes. Des hommes comme M. Forster, l'ancien ministre pour l'Irlande, comme M. Goschen, l'ancien ambassadeur de la reine à Constantinople, comme M. Cartwright, n'ont pas hésité à critiquer vivement cette politique, à la représenter telle qu'elle a été, « inconséquente et vacillante » depuis le commencement de l'intervention en Égypte. La discussion tout entière a montré le gouvernement anglais s'engageant sans savoir où il allait, hésitant toujours à prendre des mesures sérieuses, laissant grossir les dangers par imprévoyance, jusqu'au moment où il n'y a plus eu moyen de se méprendre et où, au lieu de quitter l'Égypte, comme on le disait, il a fallu songer à y envoyer tardivement des forces nouvelles. Voilà ce qu'il y a de clair, de l'aveu même de bien des amis du gouvernement. Le ministère n'a pas moins triomphé malgré tout, et s'il a eu pour lui le scrutin, il l'a dû à un certain nombre de raisons qui n'ont rien à voir avec l'approbation de la conduite qu'il a suivie. La première raison, c'est que, si les adversaires du cabinet, les tories, ont pu critiquer vivement, amèrement tout ce qui a été fait en Égypte depuis quelques mois, ils se sont montrés un peu plus embarrassés pour dire ce qu'ils auraient fait, ce qu'ils feraient encore. Ils ne feraient pas après tout beaucoup plus que ce que le gouvernement se dispose à faire aujourd'hui. D'un autre côté, les libéraux indépendans comme M. Forster et M. Goschen, qui n'ont pas caché leur opinion sur les affaires d'Égypte, avaient nettement fixé d'avance la limite et la portée de leur opposition. Ils voulaient bien combattre la politique qui a été suivie, ils n'entendaient pas refuser leur vote au ministère, au risque de « donner carte blanche à lord Salisbury. » Ils sont restés

fidèles à la discipline du parti libéral en mettant au-dessus de tout l'existence du cabinet. Il y a enfin une considération qui a eu sans doute son influence, qui a dominé ces débats, c'est que si le ministère était renversé, il faudrait dissoudre le parlement, recourir à des élections, et aux yeux de bien des hommes prudens, le moment semblait assez mal choisi pour provoquer dans le pays une crise d'agitation électorale pendant laquelle la politique de l'Angleterre resterait pour ainsi dire en suspens.

La vérité est que la situation est devenue assez grave pour qu'il n'y ait plus un instant à perdre; et le cabinet anglais, averti par les derniers débats du parlement comme par les événemens qui se pressent sur le Haut-Nil, est nécessairement obligé de se décider à une action coordonnée, énergique. Qu'en est-il, en effet? De toutes ces immenses contrées du Soudan, du Darfour, du Sennaar, qui ont été conquises depuis un demi-siècle par les Égyptiens, qui ont été divisées en trois grands gouvernemens des bords de la Mer-Rouge au fond du désert, la plus grande partie est déjà envahie par l'insurrection des tribus ralliées au drapeau du mahdi; les lieutenans de celui qu'on appelle encore le faux prophète menacent Khartoum et s'avancent vers la Mer-Rouge, dans ces régions où Hicks-Pacha, Baker-Pacha ont eu leurs sanglans revers. Il ne s'agit plus même de décider l'abandon du Soudan; il s'agit de savoir comment on pourra quitter ces contrées sans laisser en souffrance la dignité et le prestige des armes anglaises déjà engagées, sans compromettre aussi la sécurité de la Basse-Égypte elle-même. Le cabinet anglais avait mis un moment son espoir dans un commissaire un peu extraordinaire, Gordon-Pacha, qu'il avait envoyé à Khartoum avec la mission de préparer le mieux possible l'évacuation du Soudan; mais Gordon, qui ne manque pourtant pas de résolution au milieu des périls et qui vient de le prouver dans son voyage à travers le désert infesté de bandes ennemies, Gordon paraît avoir compris sa mission d'une étrange manière. Il s'est prêté à tout ce que la population de Khartoum a voulu; il a laissé brûler les registres des impôts; il a publié une proclamation promettant le rétablissement de la liberté du commerce des esclaves. Il a rendu les armes devant l'insurrection, et, avec tout cela, il n'est peut-être pas bien sûr de se tirer d'affaire jusqu'au bout. Le cabinet de Londres avait pris une mesure qui pouvait être plus sérieuse et plus efficace. Il avait envoyé à Souakim, dans la Mer-Rouge, des forces anglaises qui, réunies aux troupes égyptiennes, devaient délivrer quelques-unes des garnisons les plus rapprochées et surtout dégager la place de Tokar, déjà cernée par les soldats du mahdi; mais les forces anglaises sont arrivées trop tard. Tokar avait déjà capitulé et était entre les mains d'un des lieutenans du mahdi, d'Osman-Digma. Et qu'on remarque bien les terribles con-

séquences de ces complications du Soudan, des victoires du mahdi, des progrès de l'insurrection. Ces événemens ont démoralisé les soldats égyptiens, sur lesquels on avait compté jusqu'ici et qui sont maintenant en pleine révolte, qui refusent de marcher avec les Anglais; ils ont retenti jusque dans la Basse-Égypte, jusqu'au Caire, où, depuis quelques jours, s'est produite une singulière fermentation, de sorte que l'Angleterre se trouve dans les conditions les plus graves, exposée de toutes parts aux plus pressans dangers.

Si le ministère a gardé malgré tout la confiance du parlement dans les derniers débats, c'est que la situation n'apparaissait peut-être pas encore avec ce caractère de gravité qui ne s'est révélé que depuis quelques jours. Désormais les faits sont crians, et, si le cabinet ne se hâtait d'agir, de prendre les mesures les plus vigoureuses pour rétablir les affaires de l'Angleterre en Égypte, il ne serait plus sauvé sans doute par la discipline des libéraux; en dépit de la popularité de son chef, M. Gladstone, il irait au-devant d'un inévitable et irréparable échec dans la chambre des communes elle-même, qui ne lui pardonnerait pas d'avoir compromis l'orgueil et les intérêts britanniques. Il paraît bien le comprendre. Il a, dit-on, envoyé au commandant du petit corps expéditionnaire de Souakim, au général Graham, l'ordre de marcher sur l'ennemi, de réparer les désastres d'Hicks-Pacha, de Baker-Pacha et de la capitulation de Tokar. D'un autre côté, il demande des crédits pour expédier tous les renforts nécessaires. C'est le commencement; mais cela ne dit pas encore ce que le gouvernement de la reine se propose de faire, et lord Granville refusait hier de répondre à ce sujet. A l'heure qu'il est, les fictions ne serviraient plus à rien. Il n'y a plus guère à s'occuper du khédive, qui n'est qu'un pouvoir nominal; il n'y a plus à compter sur les soldats égyptiens, même comme auxiliaires. C'est l'Angleterre seule qui est en jeu, qui est obligée de faire face à toutes les difficultés, à tous les dangers par ses propres forces. Abandonner le Soudan n'est plus une opération aussi simple qu'on le croirait, maintenant qu'on a laissé grandir l'autorité mystérieuse de ce mahdi qui trouve peut-être des alliés dans tout le monde musulman; l'Angleterre ne peut l'accomplir qu'en faisant sentir d'abord le poids de sa puissance, en créant des positions de défense propres à garantir la sécurité de la vallée du Nil. Après cela, il lui restera encore à réorganiser l'Égypte, à refaire toute une situation. Elle ne peut qu'à ce prix retrouver son ascendant. C'est un intérêt anglais sans doute, c'est aussi désormais, il faut l'avouer, un intérêt européen, un intérêt de civilisation.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Bien que l'emprunt émis le 12 du mois courant en rente 3 pour 100 amortissable ait complètement réussi en fait, puisqu'il a été plus que couvert par les seules souscriptions en titres libérés, le marché de nos fonds publics s'est comporté pendant la seconde quinzaine de février comme si le ministre des finances avait échoué dans sa tentative auprès de l'épargne française, et que le trésor n'eût pas reçu les 350 millions dont l'appoint était nécessaire pour parer à l'ensemble des dépenses de l'exercice 1884. C'est que l'opinion publique n'a pu se tromper sur le véritable caractère de la souscription, lorsque des chiffres portés officiellement à la connaissance du public ont établi que la chambre syndicale des agens de change, le Crédit foncier, le Crédit lyonnais, la Banque de Paris et trois ou quatre autres sociétés de crédit avaient absorbé tout l'emprunt et que le petit public, surtout dans les départemens, n'avait pour ainsi dire pris aucune part à l'opération. On n'a pas fait connaître le nombre des souscriptions par unités. Ce nombre doit être relativement insignifiant. On sait seulement que, même avec l'attribution d'une obligation entière (15 francs de rente amortissable) à chaque fraction, inférieure à ce chiffre, résultant de la répartition, les souscripteurs en titres libérés ont pu obtenir 60 pour 100 environ de leurs demandes.

La spéculation à la baisse, qui épiait l'occasion d'une revanche sur les mécomptes qu'on lui avait fait subir en janvier, n'a pas manqué de peser lourdement sur les cours aussitôt que le fait du non-classement de l'emprunt est devenu évident pour le marché. La nouvelle rente est tombée sans la moindre résistance au-dessous du taux d'émission et ne l'a plus repris jusqu'ici. Nos autres fonds publics ont reculé du même pas, et le 4 1/2, que l'on avait vu coté 107 francs le 2 février, tombait à 105.15 le 20 du même mois.

Il est vrai que la spéculation à la baisse, servie à souhait par les événemens, venait de trouver une arme excellente dans les décisions adoptées par une commission parlementaire concernant diverses modi-

fications à apporter dans l'assiette de l'impôt. Cette commission, dont l'existence et les travaux étaient restés jusqu'alors complètement ignorés, se révélait avec un à-propos remarquable, dès le lendemain de la souscription à l'emprunt, par une proposition d'impôt sur la rente, se rattachant d'ailleurs à tout un système de taxes destinées à permettre le dégrèvement, jusqu'à concurrence de 250 millions, des impôts sur les boissons et autres objets de consommation. Ces taxes porteraient sur les valeurs mobilières, sur les biens fonciers, sur les créances hypothécaires, sur les traitemens des fonctionnaires et des employés du commerce et de l'industrie, enfin sur toutes les rentes françaises.

La publication des décisions prises avec tant d'opportunité par la commission « de la banqueroute partielle » a exercé sur les cours une influence déplorable contre laquelle n'ont pu réagir avec assez de force les objections et les critiques qui, de tous les côtés, se sont élevées contre des propositions si peu politiques et si déraisonnables. Le gouvernement s'est hâté de faire savoir officieusement qu'il repousserait énergiquement tout projet d'impôt sur la rente. Comme il était difficile que le cabinet laissât planer le moindre doute sur ses intentions à cet égard, la déclaration trop aisément prévue n'a produit aucun effet et n'a pas rassuré l'opinion publique, qui craint que la majorité de la chambre, après avoir reculé d'abord devant l'expédient proposé, ne finisse par se laisser séduire en faveur d'un moyen si commode de constituer au budget de nouvelles ressources.

La Bourse a eu à redouter, en outre, pendant cette quinzaine, les conséquences d'un conflit entre le gouvernement et la commission de l'enseignement primaire. Le cabinet Ferry, en préparant le budget de 1885, s'est aperçu que, même en maintenant les dépenses strictement au même chiffre, à quelques millions près, que pour 1884, il ne pourrait placer en regard un chiffre équivalent de recettes qu'en recourant à diverses mesures destinées à assurer plus rigoureusement la perception de certains impôts qui donnaient lieu jusqu'ici à de nombreuses fraudes. Encore faut-il tenir compte des moins-values probables dans le rendement des contributions indirectes, le seul mois de janvier ayant présenté déjà une insuffisance de 8 millions. Le cabinet a donc pris la résolution de repousser toute demande de dépense nouvelle et, par conséquent, de combattre toute proposition de loi dont l'adoption aurait pour effet de nécessiter l'inscription au budget de nouveaux crédits.

Or la chambre allait avoir à discuter un projet de loi relatif à l'organisation de l'enseignement primaire, et dont une des clauses, portant augmentation des traitemens des instituteurs et des institutrices, devait entraîner une dépense nouvelle s'élevant à 16 millions, selon les uns, à

plus de 20 millions, selon les autres. M. Ferry et M. Tirard ont déclaré devant la commission qu'ils combattraient cette clause, que, d'autre part, la commission a décidé de maintenir. C'est à la chambre qu'il appartiendra de résoudre la question. La commission du budget a pris parti pour le gouvernement, et tout porte à croire que les dispositions financières du projet de loi actuellement en discussion devant la chambre en seront détachées pour être examinées spécialement à l'époque du débat sur le buget de 1885.

Le gouvernement avait fait encore une autre déclaration en vue de rassurer le monde financier. Fixant le montant du budget extraordinaire à 203 millions, il annonçait que le trésor n'aurait pas besoin de recourir à l'emprunt pour se procurer cette somme. Mais lorsqu'on a su que c'est par l'émission d'obligations quinquennaires et sexennaires que le ministère des finances entendait obtenir ces 203 millions, on s'est demandé en quoi cette émission différait d'un emprunt.

Telles sont les considérations qui ont convaincu la spéculation de l'impossibilité de faire réussir, dans les circonstances actuelles, un mouvement de hausse de quelque importance. Toutefois, comme les baissiers avaient un peu trop fortement pesé sur les cours, que l'argent se maintenait très abondant, et qu'à tout prendre, la situation politique et financière ne semblait recéler aucun péril immédiat, les banquiers qui se sont chargés du fardeau de la nouvelle rente amortissable ont travaillé pendant les dix derniers jours du mois à relever les cours des rentes dans une proportion suffisante pour ramener et maintenir les prix de l'emprunt récent aux environs du taux d'émission. Ils ont obtenu sans peine ce résultat modeste, et depuis quelques jours les rentes se sont établies à un niveau légèrement supérieur aux plus bas cours cotés en février.

Les faits qui viennent de se passer depuis quelques mois prouvent de plus en plus clairement que, si les pouvoirs publics en France n'y prennent pas garde, les fâcheuses pratiques budgétaires auxquelles on doit le discrédit actuel des meilleures valeurs françaises et les inquiétudes sur l'avenir de nos finances accentueront la tendance qui pousse déjà l'épargne à se détourner de nos fonds publics pour se porter sur certains fonds d'état étrangers qui n'ont cessé de voir leurs cours s'élever pendant que la baisse sévissait sur notre marché. Les fonds russes, autrichiens, hongrois, sont tenus depuis longtemps sur toutes les places du continent avec la plus remarquable fermeté. L'Extérieure d'Espagne a pu se relever à 60, grâce au retour des conservateurs au pouvoir à Madrid. C'est l'Italien surtout qui a profité des dispositions moroses des capitaux français à l'égard des rentes françaises, dispositions qui ne tarderaient pas à provoquer un déclassement redoutable, si d'aventure la chambre montrait quelque hésitation à repousser des proposi-

tions dans le genre de celles dont vient de la saisir la commission de l'assiette de l'impôt.

La faiblesse des rentes, au début de cette quinzaine, avait causé dans le public des capitalistes un assez vif émoi pour amener en grand nombre sur le marché les actions des compagnies de chemins de fer. Le public est frappé de la persistance des diminutions de recettes, et se demande si, les rentes étant en baisse et le trafic diminuant, les actions de chemins de fer ne sont pas à des prix très élevés pour les revenus que les conventions nouvelles permettent d'en attendre. Les offres ont porté principalement sur les titres du Lyon et du Nord. L'Orléans et le Midi n'ont pas fléchi. D'ailleurs la réaction avait déterminé promptement quelques rachats. Quant aux obligations, elles ne paraissent avoir rien perdu de la faveur du public, et les capitaux les recherchent de préférence à nos différens types de rente. Il en est de même, toute proportion gardée, en ce qui concerne les obligations des chemins étrangers.

Les transactions ont été à peu près nulles sur toutes les valeurs autres que les rentes et les actions et obligations de chemins de fer. La spéculation délaisse aussi complètement que jamais les actions des institutions de crédit. Les titres de la compagnie du Canal de Suez ont eu des variations assez étendues, mais sans que les affaires aient été pour cela bien animées. L'action a perdu, puis repris et dépassé le cours de 2,000 francs.

Le 12 mars doit avoir lieu la réunion des actionnaires du Canal de Suez. Cette réunion est attendue avec impatience par tous ceux qui espèrent que les explications de M. de Lesseps dissiperont les obscurités accumulées et présenteront sous son vrai jour le traité intervenu entre le président de la compagnie du Canal de Suez et ses cliens anglais. On dit que M. de Lesseps a assuré, par ce traité, 20 pour 100 aux actionnaires du canal, et qu'au-delà de ce *quantum*, les bénéfices seront partagés de manière à faciliter l'abaissement progressif des taxes. Nous croyons ces renseignemens exacts, et que la séance du 12 mars les confirmera.

Les valeurs ottomanes ne se sont pas relevées, malgré l'ajournement de la conversion des titres. La gravité des nouvelles d'Égypte a fait perdre quelques francs à l'Obligation unifiée.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

